TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 899 | DERNIÈRE ÉDITION | MERCREDI 13 FÉVRIER 1980

UN GARDIEN DE LA PAIX TUÉ A VALLAURIS

Les syndicats de police protestent contre l'absence de coordination des services

LIRE PAGE 11



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,95 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 95 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 190 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207 - 23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

Le verdict de Cologne

Les trois accusés du procès de Cologne, Kurt Lischka, Herbert Martin Hagen, Ernst Heinrichsohn, se voient condamnés respectivement à dix ans, douze ans et six ans de prison, peines relativement sévères étant donné leur âge. Sans doute vont-ils faire appel et demeurent-ils en liberté, à moins que le parquet ne demande leur incarcération. Du moins leur responsabilité dans la déportation de quatre-vingt mille juifs de France, largement prouvée par les débats, trouve-t-elle une sanction judiciaire dans des conditions que le président du tribunal a voulues exemplaires.

Ses attendus mettent en relief des notions qui vont au-delà des cas personnels et rappellent opportunément quelques principes fondamentaux oubliés dans la pratique politique quotidienne. Les accusés se retranchaient derrière leur statut de fonctionnaires. Mais ils connaissaient parfaitement, rappelle le président, le sort réservé à Auschwitz aux juifs déportés, y compris aux vieillards et aux nourrissons. Le fonctionnaire sait ce qu'il fait, et la moindre accusation qu'il puisse encourir est la complicité de meurtre.

En second lieu, le président Fassbinder a insisté sur le lien entre l'idéologie politique et la responsabilité personnelle : « Sans le nazisme, vous ne seriez sans doute pas devenus des criminels, mais sans des hommes tels que vous, le nazisme n'aurait pas pu triompher. » Utile rappel des conséquences criminelles auxquelles pouvait conduire une adhésion qui, dans la Gestapo ou les S.S., n'était ni contrainte ni forcée.

Enfin, l'influence de Herbert Martin Hagen, dès le début du régime hitlérien, en 1933, sur les adolescents est soulignée par la sévérité du verdict à son égard. Cet aspect de leurs responsabilités, l'utilisation ou le dévoiement des jeunes militants, bien des hommes politiques l'oublient lorsqu'ils ont à rendre des comptes.

C'est à bon droit que les réactions de l'opinion et des mouvements antiracistes rappellent que la justice française est loin d'avoir épuisé les dossiers criminels découlant de la politique de Vichy et de l'occupation allemande. Lischka, Hagen et Heinrichsohn n'auraient pas effectué leur besogne sans le concours de policiers français. Et plus d'un homme jeune de cette époque a payé très cher l'emprise de représentants du maréchal Pétain.

Il ne faut ni limiter à la République fédérale les réflexions que provoque le verdict de Cologne ni se donner bonne conscience à l'abri du concept de responsabilité collective allemande. Car, indépendamment de toute considération politique ou affective, le fait est là : à l'heure actuelle, 65 % des Allemands (dans les deux Allemagnes) sont nés depuis 1930, et 50 % depuis 1941. Autant dire que deux Allemands sur trois n'ont aucune sorte de part aux crimes ou aux aveuglements du régime nazi. Cela explique la tournure du procès de Cologne, où les magistrats ne se sentaient pas impliqués personnellement. Jugeant l'horreur absolue, ils se sont montrés assez libres pour en délibérer au-delà des positions où se situaient nécessairement les juges appartenant à des générations antérieures.

Le président du tribunal a pu dire à bon droit : « Il ne faut pas que de telles horreurs puissent se reproduire. Il ne faut pas que nous assistions à une répétition de ce qui s'est passé à cette époque, que ce soit à l'égard des Juifs, des Arabes ou de tout autre groupe humain. » Mais « cela se passe », on ne le sait que trop, sous d'autres formes, sous l'empire d'autres idéologies. Et la différence de systématisation, de minutie dans la technicité de la mort, change-t-elle quelque chose à l'extermination de groupes humains par le fer ou par la famine ? Qu'importe alors que ce soit au nom d'une doctrine et non pas de la supériorité prétendue d'une race...

(Lire nos informations page 7.)

L'IMPASSE AU TCHAD

Une vive tension continue de régner à N'Djamena

Un an exactement après la bataille de N'Djamena, aucune solution politique ne se dégage au Tchad. L'application de l'accord conclu à Lagos, en août 1979, par onze factions politico-militaires rencontre de sérieuses difficultés, et une vive tension règne dans la capitale, où les écoliers se sont mis en grève pour protester contre « l'indifférence et l'irresponsabilité » *des autorités face à leurs problèmes.*

A Paris, cette situation est jugée « extraordinairement dangereuse » *a déclaré la semaine dernière M. Robert Galley.* « Il y a plus de trente mille hommes en armes au Tchad, alors que l'économie du pays serait à peine en mesure de soutenir quelques milliers de gendarmes », *a notamment dit le ministre de la coopération devant la presse anglo-saxonne, avant d'ajouter :* « Tous les efforts de la France visent à réunir les conditions d'une démilitarisation rapide de ce pays afin que redémarrent la vie économique et la vie tout court. »

C'était pour tenter d'établir un calendrier du retrait des troupes françaises que René Journiac s'était rendu à N'Djamena la semaine dernière, avant de trouver la mort dans un accident d'avion au Cameroun.

Un pays en proie aux factions

I. — Le pouvoir des Kalachnikov

De notre envoyé spécial PHILIPPE DECRAENE

N'Djamena. — Trois courtes rafales d'arme automatique, suivies d'une quatrième beaucoup plus longue, troublent le calme de la nuit tropicale. Une longue série de balles traçantes passent au-dessus du rideau de palmiers qui clôt le jardin et vont se perdre au-delà du toit de la villa. Un engoulevent accélère son vol et les crapauds-buffles ont momentanément interrompu leur concert. Sur la terrasse où sont regroupés quatre Européens, seuls les voyageurs de passage donnent des signes d'inquiétude. Les expatriés restent sereins. Depuis plusieurs mois déjà, de tels incidents ne les étonnent plus.

Tirs accidentels, courts affrontements armés, exécutions sommaires parfois, font partie désormais de la réalité quotidienne dans la capitale du Tchad. Des Africains meurent sans qu'on sache dans quelles conditions. Miraculeusement préservée à ce jours — fût-ce des balles perdues, — la communauté européenne, qui avait déploré quatre morts lors des événements meurtriers de février et de mars 1979, doit s'accommoder de cette atmosphère de guerre civile.

Les expatriés qui sont restés sur place (cinq cents à six cents au lieu des trois mille six cents qui vivaient ici avant février 1979) acceptent aussi calmement que possible cette épreuve. Cependant, l'attaque dont a fait l'objet récemment l'un d'entre eux, un Père jésuite, poignardé par un Tchadien (1), a suscité un sérieux malaise dans les rangs de la petite colonie, où tout le monde se connaît et témoigne d'une certaine solidarité.

Les coupures quotidiennes d'électricité et d'eau, les difficultés de ravitaillement, la désorganisation des établissements scolaires, contribuent à créer un climat de pessimisme contre lequel ceux qui ont refusé d'être évacués l'an dernier par le pont aérien, organisé par l'armée française sur Libreville et Douala, luttent avec plus ou moins de succès.

(Lire la suite page 3.)

(1) C'est en quelques années le quatrième jésuite qui est agressé dans des conditions analogues, et l'un d'eux est mort des suites de ses blessures.

LA CONFÉRENCE DE PRESSE DE M. CHIRAC

• La détente ne saurait justifier une attitude de faiblesse
• La France doit renforcer immédiatement ses moyens de dissuasion nucléaire

Au cours de la conférence de presse qu'il a tenue mardi 12 février, M. Jacques Chirac a essentiellement traité de la politique étrangère, des problèmes de défense et enfin de la situation économique et sociale. Dans une déclaration liminaire, l'ancien premier ministre, faisant allusion sans le préciser au message de fin d'année de M. Giscard d'Estaing, a indiqué qu'il fallait « employer le mot « guerre » avec discernement et prudence ». L'intervention soviétique à Kaboul, qui « est inadmissible et doit être condamnée », a en tout cas « mis fin au climat de torpeur et d'illusion » qui existait en Occident. Demandant pour la France « une politique libre de tout assujettissement », il a regretté que le gouvernement n'ait pas décidé « le renforcement effectif et immédiat de nos moyens de dissuasion et d'intervention ». Le président du R.P.R. s'est référé aux conceptions du général de Gaulle et de Georges Pompidou pour lesquels la détente n'était pas « une politique de faiblesse ou de concession ».

M. Jacques Chirac s'exprimera de nouveau le 24 février en étant l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1 et le 17 mars en tant qu'hôte de l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2. Ainsi, après le silence qu'il s'est imposé depuis les élections européennes du 10 juin — interrompu seulement par un discours à la tribune de l'Assemblée nationale le 17 octobre 1979 lors du débat budgétaire, — l'ancien premier ministre semble décidé à se manifester de nouveau de façon plus active.

Dans la déclaration qu'il a faite au début de sa conférence de presse, mardi 12 février, M. Chirac rappelle tout d'abord que « depuis un an les événements se sont précipités » et il poursuit :

« Aujourd'hui les Français, brusquement réveillés, viennent de découvrir le risque de guerre.

» Si les bouleversements actuels n'entraînaient déjà leur suite de sang et de larmes, la découverte, aussi tardive et soudaine, que la guerre est possible prêterait à sourire.

(Lire la suite page 8.)

Varsovie suit avec réserve la politique de Moscou

Ouvert lundi 11 février, à Varsovie, par la lecture du rapport de M. Gierek, le huitième congrès du Parti ouvrier unifié (communiste) de Pologne doit entendre ce mardi les messages des délégations soviétique, tchécoslovaque et est-allemande. Vendredi après-midi seront proclamés les résultats des élections au comité central. M. Gierek n'a pas ouvert de perspectives de réformes à court terme ; il a fait au contraire allusion à un renforcement du rôle de la planification centrale.

Soucieux de maintenir la détente en Europe, le premier secrétaire s'est gardé d'autre part de prendre des positions abruptes à propos de la tension entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. La Pologne suit manifestement avec réserve la politique de Moscou.

D'autre part, le chancelier Schmidt, dans une lettre transmise la semaine dernière à M. Brejnev, se dit toujours disposé à aller en visite à Moscou, la crise internationale rendant les contacts entre dirigeants d'autant plus nécessaires. Bonn souhaite surtout faire comprendre aux Soviétiques que la solidarité euro-américaine ne sera pas rompue.

(Lire page 7, l'article de notre envoyé spécial BERNARD GUETTA.)

Le professeur Bachelet est assassiné à la faculté des sciences politiques de Rome

(Lire page 40.)

Un entretien avec M. Suleyman Demirel

« L'Europe ne doit pas considérer la Turquie comme un homme malade »

M. Hayrettin Erken, ministre turc des affaires étrangères, disait, le 6 février à Bruxelles, au cours d'une conférence de presse, qu'il avait « bon espoir » de soumettre, avant la fin de l'année, la demande d'adhésion de son pays à la C.E.E. Il espérait que la Grèce « n'avait pas l'intention de dresser des obstacles ». M. Suleyman Demirel, premier ministre turc, s'explique sur cette candidature dans une interview qu'il a accordée aux journaux « le Monde », « The Times », « la Stampa » et « Die Welt » qui participent à la publication commune du supplément « Europa ». Il affirme qu'il ne faut pas considérer son pays comme un « homme malade ».

Ankara. — « *Nous sommes déterminés à rester dans l'Europe... Nous ne voulons pas être séparés de l'Europe* ». M. Demirel répète ses idées avec une telle vigueur sur ce sujet que, par la seule force de sa personnalité, il semble essayer d'ancrer la Turquie à l'Occident et de la sauver de l'Asie.

— *Nous voulons être un membre à part entière de la C.E.E...*

— Mais la situation actuelle de l'économie turque...

— *Là n'est pas le problème, c'est un point technique... Tout ce que je dis c'est que la Turquie doit devenir un membre de la C.E.E. à part entière. Quand et comment, c'est un autre problème.* »

Une demande officielle d'adhésion, fait-il remarquer, serait de toute façon suivie par de longues négociations. Donc les difficultés actuelles de la Turquie n'empêchent pas une telle demande dans un avenir proche. Entre-temps, la situation actuelle de membre associé doit être effective et donner à la Turquie un statut particulier dans le processus de coopération des Neuf.

Il rappelle le nombre important de Turcs qui sont allés travailler dans la Communauté pendant ces quinze dernières années, et ajoute : « *C'est moi qui ai envoyé ces gens en Europe, non seulement pour gagner de l'argent mais pour appartenir à la société industrielle... L'Europe allait être une école pour nous.* »

Les alliés de la Turquie ne doivent pas se préoccuper à son sujet, dit-il. « *La Turquie n'est pas inquiète. Quelle que soit l'importance des problèmes, il y a un gouvernement qui les affronte, et nous savons ce qu'il faut faire. Nos amis et alliés occidentaux, plutôt que de s'inquiéter de ce qui pourrait nous arriver, feraient mieux de nous aider.* »

La Turquie a besoin de concours, dit-il, pour son économie et sa défense, malgré les progrès accomplis en trente ans. « *Nous avons construit des centrales électriques, des systèmes d'irrigation, nous avons mis sur pied pas mal de choses... Nous avons des camions, des tracteurs, des usines. Tout cela a été arrêté parce que, en 1978 - 1979* (années pendant lesquelles son adversaire, M. Bulent Ecevit, était au pouvoir) *nous n'avons pas été capables d'obtenir assez d'argent pour financer le déficit de notre balance des paiements.* »

Le premier ministre dit que ce déficit n'était pas dû à un mauvais calcul, mais faisait partie d'une stratégie voulue de développement. « *Il y a, à l'heure actuelle, 900 milliards de dollars de pétrodollars en Europe et aux Etats-Unis... Tout ce que nous voulons, c'est 10 ou 15 milliards de dollars pour les dix ans à venir. Nous ne voulons pas une aide politique. Nous rembourserons le capital et les intérêts.* »

Propos recueillis
par EDOUARD MORTIMER.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Histoire de pêche

Evidemment, au premier abord, on peut être étonné de ce que M. Edgard Pisani, interrogé sur son attitude dans l'éventualité où le candidat communiste arriverait en tête de la gauche au premier tour de l'élection présidentielle, ait répondu : « J'irai pêcher à la ligne. »

Mais, comme l'explique l'intéressé, il est vrai que, depuis trois bonnes années, toutes les fois que le P.S. a tendu la perche au P.C. pour une reprise du dialogue, ce dernier n'a jamais mordu à l'hameçon. On comprend dans ce cas que M. Pisani préfère pêcher à la ligne que pécher par alignement, car, après tout, chacun a le droit de préférer une bonne friture à la cuisine électorale.

BERNARD CHAPUIS.

Les Mémoires de l'ancien empereur Bao Daï

Le Dragon d'Annam

Je crois avoir rencontré l'ancien empereur Bao Daï à quatre reprises. La première fois à Hanoï, au début du mois de février 1946, à la veille des accords Hô-Chi-Minh-Sainteny : alors « conseiller suprême » du gouvernement vietminh, il tenait au visiteur des propos peu favorables au compromis avec la France qui se préparait ; la seconde fois, en 1950 à Cannes, d'où il exerçait une autorité à éclipses sur le Vietnam nationaliste ; la troisième, en 1953 à Ban-Mé-Thuot, bourgade des plateaux « mois », où la conversation sur l'avenir de son pays en guerre fit assez vite place à des souvenirs sur la chasse au tigre ; la dernière, à Paris, au cours de l'été 1970, sur un trottoir parisien où, en bras de chemise, il attendait démocratiquement l'autobus...

Aucune de ces rencontres ne me fit beaucoup progresser dans la connaissance de cet homme intelligent, réfléchi, ambigu, auquel le général de Lattre (*« mon commandant en chef »,* écrit-il) lançait un jour, à brûle-pourpoint : *« Sire, je vous aime bien parce que vous êtes secret. »* Propos que l'intéressé commente ainsi, sans timidité : *« Ce n'est pas au caractère secret de l'Asiatique qu'il fait allusion, mais au secret de l'homme d'Etat. »*

Ah ! ces faiseurs de Mémoires ! En lira-t-on un, quelque jour, qui saura reconnaître une erreur, fût-elle minime, une faiblesse, fût-elle passagère, une hésitation, fût-elle fugace ? Non certes que l'ex-empereur d'Annam, puis chef de l'Etat vietnamien, pousse la gloriole, l'autosatisfaction jusqu'au point où la pratique dans les mêmes circonstances M. Henry Kissinger. Mais lui dont le nom est lié — non sans injustice parfois — à des revers si constants, à un échec si persistant, vous ne le trouverez jamais en défaut (ici).

Il n'est pas de proposition judicieuse qu'il n'ait faite, de critique pénétrante qu'on ne lui doive ; et toujours, dans les entretiens, le dernier mot lui appartient. Il vous a une façon de clouer le bec — vingt-cinq ans après — à quelque interlocuteur que ce soit, leader communiste, haut-commissaire français, diplomate américain...

JEAN LACOUTURE.

(Lire la suite page 16.)

Le Monde

idées

COMMUNISME

Le grand bluff

par
JEAN BAUDRILLARD (*)

ON a vu triompher Marchais à la télé. Encore une fois, qu'est-ce qui lui fait ainsi crever l'écran, s'éclater d'une façon insolente ? C'est le triomphe du chantage négatif : « *Je ne joue plus, je me retire du jeu, essayez donc de jouer sans moi !* » Ce n'est pas un défi, mais un chantage, ce n'est plus de la contradiction, c'est de l'obstruction. Paralyser le P.S. et toute la vie politique française, éprouver son pouvoir avec pour seule stratégie de ne pas mettre en jeu, de ne pas jouer et d'empêcher les autres de jouer. C'est vulgaire, c'est épais, ça marche : démagogie sarcastique.

Le P.C. fait le mort, désormais il est le cadavre dans le placard, il va falloir le chercher et l'en sortir, ça ne sera pas facile. Rien de stalinien là-dedans : le stalinisme consistait à se durcir politiquement, à s'armer idéologiquement, à jouer les rapports de forces à la limite de la guerre froide. Rien de tel ici : la ruse, la dérobade, le chantage. Situation imprenable, puisque aucune règle du jeu n'autorise à forcer quelqu'un à jouer s'il ne le veut pas.

Cette tactique du P.C., qui remonte à la décision implicite de briser l'union de la gauche, c'est-à-dire à 1977 au moins, est l'exact reflet de celle de l'U.R.S.S. Elle aussi, placée devant le dilemme de la coexistence pacifique (comme le P.C. devant l'union de la gauche) et estimant d'une façon ou d'une autre y être perdante, se rétracte simplement et dit : « *Je ne joue plus.* » Envahir l'Afghanistan, exiler Sakharov, ne sont pas tant des actes stratégiques ni des décisions de guerre froide que des provocations destinées simplement à casser la règle du jeu et à mettre l'autre dans la situation impossible de ne savoir comment jouer, ni avec qui.

C'est presque une manœuvre de coquetterie : vous trichez, je ne joue plus. Il est bien clair, par exemple, contrairement à toutes les apparences et à la valse-hésitation occidentale autour des Jeux olympiques, que c'est l'U.R.S.S. qui, résolument, ne veut plus des Jeux à Moscou. Il est délicieux de voir les autres brandir la menace de la suppression : c'est exactement tomber dans le piège. Alors que ce sont eux, les Occidentaux, qui, à terme, ont besoin des Jeux (olympiques mais, plus généralement, du jeu de la coexistence pacifique).

Kissinger a bien défini la situation, dernièrement, en évaluant, non pas du tout les mesures de rétorsion type guerre froide qu'il fallait prendre contre les Soviétiques, mais, juste à l'inverse, ce qu'il fallait leur accorder pour qu'ils ne se sentent pas menacés : « *Malheureusement*, dit-il, *seule l'impuissance totale de l'Occident satisferait les Russes, et ça, on ne peut quand même pas leur accorder.* »

Ce n'est donc pas du tout un problème de guerre froide — pas du tout — et il n'y a pas de risque de guerre totale — pas du tout. On est dans une phase de recyclage de la coexistence pacifique, de rééquilibrage de la terreur. Une crise de croissance de la coexistence pacifique comme l'économie en a connu, heureusement résolue par des crises salutaires, telle celle de l'énergie et la réinjection de pénurie dans un système fatigué et en voie de désaffection. Même chose pour la coexistence pacifique : il faut la réactivier, et là aussi contre toutes les apparences, ce sont les Soviétiques qui font le travail, en injectant une dose homéopathique de guerre froide, non pas du tout dans une perspective d'affrontement, mais pour que les règles du jeu soient révisées. Jeu de veto et d'obstruction qui revient à dire : n'oubliez pas qu'il y a une règle du jeu — et qui fait appel à la complicité des Américains, par-delà tout le psychodrame de guerre froide et l'intoxication calculée à la guerre tout court, pour perpétuer sur d'autres bases le partage du contrôle planétaire, l'immense système de sécurité, de police et de dissuasion qui a nom coexistence pacifique.

Car — et c'est là le point essentiel — il s'est objectivement passé quelque chose de nouveau, et de bien plus dangereux que l'hypothèque latente du tiers-monde et la revendication économique ou politique de milliards d'opprimés, que précisément le système planétaire de dissuasion des Deux Grands a réussi à distiller ou à verrouiller efficacement. Car cette revendication, même dans ses formes violentes, a toujours été égalitariste pour l'essentiel — redistribution des termes du développement, — jamais le tiers-monde n'a pu ou n'a su opposer un autre mode, un mode antagoniste de développement ou de sous-développement, jamais il n'a posé un *défi* à l'ordre occidental (Ouest et Est réunis).

Un défi symbolique

Une situation toute nouvelle se profile avec l'Iran et l'islam : ici, il s'agit, en plus de la disposition — ironie du destin — des sources mondiales d'énergie, d'un *défi symbolique* à tout le système occidental de valeurs. Un événement qui ne se situe plus en termes de rapports de forces, mais qui change radicalement les règles du jeu et donc, parce qu'il se place sur le plan symbolique, laisse l'autre (l'Occident, mais aussi bien l'Est) dans l'impossibilité de rétorquer efficacement : pour la première fois le système général de dissuasion est en échec, en Iran, et virtuellement dans l'islam — pour la première fois, quelque chose est venu d'une façon offensive disloquer l'équilibre de la terreur. Que ce soit au prix du « fanatisme » religieux, du « terrorisme » moral ou d'une « barbarie » moyenâgeuse, tant pis ou tant mieux, c'est sans importance : il est vrai que seule sans doute la virulence rituelle, pas du tout archaïque, la violence actuelle d'une religion, d'une tribalité qui refuse les modèles de la libre socialité occidentale, pouvait lancer un défi réel à cet ordre mondial.

C'est contre cela, contre cet événement de rupture que l'U.R.S.S. et l'Occident, également menacés, réinventent un scénario dissuasif qui redéplace les enjeux vers la bonne vieille rivalité jouée des Super-Grands, c'est-à-dire qui replace les choses, un instant dérangées, dans le cadre de l'équilibre de la terreur. Et il faut rendre grâce aux Soviétiques : c'est eux qui ont sauvé momentanément la situation. Face aux Américains cloués par le défi iranien, et auxquels il est impossible d'envahir l'Iran pour y mettre fin, les Soviétiques envahissent l'Afghanistan et cristallisent ainsi sur eux un simulacre de guerre froide, à l'horizon de laquelle le défi véritable, le défi symbolique iranien et islamique, va pouvoir être résorbé.

Qu'on ne nous parle pas de l'ours bolchevique ni d'un nouveau Vietnam. La toute-puissance de la coexistence pacifique a été un instant menacée, et les Soviétiques se sont admirablement employés, à la place des Américains défaillants, à réduire le seul ennemi actuel, le seul déstabilisateur actif de l'équilibre de la terreur et du monopole stratégique mondial des Deux Grands. Là est le véritable enjeu, et toutes les péripéties actuelles tournent autour de cela. Enjeu objectivement bien supérieur à celui des droits de l'homme, par exemple, qui n'est qu'une diversion défensive, humaniste, admirablement orchestrée de part et d'autre, et qui ne fait que contribuer elle aussi, par cette diversion, à la dissuasion d'ensemble.

(*) Philosophe.

Les maîtres pleurnicheurs

par
PABLO DE LA HIGUERA

IL paraît que ça va mal. Philosophiquement, je veux dire. Il y aurait comme une sorte de vide (j'allais écrire « bide », mon français, vous savez...). On y flotte, on y patauge allègrement.

La fin des idéologies, quoi ! Puisque vous le dites. Déjà, dans les années 50-60, en Espagne, les idéologues du franquisme avaient annoncé la bonne nouvelle. Le plus célèbre d'entre eux publia même un bouquin intitulé *le Crépuscule des idéologies*. On avait bien rigolé à gauche à l'époque. Il paraît qu'il avait raison. De même, il s'avère maintenant, en 1980, en France, et à gauche s'il vous plaît, que le défunt amiral Carrero Blanco n'avait pas tout à fait tort lorsqu'il décrivait l'enfer marxiste en général et soviétique en particulier... Nous sommes des précurseurs ! Ah ! quand je pense que j'ai quitté un jour cette Espagne-là... Comme disait l'autre, il n'y a plus de Pyrénées.

Bref, si l'on a bien compris, on est perdu, on ne croit plus à rien. Qui, « on » ? Mais les intellectuels français, pardi ! Puisqu'ils sont « désenchantés » — encore un truc qu'on nous a piqué, — « on » (c'est-à-dire le reste du monde) est désenchanté. Bien sûr, « on » fait une petite confusion entre le « on » très singulier qui pontifie à l'ombre de la tour Montparnasse et le « on » très pluriel composé des quelque trois ou quatre milliards d'habitants de la planète, mais qu'importe ?... Comme chacun sait, ces quelques milliards de malheureux peinent dans un monde insupportable qui répond à cette formule mathématique et bimanichéenne accouchée et par la gogo-gauche convenable et par les révolutionnaires du front de Seine : ici, c'est le capitalisme pourri ; là, c'est le goulag. Ergo, on est foutu. Voilà le discours édifiant qui court les gazettes.

C'est un peu court, ne croyez-vous pas ? Simplificateur à vous couper le souffle (ça vous le coupe, d'ailleurs). Et, pour tout dire, c'est une imposture. Car vous faites bon marché de la vie et de l'espoir des millions et des millions d'êtres humains qui de par le monde croient, eux, à quelque chose. Des millions de personnes qui vivent et travaillent, et aiment, et bâtissent — y compris des stades et des villages olympiques, eh oui ! — et créent, et font tourner le monde à des millions d'années-lumière de vos tours d'ivoire et de passe-passe parisiennes. De pauvres cons trompés, ces peuples immenses ? Allons donc ! Mais pour qui vous prenez-vous ?

On frémit devant l'abîme qui se creuse sans cesse entre l'intelligentsia et la vie réelle des gens (y compris celle de l'intelligentsia). C'est de cela que mourra l'Occident. Pas de la crise du pétrole. Ni du manque d'esprit d'entreprise de ses industriels, ni de l'épuisement de la créativité de ses savants, de ses techniciens ou de ses ingénieurs. Un peu plus de respect pour eux, aussi. C'est vous qui n'êtes pas à la hauteur. La faille est philosophique et morale. La faille — et la faillite — est le « produit humain », si j'ose dire, un produit pas très *bien fini* : cet homme insolidaire, seul, retranché *entre* le scepticisme et le cynisme, sans *doute* pour se *protéger* d'un savoir qu'on lui déverse sur la tête à la manière d'un lavage...

Le plus extraordinaire, c'est que maintenant — ah ! la nostalgie de la « manif », de la fête ! — vous vous plaignez de ces jeunes étranges et sages qui ne bougent pas. Vous vous inquiétez de leur manque d'idéaux, de leur colossal je-m'en-foutisme, de leur regard vide... ou avide d'une bonne carrière qui rapporte beaucoup d'argent, et c'est tout. Ça, c'est la meilleure ! Mais comment voulez-vous qu'ils croient à quelque chose ? Comment pourraient-ils croire à quoi que ce soit si leurs maîtres pleurnicheurs (avant, quand ils pensaient, on les appelait maîtres penseurs) leur répètent sans cesse qu'ici c'est le capitalisme et là le goulag ? J'ai dû expliquer à un garçon de seize ans que les Vietnamiens n'étaient pas des monstres. Il était lecteur assidu d'un journal de gauche...

Il était tout aussi étonné d'entendre le philosophe soviétique dissident Zinoviev dire un jour à la télé que la grande majorité du peuple soviétique était favorable au régime. Je me souviendrai toujours de la tête de suprême étonnement de Jean-François Kahn, qui interrogeait le philosophe, lui demandant deux ou trois fois de suite : « *Pardon, vous avez bien dit que la plupart des Soviétiques... ?* » Il n'en revenait pas ! N'importe quel journaliste moyennement informé devrait le savoir, pourtant ! Si j'étais psycho-sociologue, j'écrirais un essai sur l' « auto-brainwash » de l'intellectuel occidental, ou comment il arrive à croire les histoires qu'il se raconte à lui-même. Cela doit donner une étude encore plus savoureuse que celles que l'on a faites sur le cas de l'autre. Je lui refile le tuyau à Edgar Morin.

A court d'idées

Alors, forcément, les idéologies étant mortes, on est un peu à court d'idées et on tâte de l'irrationnel, on y plonge même, toutes touches dehors, on fait le pèlerinage à La Mecque, on revient un peu effaré sur Rome, en passant hélas ! par Chicago et le fameux discours intégriste du pape... Hum ! Au pays de Sartre et de Voltaire, c'est plutôt dur... N'empêche : en avant contre la raison et contre la science, mais en jet s'il vous plaît et en mondovision si possible... On se permet même d'être écolo : l'*atome*, le pétrole, pouah ! mais attention au prix du super quand même !

« *Dites, l'Afghanistan, vous en avez entendu parler ?*

— Mon dieu, oui ! Il était temps, d'ailleurs. Avant l'intervention militaire soviétique, en effet contestable et contestée, on n'en parlait pas, ou si peu. Au fait, on ne savait pas au juste, de ce côté-ci de la carte, si cela tombait en Asie ou plutôt du côté de l'Afrique. La très récente découverte de Mme Françoise Giroud qu'il y neige l'hiver et que les montagnards ont froid est extrêmement émouvante ; mais madame, les Soviétiques l'avaient découvert bien avant vous : depuis de longues années, les deux tiers des importations afghanes proviennent de l'U.R.S.S., dont la moitié à titre d'aide pure et simple...

» On ne peut pas tout faire ! Occupés comme nous sommes entre une séance de spéculation sur l'or et une atteinte au droit au travail, il nous arrive d'être en retard aux endroits. Tenez, Bernard-Henri Levy, par exemple, il arrive lui aussi un peu tard avec son idée de brigade internationale pour sauver le Cambodge du génocide : quelqu'un était arrivé auparavant, et cette brigade internationale qui a sauvé les Cambodgiens du génocide, c'est l'armée vietnamienne.

» Et quand, entre deux « manifs » devant l'ambassade de l'U.R.S.S., MM. Sartre, Lévy et autres Glucksmann oublient de passer par celle de Chine pour protester contre l'exécution d'opposants au régime et autres menues violations du droit du Chinois, c'est à coup sûr, que les anciens et les nouveaux philosophes français font maintenant une distinction fondamentale, qui nous échappe, entre droits de l'homme et droits de l'homovitch...

» Ah, les chers personnages ! Et comme le temps passe... Rappelle-toi, barbare, ils étaient ta deuxième patrie, vous étiez la deuxième patrie du monde entier, vous faisiez des journaux et des bouquins vivants et avec des idées dedans, vous en faisiez même un peu trop (c'était le temps où les terroristes intellectuels staliniens nous appelaient, nous, les passionnés de Camus, des « libéraux décadents » ; je m'excuse, au passage, d'être devenu marxiste au mauvais moment : je comprends que maintenant qu'on peut l'être sans être stalinien, ce n'est plus drôle... ni rentable, par ailleurs. « *Mea culpa, mea culpa, mea maxima culpa.* » (Avant et après.) Mais comme vous nous faisiez marcher, dans le bon sens littéral de la marche en avant, vous, Sartre, Camus, Prévert, Malraux, Beauvoir et les autres — ah ! la découverte de Ionesco, pas l'académicien, l'autre, l'élément subversif des premières pièces que les critiques et son public d'aujourd'hui n'allaient pas voir... ; et les nuits du T.N.P. de Jean Vilar, avec Gérard Philipe jouant *Lorenzaccio* devant une jeunesse éclatante de santé et qui allait éclater, en effet, un mois de mai quelques années plus tard, comme un feu d'artifice, et s'éteindre, avant que la jeune génération suivante ne soit d'abord lâchement adulée et puis empoisonnée... — Tout un monde que nous avons peut-être un peu mythifié, mais qui n'existait pas moins et rayonnait loin, très loin de la France...

» Certains parmi nous, les étrangers — mais nous n'étions pas des étrangers dans ce temps-là, — se sont laissés entraîner dans le tourbillon au point d'apprendre à écrire dans notre langue, et maintenant qu'on avait presque réussi à placer les accents sur les « e » avec le bon angle d'inclinaison... patatras ! le néant, c'est la chute finale, plus rien à dire !

» Quelle escroquerie ! Je vais vous demander dommages-intérêts... »

Je suis un nouveau stalinien

par
FRANÇOIS GEORGE (*)

LES droits de l'homme, personne n'ose se dire contre, à part quelques furieux, et refuser le totalitarisme, ça ne fatigue pas la tête. Vous n'aimez pas les meurtres, les déportations, les tortures ? Figurez-vous que moi non plus. Comme vous, je sais que c'est mal. Nous n'avons d'ailleurs rien inventé, puisque, comme on nous le rappelle, un certain Moïse avait déjà énoncé cette condamnation sans appel du terrorisme : « *Tu ne tueras point.* » Il y a bien encore quelques casseurs, mais, coupés de leurs bases philosophiques, ils ne peuvent que briser une ou deux vitrines. Les notables respirent.

Comme nous avons été staliniens ou maoïstes (quelques anciens ont même tâté du fascisme), nous voici donc aujourd'hui antitotalitaires. Je dis que nous avons vieilli, sans pour autant progresser dans la moralité. A l'échelle du monde, il est d'ailleurs évident que d'abondantes ressources en matières premières peuvent dispenser d'un respect trop exigeant des droits de l'homme, qui apparaissent ainsi pour ce qu'ils sont : un substitut aux lacunes de la théologie. De la même manière que nous avons commencé à reconnaître la légitimité de la cause palestinienne, à douter de celle d'Israël, du jour où notre approvisionnement a été menacé. Voilà pourquoi on nous expliquait naguère qu'on ne pouvait juger les événements d'Iran selon des critères étroitement occidentaux. Mais que les Belges essaient de faire la révolution belge, un peu, pour voir...

En fait, l'Europe se convertit à l'idéal suisse : on sait que c'est un idéal au-dessus de tout soupçon. Une civilisation repue et vieillissante prêche la tempérance non parce qu'elle a gagné en sagesse, elle qui a mis le feu au monde entier, mais parce que désormais elle doute de sa supériorité et n'a plus le courage de faire la guerre. Il y a une manière d'éluder la violence qui n'est pas plus honorable que les justifications des philosophies de l'histoire.

Il est douteux qu'on puisse séduire la jeunesse en lui *proposant* le repliement frileux sur soi, l'émiettement de la société en individus tâchant vainement d'atteindre une jouissance égoïste, l'illusoire liberté de pouvoir continuer à *consommer* en paix. La jeunesse veut le rapprochement, la fusion, l'effervescence, et elle en accepte les risques : elle sent bien qu'au niveau de l'histoire la violence est la contrepartie inévitable de l'amour. Ce que nos parents ont connu avec le stalinisme, et que nous n'avons pas été capables de refaire avec le maoïsme, c'est ce bouillonnement collectif qui, seul, a valeur fondatrice; qui, seul, assure la régénération de la société. Que l'on déchante après l'ivresse, c'est normal. Mais il ne faut pas oublier pour autant qu'on avait de bonnes raisons d'être ivre, et que cette ivresse-là est aussi nécessaire à la vie de la société que la folie amoureuse à celle de l'espèce.

La Loi dit : « *Tu ne tueras point* », et elle a bien raison, la loi, ça tombe sous le sens. Seulement, ce qu'elle ne dit pas, la loi, et pour cause, c'est que la société humaine est fondée sur un meurtre. Vous me direz que c'est là un fantasme de Freud. Il n'empêche que le christianisme est né sur la croix, et la République sur l'échafaud. Si les intellectuels peuvent avoir un rôle, c'est d'appeler l'attention sur le tragique de notre histoire, au lieu de désarmer notre vigilance par des dissertations dont la fadeur aurait choqué la comtesse de Ségur. « *Le bien public requiert qu'on trahisse et qu'on mente et qu'on massacre* », écrit Montaigne : que ceux qui hier auraient fait bon marché de la vie d'un notaire, par exemple, le rangent dans le camp ignominieux des maîtres penseurs.

Le déclin du parti communiste, qui du reste paraît se ressaisir, est justice : il est à la mesure de la rupture de son serment de fidélité. Que serait-il advenu des juifs s'ils avaient procédé à une rapide « démoïsation », arguant que le prophète était un emmerdeur tatillon doublé d'un mythomane ? Où en seraient les chrétiens s'ils avaient « déchristianisé », sous prétexte que Jésus était un délirant masochiste qui les avait bernés avec quelques trucs de magicien ambulant ? De toute façon, la dénonciation littéraire du totalitarisme n'empêche nullement les progrès de ce totalitarisme froid qui conduit l'humanité à la discipline féconde de la termitière. Le stalinisme, lui, suscitait l'adhésion des masses, il était chaleureux et dionysiaque.

Nous, qui avons eu les nouveaux philosophes, les nouveaux romantiques, les nouveaux élégants et les nouveaux abrutis, nous nous devons d'avoir maintenant les nouveaux staliniens. Moi, François George, j'invite tous les nouveaux staliniens, ou tous ceux qui seraient susceptibles de le devenir, à entrer en rapport avec moi.

(*) Auteur d'*Ultime hommage au camarade Staline* (Le Seuil).

Le Monde

étranger

AFRIQUE

Après avoir rencontré les dirigeants du Polisario

M. Andrew Young qualifie d'« erreur » l'aide militaire américaine au Maroc

De notre envoyé spécial

Hafed-Boudjemaa. — Signe de l'intérêt que les autorités algériennes portaient à sa visite, c'est dans l'avion du président Chadli Bendjedid que M. Andrew Young, ancien ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, a fait, dimanche 10 février, le traditionnel voyage à Tindouf pour rencontrer les dirigeants du Front Polisario et visiter les camps sahraouis. La veille, il s'était entretenu avec le ministre des affaires étrangères, M. Benyahia, et, lundi soir, il a rencontré le chef de l'Etat.

M. Young a pris soin de préciser qu'il ne détenait pas de fonctions officielles et séjournait en Algérie à titre privé, mais les Algériens comme les Sahraouis n'ont négligé aucun effort pour le convaincre de la justesse de leurs thèses concernant le Sahara occidental. Ils sont en effet inquiets du soutien apporté par la Maison Blanche au roi du Maroc et dénoncent sa décision de livrer au monarque quelque 250 millions de dollars de matériels d'armement. La livraison de ces matériels, dont l'achat sera financé par l'Arabie Saoudite, a pour but, disent les responsables américains, de placer le souverain chérifien en meilleure posture pour négocier.

Ce raisonnement n'a pas convaincu les Algériens, et M. Young ne leur a pas donné tort. « *J'ai tenté d'expliquer la position du département d'Etat à mes interlocuteurs sahraouis* », a-t-il dit au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une conversation avec le « premier ministre » de la R.A.S.D., M. Lamine, et le secrétaire général du Polisario, M. Abdelaziz. « *Je n'ai pas dû être très convaincant, car je n'y crois pas moi-même* », a-t-il ajouté. Très détendu dans une « abaya » bleu ciel, le vêtement traditionnel sahraoui, il a estimé que les Etats-Unis commettaient une « erreur » et que « *leur décision avait été influencée par ce qui s'était passé en Afghanistan et en Iran* » sans tenir compte de la « *situation régnant objectivement au Maghreb* ».

M. Young n'a pas caché à ses interlocuteurs sahraouis et algériens qu'il n'était cependant pas question pour Washington d'abandonner un allié ancien, même si celui-ci s'était placé dans une situation difficile. « *Je leur ai demandé*, a-t-il affirmé à la presse, *pourquoi ils lançaient des attaques en territoire marocain et je n'ai pas reçu de réponse satisfaisante à ce sujet.* »

M. Young est le troisième homme politique américain à se rendre à Tindouf. Il y a été précédé par deux membres du Congrès, MM. Steven Solarz, démocrate de New-York, membre de la commission des affaires étrangères, et Paul Simon, républicain de l'Illinois. Tous deux ont, depuis, pris position contre la livraison d'armes au Maroc.

Le voyage de M. Young n'est sans doute pas pour déplaire à Washington où l'on se montre soucieux de modérer la réaction algérienne. C'est sans doute ce à quoi va s'employer M. Carleton Coone, directeur régional pour le Maghreb au département d'Etat, qui arrive le 13 février à Alger où il doit rencontrer des responsables sahraouis. M. Coone a séjourné auparavant à Rabat et à Tunis. Il n'est pas certain que ses explications rassurent les Algériens. La récente livraison de matériel de guerre américain à Tunis, à la demande du gouvernement de M. Nouira, s'ajoutant à la décision prise d'aider le roi Hassan II, montre bien à leur avis que les Etats-Unis sont décidés à intervenir de plus en plus dans les affaires de la région. Si désireux soient-ils de garder, au nom du *non-alignement, de bonnes relations* avec un pays qui leur achète la plus grande partie de leur pétrole et leur fournit, ainsi que le Canada, d'importantes quantités de céréales, ils ne peuvent accepter, disent-ils, l'immixtion de grandes puissances dans des affaires qui concernent exclusivement les peuples de la *région et n'ont rien à voir avec* l'affrontement Est-Ouest.

DANIEL JUNQUA.

Rhodésie

M. Mugabe accuse les autorités d'avoir voulu le faire assassiner

De notre envoyée spéciale

Salisbury. — Une épreuve de force est engagée entre le gouverneur britannique, lord Soames et le chef du principal mouvement de guérilla, M. Mugabe. Ce dernier vient de rendre le gouverneur indirectement responsable de l'attentat avorté dont il a été l'objet dimanche 10 février.

Au cours d'une conférence de presse, lundi, à Salisbury, M. Mugabe a accusé les forces rhodésiennes d'avoir fait exploser les 40 kilos de T.N.T. sur le passage de sa voiture à Fort-Victoria, dimanche. Il a blâmé le représentant britannique pour avoir autorisé le redéploiement des forces rhodésiennes et celles des « auxiliaires » — hommes dévoués à l'évêque Muzorewa et à son parti, l'U.A.N.C.

Selon M. Mugabe, les Britanniques, les Sud-Africains et l'administration rhodésienne sont les artisans d'une conspiration « *diabolique* » pour empêcher la victoire de son parti, la ZANU-P.F., aux élections qui se dérouleront du 27 au 29 février. Il leur reproche des tentatives et des actes d'« *extermination* » contre les responsables de son parti : lui-même a été deux fois la cible d'attentats, et l'incident le plus récent a été, lundi, l'assassinat du président de la branche locale du mouvement à Chipinga, dans le sud-est de la Rhodésie, tué avec son épouse par quatre grenades lancées contre leur domicile.

M. Mugabe a également dénoncé le harcèlement des candidats de son parti par la police, qui procède à des arrestations quotidiennes sans raison apparente. Les dernières victimes ont été le secrétaire général du parti, M. Edgar Tekere, et le propre frère de M. Mugabe. Ce mardi 12 février, le gouverneur devait rencontrer M. Mugabe. La rencontre promettait d'être d'autant plus orageuse que le secrétaire général de la ZANU-P.F. menace de faire sortir ses seize mille guérilleros des camps de rassemblement si son parti ne peut pas faire campagne dans certaines régions. Il ne serait pas surprenant que le gouverneur annonce de nouvelles sanctions contre le mouvement de M. Mugabe.

De son côté, l'évêque Muzorewa a accusé lundi l'administration britannique de favoriser la ZANU-P.F. de M. Mugabe et le Front patriotique de M. Nkomo. « *Les gens de M. Mugabe ont suffisamment violé les accords de Lancaster House pour être interdits, et ils ne l'ont pas été. Les Britanniques favorisent Mugabe* », a-t-il dit. Tournant en dérision la tentative d'assassinat dont a été victime M. Mugabe, il a déclaré : « *Cela ne m'excite pas, car il a déjà échappé à plusieurs tentatives d'assassinat au Mozambique au sein même de son organisation, et il y a beaucoup de gens ici qui aimeraient bien l'éliminer.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.

A travers le monde

Espagne

● TRIPLE A, ORGANISATION D'EXTREME DROITE, a revendiqué lundi 11 février l'attentat perpétré dimanche contre le siège du parti socialiste ouvrier espagnol (P.S.O.E.) à Saint-Sébastien. Dans un appel téléphonique à un journal de Bilbao, Triple A a annoncé des attentats contre les principaux dirigeants du P.S.O.E. — *(A.F.P.)*

États-Unis

● LE GOUVERNEUR SORTANT DE LOUISIANE, M. Edwin Edwards, et douze autres personnalités de cet Etat ont été cités à comparaître mardi 12 février devant un grand jury fédéral (chambre d'accusation) dans le cadre de l'enquête du F.B.I. sur l'affaire des pots-de-vin payés par des agents fédéraux se faisant passer pour des démarcheurs d'assurances (*le Monde* du 12 février). — *(A.P.)*

Guatemala

● UNE BOMBE DE FORTE PUISSANCE a explosé lundi 11 février dans le centre de la capitale sur le passage de la voiture blindée du ministre de l'intérieur, M. Alvarez Ruiz, qui est sorti indemne de l'attentat. Plusieurs personnes, dont des gardes du corps du ministre, ont été blessées. M. Alvarez Ruiz a été menacé par l'Armée secrète anticommuniste et par d'autres organisations d'extrême droite. — *(Reuter.)*

TCHAD : un pays en proie aux factions

(Suite de la première page.)

Beaucoup de civils font table commune et l'on s'efforce de rehausser un moral défaillant. Les communications avec la France sont précaires. La station terrienne installée près de Radio-Tchad n'a fonctionné que quelques heures. Sa mise en place a coûté 750 millions de francs C.F.A. (1 franc C.F.A. = 0,02 F), et, le jour même de leur achèvement, les installations ont été ravagées au cours des combats de février 1979.

Fermée depuis cette époque, l'université a rouvert ses portes le 15 janvier. Beaucoup de coopérants ayant refusé de revenir à N'Djamena ou n'étant pas encore parvenus à régulariser leur situation administrative, ce sont souvent des cadres supérieurs du secteur privé qui, bénévolement pour l'instant, assurent une partie des cours. C'est le cas notamment du représentant local d'une compagnie aérienne et de la femme du seul correspondant de presse installé de façon permanente dans la capitale.

La majorité des Tchadiens originaires du sud du pays ont quitté N'Djamena pour regagner leurs villages. Une partie d'entre eux vivent en Europe ou dans les Etats africains voisins, notamment au Cameroun et en Centrafrique. Ceux qui sont restés sur place estiment leur sécurité menacée par la présence prédominante en ville des Forces armées du Nord (FAN), dont le chef est l'ancien premier ministre, M. Hissène Habré.

Un spectacle de désolation

Les quartiers du centre-est de N'Djamena, autrefois peuplés de Saras, ont été entièrement désertés et toutes les concessions pillées. L'intérieur des maisons est « nettoyé » comme le sont les carcasses d'animaux qu'ont rongées les oiseaux de proie. Les tôles des toits, les châssis des portes et des fenêtres ont été enlevés. L'herbe pousse à l'intérieur des cours, dont ont pris possession les chiens et chats errants. Un profond silence règne dès la tombée du jour, sauf dans quelques zones où ont commencé à emménager des gens originaires du Nord, ainsi que des combattants à la recherche de bivouacs.

Une partie des « Sudistes » a choisi de s'installer de l'autre côté du Chari, sur la rive camerounaise, dans la petite ville de Kousseri, et franchit deux fois par jour le fleuve. Pour cette partie de la population comme pour les expatriés eux-mêmes, la présence à N'Djamena est directement liée au maintien sur place des troupes françaises. Beaucoup de « Nordistes » sont également favorables à ce maintien, ainsi que nous l'explique un jeune journaliste tchadien, très représentatif des nouvelles générations : « *Le sentiment d'hostilité qui prévalait il y a encore dix-huit mois à l'égard des soldats français a disparu. Ils ont en effet permis que la situation locale soit moins instable. Même les responsables des onze tendances (2) représentées au sein du Gouvernement d'union nationale transitoire — le GUNT — admettent ce maintien lorsqu'ils en parlent en privé. Mais, comme ils ont signé les accords de Lagos, sous la double pression du Nigéria et de la Libye, et que ces accords prévoient l'évacuation, ils ne veulent pas se déjuger publiquement...* »

Installés sur la base aérienne de N'Djamena, les « éléments français au Tchad » ne comptent guère plus de 1 200 hommes. Relevés tous les quatre mois, ils ont, nous explique le général de Tonquedec, commandant des F.F.T. et responsable de l'« opération Tacaud », « *une triple mission d'aide civile, de protection psychologique et morale et de dissuasion* ». Disposant d'un Breguet-Atlantic, d'une dizaine d'hélicoptères Puma et de trois Transall, les troupes françaises, dont la dernière intervention *militaire remonte* en décembre 1978, à Abéché, assurent de nombreux services. Elles approvisionnent le Tchad en kérosène, y compris pour les appareils de la compagnie Air Afrique — et les avions libyens en escale ! — acheminent les pèlerins à La Mecque, soignent civils et militaires tchadiens blessés.

Actuellement, les soldats du 17e régiment du génie parachutiste (R.G.P.) procèdent à la réfection d'une partie des grands axes de N'Djamena. Sur l'ancienne avenue Georges-Pompidou, rebaptisée avenue de la Grande-Armée, parce que les Forces armées du Nord y affrontèrent leurs adversaires avec des mortiers et des canons sans recul qui provoquèrent des dégâts considérables, deux caterpillars pilotés par des soldats du génie, évoluent, sous l'œil amusé des gamins du quartier. Au bac, remis en état par l'armée française, d'autres soldats du 17e R.G.P. viennent de transporter un alternateur de 65 tonnes, récemment arrivé de Douala, destiné à la centrale électrique de la capitale.

En cas de reprise des combats entre les factions armées, qui se disputent le contrôle de la capitale et veulent ainsi confisquer le pouvoir, l'armée française essaierait de séparer les belligérants. Mais, pour l'instant, ici où là, de petits accrochages se poursuivent. On se bat et, à l'occasion, on s'entretue, pour un sac de mil, une femme ou une mobylette. Dès le crépuscule, la capitale prend l'allure d'une ville morte. Seuls troublent la nuit les aboiements des chiens et les rafales d'armes automatiques. Lorsque ces dernières ont tendance à se rapprocher à un rythme estimé dangereux, de nombreux Africains empruntent des pirogues et traversent le Chari, pour chercher refuge au Cameroun, tandis que certains expatriés se regroupent à Farcha, à proximité immédiate de la base aérienne.

L'aspect général de N'Djamena est celui d'une gigantesque décharge publique, car les services d'enlèvement des ordures ne fonctionnent plus. Villas pillées, bâtiments publics éventrés par les canonnages et les mitraillages, témoignent de la violence des combats. La clinique Kadhafi, don de la Libye, a été criblée d'éclats d'obus et est hors d'état de fonctionner avant même d'avoir été inaugurée. Les portes de la maison d'arrêt sont béantes et l'on accède librement aux locaux vides de détenus et de gardiens. En l'absence d'autre vaste bâtiment moderne encore intact, le conseil des ministres siège à la Chambre d'agriculture tandis que, curieusement, on procède à l'extension du Musée national...

Dépourvu de tous moyens financiers, manquant de médicaments, l'hôpital central est un véritable mouroir offrant un spectacle de désolation. Les malades qui ne sont pas parvenus à se faire transférer à l'hôpital de la base militaire semblent y attendre la fin avec résignation.

Plus personne ne croit à une démilitarisation qui devait s'achever « *le 5 février à midi* ». Trois autres projets analogues, en mars, juin et novembre, avaient également tourné court. A l'approche d'un anniversaire d'un événement tragique, ou simplement à chaque retour de la pleine lune, favorable aux affrontements nocturnes, la psychose des combats s'empare des esprits.

« *Plus que jamais le pouvoir est au bout des Kalachnikov* », nous dit avec amertume le docteur Abba Siddick, l'un des « pères fondateurs » du Front de libération nationale du Tchad (Frolinat). Ministre de l'enseignement supérieur, représentant au sein du gouvernement d'union nationale transitoire le Frolinat originel, ce brillant chirurgien, formé en France, domine, par sa personnalité, sa compétence professionnelle et ses qualités de tribun et de diplomate, ses collègues représentant au sein du cabinet les dix autres tendances politiques du pays. Ecarté lors de la constitution du gouvernement en novembre 1979 du ministère des affaires étrangères au profit de son rival Acyl Ahmat, chef de la première armée-Conseil démocratique révolutionnaire, il eût pourtant joué à ce poste un rôle à sa mesure.

Pour le docteur Siddick, « *ni le départ des troupes françaises ni la récupération de la partie septentrionale du Tchad annexée par la Libye ne constituent actuellement des priorités absolues... Ce qui est urgent, c'est la restauration de l'autorité de l'Etat...* ». Or, constate-t-il, « *tout le monde est d'accord pour démilitariser N'Djamena, mais la ville est toujours remplie de combattants indisciplinés, tandis que l'armée nationale tchadienne n'existe plus. Le manque d'argent est général. Les ministres, comme la plupart des fonctionnaires, n'ont pas été payés pendant de longs mois... La population a perdu l'habitude du travail. L'administration ne fonctionne plus que partiellement. Bien qu'ils soient conscients de leur incapacité à imposer une solution militaire, les responsables des onze tendances du GUNT n'ont pas renoncé à s'affronter les armes à la main...* ».

Effectivement, il n'y a plus d'Etat tchadien. Comme les barons féodaux se taillaient des fiefs, sans se soucier de faire massacrer les manants par leurs hommes d'armes, les « combattants » tentent, chacun pour son compte, de triompher de leurs rivaux. Parallèlement au GUNT, au sein duquel sont officiellement représentées les onze tendances, siègent en fait deux véritables « cabinets fantômes », installés l'un à N'Djamena autour de M. Hissène Habré, l'autre dans le Sud, à Moundou, auprès du colonel Kamougue. L'unité territoriale a volé en éclats depuis que, dans le Sud, pratiquement inaccessible aux voyageurs étrangers ne disposant pas de plusieurs semaines, se sont constitués des « comités » qui ont pris le contrôle de la région. Seuls les Transall de l'« opération Tacaud » évitent une balkanisation totale.

A N'Djamena même, au moins cinq « armées » distinctes font circuler des patrouilles dans les rues d'une ville qui devrait théoriquement être démilitarisée : les combattants des Forces armées du Nord (FAN), de M. Hissène Habré ; ceux de la première armée populaire du Frolinat, de M. Mahamat Abba Seid, ministre d'Etat chargé de l'intérieur, considéré comme l'un des plus solides soutiens de la politique libyenne, et des Forces armées populaires (FAP), de M. Goukouni Oueddei, président du GUNT et chef de l'Etat, ces deux groupes ayant récemment fusionné ; ceux des Forces armées du Tchad (FAT), aux ordres du colonel Kamougue, vice-président du GUNT et principal leader « sudiste » ; les éléments français au Tchad de l'« opération Tacaud » ; les militaires congolais, premiers éléments des trois mille hommes de la force africaine neutre qui doit être mise en place sous l'égide de l'*Organisation de l'unité africaine*. Sans compter les hommes de la « prévôté », force commune de police récemment installée, ou les « irréguliers » opérant pour leur propre compte...

La rançon de Mme Claustre

Bien que la « force neutre » ait en principe pour mission de remplacer l'ensemble des « combattants » présents à N'Djamena et les éléments français, rien ne semble indiquer que cet objectif puisse être prochainement atteint. A peu près partout *en ville, chaque camp renforce* ses positions. Chaque carrefour, chaque point stratégique est occupé. Sur le boulevard qui ceinture la capitale, des tireurs individuels sont postés en chaque lieu ombragé. Un matériel abondant et souvent très moderne — lance-grenades, bazookas, mortiers, mitrailleuses lourdes, canons sans recul, lance-roquettes de provenance soviétique, libyenne ou française — a fait de la ville un véritable arsenal. Sans être ouvertement hostile à la démilitarisation, aucun des dirigeants que nous avons rencontrés n'y est réellement favorable. Ni le colonel Kamougue, qui, nous recevant dans le camp retranché que constitue sa résidence de la Villa Mobutu, a insisté sur le fait que sa présence au sein du GUNT « *témoigne d'une volonté permanente de dialogue entre le Sud et le Nord* ». Ni le président Goukouni Oueddei, chef traditionnel plus qu'homme d'Etat au sens moderne du terme, personnage tout en faux-fuyants et en arguties. Ni M. Hissène Habré, qui dispose des forces armées les plus nombreuses et les plus disciplinées et dont la popularité est au plus haut, peut-être parce que, refusant de détourner à son profit le milliard de centimes de la rançon de Mme Claustre, il l'utilise au paiement de ses troupes.

Ces hommes ont au moins deux points en commun : une certaine amertume à l'égard de la France et une volonté inébranlable de confisquer le pouvoir au profit de leurs seuls partisans. Tous trois n'ont pas de mots assez durs pour le gouvernement français. Chacun l'accuse de favoriser ses rivaux au lieu de conserver une attitude de stricte neutralité. D'autre part, tout en poursuivant un interminable dialogue, marqué par des réconciliations et des alliances éphémères, ponctué de menaces et d'accrochages armés, chacun tente de neutraliser son rival. Pendant ce temps, le Tchad connaît un désordre économique et financier sans précédent dans la brève histoire de ses deux décennies d'indépendance.

PHILIPPE DECRAÈNE.

Prochain article :

UN CHAOS ÉCONOMIQUE

(2) Les onze tendances représentées au sein du GUNT sont le Frolinat-Ire armée Volcan, dont le leader est M. Abdoulaye Adam Dana ; l'Union nationale démocratique du Dr Fatcho Balam ; le Frolinat-Ire armée populaire de M. Mahamat Abba Seid ; la Ire armée-Conseil démocratique révolutionnaire de M. Acyl Ahmat ; le Frolinat originel du Dr Abba Siddick ; le Frolinat-Forces armées occidentales (F.A.O.) de M. Moussa Medela ; le Frolinat fondamental de M. Hadjaro Senoussi ; le Mouvement populaire de libération du Tchad (M.P.L.T.) de M. Aboubakar Abdel Rahmane ; et, surtout, les Forces armées populaires (FAP) de M. Goukouni Oueddei, les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré et les Forces armées du Tchad (FAT) du colonel Kamougue.

Immense territoire (1 284 000 kilomètres carrés), enclavé entre la Centrafrique, le Cameroun, le Nigéria, le Niger, la Libye et le Soudan, le Tchad s'étend du Sahara à la forêt tropicale. Sa maigre population — moins de cinq millions d'habitants — est, pour les deux tiers, islamisée, le reste étant constitué, pour l'essentiel, par des animistes méridionaux en partie christianisés.

Les ressources sont maigres (coton, mil, arachides, pêche sur le lac Tchad et élevage) et le revenu annuel par habitant, l'un des plus bas de la planète (de 500 F à 600 F). Le sous-sol, notamment dans la bande d'Aouzou septentrionale occupée par l'armée libyenne, serait très riche en minerais rares (uranium) et en pétrole.

Colonie française depuis 1920, le Tchad, éveillé dans le désordre au nationalisme dans les années 1940 et 1950, accède à l'indépendance le 11 août 1960 sous la houlette de François Tombalbaye, chef du parti progressiste tchadien, lequel délaissera le Nord avant d'imposer plus ouvertement sa dictature. En 1965, les massacres de Guéra, dans le Centre, précèdent d'un an l'insurrection du Front de libération nationale (Frolinat) dans le Nord, avec l'appui du Soudan, de la Libye et de l'Algérie. A la requête de N'djaména, en vertu d'accords passés en 1960, les troupes françaises « pacifient » une première fois (1968-1972). Mais M. Tombalbaye ne peut redresser la barre et son régime est renversé par un groupe d'officiers le 13 avril 1975.

Son successeur, le général Malloum, ne parviendra pas à imposer une réconciliation nationale. Les troupes françaises se retirent en octobre 1975 alors que le Frolinat est affaibli par des dissensions internes attisées par les revendications libyennes sur le Nord. Diposant de bases arrière au Tibesti et de l'aide de Tripoli, les troupes de M. Goukouni Oueddei s'assurent le contrôle du tiers septentrional du pays et les Français interviennent de nouveau dans la guerre pour défendre N'djaména tandis que Paris impose une réconciliation entre le général Malloum et un ancien dirigeant du Frolinat, M. Hissène Habré, en août 1978. Cette solution ne donnera rien et, après la bataille de N'djaména, en février 1979, les pays limitrophes finiront par imposer aux onze factions tchadiennes l'accord de Lagos (21 août 1979), dont l'application se révèle très délicate.

AFRIQUE

La Tunisie va informer le Conseil de sécurité de son différend avec la Libye

Tunis. — La Tunisie va informer le Conseil de sécurité des Nations unies de son différend avec la Libye. Cette décision a été prise, non seulement à la suite des preuves *« aussi incontestables qu'accablantes »* réunies après l'attaque contre Gafsa, mais aussi en fonction des dernières déclarations du colonel Kadhafi diffusées par l'agence de presse libyenne Jana, et sont considérées ici comme une véritable déclaration de guerre. *« La situation est très grave »*, titre la presse ce mardi 12 février.

Le chef de l'Etat libyen a affirmé qu'il n'acceptera *« aucune médiation, aucune paix, aucune entrave »* dans le conflit qui l'oppose au régime tunisien, *« contraire à la révolution populaire »* et qui, par conséquent, *« n'a plus sa raison d'être et doit disparaître »*.

Si, le lendemain de l'agression, le premier ministre tunisien, M. Nouira, n'avait pas écarté l'éventualité d'autres attaques libyennes contre le territoire national, les propos du colonel Kadhafi viennent renforcer ses craintes.

Dans l'immédiat, la Tunisie — *qui ne paraît pas encore décidée* à déposer une plainte en bonne et due forme devant le Conseil de sécurité, qu'elle se borne à *« informer »* — attend la réunion du conseil de la Ligue

De notre correspondant

arabe, qui doit avoir lieu samedi à Tunis et dont elle espère pour le moins un appui moral.

Cette réunion extraordinaire promet d'être agitée. Déjà, lors de *la séance d'ouverture* de la vingt-deuxième session du conseil économique et social de la Ligue, lundi 11 février à Tunis, les chefs *de délégation tunisien et libyen* se sont opposés. Le secrétaire libyen à l'économie, M. Omar Abouzeid Dourda, a protesté *contre « les propos déplacés »* du ministre tunisien des finances, M. Mathari, et l'a empêché de poursuivre son discours lorsque celui-ci a déclaré qu'il *était* vain de vouloir parler de coopération interarabe *« tant que nous n'aurons pas mis fin aux agissements irresponsables de certains d'entre nous, aux desseins expansionnistes et hégémonistes, qui veulent imposer l'unité par la force »*.

En dénonçant ceux *« qui n'ont d'autre souci que de semer l'anarchie et la destruction »* et *« cherchent, tout comme ils l'ont déjà fait avec d'autres pays frères, à déstabiliser la Tunisie »*, l'allusion était déjà claire. Elle devint accusation *lorsque M. Mathari* mit en cause la Libye en évoquant les camps d'entraînement qu'elle a installés afin de *« semer la discorde tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du monde arabe »*.

Plusieurs délégués sont intervenus pour mettre un terme à la polémique et il a été décidé que le texte de la communication du représentant tunisien serait distribué aux représentations lors de la séance à huis clos qui devait suivre.

Autre répercussion de la crise : les autorités de Tripoli continuent d'expulser les travailleurs tunisiens (près de deux mille en trois jours) qui se présentent le plus souvent à la frontière dans des conditions lamentables : sans papiers, sans argent, quelquefois même sans le moindre bagage. Outre les répercussions sociales, ces arrivées massives posent un problème de sécurité qui nécessite de sérieux contrôles : des terroristes peuvent être mêlés aux expulsés.

A Tunis, après deux semaines de vacances d'hiver, la rentrée s'est effectuée dans une certaine confusion à l'université. Dans certaines facultés, les étudiants ont observé une grève des cours mais, semble-t-il, pour des raisons contradictoires quand elles n'étaient pas opposées. Les uns voulaient protester contre *« la présence militaire française et américaine »*, d'autres tenaient à manifester leur réprobation à la suite de l'agression libyenne, et il en était aussi qui invoquaient, sans trop de conviction, leur solidarité avec *« les masses populaires de Gafsa »*.

MICHEL DEURÉ.

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les aventures du colonel Kadhafi

Le colonel Kadhafi est-il fou ? Deux semaines après l'attaque de la ville minière de Gafsa, dans le *Sud tunisien, par un commando* formé de Tunisiens entraînés, semble-t-il, en Libye, la presse hebdomadaire s'interroge, et le président Bourguiba lui fournit une réponse. *« Kadhafi est complètement fou. Il fait, bien sûr, le jeu des Soviétiques, mais il est trop faible pour être utile aux Soviétiques »*, a-t-il dit à l'envoyée spéciale de *PARIS-MATCH*, Liliane Gallifet. *« Kadhafi ? C'est un fou ! Il est fou, complètement fou ! Et, de plus, dangereux !*, écrit Albert Zarca, du *FIGARO MAGAZINE*, qui rapporte les propos que lui a tenus le président tunisien. *Il croit qu'avec ses dollars et son pétrole, il peut acheter tout le monde, les consciences et les territoires. Partout où il y a la pagaille à semer, on retrouve des traces de son passage. Aux Philippines, en Irlande du Nord, en Corse même. Que va-t-il faire en Corse ? »*

L'EXPRESS et *Le POINT* rappellent que le président Sadate le qualifie de *« fou de Tripoli »* et *DEMAIN L'AFRIQUE* ajoute qu'on l'appelle *« le jeune fou »* dans le Sud tunisien. Prudent, Jean Daniel le situe, dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*, entre *« Saint Just et Caligula »*. Attristé, Béchir Ben Yahmed écrit dans *JEUNE AFRIQUE : « Des hommes type Kadhafi, il y en a eu dans l'histoire, et ils ont tous mal fini. Après avoir fait beaucoup de mal autour d'eux. »*

Que lui reproche-t-on, au colonel Kadhafi, à travers la sanglante aventure manquée de Gafsa ? D'avoir construit, selon Jean-Daniel, directeur du *NOUVEL OBSERVATEUR*, *« un véritable Etat terroriste à la disposition des activistes du monde entier »*. D'être, affirme Jean-François Revel, dans *L'EXPRESS*, le *« parrain »* du terrorisme international *« dont on retrouve l'argent et les agents d'Irlande aux Canaries, en passant par le Pays basque, la Corse et les Brigades rouges italiennes »*.

Plusieurs hebdomadaires remarquent que le colonel Kadhafi se heurte de plus en plus souvent à la France. Ainsi, Christian d'Epenoux écrit-il dans *L'EXPRESS :*

« La France a ses raisons qui ont largement ébranlé sa confiance dans le « Guide » libyen : depuis quatre ans, comme le dit un diplomate, « nous le trouvons » toujours et partout sur notre » chemin ». En Afrique, surtout, où la France situe bon nombre de ses « intérêts vitaux ». En février 1978, Kadhafi appelait les Réunionnais à « se soulever contre l'occupant ». Dans le conflit tchadien, où le corps expéditionnaire français a enrayé de justesse, après trois ans d'efforts, la déstabilisation kadhafienne, il a armé les rebelles toubous et envoyé à leur rescousse son propre Afrikakorps, qui occupe toujours, appuyé par des soldats cubains, le nord du Tchad. « A » Ati, à Sadal, confie un général » français, nos troupes se sont » heurtées directement aux sol- » dats libyens. » Contre le Maroc et son protecteur français, il arme et soutient encore les Sahraouis du Front Polisario. Après avoir prêté main-forte au sanguinaire Amin Dada, il a tenté de prendre pied en Centrafrique, envoyant armes et conseillers à Jean Bedel Bokassa. »

A tel point qu'Edwin Eytan n'hésite pas à écrire dans *TRIBUNE JUIVE : « Paris n'a pas abandonné pour autant l'espoir de renverser le bouillant colonel libyen ou du moins de l'effrayer assez pour qu'il mette un terme à ses activités subversives. »*

L'auteur affirme qu'un responsable du SDECE, *« connu seulement sous le nom de « colonel » Bruno »*, a *« supervisé et coordonné l'armée tunisienne »* pendant les récents combats de Gafsa. *« Le « colonel Bruno » se trouverait encore en Tunisie, où il compte non seulement protéger les frontières tunisiennes et préserver le régime du président Habib Bourguiba, mais aussi organiser un puissant « Front de libération libyen « anti-Kadhafi ».*

LE FIGARO MAGAZINE et *VALEURS ACTUELLES* affirment que la Libye agit pour le compte de l'Union soviétique. *« Tout prouve*, écrit Albert Zarca, dans le premier de ces hebdomadaire, *que la Libye est un agent de l'U.R.S.S. dans cette partie du monde. Et partout ailleurs, où il y a possibilité de déstabilisation ». « Un seul pays a échappé jusqu'ici aux foucades du colonel Kadhafi et lui assure son amitié sans faille : l'U.R.S.S.*, remarque Bruno Rivière dans le second. *Certains observateurs estiment que le régime libyen ne se maintient plus en fait que par la présence de plusieurs centaines de « conseillers » et de « techniciens » soviétiques, cubains et est-allemands. »*

Jean Lartéguy s'interroge, dans *PARIS-MATCH : « Et si Kadhafi n'était pas le numéro un de la subversion internationale, mais le Gribouille ? »*. La plupart de ses confrères soulignent, en effet, les échecs successifs du colonel. Ainsi Jean Daniel écrit-il : *« Croisé de l'unité arabe, il a surestimé ses propres forces et sous-estimé la puissance des nationalismes. Militant de l'islam, l'éclat de Khomeiny a relégué dans l'ombre son radicalisme. Champion de la lutte palestinienne, il a été renié par l'O.L.P. Apôtre du non-alignement, il est aujourd'hui soupçonné de s'intégrer malgré lui dans la stratégie soviétique. Son prestige n'est demeuré intact qu'auprès des activistes minoritaires, fascinés par le sacrifice et l'aventure, possédés par l'ascèse et la foi et pour lesquels la violence révolutionnaire est bien plus une fin qu'un moyen. »*

C'est pourquoi, peut-être, *JEUNE AFRIQUE* ne pousse pas jusqu'au bout sa comparaison entre l'opération de Gafsa et le « coup » de la baie des Cochons du 17 avril 1961. *« L'échec de la baie des Cochons signifia la fin des tentatives de déstabilisation directe de Cuba par les Etats-Unis et permit à Fidel Castro de renforcer considérablement son pouvoir en profitant du sursaut d'union nationale suscité par cette agression*, remarque l'hebdomadaire. *Le raid de Gafsa aura-t-il les mêmes conséquences ? Rien ne permet encore d'affirmer qu'il ne constitue pas, au contraire, le début d'un processus. »*

Eugène Mannoni, dans *LE POINT*, ajoute : *« Le monde est, comme le désert, inépuisable, et, chez Kadhafi, un rêve chasse l'autre. Rien ne le dissuade de recommencer. Son bouillonnement lui fait oublier ses échecs. »*

Béchir Ben Yamed prête, dans *JEUNE AFRIQUE*, au colonel de sombres desseins : *« L'opération qu'il conduit avec le plus de soin et d'opiniâtreté, c'est celle de la création d'un État maure, c'est-à-dire pansaharien, qui s'étendrait de la Libye à la Mauritanie à travers le sud de l'Algérie, le nord du Tchad, du Niger et du Mali... C'est pour cette opération que Kadhafi cajole, finance et arme le Polisario (ce qui soulage d'autant l'Algérie mais, de temps à autre, l'inquiète) ; c'est dans la poursuite d'un pareil dessein qu'une véritable « piste Kadhafi », par le Sud algérien et le Nord malien, charrie d'est en ouest, depuis deux ans, jusqu'au cœur de la Mauritanie, des hommes et des armes. »*

LA CRISE

A L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE

Les socialistes français contestent les positions prises par Mme Veil lors de son voyage aux États-Unis

L'ouverture lundi 11 février, à Strasbourg, de la session mensuelle de l'Assemblée des Communautés européennes a été marquée par un incident entre Mme Simone Veil et les socialistes français. Ces derniers, à l'initiative de M. Georges Sarre, ont en effet reproché à la présidente de l'Assemblée de Strasbourg ses déclarations faites à Washington et à New-York approuvant l'attitude américaine en faveur du boycottage des Jeux olympiques de Moscou. Cette question ainsi que l'arrestation du savant soviétique, M. André Sakharov, ont été inscrites, selon la procédure d'urgence, à l'ordre du jour de la séance du 15 février prochain.

Le fait que l'ordre du jour de la dernière journée de cette session soit ainsi surchargé a permis à M. Marco Pannella, chef de file des radicaux italiens, de dénoncer une nouvelle fois les conditions de travail des membres de l'Assemblée qui ne permettent pas, selon lui, un débat approfondi.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — En prenant dès l'ouverture de la séance l'initiative de mettre en cause Mme Simone Veil pour les déclarations qu'elle avait faites aux Etats-Unis, M. Georges Sarre a pris un double risque : celui d'indisposer des élus peu enclins à la rudesse des joutes oratoires françaises ; celui également de se voir désavoué par des membres du groupe socialiste européen, celui-ci n'ayant pas encore délibéré sur ce sujet. De fait, ses propos ont provoqué une levée de boucliers.

M. Sarre avait tout d'abord reproché à Mme Veil d'avoir *« interprété exagérément »* la position de l'Assemblée, car celle-ci, selon lui, *« ne s'est pas encore prononcée clairement en faveur du boycottage »*. Après lui avoir fait grief de *« participer à un climat de guerre froide »*, M. Sarre lui avait demandé : *« Est-ce le rôle du président de l'Assemblée européenne de participer à la campagne de M. Jimmy Carter ? »* M. Martin Bangemann (R.F.A.), président du groupe libéral, a aussitôt répliqué que la présidente *« n'est pas allée au-delà de ce qui avait été décidé »*, M. Egon Klepsch, président du groupe du parti populaire européen (R.F.A., démocrate-chrétien), soulignant pour sa part son *« incompréhension »* devant la déclaration de M. Sarre. Enfin, un orateur socialiste allemand a tenu à préciser que les propos de l'orateur français n'engageaient nullement le reste du groupe socialiste.

M. Claude Estier (socialiste, France) a alors interrogé Mme Veil sur la signification exacte à l'égard des Jeux olympiques de la résolution votée au mois de janvier par une majorité d'élus européens. *« M. Michel Poniatowski, qui a voté cette résolution*, a précisé M. Estier, *nous a pourtant affirmé que ce texte ne signifie aucunement qu'il faut boycotter les Jeux olympiques ; la résolution signifie-t-elle ou non le boycottage ? »* M. Michel Poniatowski a répondu que le groupe libéral auquel il appartient avait souhaité voter *« toute motion condamnant l'intervention soviétique en Afghanistan »*. L'ancien ministre d'Etat a ajouté : *« A mes yeux, l'important n'était pas en effet le boycottage mais la condamnation de cette intervention. »*

« Sentiment personnel »

Enfin, Mme Veil s'est défendue d'avoir outrepassé ses prérogatives. Elle a affirmé : *« Je crois avoir rappelé fidèlement les positions de l'Assemblée : une majorité en faveur de la résolution, une minorité en faveur d'un autre texte sans demande de sanction et un petit groupe s'abstenant de se rallier à l'un ou l'autre texte. J'ai même été en retrait de ce qui avait été adopté par l'Assemblée. »* Mme Veil a souligné qu'elle avait également été amenée à donner son « sentiment personnel ».

Auparavant, au cours d'un déjeuner avec la presse régionale, la présidente de l'Assemblée européenne avait indiqué que, si le texte voté au mois de janvier sur l'intervention soviétique en Afghanistan avait été débattu après l'arrestation de M. Sakharov, il aurait été formulé de façon plus claire et soutenu par une majorité plus large. La résolution, dont l'interprétation est contestée et qui avait été approuvée par les libéraux, les démocrates-chrétiens et les conservateurs britanniques (*le Monde* du 18 janvier), demandait aux comités olympiques nationaux *« de reconsidérer la question de la tenue des Jeux olympiques d'été à Moscou »* si l'U.R.S.S. ne retirait pas ses troupes d'Afghanistan.

Le texte issu du nouvel examen de cette question, vendredi prochain, devrait donc être d'autant plus nettement en faveur du boycottage que l'arrestation de M. André Sakharov sera cette fois évoquée. La majorité pourrait être en effet plus large, car les socialistes paraissent divisés. Au mois de janvier, il y avait eu unanimité au sein du groupe socialiste européen pour écarter l'idée du boycottage et pour condamner l'intervention soviétique sans tourner le dos à la détente. Cette unanimité est aujourd'hui fortement entamée, comme l'ont montré les critiques formulées à l'encontre de M. Sarre. De plus, l'Internationale socialiste, qui s'est réunie les 5 et 6 février dernier, à Vienne, n'a pas demandé le boycottage. Cette position est plus le résultat de divergences que le reflet d'une volonté d'éviter une telle mesure. Les considérations de politique intérieure ne devraient pas en tout cas peser sur le débat de vendredi comme sur celui de lundi.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *La présidence de l'Association France-U.R.S.S.* indique qu'au sein de cette association *« les mesures prises contre Andreï Sakharov entraînent des opinions différentes »*.

Elle ajoute : *« Cette diversité donne encore plus de poids à l'unanimité des membres de la présidence pour refuser de s'associer à la campagne qui est menée actuellement et qui vise notamment à organiser le boycottage des Jeux olympiques de Moscou.*

» Soucieuse de préserver, conformément à sa mission et dans l'esprit d'Helsinki, toutes les chances de la politique de détente et de coexistence et toutes les possibilités de coopération et d'amitié entre les peuples français et soviétique, la présidence de France-U.R.S.S., réaffirme nettement sa volonté, qui rejoint celle d'un très grand nombre de sportifs de haut niveau, de voir les prochains Jeux olympiques se tenir à la date et dans les conditions prévues. Elle prendra ou soutiendra toutes les initiatives allant en ce sens. »

★ France-U.R.S.S., 61, rue Boissière, Paris-16ᵉ.

M. GISCARD D'ESTAING ESTIME QU'IL SERAIT « INACCEPTABLE » QUE LE SIÈGE DE L'ASSEMBLÉE EUROPÉENNE NE DEMEURE PAS A STRASBOURG.

Dans une interview publiée mardi 12 février par *les Dernières Nouvelles d'Alsace* M. Valéry Giscard d'Estaing évoque la question du maintien du siège de l'Assemblée européenne à Strasbourg. Il déclare : *« Les intérêts de Strasbourg seront sauvegardés »* et rappelle que, selon une décision prise en 1958 et confirmée en 1965 par les gouvernements, l'Assemblée des Communautés *doit se réunir à* Strasbourg. Le chef de l'Etat ajoute : *« Il est vrai que ces décisions concernent les « lieux de travail provisoires » fixés pour les différentes institutions européennes. Mais il serait évidemment inacceptable que cet accord soit remis en question pour une seule des institutions, à savoir l'Assemblée »*.

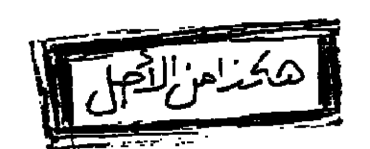
Pour fonder son ambition européenne, Strasbourg peut se prévaloir de trois atouts, estime M. Giscard d'Estaing : *« Le premier, c'est sa situation de carrefour de l'Europe. (...) Le second atout de Strasbourg, c'est l'Alsace. (...) Le troisième atout réside dans le soutien permanent du gouvernement mais aussi de l'ensemble des Françaises et des Français. »*

Le président de la République a fait ces déclarations alors que devait être signé, mardi à l'Elysée, un contrat triennal entre l'Etat, la ville de Strasbourg et le conseil général du Bas-Rhin, afin d'aider la cité alsacienne à assumer ses charges de capitale européenne.

« Ce contrat (...) aidera Strasbourg à compléter en trois ans ses moyens d'accueil et ses liaisons avec les autres capitales de la Communauté européenne », précise M. Giscard d'Estaing. *« Au-delà de l'aide matérielle, il faut voir dans ce contrat un acte politique. Il montre la détermination du gouvernement à soutenir la vocation européenne de Strasbourg. »*

A l'Elysée, mardi également, et après la signature du contrat, le chef de l'Etat a reçu à sa table, pour un déjeuner de travail, les principaux responsables politiques et administratifs d'Alsace. Participaient notamment à ce déjeuner MM. Raymond Barre, Joël Le Theule, ministre des transports ; M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire, les présidents du conseil régional, des conseils généraux, du comité économique et social et les maires de Strasbourg et de Colmar.

● *La visite du président de la République dans quatre Etats du Golfe et en Jordanie*, du 1ᵉʳ au 9 mars, a été officiellement annoncée par l'Elysée, lundi 11 février. M. et Mme Giscard d'Estaing séjourneront du 1ᵉʳ au 3 mars au Koweït, les 3 et 4 à Bahreïn, les 4 et 5 à Qatar, les 5 et 6 dans les Emirats arabes unis ; les 8 et 9, ils seront reçus en visite officielle en Jordanie. Bien que l'Elysée ne le précise pas, le président et Mme Giscard d'Estaing feront, une partie du jeudi 6 et le vendredi 7 mars, un séjour privé en Jordanie.



CRISE AFGHANE ET SES RÉPERCUSSIONS

UN MESSAGE DE M. SCHMIDT A M. BREJNEV

Bonn veut persuader Moscou que les Européens ne se sépareront pas des Américains

Dans une lettre à M. Brejnev, le chancelier Schmidt s'est déclaré inquiet de voir les tensions entre l'Est et l'Ouest croître à la suite de l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan. La lettre a été transmise la semaine dernière lorsque l'ambassadeur de la République fédérale à Moscou a été reçu par M. Gromyko.

Dans son message, le chancelier a répété qu'il demeure prêt à rencontrer le dirigeant soviétique. Encore, précise-t-on à Bonn, que M. Schmidt n'entende pas donner l'impression qu'il serait disposé à « faire antichambre » au Kremlin. Selon le porte-parole du gouvernement, l'essence du message serait que, précisément, en raison de la crise, les hommes politiques responsables à l'Est comme à l'Ouest devraient maintenir leurs contacts afin d'empêcher que la situation ne s'aggrave.

Selon Jean Wetz, notre correspondant à Bonn, on redoute surtout que les dirigeants soviétiques entretiennent de dangereuses illusions en croyant qu'il leur serait possible de séparer les Européens des Etats-Unis. Une telle attitude s'exprime clairement dans un commentaire de l'agence Tass (*le Monde* du 12 février) indiquant qu'il ne serait pas possible de maintenir à la fois la détente en Europe et la solidarité avec les Américains. Certaines indications suggèrent qu'une thèse semblable aurait été exposée par l'ambassadeur soviétique à Bonn, M. Semionov, qui avait rencontré le ministre des affaires étrangères, M. Gensher, à la fin de la semaine dernière.

Les craintes qui se manifestent à cet égard sont d'autant plus vives que diverses déclarations de politiciens sociaux-démocrates, sur la nécessité de poursuivre la détente en Europe, pourraient renforcer les Soviétiques dans l'opinion que le moment est venu d'exploiter les divergences entre Européens et Américains. Aussi M. Gensher a-t-il, lundi, réaffirmé qu'il convient avant tout de ne laisser subsister aucun doute sur la fidélité de la R.F.A. à l'alliance atlantique. Une politique de détente réaliste ne saurait être basée, selon lui, que sur un équilibre, dont l'alliance avec les Etats-Unis constitue un élément essentiel.

Dimanche déjà, le ministre avait cru bon de préciser que la place de la R.F.A. est « *aux côtes des Etats-Unis et non entre les deux super-puissances* ». Ce point de vue aurait également été exprimé dans la lettre du chancelier à M. Brejnev : tout en souhaitant une reprise des contacts, le gouvernement de Bonn n'entendrait d'aucune façon jouer le rôle d'intermédiaire entre Moscou et Washington.

Washington minimise l'incident avec Paris

Le département d'Etat américain s'est efforcé, lundi 11 février, de minimiser la portée du différend franco-américain au sujet de l'organisation à Bonn d'une réunion occidentale sur l'Afghanistan. « *Il existe entre les Etats-Unis et certains de leurs alliés des divergences de vues sur la meilleure façon de réagir à la menace soulevée par l'intervention soviétique en Afghanistan* », a reconnu le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter. *Mais il ne faut pas les exagérer. Le gouvernement américain demeure convaincu que les dirigeants français analysent l'invasion soviétique d'une façon similaire à la sienne.* » Les Etats-Unis poursuivront leurs efforts visant à aboutir à une réaction « *commune* » à une intervention militaire qui « *menace nos intérêts communs* », a indiqué le porte-parole.

M. Hodding Carter a ajouté qu'aucune décision n'avait été arrêtée sur l'éventualité d'escales dans d'autres capitales européennes du secrétaire d'Etat, M. Vance, après les discussions bilatérales, à Bonn, le 20 février. « *Nous ne savons pas encore si M. Vance envisage de faire escale à Paris* », a-t-il ajouté.

Toujours à Washington, M. Brzezinski a déclaré, lundi, que l'Afghanistan doit redevenir un pays non aligné et que les Etats-Unis ne se contenteront pas d'un retrait symbolique de quelques divisions soviétiques. Le conseiller du président Carter pour les affaires de sécurité s'est déclaré convaincu que l'U.R.S.S. allait procéder prochainement à un dégagement partiel en Afghanistan. « *Mais il est très important*, a-t-il ajouté, *que toutes les troupes soviétiques soient retirées et que les conditions soient créées pour la restauration d'un Afghanistan véritablement neutre et non aligné.* »

Le chef du K.G.B., M. Andropov, a dénoncé lundi la politique « *irresponsable et dangereuse* » des Etats-Unis, qui refusent d'accepter « *l'évolution objective de l'histoire* » en faveur du camp soviétique. M. Andropov a pris la parole à Gorki, où est exilé M. Sakharov, en tant que candidat unique du parti communiste au Soviet suprême de la Fédération de Russie. Il n'y a « *rien de plus absurde* », a dit M. Andropov, que d'attribuer à l'affaire afghane la détérioration des relations américano-soviétiques : « *Tout porte à croire que les forces liées au complexe militaro-industriel ont pris le dessus aux Etats-Unis.* » Il a dénoncé l'« *intervention étrangère* » en Afghanistan, qui a créé un « *redoutable foyer de tension au sud des frontières de l'U.R.S.S.* ». Loin de disparaître, « *cette ingérence gagne en ampleur* », a-t-il assuré.

Confusion à Lake-Placid

De notre envoyé spécial

Lake-Placid. — Tandis que la mise en place des Jeux d'hiver va son train pour les athlètes dans la petite station des Adirondacks, le débat sur le boycottage des Jeux de Moscou, qui est au centre des travaux de la session du Comité international olympique (C.I.O.), devient de plus en plus confus.

Après le ferme discours du secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance, lors de la cérémonie d'ouverture, le Comité olympique américain (USOC), qui avait annoncé la semaine dernière son intention de demander officiellement l'ajournement, le transfert ou l'annulation des Jeux, a fait un nouveau pas en arrière. Lundi matin, M. Robert Kane, le président de l'USOC, a expliqué devant la session du C.I.O. que sa proposition avait été mal interprétée et qu'il ne souhaitait pas que le Comité international prenne la décision avant le 24 mars prochain, date d'un congrès olympique extraordinaire.

Le Comité américain olympique craint-il qu'une décision prise avant le 24 février ne compromette les Jeux d'hiver ? Toujours est-il que son comportement est de plus en plus louvoyant. M. Kane a, en effet, souhaité que lord Killanin intervienne auprès de MM. Carter et Brejnev pour régler le différend.

En fait, cette valse-hésitation se déroule dans un climat de plus en plus tendu. Les responsables de la sécurité à Lake-Placid craignent pour la délégation soviétique. La police de l'Etat de New-York a fait venir trois chiens dressés pour trouver les explosifs, afin d'examiner la patinoire où doivent s'entraîner les hockeyeurs russes. On peut également se demander si, indépendamment des problèmes d'enneigement, la modification du tracé des pistes de fond ne correspond pas à un souci de renforcer la surveillance de leurs abords.

Malgré tout, la presse américaine, qui a enfourché le cheval de son opinion publique, a entrepris une campagne de dénigrement du C.I.. Les commentateurs se gaussent de l'ambiance « victorienne sinon médiévale » de la session du Comité international. Ils en proposent une vision caricaturale : dans un vieil hôtel en rondins de bois marron, disaient-ils campagne de dénigrement du C.I.O. en substance, sur de moelleux tapis où s'entrelacent les cinq anneaux de couleur symboliques, de vieux messieurs en habit sombre méditent sur un idéal sportif désuet au lieu de se préoccuper des problèmes de l'avenir.

Le vent et la tempête

Un compte ironique est également fait des personnalités membres du C.I.O. : ainsi quatre princes, quatre généraux, deux lords, un cheikh, un rajah, un comte, un baron, un marquis un duc, un amiral, un junker, ont été recensés. « *Mais aucune femme, à l'exception de Mme Berlioux* », ont constaté les journalistes américains, qui, à chacune des interruptions de la session, cherchent à tirer les vers du nez à la directrice du C.I.O. Au cours de ces brèves conférences de presse, le rons des questions de la presse anglo-saxonne est inéluctablement le même : comment se fait-il que le C.I.O. ne comprenne pas que l'organisation des Jeux d'été par Moscou n'est pas morale ?

La presse américaine rapporte aussi des rumeurs sur l'organisation de contre-Jeux olympiques. Ainsi a-t-il été fait état de tractations entre Don Miller, l'un des principaux dirigeants sportifs américains, et la ville de Tokyo Pour d'autres, le transfert des Jeux de Moscou à Montréal reste possible en dépit des dénégations répétées du maire de la ville, M. Jean Drapeau. Chaque fois que la question lui a été posée, Mme Monique Berlioux a rappelé que le C.I.O ne cautionnerait en aucun cas de tels Jeux ni les fédérations internationales sportives qui sont seules compétentes pour autoriser de telles réunions.

Cette hypothèse paraissant d'ailleurs plus réalistes, certains partisans du boycottage souhaiteraient maintenant que le prochain congrès olympique qui réunira les membres du C.I.O., les représentants des comités nationaux olympiques et des fédérations internationales, retirent le label olympique à la capitale soviétique si plusieurs pays avaient décidé de ne pas y envoyer de délégation. Pour tenter de couper court à ces stratégies alternatives au boycottage, Mme Berlioux a laissé entendre que le choix de Los Angeles en 1984 pourrait être à son tour remis en cause. En substance, qui sème le vent récolte la tempête, a dit la directrice du C.I.O.

ALAIN GIRAUDO.

(*Lire page 11 nos autres informations.*)

A l'occasion de la visite de M. Gromyko à New-Delhi

L'Inde plaide en faveur d'un retrait des forces soviétiques d'Afghanistan

L'Inde participe activement à la recherche d'une solution à la crise afghane. D'une part, les dirigeants indiens doivent avoir, du mardi 12 au jeudi 14 février, à New-Delhi, d'importants entretiens avec le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Gromyko. C'est la première visite d'un haut responsable du Kremlin en Asie méridionale depuis l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan. D'autre part, l'Inde a envoyé ces dernières semaines des délégations diplomatiques non seulement au Pakistan, mais aussi au Népal, au Bangladesh, à Sri-Lanka et surtout à Kaboul, en vue d'harmoniser les positions des pays de la région et d'éviter qu'elle ne devienne le terrain d'affrontement des deux Grands.

Aussi est-il prêté l'intention aux dirigeants indiens de plaider devant M. Gromyko en faveur d'un retrait des forces soviétiques d'Afghanistan, alors que l'U.R.S.S. semble plutôt vouloir persuader l'Inde que la présence de ces forces ne menace pas sa sécurité. Le soutien, ou du moins la neutralité, de New-Delhi est essentiel à Moscou pour faire admettre le fait accompli à Kaboul. « *Les liens soviéto-indiens sont le facteur déterminant pour la stabilité et la paix sur le continent asiatique* », titre la presse indienne.

Ces liens ont été consolidés par la signature le 9 août 1971 d'un « traité de paix, d'amitié et de coopération » sur lequel l'U.R.S.S. s'est appuyée pour soutenir — militairement et diplomatiquement — l'Inde lorsqu'elle a précipité l'éclatement du Pakistan et l'indépendance du Bangladesh. Inversement, New-Delhi dispose d'une influence non négligeable auprès de Moscou, et, lors de la visite, en janvier, de M. Giscard d'Estaing en Inde, Mme Gandhi a promis d'intervenir auprès de ses interlocuteurs soviétiques pour faire baisser la tension en Asie du Sud. L'Inde n'a ni condamné ni approuvé l'invasion de l'Afghanistan. Mais, face au rapprochement sino-américano-pakistanais qu'elle entraîne, New-Delhi juge sans doute nécessaire de conserver des relations étroites avec Moscou.

D'autre part, à l'issue de la visite à Kaboul d'un envoyé spécial de Mme Gandhi, M. S. K. Singh, l'Afghanistan a appelé le Pakistan à ouvrir des négociations « *pacifiques et amicales* » pour résoudre les problèmes existant entre les deux pays. Ceux-ci peuvent être résolus sans le recours à la force, pourvu que le Pakistan, « *en conformité avec les aspirations de son peuple, adopte une attitude plus responsable envers l'Afghanistan* », affirme la déclaration publiée au terme de ces entretiens. Les troupes soviétiques, « *en nombre limité* », indique encore la déclaration, qui se trouvent en Afghanistan en seront retirées dès qu'il existera une garantie sérieuse de disparition de l'« *agression armée extérieure* ». Le journal gouvernemental *Kaboul New Times* a affirmé à nouveau lundi que les Etats-Unis, la Chine et le Pakistan ont lancé une « *guerre non déclarée contre l'Afghanistan* »

● A KABOUL, les autorités ont décidé de ne plus accorder de nouveaux visas d'entrée aux journalistes occidentaux et ceux qui se trouvent encore en Afghanistan ne verront pas les leurs renouvelés lorsqu'ils viendront à expiration, a indiqué lundi à l'A.F.P. le directeur des passeports et visas au ministère afghan des affaires étrangères. Les journalistes qui depuis dimanche avaient tenté de pénétrer en Afghanistan, en avaient été refoulés ; en revanche, ceux qui se trouvent actuellement sur place n'ont pas été expulsés. Ces décisions visent les journalistes occidentaux et non pas ceux des « *pays amis* » (communistes).

● A WASHINGTON, un porte-parole du département d'Etat a déclaré que, si l'U.R.S.S. avait laissé entendre qu'elle avait l'intention de réduire ses troupes en Afghanistan, il n'y avait pour l'instant aucun signe dans ce sens. Au contraire, les forces soviétiques s'éléveraient maintenant à 95 000 hommes, soit environ 5 000 de plus que la semaine dernière.

OMAN AUTORISE WASHINGTON A UTILISER CERTAINES DE SES INSTALLATIONS MILITAIRES.

Washington. — Le gouvernement d'Oman a donné son accord de principe à l'utilisation par l'armée de l'air et la marine américaines de certaines installations militaires du sultanat. Selon un haut fonctionnaire du département d'Etat, qui a souhaité conserver l'anonymat, cet accord de principe, qui doit être approuvé par le président Carter, a été conclu lors de la visite la semaine dernière dans le Golfe, d'une délégation américaine conduite par M. Bartholomew, chef des affaires politico-militaires au département d'Etat. — (*A.F.P., U.P.I.*)

LA FONCTION STRATÉGIQUE DES PHILIPPINES DANS LA CRISE

Les bases de Subic et de Clark jouent un rôle essentiel dans le dispositif américain en Asie et dans le Golfe

De notre envoyé spécial

Subic-Bay. — Sur le fond de montagnes aux formes estompées dans la brume, l'énorme masse grise du *Kitty-Hawk* domine de ses 90 000 tonnes les bâtiments blancs du commandement de la base navale américaine de Subic. Le porte-avions, l'une des plus grosses unités de la VII[e] flotte opérant dans le Pacifique, est arrivé de l'océan Indien, où il a été relevé par le *Nimitz*, venant de Méditerranée. Par ses flans ouverts, on aperçoit quelques-uns des quatre-vingts appareils qu'il transporte. Au total, quatorze unités, soit un quart de la VII[e] flotte.

A 2 500 kilomètres du Japon et de la Corée, à 1 300 kilomètres de la baie de Cam-Ran, au Vietnam, base navale où relâche la flotte soviétique, sur la route maritime entre l'océan Indien et l'Extrême-Orient, la base navale a surtout une fonction logistique de première importance pour la VII[e] flotte, comme le confirme la crise en Asie de l'Ouest : c'est de Subic que sont ravitaillées les vingt unités opérant dans l'océan Indien et le Golfe. « *Sans Subic, la base de Diego-Garcia serait beaucoup moins opérationnelle* », nous dit le commandant Sherman, chargé des relations extérieures à Subic.

Diego-Garcia est l'unique base que possèdent les Américains dans l'océan Indien. Centre de ravitaillement, de communication et de réparation, elle est une sorte de relais pour les opérations menées depuis Subic-Bay, dont elle dépend : l'amiral Levenson, commandant de Subic, est chargé de la coordination des activités de la flotte américaine à Diego-Garcia, Singapour et Hongkong.

Située à quatre-vingt-dix kilomètres au nord-ouest de Manille, la base de Subic se trouve dans une anse d'une immense baie en eaux profondes. C'est l'un des meilleurs ports naturels qui soit : les Espagnols, comme en témoignent les restes du fort qu'ils construisirent à l'emplacement occupé actuellement par les Américains, furent les premiers à tirer partie de sa situation. Les Etats-Unis y installèrent le commandement de leur flotte asiatique au début du siècle. Subic est la plus grande base dont ils disposent aujourd'hui dans le Pacifique, tant par sa superficie — quelque 13 000 hectares de terrain et 9 000 d'eau, soit soixante-trois fois l'étendue de la base de Yokosuka au Japon — que par ses fonctions en matière de logistique, d'entraînement et de réparation. A Subic sont d'autre part stockées 46 000 tonnes de munitions — dont vraisemblablement des armes nucléaires : « *Je ne peux ni confirmer, ni infirmer ces « rumeurs »*, dit le commandement Sherman.

Depuis le retrait des troupes américaines du continent asiatique — à l'exception de la Corée du Sud, — tant la base navale de Subic que celle aérienne de Clark (à une centaine de kilomètres au nord de Manille) constituent en quelque sorte la première ligne de défense des Etats-Unis dans le Pacifique : depuis la fin de la guerre du Vietnam, la stratégie de Washington consiste à assurer la stabilité de la zone et à assumer ses engagements à l'égard de ses alliés en renforçant ses capacités navales et aériennes, mais en évitant autant que possible aux Etats-Unis d'être impliqués directement dans des combats terrestres. L'ensemble des activités des forces américaines dans le Pacifique est coordonné à Hawaï. L'amiral Long, qui vient de demander à Washington un renforcement des unités du Pacifique, a la responsabilité du plus étendu des commandements : 100 millions de milles carrés, soit près de la moitié de la surface du globe. Il a 320 000 hommes sous ses ordres.

Un immense entrepôt

Vingt-six mille personnes (dont cinq mille sept cent soixante-sept Américains) travaillent à Subic. La base a essentiellement quatre fonctions. C'est d'abord une base pour la réparation — la plus importante du Pacifique : trois docks flottants, dont le plus grand a une capacité de 54 000 tonnes, et les équipements annexes permettent une activité intense. En 1973, à un moment fort de la guerre du Vietnam, plus de cent navires par mois ont été réparés à Subic. Les Etats-Unis n'étant pas directements engagés dans des opérations de combat dans le Pacifique, l'importance de Subic comme centre de réparation a diminué au profit des activités d'entraînement et de soutien logistique. En moyenne, Subic pourvoit au soutien logistique de soixante-dix navires par mois. C'est en fait le plus grand dépôt dont disposent les forces américaines dans le monde.

L'importance de Subic en matière d'entraînement s'est d'autre part développée ces dernières années : vingt-six camps d'entraînement permettent de reconstituer presque tous les types de combats, de la guérilla dans la jungle aux opérations en mer. La base est aussi le premier centre pour les exercices à terre des forces affectées aux porte-avions : plus de trente mille décollages et atterrissages par mois, alors qu'un aéroport international comme celui de Narita, à Tokyo, n'en compte pas plus de cinq mille. Loin d'être le moindre, le dernier rôle important de Subic est de permettre la distraction des troupes américaines. La base elle-même offre une gamme étendue de loisirs : dix-huit terrains de golf, dix piscines, trois boîtes de nuit, des clubs et même une île, dans la baie, pour se baigner..

Mais le lieu favori des G.I.'s est la ville d'Olongapo, qui est accrochée à la base : ses deux cent mille habitants vivent depuis le début du siècle de l'argent que dépensent le personnel de Subic et les soldats de passage dans ses bars, ses magasins et ses bordels : le cas d'Olongapo comme cité n'ayant pas d'autre activité que d'être une ville de garnison est tellement extrême qu'il a suscité des thèses de sociologie. Il suffit de marcher dans la grande rue à l'heure de fermeture de la base pour constater que la marée humaine qui en sort et se répand dans ses bars est la source première du revenu de la ville. Au total, le personnel de Subic injecte 100 millions de dollars par an dans l'économie des Philippines, dont 41 millions sont dépensés en « loisirs ». Les Américains ont d'autre part une « action sociale » de 400 000 dollars par an à Olongapo (l'un des principaux objectifs est d'éviter le développement des maladies vénériennes). Autre source de revenu pour les plus pauvres des habitants : fouiller dans les tonnes de déchets de la base, une centaine de personnes par jour sont appréhendées sur le terrain de la base qui, sur un de ses côtés, adossé à la jungle, n'est pas fermée.

Subic est relié par un oléoduc à la base aérienne de Clark, qui fut d'une importance essentielle lors de la guerre du Vietnam. Avec ses quarante-huit chasseurs F-4E et ses seize C-130 (appareils de transport de troupes), Clark est vingt-six fois plus grande que Kadena, à Okinawa, la plus grande base aérienne américaine au Japon. Depuis la fin de la guerre du Vietnam, la base est *surtout tournée vers la défense de* l'Extrême-Orient, mais a aussi, indirectement, une fonction dans l'océan Indien. Bien qu'apparemment la marine soit appelée à jouer un rôle plus important actuellement, Clark, avec Yokota, où se trouve le quartier général des forces aériennes pour l'Extrême-Orient, demeure l'un des centres nerveux de la stratégie américaine envers ses alliés du Pacifique.

Théoriquement, depuis la révision de l'accord de 1947 sur le statut des bases américaines aux Philippines, celles-ci ont été restituées au gouvernement de Manille. En fait, le nouvel accord intervenu en janvier 1979, et qui expire en 1991, revient surtout à confier aux Philippins la responsabilité de la sécurité intérieure des bases. Quant à l'échéance, personne, du côté américain, ne paraît s'en soucier vraiment. La rétrocession formelle des bases aux Philippins a surtout permis à M. Marcos de sauver la face, notamment dans ses négociations avec le groupe des non-alignés (rejetées lors de la conférence de Colombo, en 1976, les Philippines ont été acceptées comme observateurs à La Havane, en 1979).

L'existence de ces bases, dans le contexte de la tension entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., a récemment relancé un débat : d'abord le pacte de Manille signé en 1955, qui donna naissance à l'OTASE, est-il toujours en vigueur ? L'OTASE a disparu en 1976, mais le pacte de Manille oblige toujours les Etats-Unis et leurs alliés, dont les Philippines, à venir au secours de la Thaïlande au cas où celle-ci serait attaquée. D'autre part, les Philippins se demandent jusqu'à quel point ils seraient impliqués dans un conflit où seraient mêlés les Etats-Unis au Proche-Orient : les Américains opèrent en effet à partir de bases sous la souveraineté philippine, qui, si elles étaient attaquées, feraient entrer Manille dans le conflit.

PHILIPPE PONS.

A l'Académie des sciences morales et politiques

OU VA L'U.R.S.S. ? se demande Mme Carrère d'Encausse

Où va l'Union soviétique passée au rang de super-puissance ? Mme Hélène Carrère d'Encausse a tenté, lundi, de répondre à cette question devant l'Académie des sciences morales et politiques, entourée par une foule inhabituelle, sensibilisée peut-être par les derniers événements.

« *Super-puissance, sans aucun doute, mais d'une puissance combien déséquilibrée et paradoxale* », a précisé l'orateur en énumérant d'abord ses faiblesses internes : rupture totale entre une société désidéologisée et un pouvoir dictatorial appuyé par un parti communiste, de seize millions de personnes, stagnation démographique, déclin économique qui se traduit par la chute du taux de croissance, de l'agriculture et de l'industrie, sauf des industries d'armement.

En dépit de ces faiblesses, la puissance de l'U.R.S.S. dans le monde ne cesse de croître. Elle repose sur un développement militaire exceptionnel qui obère l'économie soviétique, assure une politique extérieure expansionniste remarquablement dynamique

Mais le futur ? Le vrai problème n'est pas celui de la succession de Brejnev et de son équipe. Il concerne la relève des générations. Celle qui monte ne sera-t-elle pas plus ambitieuse, plus pressée et moins prudente que celle des maîtres actuels du pouvoir ? Malgré cette inconnue, l'auteur est fondée à conclure que « *ce qui unit tous les dirigeants de l'U.R.S.S. aujourd'hui, malgré des intérêts souvent divergents ; ce qui unira plus tard les dirigeants actuels à ceux de demain c'est la constatation que l'U.R.S.S. est, pour sauver un système en faillite, condamnée à toujours accroître sa puissance et à la projeter sur le monde extérieur* ».

Et de poser la question décisive pour l'avenir : « *Entre une faillite totale et une puissance extrême n'y a-t-il pas un point de rupture ? Et si rupture il y a, de quel prix sera-t-elle payée ?* »

ASIE

Cambodge

A L'ISSUE DE LA VISITE DE M. HENG SAMRIN EN U.R.S.S.

Moscou et Phnom-Penh affirment leur « totale identité de vues »

De notre correspondant

Moscou. — La déclaration soviéto-cambodgienne signée le 5 février par MM. Brejnev et Heng Samrin, a été publiée le lundi 11 février à l'issue de la *« visite officielle d'amitié »* que le président du Front uni de salut national et du Conseil révolutionnaire de la République populaire du Kampuchéa a faite du 3 au 11 février, en Union soviétique, à la tête d'une importante délégation.

Ce long texte a un caractère exhaustif qui embrasse aussi bien les relations bilatérales que les problèmes régionaux d'Asie du Sud-Est et les questions de politique internationale. Après avoir souligné l'atmosphère de *« cordialité, camaraderie, franchise et compréhension »* qui a présidé à ces entretiens marqués par une *« totale identité de vues »*, l'Union soviétique se félicite de la *« victoire historique remportée en janvier 1979 par les forces révolutionnaires et patriotiques du Kampuchéa »*, et assure son allié de son soutien entier dans la lutte contre *« les menées de l'impérialisme, de l'hégémonisme de Pékin et de la réaction internationale »*.

De son côté, la partie kampuchéenne s'est déclarée *« convaincue »* que ce soutien et cette aide substantiels lui seraient encore accordés dans l'avenir. Moscou et Phnom-Penh ont signé la semaine dernière plusieurs accords de coopération économique, culturelle et technique. La déclaration précise que, *« allant au-devant des désirs du Kampuchéa »*, l'U.R.S.S. est prête à l'aider dans le rétablissement et le développement de divers secteurs de son économie.

En ce qui concerne la situation en Asie, l'U.R.S.S. et la R.P.K. se sont prononcées pour *« la consolidation de la paix et de la sécurité, sur la base des efforts communs des Etats de ce continent »*. Il s'agit là d'un pâle écho à une vieille idée chère à M. Brejnev, mais qui n'a pas connu beaucoup de succès, celle d'un pacte de sécurité collective en Asie. Traitant de la Chine, les deux parties *« condamnent fermement l'idéologie et la politique hégémoniste de grande puissance, profondément hostile au marxisme-léninisme, aux intérêts du socialisme, à la cause de la paix et de la libération des peuples »*. Mais elles se prononcent en même temps pour la normalisation des rapports d'Etat à Etat. Elles réaffirment leur *« solidarité totale avec l'héroïque peuple vietnamien (...) et leur soutien aux efforts de Hanoï visant à garantir la sécurité et à sauvegarder la paix et la tranquillité dans le Sud-Est asiatique »*.

Dans une allusion à la Thaïlande, qui n'est toutefois pas citée, la déclaration estime inadmissible *« l'usage des territoires des Etats du Sud-Est asiatique pour des ingérences dans les affaires intérieures et des actes subversifs contre la République populaire du Kampuchéa »*. Phnom-Penh se déclare cependant prêt à *« étudier et signer, sur une base bilatérale avec d'autres Etats de la région, un traité de non-agression »*, en vue de la création d'une zone de paix, d'indépendance, de liberté, de neutralité, de stabilité et de prospérité, formule reprise des propositions vietnamiennes.

Affirmant que les changements survenus au Cambodge sont *« irréversibles »*, l'U.R.S.S. rappelle qu'elle considère le Conseil révolutionnaire comme *« l'unique gouvernement légitime »* du Kampuchéa et elle condamne toutes les *« manœuvres »* y compris l'utilisation de l'aide alimentaire, qui visent à permettre à l'impérialisme de s'ingérer dans les affaires intérieures du pays.

Sur les problèmes de politique internationale, la délégation kampuchéenne a exprimé une solidarité totale avec les positions du Kremlin.

A propos de l'Afghanistan, l'U.R.S.S. et la République populaire du Kampuchéa se solidarisent avec la République démocratique d'Afghanistan, qui, indique le communiqué, *« lutte pour la sauvegarde des conquêtes de la révolution d'avril, défend sa souveraineté et son indépendance »*. Les parties exigent la *« cessation immédiate des actes d'agression commis par l'impérialisme et ses suppôts »* à l'encontre de ce pays.

Cette déclaration ne remplace pas un traité d'amitié et de coopération comme Moscou en a signé ces dernières années avec plusieurs pays du tiers-monde. Il est permis de se demander pourquoi les Soviétiques n'ont pas utilisé cette formule aussi avec les Cambodgiens. Deux explications peuvent être avancées, qui d'ailleurs ne s'excluent pas mutuellement. Les dirigeants de l'U.R.S.S. ont toujours montré une très grande prudence dans l'affaire cambodgienne. S'ils ont reçu M. Heng Samrin avec faste ils n'en ont pas moins attendu plus d'un an après son installation à Phnom-Penh pour organiser cette visite officielle. Il est possible qu'ils n'aient pas voulu se lier par un traité — texte contraignant — à un moment où ils font face à de grandes difficultés dans un autre pays d'Asie.

La seconde explication est que l'U.R.S.S. a reconnu au Vietnam une sorte de droit de suzeraineté sur l'Indochine et préfère jouer de son influence de manière indirecte par l'intermédiaire de Hanoï. L'U.R.S.S. est liée par un traité d'amitié au Vietnam, tandis que chacun des trois pays d'Indochine a signé un même texte avec les deux autres. Cette interprétation est renforcée par une déclaration de M. Pen Sovan. Dans un discours lors d'un meeting à Moscou, le vice-président du Conseil populaire révolutionnaire et ministre de la défense du Kampuchéa a parlé du désir de son pays de resserrer les liens de solidarité avec *« le Vietnam, le Laos et l'U.R.S.S. »* : l'ordre de cette énumération traduit bien les priorités actuelles de ceux qui dirigent à Phnom-Penh.

DANIEL VERNET.

Les besoins de première urgence de la population sont couverts par la communauté internationale

déclarent les responsables du Comité d'aide médicale et sanitaire

« Les besoins de première urgence du Cambodge peuvent être considérés comme couverts par la communauté internationale. (...) Face aux falsifications grossières dont est l'objet la réalité cambodgienne d'aujourd'hui, face au dénigrement systématique qui est fait de nos efforts et de leurs résultats, nous poursuivrons ceux-ci avec calme, dignité et ténacité. » Tel est le jugement porté à son retour de Phnom-Penh par le docteur Follezou, président du Comité français d'aide médicale et sanitaire à la population cambodgienne (1), dans le bulletin que publie ces jours-ci cet organisme. Tel est celui qu'il a exprimé, en termes voisins, le lundi 11 février, à Paris, lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a relaté, ainsi que d'autres membres du comité, son tout récent voyage.

Depuis sa création, il y a six mois, le comité (2), ont déclaré ses responsables, a contribué à l'envoi de quatre avions chargés de 47 tonnes de médicaments, de 27 tonnes de matériel médico-chirurgical, de 12 tonnes d'équipements destinés à la faculté de médecine et de pharmacie de Phnom-Penh — qui vient de rouvrir ses portes — et de 79 tonnes d'aliments pour enfants.

Cette aide, ont indiqué les membres du comité, est parvenue non seulement à Phnom-Penh, mais aussi dans les provinces, malgré les extrêmes difficultés auxquelles se heurte toute entreprise de transport au Cambodge, compte tenu de l'état des routes et des ponts — il faut, par exemple, partiellement décharger les camions avant de les engager sur les ponts.

Pourtant, ont dit unanimement les membres du comité, le Cambodge donne tous les signes d'un pays qui renaît. Mais d'immenses difficultés restent à vaincre, notamment dans les domaines sanitaire et alimentaire : *« Le meilleur médicament dont ont besoin les Cambodgiens, c'est le riz... »*, ont dit les docteurs Bereziat, Jean Chambaz et Follezou, avant d'exposer le plan de développement sanitaire que le comité se propose de mettre en œuvre.

Ce plan comporte en particulier l'équipement de cinq hôpitaux dans les provinces cambodgiennes, d'un certain nombre d'infrastructures — dont une banque du sang — à Phnom-Penh même, une participation à l'équipement de la faculté de médecine et de pharmacie et l'approvisionnement en produits de base des usines pharmaceutiques. Pour la mise en œuvre de cet ensemble de mesures — qui représentent une dépense de 15 millions de francs — le comité négocie avec les autorités cambodgiennes la participation des médecins français au recyclage et à la formation des personnels médicaux et infirmiers et à la remise en marche de l'ensemble des équipements sanitaires délaissés ou détruits.

De quels moyens dispose le comité pour faire face à de tels projets ? Jusqu'à présent, ont déclaré les responsables du comité, les dons des particuliers et de diverses organisations, ainsi qu'une aide de la Communauté économique européenne, nous ont permis d'agir. Ce mouvement, ont-ils ajouté, doit s'amplifier pour permettre une augmentation du volume de l'aide. Les membres du comité souhaitent une participation financière du gouvernement français. Ils ont, pour l'obtenir, demandé une audience au président de la République.

Les membres du comité ont répondu aussi à des questions plus « politiques » qui leur étaient adressées. Oui, ont-ils dit, les étudiants doivent suivre des cycles de formation politique à la faculté de médecine. Mais il s'agit plutôt d'une *« instruction civique »* et d'une information sur les atrocités du régime de Pol Pot. Oui, la guerre continue dans les zones encore *« infiltrées »* par les Khmers rouges. Mais il est *« faux »* de dire que l'aide n'est pas distribuée ou est détournée au profit du Vietnam ; *« faux »* aussi de soutenir que les Vietnamiens empêchent les paysans de cultiver...

Certes, concèdent-ils, l'aide qu'ont reçue jusqu'à présent les nouvelles autorités du Cambodge est venue essentiellement des pays socialistes, ceux qui reconnaissent officiellement leur existence. Les membres du comité dénoncent pour finir la *« campagne tonitruante »* menée par *« quelques organisations »* — campagne qu'a illustrée la récente « marche pour la survie » du Cambodge... Il ne s'agit là, estiment les responsables du comité, que de *« manœuvres politiques »*.

CLAIRE BRISSET.

(1) 82, r. des Couronnes, 75020 Paris, C.C.P. 39.42-01 K Paris.

(2) *Le Comité travaille en liaison* notamment avec l'OXFAM britannique, le Conseil œcuménique des Eglises, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (C.C.F.D.), la CIMADE, le Secours catholique, le Secours populaire français, Terre des hommes et l'APPEL.

Thaïlande

Le général Kriangsak a procédé à un vaste remaniement ministériel

Bangkok *(A.F.P., U.P.I., Reuter)*. — Le général Kriangsak Chamanand a remanié, lundi 11 février, le gouvernement thaïlandais formé le 24 mai 1979, a annoncé Radio-Thaïlande. C'est le troisième gouvernement dirigé par le général Kriangsak, premier ministre depuis novembre 1977. *Au total*, une *vingtaine* de postes changent de titulaire. Le chef du gouvernement conserve le portefeuille de *l'agriculture*, *mais* abandonne celui des finances, qui est confié à M. Sommai Huntrakul, ancien gouverneur de la Banque de Thaïlande et ancien vice-ministre des finances. M. Sommai est considéré comme un spécialiste expérimenté des questions financières.

Le principal changement concerne le ministère des affaires étrangères, qui sera dirigé par le maréchal Sithi Sawetasila. *Le maréchal était ministre* attaché à la présidence du conseil, spécialement chargé de la question des réfugiés indochinois en Thaïlande. A ce titre, il a représenté la Thaïlande, en juillet à Genève, à la conférence sur les réfugiés d'Indochine.

Son prédécesseur, M. Upadit Pachariyangkun, devient ministre attaché à la présidence du conseil. M. Upadit dirigeait la diplomatie thaïlandaise depuis octobre 1976. Le poste-clé de la défense, compte tenu de la situation à la frontière khméro-thaïlandaise, demeure dirigé par le général Prem Tinsulanond, commandant en chef de l'armée royale.

En revanche, le ministère de l'intérieur, précédemment détenu *par le général Naeomali, change* de titulaire. Le nouveau ministre est M. Prathang Kirtiputhra, jusqu'alors vice-ministre. Le général Lek Naeomali, quant à lui, devient vice-premier ministre. Les ministres de l'industrie, de l'éducation et de la justice sont, eux aussi, remplacés.

Ce remaniement ministériel, le plus ample depuis la prise du pouvoir par le général Kriangsak, en octobre 1977, était attendu depuis la fin de l'année dernière. Au cours des trois derniers mois, quatre membres du cabinet, qui en comprenait quarante-quatre, avaient démissionné. Des mouvements de grève, notamment celui qui, en janvier, touchait la régie des tabacs, a pris l'apparence d'une épreuve de force avec le gouvernement, ont également nécessité des changements dans le cabinet.

L'une des difficultés à résoudre était cependant de trouver des responsables pour les postes de l'économie et des finances, la politique gouvernementale dans ces domaines ayant été critiquée en raison de l'augmentation des prix, notamment de l'électricité et de l'essence, à laquelle le cabinet a dû procéder.

PROCHE-ORIENT

Iran

LA DÉTENTION DES OTAGES AMÉRICAINS

Les « étudiants islamiques » fidèles à la ligne de l'imam s'opposent aux propositions de M. Bani Sadr

Les cérémonies du premier anniversaire de la révolution islamique ont été endeuillées lundi 11 février à Téhéran par la mort de quatre personnes. Trois ont été écrasées par un char à la fin du défilé militaire, la quatrième a péri dans l'effondrement d'une tribune.

Les deux accidents se sont produits sur la place Azadi (Liberté), transformée en une mer de parapluies et de tchadors noirs. La foule était si dense que certaines unités de l'armée n'ont pu défiler devant la tribune où se tenaient M. Bani Sadr, président de la République, et M. Arafat, invité d'honneur des dirigeants iraniens.

Ecarté des cérémonies par son état de santé, l'imam Khomeiny s'était fait représenter par son fils, l'hojatoleslam Ahmad Khomeiny, qu'il avait chargé de lire une déclaration consacrée pour l'essentiel à un appel au soulèvement contre les super-puissances, de tous les peuples opprimés, à une condamnation de l'*« expansionnisme américain »* et de l'intervention militaire soviétique en Afghanistan.

« Nous soutenons tous les pays asservis dans leur quête de la liberté et de l'indépendance, et nous leur disons franchement qu'ils doivent lutter pour leurs droits, se soulever et éliminer les super puissances », a déclaré le chef religieux.

« J'ai déjà dit maintes et maintes fois et je répète encore aujourd'hui que l'Iran poursuivra sa lutte contre l'expansionnisme impitoyable des Etats-Unis jusqu'à la disparition de toute dépendance économique, militaire, politique et culturelle à leur égard, a-t-il dit. *Ce n'est qu'alors et si le peuple le permet que des relations ordinaires semblables à celles que nous avons avec les autres pays pourront être établies avec les Etats-Unis. »*

Le chef religieux iranien a condamné avec la même fermeté l'intervention militaire soviétique en Afghanistan. *« Nous soutenons entièrement la courageuse nation musulmane d'Afghanistan*, a-t-il dit. *Un peuple qui s'est levé contre l'agression devrait s'unir, savoir que Dieu est à ses côtés et que la victoire est proche. »*

Lue en présence de M. Yasser Arafat, la déclaration de l'imam contenait également de violentes attaques contre Israël : *« Nous devons nous lever aux côtés de l'héroïque peuple palestinien et détruire Israël. »*

La virulence de l'attaque de l'imam Khomeiny contre les Etats-Unis et le fait qu'il n'a fait aucune allusion aux otages de l'ambassade américaine qui vivaient leur centième jour de captivité pourraient indiquer que le chef religieux chiite n'est pas d'accord avec les propos de M. Bani Sadr qui avait laissé entendre la veille au cours d'un entretien avec *notre envoyé spécial* que l'Iran n'exigerait plus l'extradition du chah avant de libérer les otages (*le Monde* du 12 février). Cela pourrait également expliquer la mise au point de l'agence officielle Pars, qui a affirmé que *« les propos de M. Bani Sadr avaient été mal interprétés »*, alors que ce dernier n'a personnellement opposé aucun démenti à la version rapportée par notre envoyé spécial.

Pour leur part, les étudiants islamiques qui détiennent les otages et affirment suivre strictement la *« ligne de l'imam »* ont déclaré que leur position n'avait pas changé et qu'ils réclamaient toujours l'extradition du chah et la récupération de ses biens.

« La déclaration de M. Bani Sadr, a souligné un de leurs porte-parole, *ne reflète que ses positions personnelles. Nous ne libérerons les otages que sur l'ordre de l'imam. »*

Prudence à Washington

A Washington, le porte-parole du département d'Etat a accueilli avec prudence les déclarations de M. Bani Sadr, qu'il a qualifiées d'*« intéressantes »*. M. Hodding Carter a ajouté que celles-ci seraient *« soigneusement étudiées »* par les responsables américains dès que ces derniers seraient en possession du texte intégral de l'interview du *Monde*. Il a cependant affirmé qu'il était *« formellement exclu »* que les Etats-Unis acceptent de se livrer à une *« autocritique de prétendus crimes contre l'Iran »*, ainsi que l'a demandé M. Bani Sadr.

Aux Nations unies, M. Stajduhar, porte-parole de M. Waldheim, a déclaré que les négociations entamées par le secrétaire général des Nations unies en vue d'obtenir la libération des otages américains étaient *« dans une phase très délicate »* et que M. Waldheim ne ferait aucun commentaire sur les propos de M. Bani Sadr rapportés par *le Monde*. Il a ajouté que M. Waldheim était *« en contact avec les autorités iraniennes à Téhéran et les autorités américaines à Washington »*. *« Il suit de très près tous les événements qui se déroulent à Téhéran »* et toutes les déclarations de M. Bani Sadr, y compris celles données au *Monde*. — *(Reuter, A.P., A.F.P.)*

● *La banque centrale de l'Etat iranien*, la Bank Markazi Iran, a été déboutée en référé, lundi 11 février, par le tribunal de Paris qui siégeait collectivement, de sa demande de restitution d'un dépôt de plus de 103 millions de dollars déposé à la Bank of America-Paris (*le Monde* du 25 janvier). Cette dernière se retranchait derrière l'« executive order » décrété le 21 novembre 1979 par le président Carter, qui gèle les avoirs iraniens. Le tribunal a estimé qu'*« en l'absence de toute décision ou interprétation des administrateurs compétents du Fonds monétaire international »*, l'impossibilité invoquée par la Bank of America-Paris devait être *« jugée au fond »*.

● *Les travaux vont reprendre au complexe pétrochimique de Bandar Khomeiny (Bandar Chapur).* — Un accord vient d'intervenir entre les représentants du groupe japonais Mitsui et le gouvernement iranien sur la reprise prochaine des travaux de construction du complexe pétrochimique de Bandar Khomeiny. Ce complexe, dont les travaux avaient été interrompus il y a un an alors qu'ils étaient achevés à 85 %, comprend notamment une usine d'éthylène d'une capacité de 300 000 tonnes par an et représente un investissement de 3 milliards de dollars. — *(A.F.P.)*

AMÉRIQUES

Canada

Un débat à Paris à l'occasion de la présentation de l'ouvrage « Dossier Québec »

A quelques jours des élections fédérales canadiennes et à quelques mois du référendum sur l'avenir du Québec, deux personnalités québécoises, Mme Louise Beaudoin, directeur du cabinet du ministre des affaires intergouvernementales, et M. Marcel Rioux, *professeur de sociologie à l'université de Montréal*, ainsi que des journalistes français, ont animé, *lundi 11 février à Paris*, un débat à l'occasion de la sortie du livre *Dossier Québec*, un ouvrage collectif paru aux éditions Stock.

Mme Beaudoin a insisté sur le changement d'attitude de M. Trudeau, qui, *« ne fait pas la même campagne que d'habitude »*, se contentant de *« lire des discours ternes et ennuyeux »*. Conformément à une évolution sensible ces dernières semaines au sein du parti québécois (la formation de M. Lévesque), elle a affirmé que M. Trudeau serait cependant, s'il gagne les élections, un meilleur adversaire pour les indépendantistes que l'actuel premier ministre conservateur et anglophone, M. Clark. *« Du temps de Trudeau, les affrontements étaient plus clairs »*, a-t-elle affirmé, faisant allusion au caractère souvent fuyant des prises de position de M. Clark à l'égard du Québec.

Mme Beaudoin a évoqué la possibilité d'un échec au référendum de juin dans la province. *« Même si nous obtenons moins de 40 % de « oui », notre mouvement continuera »*, a-t-elle affirmé. Elle estime que le courant favorable à la souveraineté du Québec (assortie d'une association avec le reste du Canada) finira de toute façon par aboutir *« dans les dix ou vingt années à venir »*. Elle s'est cependant déclarée convaincue que les « oui » l'emporteraient en juin.

De son côté, M. Rioux a expliqué qu'*« au-delà de la langue, c'est leur culture, c'est-à-dire leur conception du monde, leur façon d'être hommes, que les Québécois veulent défendre »*.

André Fontaine, rédacteur en chef du *Monde*, a fait remarquer que le bilinguisme voulu par M. Trudeau était certes un *« rêve »* et que *« l'époque est au morcellement des empires »*, mais que l'expérience passée donnait peu de chances de réussite à la formule d'« association » avec le reste du Canada, que souhaite M. Lévesque après l'obtention de la « souveraineté ». Il a notamment regretté que le parti québécois n'envoie pas de députés au Parlement d'Ottawa.

Une première approche

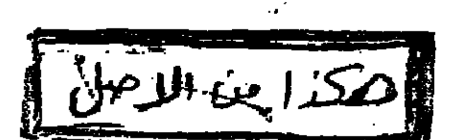
La trentaine de textes réunis dans le *Dossier Québec* éclairent surtout les aspects culturels de la situation actuelle. L'économie québécoise a été traitée en parent pauvre et de façon peu convaincante. De même, le problème de la minorité anglophone de la province (en fait, de Montréal) est expédié en quelques pages et rien dans le *Dossier Québec ne permet de comprendre qui* sont et où sont les Québécois « fédéralistes ». Quant aux problèmes *démographiques de la communauté* francophone, dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont très préoccupants, le *Dossier Québec* les ignore purement et simplement.

Sous ces réserves, l'ouvrage est un bon manuel pour une première approche de la question. On lira en particulier avec fruit les chapitres consacrés aux relations internationales du Québec, et en particulier les relations France-Québec, ainsi que la chronologie finale.

On ajoutera à ce *Dossier* l'étude de Maurice Croisat, *professeur* à l'institut d'études politiques de Grenoble, *le Fédéralisme canadien et la question du Québec* (éd. Anthropos, Paris, 397 pages), analyse minutieuse et très bien informée des données permanentes du conflit des deux Canada. Sur le même thème, mais dans un tout autre registre, *Un pays baroque* de M. Pierre Trottier, ambassadeur du Canada à l'UNESCO (éd. la Presse, 138 pages). Ce *« pays baroque »*, c'est, bien sûr, le Canada, *« où l'existence d'une minorité, majoritaire chez elle, entraîne la remise en question périodique d'un certain ordre »* : une analyse toute poétique *et ironique qui n'est pas la moins* pertinente des trois.

JACQUES CELLARD.

● *Le service culturel* de la délégation générale du Québec (bibliothèque, salle de presse, fichier documentaire, cinémathèque, salle de conférences, galerie d'exposition et services culturels) est désormais installé *dans les locaux* fonctionnels et très agréables ouverts au public : 117, rue du Bac, Paris (7e). Tél. : 633-52-32 ; métro : Sèvres-Babylone.



Turquie

Un entretien avec M. Demirel

(Suite de la première page.)

« Nous nous sommes acquittés de chaque centime. La Turquie ne croule pas sous les dettes, elle n'est pas le pays le plus endetté du monde. On ne doit pas la considérer comme un homme malade. »

Il ajoute que le milliard et demi de dollars nécessaires pour équilibrer les comptes du pays en 1980 est presque déjà couvert par le Fonds monétaire international, le gouvernement des Etats-Unis et quelques autres pays de l'O.C.D.E. Mais il est important de mettre cet argent *« dans les mains de la Turquie »* aussi vite que possible, et c'est à cette fin qu'en ce moment M. Turgut Ozal, son sous-secrétaire à la planification et principal conseiller économique, fait une tournée des capitales occidentales.

« Si, dans les trois mois, je peux restaurer la confiance à l'intérieur et à l'extérieur du pays, de telle sorte que la Banque centrale turque puisse payer ses factures pour le pétrole, les engrais, l'acier, les médicaments et le reste, alors je pense que mon travail sera plus facile et que je n'aurai pas besoin d'autre chose cette année. »

Quatre cents millions de dollars sont déjà rentrés, dit M. Demirel, dans les dix jours après l'annonce du programme économique du gouvernement. Une partie a déjà été utilisée. Plus de 220 millions sont venus du F.M.I., à peu près 100 millions du gouvernement américain et quelques centaines de millions des banques commerciales.

La Turquie, ajoute-t-il, n'aurait pas besoin d'une telle aide financière indéfiniment. *« La Turquie peut devenir un pays qui peut se suffire à lui-même dans les dix ans à venir. »* Elle y serait déjà parvenue maintenant sans l'augmentation des prix du pétrole depuis 1973 et la perte de temps due à l'instabilité gouvernementale.

Du point de vue militaire, la Turquie a besoin d'importer des équipements lourds de défense, en grande quantité, pour remplacer ceux qui sont déclassés depuis l'embargo américain de 1974, ajoute M. Demirel. Mais elle ne devrait pas en supporter elle-même le fardeau financier, ce qui amènerait à sacrifier le développement économique.

M. Demirel rejette l'idée que les mesures économiques qu'il a prises pourraient trahir les principes d'Ataturk. *« Je ne pense pas qu'Ataturk ait jamais été étatiste »*, dit-il, en contradiction avec l'opinion reçue en Turquie. *« Ce n'était pas un homme de doctrine, vous savez, mais un pragmatique. » « Réglez les problèmes du pays avec les possibilités du pays »*, disait-il.

La taille du secteur public

Comptez-vous réduire la taille du secteur public ?

« Peut-être pas avec ce gouvernement, dit-il. *Je peux ne pas avoir assez d'appuis au Parlement, mais mon parti ne veut pas d'un gouvernement trop dirigiste. »*

S'appuyant sur une citation de M. Enrico Berlinguer, M. Demirel affirme que l'on ne doit plus nationaliser d'entreprises jusqu'à ce que le secteur public existant devienne rentable.

Il dément toutefois être un monétariste. Il ne voit pas pourquoi fixer des limites à la croissance de la masse monétaire et pense qu'un taux d'intérêt sur les dépôts de 21 % est déjà assez élevé, même avec un taux d'inflation voisin de 100 %. Il n'est pas plus convaincu de la nécessité d'une politique de revenus. La Turquie reste attachée à son système actuel d'indexation des revenus du secteur public et le pouvoir d'achat devrait être maintenu à son niveau d'avant la dévaluation. *« Vous ne pouvez guérir l'inflation en abaissant le pouvoir d'achat ou avec des prix plus élevés. »*

L'important est de faire tourner de nouveau des usines et de rendre disponible les marchandises sur le marché.

En ce qui concerne la lutte contre le terrorisme, M. Demirel s'est montré moins optimiste. Le problème a été aggravé, selon lui, par l'amnistie accordée par le gouvernement de M. Ecevit en 1974 et, *implicitement du moins*, par l'intervention de l'armée qui, en 1971, le contraignait lui-même à partir. *« L'instabilité politique est la cause de la destruction de l'autorité démocratique de notre Etat. »* La principale menace terroriste vient du communisme, insiste-t-il. Le terrorisme d'extrême droite a été essentiellement une réaction.

En ce qui concerne la situation internationale, M. Demirel dit que l'invasion soviétique de l'Afghanistan devrait préocuper le monde libre. Il ne sait pas quelle est la réponse appropriée, mais il est sceptique sur les mesures déjà prises. Aucune d'entre elles n'a sauvé l'Afghanistan, fait-il remarquer. Il ne pense pas que les Russes aient été surpris par l'étendue de la réaction mondiale. *« Ils ont atteint leur objectif »*, dit-il. Mais la réaction des Etats musulmans n'a-t-elle pas été plus forte que prévue ? *« Cela n'a pas sauvé l'Afghanistan »*, répète-t-il tristement.

M. Demirel est d'accord sur le fait qu'un nouvel effort est nécessaire pour résoudre les problèmes qui ont empoisonné les relations entre la Turquie et l'OTAN, mais il refuse de mettre Chypre et la mer Egée dans cette catégorie.

« Chypre et la mer Egée n'ont rien à voir avec l'OTAN, dit-il. *Cela se passe entre la Turquie et la Grèce. »* Une aide de l'OTAN dans ces affaires ne ferait que *« compliquer les choses »*. A Chypre, la Turquie a encouragé les deux communautés à reprendre les négociations. *« Je ne pense pas que cela puisse être réglé très vite, mais cela devrait l'être. Nous voulons que cela le soit. »*

Propos recueillis
par EDOUARD MORTIMER.

Bulgarie

● DEUX CLOWNS BULGARES, Vladko et Pepi (Vladimir et Sabine Vassilev), du cirque Pinder - Jean Richard, ont annoncé qu'ils avaient demandé l'asile politique en France en décembre : les autorités bulgares leur avaient refusé l'autorisation de rester avec le cirque français pour la saison 1979-1980. — *(A.P.)*

Pologne

M. Gierek suit avec réserve la politique de Moscou

De notre envoyé spécial

Varsovie. — La *« profonde préoccupation »* suscitée en Pologne et dans la plupart des démocraties populaires par les suites de l'affaire afghane a été illustrée avec éclat par la première journée du congrès du parti polonais. Prudemment, dans le rapport de M. Gierek, et très directement dans une *« conversation »* organisée entre une haute personnalité gouvernementale et quelques journalistes occidentaux, Varsovie a en effet affirmé son refus de se laisser entraîner dans l'affrontement américano-soviétique. Autrement dit, de laisser la tension s'étendre à l'Europe et de sacrifier les fruits tirés de la détente en épousant totalement la cause de Moscou.

En plus de trois heures de discours, le premier secrétaire n'a pas une seule fois condamné les mesures de rétorsion prises contre l'U.R.S.S. par les Etats-Unis depuis l'intervention soviétique à Kaboul. En deux phrases brèves, il a exprimé sa *« solidarité »* avec l'Afghanistan *« en lutte »*, a-t-il dit, *« contre l'ingérence extérieure des forces réactionnaires »* — et non pas *« impérialistes »*. La condamnation de la politique chinoise *(« devenue un dangereux facteur dans la situation internationale »)* n'a donné lieu à aucune critique directe de Washington, pourtant coupable d'un rapprochement avec Pékin dénoncé à Moscou.

Bref, c'est à la défense de la détente en Europe que M. Gierek a consacré la presque totalité de son chapitre de politique étrangère.

En invoquant d'abord ses titres à le faire. La Pologne, dit-il, a *« constamment »* lutté en faveur du *« dialogue et de la coopération entre Etats à systèmes politiques différents »*. Elle a *« contribué à la réalisation de la base matérielle de la détente »* en développant les échanges économiques avec tous les pays signataires de l'acte final d'Helsinki, dont elle respecte scrupuleusement toutes les dispositions, et a toujours fait preuve d'une attitude *« constructive »* dans les discussions. Elle a donc, affirme-t-il, de bons rapports avec tous les Etats occidentaux, notamment la France, citée en premier, les Etats-Unis et la R.F.A., avec laquelle les relations sont *« normalisées »* depuis 1970.

Mettre le monde en garde

« La nation polonaise a le droit moral et le devoir de mettre en garde contre les dangereuses conséquences de l'évolution défavorable de la situation internationale », dit ensuite M. Gierek, qui s'est inquiété de la non-ratification du traité SALT-2, de la décision de l'OTAN sur les missiles à moyenne portée et de l'acceptation par la R.F.A. de les déployer sur son territoire. Le premier secrétaire, qui se déclare *« fervent avocat »* de la poursuite des conversations Est-Ouest sur la *sécurité en Europe*, cite, tout à la fois, les cris d'alarme de Jean-Paul II et l'*« optimisme »* de M. Brejnev dans son interview à la *Pravda*, assure qu'*« en Europe beaucoup de choses peuvent être faites, dans un proche avenir, pour maintenir la détente »*. La Pologne, pour sa part, *« fera tout »* pour assurer le succès de la conférence de Madrid et des négociations de Vienne et de Genève sur le désarmement, dit-il, avant de relancer la proposition faite par le pacte de Varsovie de convoquer une conférence sur la détente militaire et le désarmement en Europe.

Quelques heures plus tôt, une haute personnalité gouvernementale avait expliqué au cours d'une *« conversation »* officieuse que dans la situation actuelle, certains pays essayaient *« d'influencer les deux grandes puissances et d'abaisser la tension »*. La Pologne, avait-elle déclaré, *appartient à cette catégorie-là.*

Interrogée sur les résultats du sommet franco-allemand, cette personnalité avait estimé que, malgré les *« fortes pressions américaines »* subies par Paris et Bonn et le *« pas en arrière »* fait par rapport au début de l'année, la tendance à garder la tête froide et à suivre les voies de la détente persistait. *« Cela montre que les possibilités de développer les relations sont nombreuses »*, avait-elle dit, avant de déclarer que *« la grande erreur du chancelier Schmidt a été de croire que la distinction entre détente militaire et politique pourrait durer longtemps »*. Si plusieurs rencontres entre les dirigeants de l'Allemagne fédérale et de pays socialistes avaient été ajournées c'était, ajoutait une personnalité *« que le moment n'était pas aux contacts à un haut niveau car ils auraient pu donner le sentiment que rien ne s'était passé »* et créer en conséquence une illusion.

En réponse à plusieurs questions sur l'Afghanistan, ce ministre avait déclaré : *« L'Union soviétique était intéressée à maintenir de bonnes relations avec un pays voisin et à ne pas laisser se créer à ses frontières une base hostile. Nous sommes pour l'observance par tous les pays de l'Acte final d'Helsinki et le respect des principes de l'intégrité territoriale et de la non-ingérence. Nous sommes contre l'exportation de la révolution comme de la contre-révolution. Il ne fait pas de doute à ce propos que des infiltrations étaient organisées à partir du Pakistan. Une intervention militaire est toujours déplorable de quelque côté qu'elle vienne. Je ne pense pas que dans le cas de l'Afghanistan la décision ait été facile à prendre, mais elle était nécessaire. (...) Je ne suis pas heureux de cette situation. (...) Je ne dirai certainement pas que tout est beau et tout est bien dans la politique soviétique, mais, si l'U.R.S.S. en d'autres circonstances avait réagi aussi peu raisonnablement que les Etats-Unis, nous ne serions pas actuellement autour de cette table en train d'en parler. (...) »*

Ces débuts d'explications rationnels, les premiers à venir de l'Est, ont-ils avant tout pour fonction de rassurer à l'Ouest ? De *commencer à créer un climat* favorable avant le prochain sommet du pacte de Varsovie, dont on confirme de même source qu'il aura bien lieu *« cette année »* ? L'idée de conférence européenne proposée à nouveau par M. Gierek est-elle un élément de l'offensive diplomatique que pourrait lancer le pacte en mai, à l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire et dont M. Gromyko était, semble-t-il, allé s'entretenir fin janvier avec M. Ceausescu (*le Monde* daté 3-4 février) ? Jusqu'à quel point ces déclarations de Varsovie sont-elles l'ébauche d'une proposition de relance de la détente en Europe ?

Il faudra sans doute attendre plusieurs semaines avant de pouvoir répondre à ces questions. Il est sûr, en tout cas, que l'intérêt de la Pologne et des autres démocraties populaires à cette relance est grand. Un ralentissement des relations économiques de Varsovie avec l'Ouest prendrait rapidement l'allure d'une catastrophe.

BERNARD GUETTA.

République fédérale d'Allemagne

Après la condamnation de Lischka, Hagen et Heinrichsohn

Le verdict de Cologne marque « un pas de plus pour la réconciliation entre la France et l'Allemagne »

déclare M. Jean Pierre-Bloch

Le tribunal de Cologne (Rhénanie-Westphalie) a rendu, le lundi 11 février, son verdict dans le procès intenté à Kurt Lischka (le Monde *du 12 février, dernière édition). L'ancien chef de la Gestapo à Paris sous l'occupation, contre lequel le ministère public avait requis douze ans de détention, a été condamné à dix ans de prison. Le procureur ayant requis douze ans de détention pour Hagen et cinq ans pour Heinrichsohn, les deux coaccusés de Lischka ont été condamnés respectivement à douze ans et six ans de prison.*

M. Jean Pierre-Bloch, président de la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) estime que la condamnation de Lischka *« est à considérer comme la victoire de Beate et Serge Klarsfeld, membres du comité central de la LICRA qui, depuis des années, ont entrepris, avec ténacité et courage, le combat pour que justice soit enfin rendue »*. Il a ajouté, après avoir rendu hommage aux magistrats de Cologne : *« Je considère que les condamnations de Lischka, Hagen et Heinrichsohn sont également une victoire pour l'Allemagne, un pas de plus encore pour la réconciliation entre la France et l'Allemagne. Il serait souhaitable maintenant qu'en France les Français connus comme étant responsables de la grande rafle du Veld'hiv ne soient pas encore en liberté. »*

De son côté, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, estime que *« le procès de Cologne, qui a eu le très grand mérite de rappeler des réalités tragiques trop souvent oubliées ou ignorées, traduit cependant par son caractère tardif — trente-cinq ans après la libération d'Auschwitz, — de par les conditions de son déroulement, les conséquences d'une dénazification délibérément sabotée. »*

Ancien procureur général au procès Eichmann, ancien ministre de la justice, le député israélien Gedeon Hausner a déclaré : *« Ce verdict indique qu'avec suffisamment d'opiniâtreté et d'obstination de la part du tribunal, il est possible d'aller jusqu'au bout de la vérité et de terminer un procès de ce genre, conformément aux exigences du droit et de la justice. »*

M. Hausner a ajouté : *« Ce procès et son issue n'auraient pas été possibles sans l'immense travail accompli par Beate et Serge Klarsfeld. »*

A Berlin-Ouest, le président de la communauté juive, M. Heinz Galinski, a estimé que la condamnation *« avait confirmé un verdict de culpabilité rendu depuis longtemps par l'histoire »*.

M. Galinski juge indispensable, pour la crédibilité de la démocratie ouest-allemande, de poursuivre les criminels nazis, même trente ans après l'écrasement du IIIe Reich.

A Berlin-Est, l'agence est-allemande A.D.N. a accordé quinze lignes au verdict, remarquant que la justice ouest-allemande *« avait fait traîner les choses en longueur pendant plusieurs années avant que le procès ne s'ouvre à la suite de protestations énergiques en Allemagne et à l'étranger »*.

A propos du procès

Le Monde *du 19 janvier ayant annoncé que Me Borker s'était vu refuser le droit de plaider à Cologne au procès Lischka, Me Ulrich C. Feldmann, avocat au barreau de Cologne, nous a fait parvenir les «* rectifications indispensable *» suivantes :*

1. Il n'y a aucun avocat français qui plaide au procès contre Lischka. Si Me Klarsfeld paraît dans cette procédure, c'est à titre personnel, c'est-à-dire en tant que partie lésée ou en tant que partie civile et non pas en tant qu'avocat français.

2. Ne peuvent plaider devant un tribunal en R.F.A. que les avocats admis à un barreau allemand. Ni Me Borker ni Me Klarsfeld ne sont admis à un barreau allemand.

3. Si Me Kaul de Berlin-Est plaide en tant qu'avocat pour plusieurs parties civiles dans cette affaire, c'est parce que Me Kaul est allemand et admis au barreau de Berlin-Ouest.

4. L'allégation de Me Borker citée dans votre article selon laquelle *« des avocats ouest-allemands plaident en France sans la moindre restriction »* est erronée. A ma connaissance aucun avocat allemand ne peut plaider en France. Des avocats allemands peuvent plaider en France à la seule condition qu'ils soient également avocats *français*, c'est-à-dire admis à un barreau français. Cette dernière possibilité est parfaitement valable dans le sens inverse : tout avocat français qui est également avocat allemand, c'est-à-dire qui est admis à un barreau allemand, peut plaider en Allemagne.

5. La convention européenne visant la liberté professionnelle des avocats n'admet en aucun cas le plaidoyer libre de tout Etat membre, du moins pour le moment, et ceci est valable et en France et en Allemagne.

Le Monde

politique

M. Fourcade discerne des convergences entre certaines options socialistes et les « perspectives libérales » des giscardiens

M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre, a rendu compte, lundi 11 février, des travaux du comité directeur des clubs Perspectives et réalités, dont il est le président. Les membres des clubs viennent d'analyser le contenu du *« projet socialiste »*, et M. Fourcade a résumé leurs commentaires en ces termes :

« Le ton général est une référence nostalgique à la révolution manquée de mai 68. Mais cela ne doit pas nous cacher le risque de rupture entre la jeunesse et le monde politique, que nous devons dénoncer comme le fait le P.S. (...) L'analyse du projet repose sur le mythe marxiste de la crise du capitalisme et la conclusion selon laquelle la France est plus menacée par le capitalisme que par l'U.R.S.S. est absurde. Il y a là, avec nos thèses, une divergence absolue.

» (...) En revanche, certains objectifs et certaines orientations marquent un début de convergence vers un consensus qui pourrait peut-être venir. C'est le cas, en particulier, sur des sujets comme le retour au plein emploi, la réduction des inégalités, la décentralisation, la protection de l'environnement, etc. (...). On sent là un langage un peu nouveau par rapport au programme commun de 1972, et l'on devine une réflexion qui se rapproche des perspectives libérales qui sont les nôtres. (...) Hélas ! la reprise en compte de propositions, datant du programme commun et parfaitement irréalistes, va à l'encontre de ces objectifs généraux. (...) Le parti socialiste ne surmonte pas la contradiction entre le refus de l'union de la gauche et le maintien de propositions du type programme commun (...). La véritable ligne de clivage de la vie politique française passe, à l'heure actuelle, au sein même du P.S. et cela se voit dans son projet. »

La défense et l'Europe

A propos de la situation internationale, M. Fourcade a indiqué que les membres des clubs souhaitent une *« relance rapide, à Paris, du dialogue Nord-Sud »*. Une initiative française dans le domaine du Système monétaire européen visant en particulier à faire participer ce système *« au recyclage des pétrodollars »* (M. Fourcade a suggéré le lancement de *« grands emprunts internationaux libellés en ECU »*). Enfin, à propos de la défense, il a estimé que les pays de l'Europe devraient *« essayer de commencer à discuter sérieusement »*. *« Personne ne met en cause la validité du parapluie américain,* a-t-il dit, *et il n'est pas question d'une défense européenne, mais un certain nombre de discussions communes sur la standardisation des équipements, la couverture radar, les outils militaires nationaux, etc. sont souhaitables. »* Il a ajouté : *« Est-ce que, par exemple, les pays d'Europe ne pourraient pas mettre en place des forces d'intervention communes en Afrique, au Proche-Orient ou en Asie, là où les Etats-Unis ne peuvent pas ou ne souhaitent pas intervenir ? »*

En Haute-Saône

Enquête administrative sur un notable M.R.G.

De notre correspondant

Vesoul. — *« Lorsque la minorité de droite voudra avoir la majorité, elle l'aura désormais. »* Ainsi parle le président du conseil général de la Haute-Saône, M. André Girard (div. g.). Il se refuse pourtant à considérer que l'opposition, qui a enlevé la majorité des sièges en 1979 au conseil général, n'est plus ce qu'elle était (1).

Quand il s'exprime ainsi, M. Girard fait allusion à la situation de M. Jules Billing, radical de gauche, que ses collègues de l'opposition considèrent comme un *« otage du préfet »* depuis qu'il fait l'objet d'une double enquête administrative en tant que maire de Saulx-de-Vesoul.

Une lettre ouverte adressée le 10 décembre dernier au président de la République, dénonçant le *« climat déplorable »* régnant à *Saulx-de-Vesoul et mettant en* cause le maire sans le citer, a lancé l'affaire.

Soixante-quatre ans, conseiller général depuis 1958 et maire depuis 1965, M. Jules Billing conduit ses affaires, privées et publiques, à sa manière. *« Ce n'est pas dans les règles orthodoxes, mais ce n'est pas un crime »*, commente M. Jacques Maroselli, son voisin et ami de Luxeuil-les-Bains.

La préfecture rappelle régulièrement M. le maire au respect du code des communes. *« Pour des bricoles insignifiantes,* estime l'accusé, *des bricoles comme on peut en trouver dans toutes les mairies. »* Exemples : convocations oubliées, cahier de délibérations tenu à son domicile par la femme du maire, maison de retraite en gestion directe jusqu'en 1980... Défense de M. Billing : *« La dette par habitant n'était que de 663 francs en 1979, l'impôt sur les ménages de 426 F seulement, et le logement des anciens est le moins cher du département. Alors... »*

C'est en mars dernier que la contestation a commencé : quatre conseillers municipaux, dont deux militants du P.S., dénonçaient l'absence de démocratie locale. Aussitôt désavoués par leur fédération (le P.S. avait besoin des reports de voix M.R.G. dans les cantons renouvelables), les deux socialistes quittèrent leur parti. On les retrouve, cet hiver, avec l'opposition modérée et parmi les signataires de la lettre ouverte. Ils demandent au chef de l'Etat *de rendre publiques les conclusions* des inspections générales commandées en janvier 1979 par la préfecture aux ministères de l'intérieur et de la santé.

Les chefs de file de ce « comité de salubrité publique » sont M. Jean-Claude Lachat (R.P.R.) et M. Jean Grandhay, professeur, conseiller municipal, ancien du P.S. (*mais toujours « spirituellement proche du CERES »*), qui affirment en chœur : *« La preuve qu'on ne veut pas faire de politique, c'est que le comité est moitié gauche moitié modérés. »*

La demande du comité relative à la publication de la double enquête administrative vient de se heurter au veto du préfet, M. Pierre Costa. Celui-ci a dit à la tribune du conseil général qu'il *« refuse les conclusions ministérielles tendant à mettre à l'index un membre de l'assemblée »*. L'épée de Damoclès reste suspendue.

Peu de temps après, on remarquait au conseil général qu'un élu de gauche avait, à bulletin secret, voté contre une subvention de 10 000 francs destinée au Mouvement d'action paysan, syndicat animé par des socialistes. Puisque M. Billing, qui avait déjà accepté un projet préfectoral jugé inopportun par la gauche, avait voté *« par économie »* contre une subvention de 18 000 francs sollicitée par l'Association de formation des agriculteurs, que préside son collègue socialiste M. Paul Cheviet (association d'ailleurs visée par une inspection générale demandée par le préfet).

Elu par la gauche en 1979, président d'une des commissions départementales, M. Billing se défend d'avoir changé de camp. *« Je suis un homme libre ! C'est une affaire strictement locale. On veut ma place de maire. Jamais je ne démissionnerai ! »* Mais il ne cache pas ses sympathies pour le nouveau « groupe démocratique » qui vient de voir le jour au conseil régional de Franche-Comté et qu'animent MM. Jacques Maroselli, ancien député M.R.G., et Pierre Jeambrun, sénateur (Gauche dém.), proche de M. Edgar Faure.

ANDRÉ MOISSÉ.

(1) Composition du conseil général : huit P.S., six M.R.G., un div. g. (le président), un R.P.R., treize U.D.F. et modérés.

LE SUCCÈS D'« APPEL AUX VIVANTS »

M. Garaudy et la « politique à hauteur d'homme »

Existe-t-il un « phénomène Garaudy » ? En quatre mois, deux cent mille exemplaires du dernier livre de Roger Garaudy, Appel aux vivants, *ont été vendus, et l'ouvrage reste à la première place du* box office *des essais et documents (1). L'auteur y annonce sa candidature à la présidence de la République.* « L'avenir, *dit-il,* n'est pas à explorer ou à découvrir, il est à inventer. » *C'est à cette prise de conscience que l'ancien idéologue du P.C.F., exclu de ce parti en 1972, invite les auditoires qu'il rencontre, depuis plusieurs semaines, au cours de tournées en province.*

Hôte des facultés catholiques de Lille le jeudi 31 janvier, Roger Garaudy devait s'entretenir successivement avec les professeurs de philosophie de l'enseignement libre du Nord, les animateurs de Nord-Ecologie et les élèves de l'école de journalisme. Le soir, une réunion publique est prévue dans la plus grande salle des facultés.

C'est, pour M. Garaudy, une journée presque ordinaire. La veille il était à Valenciennes, où il a dialogué notamment avec des militants du parti communiste. *« Ils ont été surpris,* dit-il. *Ils s'attendaient, de ma part, à des attaques contre le parti. Or, ce n'est pas le problème. »* L'avant-veille à Poitiers, quelques jours auparavant à Rennes, M. Garaudy tient partout, devant des publics dont la jeunesse, surtout, l'étonne et l'encourage, un langage simple : productivistes, centralisateurs, les partis politiques existants ne peuvent, estime-t-il, répondre aux défis de l'époque. *Devant plusieurs centaines de* personnes venues l'écouter à Lille, M. Garaudy explique ce que sont ces défis : *« Pour la première fois dans l'histoire,* dit-il, *existent la possibilité de supprimer toute vie à la surface de la terre — par le déclenchement d'une guerre nucléaire — et celle de consommer les ressources naturelles plus vite qu'elles ne se reproduisent. »*

Pour M. Garaudy, cette situation exige l'élaboration d'un projet fondamentalement différent des programmes présentés par les partis en ce qu'il repose sur la capacité de chacun de rompre avec son mode de vie actuel et à se faire l'inventeur de la société nouvelle. C'est ce que *M. Garaudy appelle la « mutation »*, notion sur laquelle il entend fonder une *« politique à hauteur d'homme »*. *« Celle-ci,* dit-il, *commence lorsque chacun comprend qu'il est personnellement responsable de l'avenir de tous. »* Il ajoute : *« Il n'y a pas des hommes de droite et des hommes de gauche. Il y a ceux qui disent : « Après moi le déluge », et ceux pour qui les autres existent. »*

Ces phrases, propres à susciter l'enthousiasme d'un auditoire en grande majorité chrétien, provoquent aussi, chez certains, de la perplexité. *« Concrètement, qu'est-ce qu'on fait demain ? »*, demande une jeune femme, en expliquant que la coopérative ouvrière à laquelle elle appartient doit livrer un combat quotidien contre des structures économiques hostiles. M. Garaudy a-t-il quelque chose à proposer pour modifier un *rapport des forces actuellement* très défavorables aux initiatives de type communautaire qu'il préconise ? *« Les coopératives se multiplient,* déclare-t-il. *Il faut en créer d'autres, les faire vivre. »* Autrement dit, prêcher l'exemple et prouver le mouvement en marchant.

Les lecteurs de Roger Garaudy sont-ils prêts à devenir ses électeurs ? Le sondage de l'IFOP publié la *semaine dernière par le Point ne lui accorde* que 1 % à 2 % des intentions de vote, selon les différentes hypothèses de candidatures, contre 6 % à 9 % au candidat écologiste, qui reste à désigner. Pour M. Garaudy, l'écologisme ne peut être qu'un aspect, si important soit-il, d'un projet plus vaste, où les *préoccupations* que ce courant exprime trouveront les conditions de leur satisfaction. Cette thèse, accompa*gnée de l'engagement de ne se* désister pour aucun candidat au second tour de l'élection présidentielle, a paru convaincre les animateurs de Nord-Ecologie de proposer à leurs amis la candidature de M. Garaudy. En majorité pourtant, les écologistes *préfèrent soutenir un candidat issu de leur mouvement.*

Le courant favorable à M. Garaudy semble donc, s'il se concrétise, devoir se constituer de *manière* originale, en marge des mouvements déjà formés. Ici et là, des comités se créent. M. Garaudy doit indiquer, le 19 *février*, comment il entend passer d'une campagne de promotion des idées contenues dans son livre à une campagne politique. C'est là que l'attend la politique « à hauteur d'état-major ». — P. J.

(1) Classement établi par *l'Express*. Dom Helder Camara a présenté *Appel aux vivants* (Ed. du Seuil) dans *le Monde* du 4 octobre 1979.

Après les déclarations de M. Pisani

UNE MISE AU POINT DU P.S.

A la suite des déclarations de M. Edgard Pisani, le 10 février à Europe 1, dans lesquelles le sénateur socialiste de la Haute-Marne expliquait que si un candidat communiste arrivait en tête de la gauche au premier tour de l'élection présidentielle il irait « pêcher à la ligne » au second tour et que si un président socialiste était élu on passerait nécessairement par un gouvernement socialiste homogène (*le Monde* du 12 février), la direction du P.S. a publié, le 11 février, la mise au point suivante : *« Les déclarations d'Edgard Pisani à Europe 1 ont été faites sans mandat. Elles ne sauraient en aucun cas engager le parti socialiste. »*

Dans *Riposte*, bulletin du P.S., M. Georges Fillioud développe cet argument en observant que certains commentateurs — notamment dans *l'Humanité* du 11 février — ont considéré que les déclarations à l'emporte-pièce de M. Pisani reflétaient la stratégie du parti socialiste. Les thèses d'Edgard Pisani sont-elles aussi celles de Michel Rocard, demande M. Fillioud ? *« En tout cas,* précise-t-il, *elles ne sont pas celles de la majorité. »*

Dans *l'Humanité* du 12 février, Jean Le Lagadec estime qu'il est reproché à M. Pisani de *« dire tout haut ce que la direction du P.S. pense tout bas »*. Il cite l'élection cantonale de Bouilly (Aube), où un certain nombre de voix ont manqué au candidat communiste lors du second tour (*le Monde* du 12 février) et les déclarations de M. Labarrère, député socialiste, président du conseil régional d'Aquitaine, qui regrettait l'élection d'un président de conseil régional communiste en Picardie, et en conclut *« que la dérive émane du plus haut niveau et concerne toutes les élections »*.

L'AIDE DE LA C.E.E. A LA RÉUNION

Les mesures d'aide au département de la Réunion après les dégâts causés par le cyclone Hyacinthe doivent être examinées par le conseil des ministres, mercredi 13 février. Lundi à Bruxelles, la Communauté économique européenne a accordé à l'île une aide de 5,8 millions de francs. La C.E.E. avait accordé une première aide d'urgence de 1,7 million de francs. L'ensemble des dégâts a été évalué à 700 millions. La C.E.E. examinera ultérieurement d'autres demandes éventuellement formulées par le gouvernement français.

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* a reçu, mardi 12 février en fin de matinée, M. Roger Frey, président du Conseil constitutionnel. Dans l'après-midi, le chef de l'Etat devait s'entretenir avec une délégation de la commission des affaires culturelles du Sénat. Il avait reçu la veille MM. Léon Jozeau-Marigné, Louis Virapoullé et Baudouin de Hauteclocque, respectivement président et vice-présidents de la commission des lois du Sénat.

● *Les obsèques de René Journiac,* qui a trouvé la mort le 6 février dans un accident d'avion au Cameroun, ont été célébrées lundi en la présence de M. et Mme Giscard d'Estaing, ainsi que de quatre membres du gouvernement, MM. Peyrefitte, François-Poncet, Bourges et Galley. M. Barre s'était fait représenter par son directeur de cabinet.

Conflit à propos du budget

LE MAIRE SOCIALISTE DE RENNES DÉNONCE LA « DÉMAGOGIE PARTISANE » DES COMMUNISTES

De notre correspondant

Rennes. — *« Il faut choisir entre la responsabilité démocratique et le spectacle. »* Telle est la réponse faite par le maire de Rennes, M. Edmond Hervé (P.S.), aux critiques émises par les élus *communistes à propos du budget* municipal 1980 qui doit être voté le 25 février. Les élus communistes avaient protesté contre l'*« absence de discussion préalable »* en affirmant : *« Il n'y a eu que cinq minutes de discussion sur le budget en municipalité au mois de novembre 1979 »*. Ils demandaient également que l'augmentation des impôts locaux soit ramenée de 16,5 % à 12 % et affirmaient que *« l'attitude de la majorité socialiste de la municipalité est contraire aux intérêts de la population de Rennes. Par contre,* ajoutaient-ils, *elle est conforme à la politique Giscard-Barre »*.

Dans sa réponse le maire de Rennes déclare que *« d'octobre 1979 à janvier 1980 il y a eu six réunions générales sur le projet de budget »*, et précise qu'au cours du dernier trimestre de 1979, les élus communistes n'ont participé qu'à deux des treize réunions de la commission économie et finances. Pour M. Hervé si le désaccord est à la mesure des critiques formulées par les *communistes « il faudra que leurs auteurs en tirent toutes les conséquences au moment du vote »*.

Après avoir dénoncé la *« démagogie partisane des communistes »* le maire de Rennes déclare enfin : *« Nous n'avons jamais oublié les critiques que l'on doit faire au système politique national en place. Mais le plus sûr moyen de le faire durer consiste à ne rien faire localement tout en donnant l'impression de l'agresser verbalement à coups de slogans. »* — C. T.

La conférence de presse de M. Chirac

(Suite de la première page.)

Depuis 1945 en effet la guerre n'a pas cessé : *cent cinquante conflits ont éclaté dans* le monde causant vingt-cinq millions de morts, et si certains d'entre eux n'ont pas déclenché un affrontement irréparable pour l'humanité, c'est d'abord et avant tout parce que l'équilibre des forces, maintenu tant bien que mal, a contraint les détenteurs de l'arme nucléaire à la circonspection, en raison justement de son formidable potentiel de destruction.

» Ainsi convient-il d'employer le mot *guerre* avec discernement et prudence. Il est de ces mots qui portent en eux une puissance émotionnelle capable d'entraîner des mouvements incontrôlés de l'opinion publique. Voilà pourquoi il faut dire aux Français la vérité, faire appel à leur responsabilité, car, face à la crise internationale, les Français n'attendent de leurs dirigeants ni des propos lénifiants ni des perspectives catastrophiques, mais une réponse appropriée à la gravité de l'événement et à l'inquiétude légitime qu'ils éprouvent.

» En réalité, le coup de Kaboul a mis fin à un climat de torpeur et d'illusion fondé, en Occident, sur l'idée fausse que la détente serait une étape décisive vers la paix universelle. Or la détente n'a jamais signifié que l'affrontement entre les systèmes qui se partagent le monde avait pris fin. Ainsi nous redécouvrons cette vérité première qu'avec *l'Union soviétique tout se* mesure et se traite en termes de rapports de forces.

» La détente n'a jamais été, ni pour le général de Gaulle ni pour Georges Pompidou, une politique de faiblesse ou de concession à l'égard de Moscou, mais un effort courageux et clairvoyant pour dépasser le partage du monde en deux *blocs* qui contraint les nations à un alignement systématique sur l'une ou l'autre des deux plus grandes puissances.

» Aujourd'hui, renoncer à la politique de détente, ce serait accepter le retour de ces nations, qui, pour la plupart d'entre elles, sont européennes, dans un système bipolaire qui les priverait de tout espoir de développement autonome.

» C'est au bénéfice de la détente que la France a pu développer une politique libre de tout assujettissement à l'égard de chacun des empires qui visent à la domination universelle.

» C'est grâce à la détente que la France a pu contribuer à promouvoir, en Europe et dans le monde, l'émergence des nations, éléments irréductibles et ressorts indispensables à la vie internationale

» Les circonstances peuvent changer autour de nous, la politique de la France ne saurait varier. Rien ne doit être plus constant que notre politique : elle doit tendre essentiellement à ce que la France soit et demeure une nation libre et indépendante.

» Si *donc*, pour la France, la détente reste l'objectif fondamental, celle-ci ne saurait justifier une attitude de faiblesse, *a fortiori* d'abdication, face aux entreprises hégémoniques menées dans le monde avec le cynisme ordinaire de la force brutale. Elle exige au contraire une attitude de fermeté. A ce titre l'agression soviétique contre l'Afghanistan, même si elle ne fait que parachever la mainmise antérieurement réalisée par Moscou sur ce pays, est inadmissible et doit être condamnée.

Rétablir l'équilibre

Face à une telle agression quelle doit être la riposte ? Il ne sert évidemment à rien de multiplier des mesures aux effets dérisoires. Tout en donnant bonne conscience aux imprévoyants qui ont laissé s'instaurer dans la région, et ailleurs, une situation suffisamment incertaine pour créer l'occasion qui a fait le larron, de telles mesures me paraissent répondre plus à des soucis de politique intérieure qu'à la nécessité d'une réaction saine et efficace.

Si nous voulons préserver la détente, il nous faut rétablir l'équilibre rompu et prendre à l'égard de l'expansionnisme soviétique dans le monde une attitude résolument dissuasive. Certes, je ne crois pas que la Russie ou les Etats-Unis veuillent la guerre, mais il faut que la France prenne conscience des exigences de sa sécurité. Seule une volonté nationale affirmée sans ambiguïté et s'appuyant tout à la fois sur la restauration de notre puissance économique et sur le renforcement effectif et immédiat de nos moyens de dissuasion et d'intervention constitue, pour ce qui concerne la France, une réponse appropriée à la tension actuelle.

Face à la montée des périls, il va de soi que nous sommes solidaires de nos alliés du monde occidental qui ont les mêmes préoccupations que nous. Mais, comme le rappelait le général de Gaulle, *« l'indépendance signifie » que nous décidions nous-mêmes » de ce que nous avons à faire et » avec qui, sans que cela nous soit » imposé par aucun autre Etat et » par aucune collectivité »*.

Ce n'est pas seulement le souci de préserver la liberté d'action de la France dans le monde qui me guide lorsque je réclame pour mon pays la poursuite d'une politique vraiment indépendante. En étant exigeant pour la France, je sais que je réponds à sa vocation véritable. La France en effet ne s'appartient pas égoïstement : si elle veut rendre service à la cause de la liberté lorsque le danger menace ; si elle veut être un appui et une espérance pour les peuples en marche vers leur libération et en quête de leur identité ; si elle veut porter haut le témoignage en faveur de l'homme et de sa dignité, il est évident que la France se doit de rester elle-même, maîtresse de son destin pour servir la cause de la paix dans le monde. »

UN POINT D'HISTOIRE REVUE PAR LE P.C.F.

Le groupe Barbé-Célor ou « les victimes expiatoires »

L'institut Maurice-Thorez donne actuellement une série de conférences sur l'histoire du P.C.F. : elles sont l'occasion de procéder à certaines mises au point ou de donner un éclairage nouveau sur le passé du mouvement communiste français. Plusieurs historiens et membres du parti souhaitent que quelques-uns des aspects de ce passé soient explicités en des termes plus proches de la vérité historique que les versions propagées depuis *l'origine des événements concernés.*

Ainsi en est-il de l'affaire Barbé-Célor, du nom de deux membres du bureau politique relevés de leurs responsabilités en 1931 parce qu'ils étaient accusés d'avoir constitué un « groupe » au sein de la direction et de développer une plate-forme opposée à la politique du parti.

Mme Danielle Tartakowski, historienne, en traite en termes nouveaux dans la rubrique « Histoire » de « l'Humanité » du 12 février. Elle réduit l'importance donnée à l'action de ce « groupe » *et éclaire les méthodes employées pour l'éliminer.*

Mme Tartakowsky écrit :

« L'inefficacité probable de Barbé et de Célor à faire face aux tâches nouvelles, leur incontestable sectarisme, peuvent répondre de leur élimination. Ils ne suffisent pas à expliquer les formes dans lesquelles se produit cette élimination. Pourquoi qualifier de « groupe » une direction mise en place quelques mois plus tôt par l'Internationale ? Pourquoi jeter l'opprobre (on parlera bientôt de « groupe policier ») sur ce qui ne fut au terme du compte qu'un effet limité, inhérent à un parti qu'aucune pratique unifiante n'était venue doter d'une véritable direction homogène.

» Sans doute faut-il y voir un effet des méthodes qui entrent en vigueur en U.R.S.S. En novembre 1930 s'ouvre le procès du « parti industriel », en janvier 1931 celui du « parti paysan » et en mars celui des mencheviks. On peut émettre une seconde hypothèse (qui n'est du reste pas contradictoire avec cette première explication) : en frappant de façon aussi spectaculaire, on entend peut-être moins rompre avec Barbé et Célor (qui tomberaient alors en victimes expiatoires de quelque « sacrifice symbolique ») qu'avec ce qu'a été le parti jusqu'alors : un mouvement révolutionnaire en gestation, oscillant depuis 1920 de « groupe » en « groupe » au gré des pratiques que la conjoncture (ou parfois l'Internationale) donnait pour prépondérant. »

Le « groupe » Barbé-Célor avait été démasqué sous l'impulsion de Maurice Thorez, devenu secrétaire général en juillet 1930, et avec l'active collaboration de MM. Raymond Guyot et François Billoux, membres du bureau de la Fédération nationale des jeunesses communistes de l'époque, qui avait subi l'influence *« sectaire »* des deux dirigeants nationaux du parti. Selon le manuel d'histoire du P.C.F. : *« L'existence du groupe était devenue la raison principale des difficultés que rencontrait le parti. »* Maurice Thorez a, par la suite, accusé Célor d'avoir été à l'origine de son arrestation en 1929. Henri Barbé et Pierre Célor se retrouveront aux côtés de Doriot au P.P.F. (Parti populaire français, extrême droite fasciste).

Le Monde

société

EN MARGE DES « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Le débat sur la violence

La violence est, en France, un phénomène toujours aussi difficile à cerner. Les études récentes, pourtant officielles, laissent apparaître des différences sur l'échelle de gravité de la délinquance. Selon la gendarmerie nationale, qui publie son rapport annuel, la criminalité globale en 1979 aurait augmenté de 12,5 % par rapport à 1978. Les chiffres publiés par le ministère de l'intérieur en juin 1979 faisaient état d'un accroissement de 2,38 % de la délinquance entre 1977 et 1978 (« le Monde » du 19 juin 1979). Le Comité national de prévention de la violence et de la criminalité, dans un rapport qui doit bientôt être publié, note aussi une « stagnation » de l'augmentation de la criminalité globale ces deux dernières années.

Comment expliquer ces différences d'appréciation ? Le choix des paramètres utilisés dépend en fait de l'interprétation qu'a chacun de ces organismes de la violence. Dans quelle rubrique, par exemple, faut-il classer les toxicomanes, les délinquances enfantines, les incidents dans les établissements scolaires ?

L'opinion publique, en tout cas, se perd entre les conclusions rassurantes du gouvernement, comme cela vient d'être le cas pour les agressions commises dans le métro, et les prédictions les plus alarmistes.

Cette méconnaissance de la violence engendre la peur, et les croyances les plus fausses se mêlent, dans l'actualité quotidienne, aux faits révélant un état inquiétant de criminalité. Ainsi s'expliquent les polémiques et les débats divers sur la peine de mort, les permissions de sortie des détenus et la sécurité. C'est ce climat de passion qui a conduit les responsables des « Dossiers de l'écran » à élargir le thème du débat prévu ce mardi 12 février, à 20 h. 30, sur Antenne 2. L'émission, initialement intitulée « L'autodéfense », est devenue « La sécurité dans nos villes » après, notamment, les protestations de plusieurs associations comme Légitime défense, qui a vivement regretté de n'avoir pas été invitée. — Ph. Bg.

LE RAPPORT D'UN COMITÉ D'EXPERTS

Plaidoyer pour la prévention

Le sentiment d'insécurité en France est sans rapport avec l'évolution de la criminalité réelle. C'est ce que font apparaître les travaux du comité national de prévention de la violence et de la criminalité. Ce comité, dont le rapport, après un an d'activité, va être prochainement publié, a été créé par le décret du 28 février 1978 en application d'une des propositions du comité d'études sur la violence que présidait M. Alain Peyrefitte. Déjà, le 12 décembre dernier, il a remis au premier ministre 154 propositions constituant *« des solutions de nature à maîtriser et contenir l'évolution de la violence »* (*le Monde* daté 14-15 octobre 1979).

L'accroissement de la criminalité se ralentit, même si le nombre de crimes est en augmentation, tandis que le sentiment d'insécurité s'amplifie. 88 % des Français estiment vivre une époque de violence ; 59 % pensent que la violence augmente et continuera d'augmenter, et seulement 47 % croient à la possibilité de réagir contre la violence.

Pour rassurer la population il faut l'informer et ne pas se contenter de constater les phénomènes de violence, mais les analyser et chercher à y remédier. Ainsi le comité de prévention a créé cinq groupes de travail qui ont travaillé sur cinq thèmes précis et proposé plusieurs dizaines de mesures concrètes dont certaines ont déjà, dans divers départements, reçu des applications.

Le premier groupe que présidait le professeur Serge Lebovici avait pour thème l'éducation des enfants de moins de douze ans. Ce groupe rappelle la nécessité d'une véritable politique familiale qui permette aux familles d'assurer leur rôle éducatif. Dans la série de mesures concrètes, il propose notamment que les horaires de travail des services sociaux soient désormais mieux adaptés aux horaires des usagers.

S'étant particulièrement intéressé à la question des mauvais traitements à enfants, le groupe constate que des mesures déjà prises dans ce domaine ne sont pas appliquées, par exemple la création par une circulaire du 9 mars 1978, d'un correspondant chargé, au sein des directions départementales de l'action sanitaire et sociale, de centraliser pour la sauvegarde des victimes les renseignements recueillis par les administrations sur les cas de mauvais traitements à enfants.

Le groupe numéro deux : *« Entrée des jeunes dans la vie active »*, était présidé par M. Louis Pettiti, alors bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris. Selon lui, le désarroi des jeunes au moment où ils entrent dans la vie active, souvent source d'inadaptation et de violences, est dû à la rupture entre leur vie scolaire et cette vie nouvelle qu'ils méconnaissent totalement. *« Malgré l'allongement de la scolarité*, rappelle le rapport, *on constate qu'aujourd'hui 45 % de jeunes (moins de vingt-cinq ans) de plus qu'en 1960 entrent dans la vie active chaque année. Sur un total de un million trois cent quarante-deux mille demandeurs d'emplois en février 1979, 39,7 % sont des jeunes de moins de vingt-cinq ans. »*

Les soixante propositions du groupe ont pour objectif général *« sans aliéner le moins du monde l'enseignement, de faire que l'entrée dans la vie active cesse d'être un saut dans le vide vécu souvent dans l'incohérence, parfois dans le drame »*. Elles vont de *« l'effort massif d'information »* à *« la transformation des conditions de l'orientation et du placement »*, au *« développement des liens entre l'université et le monde économique »* et, enfin, à *« l'encouragement à l'embauche des jeunes »*.

Deux problèmes prioritaires

Le troisième groupe, que présidait M. Pierre Mayer, inspecteur général des finances, était chargé de la coordination des services de prévention. Il a mis l'accent sur deux problèmes prioritaires : l'alcoolisme et la toxicomanie, comme la quasi-totalité des comités départementaux. Il lui est apparu que le département était l'échelon le plus favorable à une action concrète de coordination, et ce à travers le comité départemental de prévention de la violence qui sera chargé *« de favoriser une meilleure connaissance réciproque des activités des services publics et des organismes privés chargés de la prévention »*.

C'est à l'évidence le milieu urbain qui, en cette fin de vingtième siècle, est *« l'environnement privilégié du phénomène de violence »*, estime le groupe n° 4, *« mieux aménager l'environnement et le cadre de vie »*, présidé par M. Jacques Léauté, directeur de l'institut de criminologie de Paris.

La criminalité suit l'urbanisation. Si, quantitativement, la progression des actes violents commis par des mineurs est préoccupante. L'est également le fait que les personnes âgées soient l'objet de violences diverses.

Les grands ensembles, à forte concentration de population, sont unanimement dénoncés par les comités départementaux. Dans ces ensembles, il faut lutter contre la surpopulation, le manque d'espace, la pollution sonore. Il faut éviter leur extension en réhabilitant le centre des villes. Pour les grands immeubles existants, il convient de les aménager (insonorisation, équipements sanitaires), mais surtout d'y développer la vie en créant des équipements sociaux-éducatifs, en incitant à une vraie vie associative et en aidant l' *« auto-organisation des jeunes »*.

Pour y parvenir, il sera nécessaire de surmonter non seulement les blocages financiers et juridiques, mais aussi les blocages psychologiques des jeunes eux-mêmes contre toute activité organisée.

Le dernier groupe présidé par M. Jean Cluzel, sénateur, a étudié le rôle des moyens de communication, souvent perçus par le public comme les *« principaux diffuseurs des phénomènes de violence »*. *« Pour la télévision, en particulier*, indiquent les travaux du groupe, *on ne peut, pour régler la question soulevée, s'en remettre au seul libre arbitre individuel. On ne peut pas agir par voie autoritaire non plus. »* Il est cependant nécessaire de mettre fin au monopole de la violence, de lutter contre les facteurs de désintégration de la personne et d'écarter la *« violence culturelle »*.

Le groupe suggère donc plusieurs initiatives, notamment *« définir les programmes pour adolescents et éduquer les jeunes au langage télévisuel »*. Il propose l'institution d'un prix du comité national de prévention de la violence. Il est convaincu que la télévision a un rôle fondamental à jouer dans la lutte contre l'ignorance des réalité et des règles de notre société. *« Rendre ces règles claires et intelligibles*, conclut-il, *c'est accueillir la chance qu'un nombre croissant d'individus et de groupes ne se sentent pas exclus et trouvent un autre moyen d'expression que celui de la violence. »*

Si les travaux du comité, précis et documentés, résultant de nombreuses auditions et d'une synthèse très dense donnent une image claire des conditions qui permettent le développement de la violence et de ce qui favoriserait sa diminution, on peut cependant s'interroger sur la possibilité de mettre en place les mesures prévues tout au moins dans un avenir proche, à un moment où les emplois se réduisent, où les travailleurs sociaux sont, les comités départementaux le font remarquer, trop nombreux, où les conditions de l'habitat dans les villes continuent de se dégrader.

JOSYANE SAVIGNEAU.

Selon un bilan de la gendarmerie

LA CRIMINALITÉ A AUGMENTÉ DE 12,5 % EN UN AN

La criminalité a augmenté de 13 % en 1979 par rapport à 1978, indique un bilan de la gendarmerie nationale. Le nombre total des crimes et délits constatés par ses personnels à l'occasion d'enquêtes judiciaires, qui ..vait été de 671 311 en 1978, a atteint l'an dernier le chiffre de 757 988.

Si l'on retranche de ce total les émissions de chèques sans provision, on obtient le chiffre de 539 362 crimes et délits pour 1978, et de 606 822 pour 1979, soit une augmentation de 12,50 %.

Les chiffres relatifs aux différentes catégories d'infractions font apparaître une nette croissance du nombre d'actes de délinquance commis en matière de stupéfiants (+ 60,79 %), d'affaires de mœurs (+ 12,80 %), de vols et cambriolages (+ 11,36 %) et d'escroqueries et abus de confiance (+ 10,04 %). En revanche, on peut noter une diminution sensible des vols à main armée de toute nature (— 5,82 %) et des vols avec violences (— 5,11 %).

On retiendra que 71,33 % des affaires de crimes et délits confiées à la gendarmerie ont été résolues.

Les gendarmes ont passé six cent mille heures en 1978 à surveiller les routes et ont secouru en mer, en montagne et à la campagne quelque 4 500 personnes en danger, en transportant 3 393 à bord de leurs hélicoptères. L'ensemble des opérations de sauvetage a coûté la vie l'an dernier à vingt-trois gendarmes, tandis que 1 083 étaient blessés, parfois grièvement.

Avec un budget en augmentation de 10,6 % pour 1980 par rapport à 1979, la gendarmerie nationale verra, d'ici à décembre, ses effectifs totaux (militaires d'actives et du contingent, personnels civils) portés à 81 979 personnes, dont 5 450 appelés du contingent.

Après l'interpellation de douze mineurs dans le R.E.R.

Enquête blanche pour le commissaire

Il est dans la vie d'un commissaire divisionnaire des jours maussades au point de ne pas mettre une pèlerine dehors, où le métier prend soudain un goût fade. Des jours à vous donner envie d'abandonner aux mains des délinquants ces contemporains qu'on fait profession de protéger.

Ce lundi 11 février restera sans doute pour M. André Morisson, chef du district de Nanterre (Hauts-de-Seine), marqué d'une pierre noire. Car il est amer et déprimé, le commissaire. Il a même, pour décrire son état, des mots plus forts encore : *« Comme homme et comme citoyen, je peux vous dire que je suis dégoûté. »*

L'opération de police s'annonçait pourtant si bien! Ficelée dans les règles. Efficace et rapide. De quoi s'attirer la reconnaissance des usagers du R.E.R., toujours prompts à critiquer la police. De quoi, aussi, montrer à ces *« avocats manipulés »* que les jeunes Maghrébins de la seconde génération, ces Algériens natifs de Nanterre, ne sont pas les pauvres gosses qu'on veut bien dire, ces exilés ballottés entre deux cultures qu'on voudrait plaindre, mais qu'on trouve parmi eux un fort contingent de malfaiteur en herbe.

Mais c'était, ce jour-là, compter sans la mauvaise étoile des policiers. Dimanche 10 février, vers 20 heures, une bande d'une quinzaine de jeunes Maghrébins, âgés de quatorze à dix-sept ans, des écoliers des Hauts-de-Seine, embarque à Nation sur le R. E. R. en direction de Saint-Germain-en-Laye (*le Monde* du 12 février). Des durs, armés de quelques couteaux. Leur nombre leur donne le courage des bravades qu'ils n'auraient pas eu seuls : coups de gueule et chahuts. Coups de couteau dans les banquettes et premières menaces à l'égard des voyageurs. Le conducteur de la rame a senti le danger. Il téléphone à son central. A la station Défense, deux contrôleurs montent dans le premier wagon. Le conducteur ralentit la course de son train sous un tunnel, jusqu'à la station Nanterre-Préfecture, où vont surgir cinq agents de police. Les contrôleurs désignent les jeunes. On interpelle les douze garçons de la première voiture.

Sur le quai, les agents se munissent de leurs carnets réglementaires pour recueillir les témoignages des passagers et les plaintes pour vol, pour apprendre aussi ce qui s'est passé avant la montée des contrôleurs dans la rame. Stupeur. Voilà que les victimes, voilà que les honnêtes gens, entravent la bonne marche de l'enquête. Pas pour sauver les gosses, non ! Par peur de représailles éventuelles. Les passagers, qui piquent du nez dans leurs journaux, n'ont rien vu, rien entendu. Des « loubards » ? Des couteaux ? Ah ! bon, quelqu'un a été rançonné ? *« C'est tout juste*, raconte un agent présent ce soir-là à la station, *si on ne nous a pas demandé ce que nous faisions là. »*

Le seul homme véritable

Le corps mince de M. Morisson s'est tassé dans le fauteuil de son bureau de la préfecture. Il a l'air triste. *« Vous vous rendez compte ? Des usagers rançonnés, admonestés, avaient la possibilité de se faire justice et ils ont refusé de décliner leur identité ! »*

Entre deux propos désabusés sur *« ceux qui affirment que la sécurité est l'affaire de tous et, le moment venu, ne font rien »*, le commissaire reprend le fil de cette maudite histoire. Pendant que les policiers interpellent les jeunes de la première voiture, des voyageurs quittent le second wagon, passent devant les agents sans prévenir que 10 mètres plus loin, trois autres garçons de la bande tiennent en respect un passager pour l'empêcher de donner l'alerte. *« Vous savez ce qu'ils ont fait ? Ils sont restés dans le train jusqu'à la station Nanterre-Université avec leur victime, ont contraint celle-ci à remonter à l'air libre puis, dans un coin sombre, l'ont frappée au ventre et à l'abdomen. »*

Ce voyageur, un Guadeloupéen âgé de vingt-cinq ans, est revenu, à pied, au commissariat conter sa mésaventure. Il a ensuite été admis à l'hôpital de Nanterre, qu'il a quitté discrètement, lundi matin, malgré l'avis des médecins. Peu pressé, lui non plus, d'apporter son témoignage.

« Vous voulez que je vous dise ce qui va se passer ? demande encore M. Morisson. *Je vais être obligé de libérer toute la bande. »* En fait, le commissaire de Nanterre aura la satisfaction de déférer au parquet l'un des douze garçons, Akim, âgé de seize ans, reconnu par le seul voyageur qui ait désigné un coupable et porté plainte : M. Crépin, un ingénieur âgé de trente-quatre ans. *« Enfin un homme véritable. »* Le gain, en fait, est des plus maigres : Akim s'était contenté de menacer M. Crépin et d'éventrer devant lui une banquette.

Oui, mauvaise journée, vraiment, pour le commissaire divisionnaire. Pas de flagrant délit, pas de plainte de la R.A.T.P. Pas d'inculpation possible, donc. Comment savoir, même, si les jeunes Maghrébins ont réellement rançonné les voyageurs du R.E.R., comme les policiers l'affirmaient, lundi en fin de matinée ? *« On n'a rien retrouvé sur eux*, avoue un agent. *Ni argent ni même titres de transport. Mais il ont eu le temps de tout jeter par les fenêtres, dans le tunnel. »*

Une lueur, pourtant, dans cette journée d'enquête blanche : *« Je vais pouvoir*, dit M. Morisson, *envoyer ces jeunes faire leur service militaire en Algérie. »* Il est déjà arrivé au commissaire d'avoir recours à cette procédure pour des jeunes Maghrébins de nationalité algérienne surpris après un mauvais coup. C'est ce que risquent dix des douze garçons de la *« bande du R.E.R. »*. *« Le consul d'Algérie est tout à fait d'accord. Il m'a même prié de lui confier ces garçons. »*

PHILIPPE BOGGIO.

A PROPOS DE LA LOI SUR LES IMMIGRÉS

Le gouvernement peut-il priver un individu de sa liberté ?

par FRANÇOIS LUCHAIRE (*)

Le directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice vient de souligner (*le Monde* du 7 février) une situation manifestement inadmissible et dont, à l'évidence, il n'est pas responsable.

Le 9 janvier 1980, le Conseil constitutionnel a censuré la loi sur les immigrés dans la mesure où elle permettait de priver un étranger de sa liberté pendant sept jours sous le contrôle d'un juge. Peu importe, constate le directeur des affaires criminelles, l'administration *pourra* quand même le faire car un décret, auquel le Conseil d'Etat a donné un avis préalable et favorable, le lui permet, étant entendu que *« le procureur de la République veille à ce que la durée du séjour dans l'établissement pénitentiaire soit limitée au temps strictement nécessaire à l'exécution effective de l'expulsion »* ; or chacun sait que le procureur de la République, qui doit obéissance hiérarchique au ministre de la justice, n'est pas un juge.

Ainsi, ce que le Conseil constitutionnel interdit à la loi de faire, le gouvernement s'en donne le droit par un simple décret !

Le malheur est que le directeur des affaires criminelles n'a pas tort : le Conseil constitutionnel juge les lois mais non les décrets : c'est le Conseil d'Etat qui juge les décrets.

En divulguant le sens de l'avis — en principe secret — du Conseil d'Etat, le directeur des affaires criminelles permet de constater que le Conseil d'Etat est moins soucieux de la liberté que ne l'est le Conseil constitutionnel. Les juristes le savent depuis quelques années. Il est bon qu'une plume aussi officielle le confirme aujourd'hui à l'opinion publique.

En montrant que le gouvernement n'a pas besoin de la loi pour priver un individu de la liberté, le directeur des affaires criminelles confirme, aussi officiellement, que le gouvernement peut ne pas appliquer les décisions du Conseil constitutionnel.

Il y en a bien des exemples.

Peu importe

Conformément à la déclaration des droits de l'homme et à l'article 66 de la Constitution, le Conseil constitutionnel a rappelé (28 novembre 1973) que seule la loi peut définir les cas dans lesquels un individu peut être privé de sa liberté. Peu importe, le gouvernement persiste — avec l'accord du Conseil d'Etat (3 février 1978) — à définir des infractions contraventionnelles réprimées par des peines privatives de liberté (jusqu'à deux mois de prison) ; la Cour de cassation s'est inclinée (26 février 1974) en constatant qu'elle n'est pas juge de la constitutionnalité des lois ; on peut d'ailleurs présumer qu'elle le regrette.

Conformément à ce même article 66 de la Constitution, le Conseil constitutionnel a rappelé (12 janvier 1977) que l'autorité judiciaire est la gardienne de la liberté individuelle : peu porte, le Conseil d'Etat, interprétant seul compétent pour statuer sur la légalité des mesures d'internements administratifs (2 juillet 1965, 22 avril 1966).

Conformément à l'article 34 de la Constitution, le Conseil constitutionnel a classé dans le domaine réservé à la Constitution un certain nombre de matières ; peu importe, le Conseil d'Etat interprétant différemment la Constitution, permet au gouvernement d'intervenir par décret dans ces mêmes matières (27 février 1970, 4 juillet 1973, 12 décembre 1975).

Comment tout cela est-il possible alors que l'article 62 de la Constitution dispose que les décisions du Conseil constitutionnel *« s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles »* ?

Parce que le Conseil d'Etat ne s'estime pas lié par les motifs des décisions du Conseil constitutionnel. Pourtant, ce dernier — interprète souverain de la Constitution — a déclaré (16 janvier 1962) que l'autorité de ses décisions s'étendait aux motifs *« qui en sont le soutien nécessaire et en constituent le fondement même »* ; or c'est presque toujours le cas, car le Conseil limite au strict nécessaire la motivation de ses décisions.

Le Conseil constitutionnel qui juge la loi et le Conseil d'Etat qui juge le décret ne sont donc pas d'accord. Mais le rôle du gouvernement n'est pas d'opposer les juridictions les unes aux autres ; *son devoir est de faire respecter la Constitution telle que le Conseil constitutionnel l'interprète*, surtout lorsque cette interprétation est celle qui respecte le plus la liberté. Toute autre attitude inquiète de la part du gouvernement qui s'inspire du libéralisme, même avancé.

Si l'on veut bien appliquer la Constitution, les conséquences des décisions du Conseil constitutionnel sont les suivantes :

1°) Seule la loi peut permettre la détention : un décret ne le peut pas.

2°) Toute mesure administrative privant un individu de sa liberté dans les cas non prévus par la loi doit être déférée non pas devant la juridiction administrative mais soit devant le juge civil, car elle constitue une voie de fait, soit devant le juge pénal, car elle constitue une infraction pénale.

3°) Ceux qui ont décidé ou exécuté pareille mesure doivent être poursuivis devant le juge pénal.

4°) Le garde des sceaux doit adresser aux procureurs de la République les instructions nécessaires pour qu'ils requièrent dans chaque cas l'application de la Constitution et engagent en conséquence toutes poursuites utiles.

Le directeur des affaires criminelles a rendu service à la cause de la liberté en mettant en valeur les périls que lui font courir les divergences de jurisprudence du Conseil d'Etat et du Conseil constitutionnel ; nul doute qu'il accomplisse un nouveau pas (décisif) en soumettant les instructions nécessaires à la signature du ministre de la justice.

(*) Président honoraire de l'université de Paris-I, ancien membre du Conseil constitutionnel.

● *La police judiciaire d'Ajaccio* a interpellé, lundi 11 février, trois militants corses, sur commission rogatoire délivrée par la Cour de sûreté de l'Etat dans le cadre de l'affaire de Bastelica. Les trois personnes sont gardées à vue dans les locaux de la police. D'autre part, deux nationalistes corses ont été libérés, lundi 11 février, sur ordonnance de M. Jean-Claude Thin, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. Il s'agit de MM. Jean-François Valentini, vingt-deux ans, marin, et Vincent Tiberi, dix-neuf ans, garçon de restaurant, écroués depuis le 12 janvier pour avoir participé à l'occupation de l'hôtel Fesch d'Ajaccio.

● *Avernes sinistrée.* — La commune d'Avernes (Val-d'Oise) dont les rues avaient été inondées dimanche dernier, à la suite de la rupture d'une digue d'étang, a été déclarée sinistrée. Ses six cents habitants vont recevoir vêtements, matelas et combustible. Les soldats du contingent ont commencé, mardi 12 février, le nettoyage

SOCIÉTÉ

DIX ANS APRÈS LA CATASTROPHE DE VAL-D'ISÈRE

Où en est la lutte contre les avalanches ?

II. — Les secours

par JACQUES SAUNIER

Créée dès 1970 après la catastrophe de Val-d'Isère, l'Association nationale pour l'étude de la neige et des avalanches (ANENA) s'est employée d'abord à coordonner et centraliser tous les éléments propres à organiser une prévention des risques d'avalanches dans les massifs montagneux français (« le Monde » du 12 février). En *collaboration avec tous les* organismes intéressés, directeurs de stations, collectivités locales, centres de recherches scientifiques, elle a pu ainsi localiser les zones dangereuses, améliorer les techniques de protection comme celles des déclenchements artificiels, former des équipes de spécialistes, envisager des programmes de reboisement, etc.

Quels que soient les progrès de la prévision et de la protection, l'imprudence et la négligence restent des facteurs permanents de risque. Il est, hélas ! inévitable que des accidents se produisent encore. Dans le domaine des secours, l'ANENA s'est voulue une auxiliaire efficace de la protection civile.

Ses membres ont, à son invitation, participé à de nombreuses rencontres sur l'organisation des secours, dispositifs d'alertes, moyens techniques et en personnel à mettre en œuvre pour la recherche des victimes, conditions médicales de la survie en avalanche, moyens de secours et de transport sur neige, etc.

Ses efforts ont porté *en particulier* sur les divers modes de recherche des victimes :

— Les appareils du type *émetteurs-récepteurs* existaient à l'étranger bien avant la création de l'ANENA. Son action a consisté dans ce domaine à pré*coniser une longueur d'ondes* déterminée unique conforme avec la réglementation internationale sur les télécommunications, de ma*nière que tous les* appareils utilisés en France soient compatibles entre eux. Ce résultat est en bonne voie, même s'il n'a pas encore été complètement atteint faute d'une gamme complète de qualités et de prix dans la longueur d'ondes préconisée :

— L'expérimentation d'un répondeur passif sous forme d'un petit appareil sans source propre d'énergie, donc sans limitation de durée d'utilisation, que les victimes potentielles porteraient constamment sur elles et qu'un appareil de recherche détecterait à distance. Les résultats actuels ne sont pas entièrement décourageants, mais des perfectionnements restent à apporter ;

— La diffusion et l'encouragement à un appareil original conçu en France, grâce auquel la vic*time peut être rapidement* retrouvée si elle a eu le temps au moment de l'accident de déclencher le gonflement d'un ballon qui surnage au-dessus de l'avalanche en restant lié à la victime ;

— *Le développement, qui était* urgent, du seul procédé efficace connu de détection de victimes passives (qui ne portent aucun appareil *spécial*) : le classique chien d'avalanche. Des progrès dans les méthodes de dressage et huit stages de formation intéressant cent quatre-vingt-deux équipes cynophiles entre 1973 et 1978 ont permis à l'ANENA et à la protection civile de faire passer de quinze à une centaine le nombre de chiens d'avalanche dressés opérationnels disponibles dans les Alpes et les Pyrénées.

La diffusion des connaissances

L'ensemble considérable des efforts réalisés en France par divers organismes avec l'appui et grâce à la coordination assurée par l'ANENA a été amplifié par les efforts de diffusion des résultats engagés par l'association.

Sur le plan de la formation professionnelle ont été évoquées la formation des *observateurs* nivo-météorologiques, celle des artificiers déclencheurs d'avalanches et *celle* des équipes cynophiles : des stages de portée plus générale sont organisés à l'intention des responsables de stations ; des conférences sont données à l'Ecole nationale de ski et d'alpinisme et dans un grand nombre d'organismes d'enseignement de différents niveaux ; la liste des colloques organisés sur différents thèmes est longue, depuis la première rencontre de Courchevel en 1972 jusqu'aux colloques d'octobre 1979 à Paris, enfin, sur la sécurité des voies de communication et le problème des randonneurs.

Vingt et un numéros d'un bulletin très documenté ont donné les comptes rendus de ces diverses discussions et de nombreux articles spécialisés.

L'ANENA et ses membres ont réalisé ou inspiré une dizaine de petits films scientifiques ou didactiques, dont certains ont été présentés à la télévision avec une importante collection de diapositives ; ils servent à illustrer conférences et expositions diverses.

L'ANENA réalise un effort particulier grâce à son conseil territorial, de fondation récente (1978), pour faire connaître son action auprès des maires et des élus locaux des régions de montagne, qui sont de la sorte amenés à participer à son action.

Conçus essentiellement pour répondre aux besoins des stations de montagne, le dispositif monté par le rapport de la commission de 1970 et sa pièce maîtresse, l'ANENA, ont répondu dans l'ensemble à leur attente. Les réactions des responsables des stations lors de l'hiver exceptionnellement dangereux de 1978, qui rappelait pour bien des aspects celui de 1970, ont mis en évidence les progrès accomplis.

Il s'en faut cependant de beaucoup que le tableau des réalisations coïncide exactement à ce qui était attendu ; certaines mesures préconisées ont été rendues inutiles par des changements techniques, et en particulier par l'évolution des usagers de la montagne. C'est en effet le phénomène randonneurs qui domine l'évolution des accidents par avalanches au cours de la décennie écoulée. De plus en plus nombreux sont les skieurs qui éprouvent le besoin — combien compréhensible — d'échapper aux pistes damées et fléchées pour s'aventurer librement dans les vastes espaces de la haute montagne. Mais la formation sportive acquise en station, même si elle a comporté un enseignement de la technique du ski « toutes neiges », ne les a pas toujours mis en mesure d'affronter les dangers propres à la montagne, au premier rang desquels se situe l'avalanche. Il est significatif que l'on ait été amené à appeler « ski de randonnée », parce qu'on le pratique désormais tout l'hiver, ce qui était autrefois le « ski de printemps » parce que les « montagnards », formés par les solides traditions d'associations telles que le Club alpin français, le réservaient à une saison où les conditions naturelles avaient amené une bonne consolidation de la neige.

Une statistique, hélas trop éloquente, celle des victimes d'avalanches, en nette diminution dans les stations, mais en progression constante en haute montagne, le démontre.

Bien sûr, le randonneur est seul responsable de sa propre sécurité. Encore faut-il qu'il ait été mis en mesure de prendre conscience des dangers qu'il doit affronter et des *moyens* de le faire.

C'est donc avant tout d'un problème de vulgarisation et d'in*formation du public qu'il s'agit.*

Le public professionnel d'abord, les moniteurs, accompagnateurs, guides de haute *montagne, qui* peuvent être amenés à fréquenter avec leurs clients des zones soumises à risque d'avalanche. On constate *trop souvent que les pro*fessionnels ne sont pas à l'abri de surprises.

Mais naturellement, c'est à l'information du grand public qu'il faut surtout viser.

Définir le message minimum à transmettre au public sur la prévision du risque d'avalanche dans le temps et dans l'espace comme sur les précautions élémentaires à prendre en cause et la conduite à tenir en cas d'accident est une tâche délicate mais qu'un organisme tel que l'ANENA est en état d'assurer.

Faire passer ce message auprès du public est probablement plus ardu. Les associations de randonneurs groupées au sein de la Fédération française de la montagne (au premier rang desquelles le Club alpin français) ont une longue tradition dans ce domaine et s'en acquittent avec compétence et dévouement. Elles recourent d'ailleurs largement à l'ANENA pour le faire. Mais leur action ne peut, par définition, toucher que leurs adhérents fidèles, qui ne sont plus majoritaires parmi ceux qui hantent désormais la haute montagne hivernale.

Au point où en sont les choses, c'est la grande campagne orchestrée combinant tous les médias, presse, *radio, cinéma, expositions,* dépliants, etc., qu'il faudrait lancer pour une première sensibilisation puis soutenir par des relances pé*riodiques à l'approche de chaque* hiver.

Malheureusement, l'ANENA comme les scientifiques et les pro-professionnels des stations qui s'y rencontrent *se trouvent* parfaitement démunis pour concevoir, mettre en place et alimenter une telle campagne. *Le* recours à des professionnels de l'information s'impose, et cela pose un problème financier. Il n'y a cependant plus de temps à perdre et mieux vaudrait, semble-t-il, aider l'ANENA à lancer la campagne d'éducation du public qui s'impose plutôt *que de se résoudre à* je ne sais quelle mesure autoritaire — et parfaitement illusoire — de réglementation de l'accès à la haute montagne. L'ensemble des montagnards et tous ceux qui sont sensibles aux derniers grands espaces libres de toute trace d'action humaine *ne* pardonneraient sans doute pas aux pouvoirs publics une telle tentative.

FIN

STATISTIQUE DES VICTIMES D'AVALANCHES EN FRANCE

Saisons	Surprises dans des lieux habités, *sur des routes*, sur des pistes balisées, etc.			Au cours de randonnées *en haute montagne*, en ski hors pistes		
	Nombre d'accidents	Tués	Blessés	Nombre d'accidents	Tués	Blessés
1969-1970	3	51	52	6	6	10
1970-1971	—	—	—	3	1	5
1971-1972	2	5	2	13	7	6
1972-1973	2	2	—	24	21	38
1973-1974	1	—	1	24	26	23
1974-1975	3	2	2	14	9	19
1975-1976	6	9	8	44	32	34
1976-1977	4	1	—	31	28	24
1977-1978	11	16	15	26	16	23
1978-1979	1	—	—	28	22	12
1979 au 6 février 1980 .	3	1	4	11	8	3
TOTAL	36	87	84	224	176	188

JUSTICE

L'ENQUÊTE SUR L'ENLÈVEMENT DE M. PITOUN

Un gardien de la paix est tué par méprise par un de ses collègues

Les sections syndicales des policiers en tenue et des policiers en civil de Nice ont dénoncé ce mardi 12 février la *« mauvaise coordination »* entre les services de police à la suite de la mort accidentelle de M. Philippe Maziz, gardien de la paix, au cours d'une opération de la brigade de recherches et d'intervention de Nice concernant l'enlèvement de M. Guy Pitoun, dans la nuit du lundi 11 au mardi 12 février.

La Fédération autonome des syndicats de police dénonce le même *« manque flagrant de coordination »*, et demande l'arrêt de *« la prolifération de ces brigades spécialisées »*.

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a fait savoir au même moment qu'une enquête va être ouverte sur les circonstances de l'accident.

M. Maziz surveillait, à Vallauris (Alpes-Maritimes), un véhicule qui, depuis plusieurs jours, avait été repéré par les enquêteurs de la B.R.I. de Nice, qui l'avaient identifié comme étant celui qui aurait servi à l'enlèvement de M. Pitoun. Un membre de la B.R.I. aurait alors tiré en direction du véhicule et atteint mortellement M. Maziz.

Au cours de cette opération, l'un des ravisseurs de M. Guy Pitoun, l'industriel antibois enlevé le 30 janvier dernier entre 20 heures et 20 h. 30, alors qu'il rejoignait son domicile à Valbonne (*le Monde* du 2 février), a été arrêté. L'homme dont l'identité n'a pas été dévoilée était porteur d'une somme de 5 millions de francs, constituant selon toute vraisemblance le montant de la rançon que la famille avait déclaré être disposée à payer.

Les enquêteurs du service régional de la police judiciaire de Nice, qui, avec les membres de la Brigade de recherche et d'intervention (B.R.I.) ont procédé à l'arrestation, n'ont rien voulu révéler, comme ils se refusaient, ce mardi en début d'après-midi, à donner des précisions sur l'arrestation de quatre autres personnes, dont un ressortissant italien, appréhendées dans la même affaire.

Remis en liberté

M. François Pain sera jugé le 20 février

M. François Pain, qui doit être jugé, le *20 février prochain*, pour infraction à la loi anti-casseurs et recel, a été remis en liberté, mardi 12 février, à la suite d'une décision de la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris rendue la veille (nos dernières éditions). Le tribunal a estimé que sa détention n'était *« plus nécessaire à la manifestation de la vérité »* et le parquet n'a pas fait appel de cette décision.

M. Pain était détenu depuis le 28 septembre dernier, après avoir été identifié sur une photo publiée par le journal *Minute*, où on le voit tenant à la main, au cours de la manifestation du 23 mars, un sac provenant de la vitrine brisée du magasin Lancel, place de l'Opéra à Paris (*le Monde* daté 7-8 octobre 1979).

Les avocats de M. Pain, Mes Jean-Pierre Mignard et Martine Coisne, ont estimé que l'inculpé avait des garanties de représentation suffisantes — notamment un domicile où, a rappelé Me Coisne, la police en venant perquisitionner, a trouvé de nombreux effets personnels — pour être mis en liberté. *« Je demande*, a déclaré Me Mignard, *qu'il n'y ait pas plusieurs lois : en Corse et à Strasbourg, des inspecteurs de police inculpés d'homicides volontaires ont été laissés en liberté avant de passer devant le tribunal. »*

Le substitut du procureur de la République, M. François Romanetti, a indiqué les deux raisons qui, selon lui, justifiait le maintien de M. Pain en détention : le risque de pression sur les témoins et l'absence de domicile fixe : *« Je connais de jeunes comédiens*, a-t-il notamment déclaré, *qui ont un domicile vraiment permanent »*. *« Prenez-vous l'engagement moral de vous présenter ici le 20 février ? »*, a demandé, à M. Pain, le président du tribunal, M. André Cozette. *« Je le jure »*, a répondu ce dernier en souriant. Des applaudissement nourris éclatant au fond de la salle que le président du tribunal a fait évacuer. *« Je ne tolérerai aucune manifestation, ni dans un sens ni dans l'autre »*, a-t-il déclaré. — N.B.

Faits et jugements

L'infirmière n'avait pas le droit d'employer un malade mental.

Rennes. — Le tribunal administratif de Rennes a confirmé, vendredi 8 février, l'autorisation délivrée, le 9 août 1978, par le ministre du travail, à la clinique du Golfe-de-Séné (Morbihan) de procéder au licenciement d'une infirmière psychiatrique qui avait utilisé les services d'un malade mental soigné dans cet établissement pour des travaux de jardin, à son domicile.

Dans un jugement rendu le 28 février 1978, le tribunal d'instance de Vannes (Morbihan) avait déclaré le licenciement de l'infirmière, Mlle Joëlle Segura *« sans cause réelle ni sérieuse »*, et avait condamné la clinique à verser 23 000 F de dommages et intérêts à son ancienne employée. Le tribunal administratif de Rennes a, en revanche, estimé que le *« recours aux services d'un malade mental »* par une infirmière psychiatrique constituait une faute grave. — *(Corresp.)*

● *Deux statuettes de Degas*, qui font partie de la série de soixante-douze sculptures *fondues* peu après la mort du peintre, ont disparu, vendredi 8 février, du Metropolitan Museum de New-York. Elles ont été volées, semble-t-il, alors qu'on procédait à leur déplacement temporaire dans une aire de stockage. Cet ensemble de sculptures de Degas, l'un des rares qui soit presque complet, devait être installé dans les nouvelles salles de la donation Meyer, consacrées principalement à l'art du dix-neuvième siècle.

● *Le livre « Mémoires d'Oulou le chacal »* de M. Henri d'Orléans, dont Mlle Solange d'Englesqueville demandait en référé la saisie en raison d'une contrefaçon d'un manuscrit de son oncle, M. de Preux (*le Monde* daté 3-4 février 1980), ne sera pas saisi. Le tribunal de Paris a estimé que Mlle d'Englesqueville semblait avoir donné son accord à la publication de ce livre dans une lettre adressée le 28 janvier à l'hebdomadaire *Minute* qui l'avait publiée.

● *Un ancien employé de l'Art Institute de Chicago* vient d'être arrêté pour le vol de trois tableaux de Cézanne, en décembre 1978, dans le coffre du musée. Il avait essayé, au mois de mai dernier, de restituer ces trois toiles, évaluées à 4,3 millions de dollars (*Mme Cézanne sur un fauteuil jaune, Pommes sur une nappe* et *Maison sur la rivière*), contre une rançon de 250 000 dollars.

Des objecteurs de conscience demandent l'asile politique aux Pays-Bas.

Six des vingt-quatre jeunes gens qui avaient entrepris, depuis le *19 janvier*, une marche vers les Pays-Bas en faveur d'un statut plus favorable de l'objection de conscience (*le Monde* daté 3 février), ont demandé, le lundi 11 février, l'asile politique à ce pays. Tous les six, qui se sont vu refuser le statut d'objecteur de conscience par la commission chargés en France de l'attribuer, sont insoumis. Ils entendent par ce geste souligner *« l'existence de minorités opprimées dans des pays démocratiques »* et le caractère plus favorable du statut d'objecteur aux Pays-Bas. Les autorités néerlandaises ont fait savoir qu'il leur faudrait *« un certain temps »* avant de se prononcer sur ces demandes. — *(A.F.P.)*

● RECTIFICATIF. — A la suite de l'article sur « Les avatars d'*Hara-Kiri* » publié dans *le Monde* du 8 février, Me Antoine-François Donsimoni, huissier de justice à Paris, nous prie de préciser qu'il a, conformément à l'ordonnance rendue en référé le 1er février par Mme Simone Rozès, président du tribunal, délégué des confrères, en France et à l'étranger, pour procéder au contrôle de l'exécution de cette ordonnance qui enjoignait au mensuel de changer une couverture représentant un photomontage de Mme Giscard d'Estaing nue dans les bras d'un émir et ordonnait, en cas d'inexécution, la saisie du mensuel.

Selon Me Donsimoni, les huissiers mandatés par le tribunal n'ont pu procéder à cette vérification, la gendarmerie et la police ayant déjà saisi un certain nombre d'exemplaires du journal. C'est donc à tort que nous avons écrit que Me Donsimoni avait *« fait pratiquer la saisie d'exemplaires revêtus de la première couverture par la police et la gendarmerie à travers toute la France »*.

INTERPELLATION DU CAPITAINE ET DU CHEF MÉCANICIEN DU PÉTROLIER « SALEM »

Le capitaine Dimitrios Guergoulis, commandant du super-pétrolier « Salem », et le chef-mécanicien du navire, Antonios Kolomiropoulos, ont été interpellés par la police, mardi 12 février, à Dakar. Les deux hommes ont été arrêtés dans l'hôtel où ils résidaient depuis le naufrage de leur bâtiment le 17 janvier.

Selon la compagnie d'assurance « Lloyd's », le « Salem » aurait été sabordé à 150 kilomètres au large du Sénégal, après avoir déchargé en Afrique du Sud ses 193 000 tonnes de brut chargées au Koweït et destinées officiellement à l'Europe. Le bâtiment a coulé à pic dans une fosse de 4 300 mètres de fond.

LES TRIPLES MEURTRES DE BÉZIERS ET DE CARQUEIRANNE AURAIENT LE MÊME AUTEUR

Une expertise balistique des projectiles trouvés sur les lieux du triple meurtre de Béziers (Hérault) dans un magasin à grande surface Mammouth, le 22 décembre 1979, et sur les lieux du triple meurtre de Carqueiranne (Var), le 28 janvier dernier, aurait déterminé que les balles présentent des similitudes. Les services de police avaient déjà remarqué que le meurtrier avait, dans les deux cas, opéré de la même manière en abattant ses victimes d'une balle dans la tête. On précise, de source judiciaire, qu'une contre-expertise a été demandée.

L'auteur du triple meurtre de Carqueiranne, Joseph-Thomas Recco, est écroué à la prison Saint-Roch de Toulon depuis le 21 janvier. Il avait été condamné à la réclusion criminelle à perpétuité en 1962 pour meurtre et avait bénéficié d'une libération conditionnelle en 1977.

LES MAUVAIS COMPTES D'UN ANCIEN MAGISTRAT

(De notre correspondant.)

Caen. — La section financière du service régional de police judiciaire de Rouen enquête sur les conditions dans lesquelles un ancien magistrat, M. Henri Dussaugey, décédé en juillet dernier à l'âge de quatre-vingt-un ans, a « *laissé un trou* » d'au moins 1 million de francs dans ses comptes, alors qu'il était gérant de tutelle.

Ancien avocat parisien, M. Dussaugey devint juge de paix, en 1939, à Saint-Pierre-sur-Dives, dans le Pays d'Auge, puis à Lisieux, où il fut juge d'instance avant de devenir juge d'instruction. Personnalité importante dans la ville, il fut nommé, après avoir pris sa retraite, en 1965, par le ministère de la justice, gérant de tutelle. Il avait donc la responsabilité des biens de mineurs ou d' « interdits » sous *le contrôle d'un juge de tutelle*, d'abord M. Jean-Louis Bouche, puis, récemment, M. Christian Hallard. Il se retrouva finalement à la tête de plus d'une centaine de dossiers. Mais son décès fit découvrir que tout n'y était pas très clair. Il semble qu'il ait quelque peu mélangé toutes les comptabilités, y compris la sienne. Est-ce simplement à cause des atteintes de l'âge, comme le soutiennent *ses amis, ou pour d'autres raisons* ? C'est ce que s'efforcent de déterminer les enquêteurs, qui vont d'abord mettre de l'ordre dans les comptes.

● *L'affaire du talc Morhange.* — Après le jugement rendu le 11 février par le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise) dans l'affaire du talc Morhange (nos dernières éditions), la direction de la société Givaudan, à Genève, a décidé de faire appel. Le comité de défense des victimes a aussi entamé, pour des raisons inverses, une procédure d'appel.

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

GROGNE

De notre envoyé spécial

Lake-Placid. — A suivre les méandres des négociations sur les Jeux de Moscou, on en oublierait presque que d'autres Jeux, ceux d'hiver, doivent commencer officiellement dans quelques jours par un lâcher d'oiseaux et d'aérostats. En fait, *dans leur ensemble*, les quelque mille quatre cents athlètes présents dans la station de l'Etat de New-York s'intéressent peu aux *tractations en cours* dans le Resort Hotel. La plupart d'entre eux sont déjà en piste dans la course aux médailles.

Sur la neige artificielle de la *Montagne du visage pâle*, le Soviétique Valeri Tsyganov a créé, lundi 11 *février*, le premier *événement en réalisant le meilleur temps des descentes* chronométrées d'entraînement sur cette piste où l'on ne sait trop encore qui doit l'emporter des glisseurs ou des techniciens.

John Nicks, l'entraîneur américain de la paire Taï Babilonia-Randy Gardner, championne du monde de patinage artistique en 1979, a fait sensation en accusant les champions d'Europe soviétiques Irina Rodnina-Alexandre Zaitseev de tricher dans les figures portées.

Les skieurs de fond n'ont guère apprécié la qualité de la neige qui leur pose de gros problèmes de fartage — élément déterminant pour la glisse — et ils craignent des bousculades en fin de course, car ils devront couvrir deux fois contre la montre une boucle préalablement destinée aux épreuves féminines.

Au reste, les athlètes semblent *s'être bien acclimatés aux conditions « carcérales »* du village olympique qui, après le 24 février, *deviendra une prison*. La vie collective s'est organisée sans façon dans les salles *communes et la surveillance* policière n'est pas trop pesante. Tout n'est *pas* parfait pour autant, loin de là. Le système des transports collectifs soulève notamment *les plus vives protestations* de tous les usagers pour son anarchisme et son insuffisance. Néanmoins les chauffeurs *de bus américains* ont décidé de se mettre en grève pour protester contre l'emploi de conducteurs canadiens. Bref, la circulation entre les différents points distants de plusieurs kilomètres est très perturbée.

L'incohérence de ce système de communication aggrave d'ailleurs pour les organisateurs les difficultés de vente de quelque cinquante mille billets qu'ils comptaient écouler sur place. En effet, bloqués sur les parkings à quelque vingt kilomètres du centre du village, les visiteurs impromptus risquent de ne jamais pouvoir accéder aux guichets. — A. G.

LES RETRANSMISSIONS TÉLÉVISÉES

MERCREDI 13 FEVRIER

TF 1, de 23 h 10 à 0 heure : Cérémonie d'ouverture (en différé).

● Lire en page 4 l'article de notre envoyé spécial J.-M. Colombani : « Les socialistes français contestent les positions prises par Mme Veil lors de son voyage aux Etats-Unis », et le compte rendu d'Alain Girardo « Confusion à Lake-Placid ».



ÉDUCATION

Libres opinions

Les vraies questions et les vraies réformes à l'université

par CHRISTIAN BENEZECH (*)

LA dernière quinzaine de l'année 1979, qui a vu se dérouler de graves événements internationaux, a été aussi témoin d'une sorte de valse-hésitation « parlementaro-universitaire », qui, à propos des conditions d'élection des présidents d'université et des *directeurs d'U.E.R., a fourni à divers chroniqueurs « engagés »* l'occasion de dépasser les bornes de la courtoisie.

A l'intention de ceux que le fonctionnement des universités ne préoccupe pas outre mesure (comme on les comprend !), il convient de préciser que ces présidents et directeurs sont, conformément à la *loi d'orientation, élus par des conseils comprenant les diverses caté*gories d'usagers des universités (enseignants, étudiants, personnel technique, administratif et de service) ainsi que des personnalités dites extérieures en principe supposées adaptées... Une précision toutefois : les professeurs et maîtres de conférences (enseignants dits de rang « A ») représentent environ le quart des membres des conseils.

Dans la nuit du 10 au 11 décembre a été déposé à l'Assemblée nationale un amendement à la loi d'orientation prévoyant que, seuls, ces dits enseignants *pourraient dorénavant participer* au vote pour la *désignation* des présidents d'université et des directeurs d'U.E.R. Cet amendement a été voté après une brève discussion et en présence d'un nombre réduit de députés en séance.

On imagine sans peine la protestation indignée de la plupart des *partis de gauche et des organisations syndicales apparentées. On ne* peut pas extraire un élément isolé d'un ensemble et se borner à commenter l'amendement litigieux qui a d'ailleurs, on le sait, été retiré par le gouvernement avant sa discussion au Sénat. Il ne suffit donc pas de se demander si le fond et la forme de ce texte étaient ou n'étaient pas acceptables ; à notre avis, il représentait une mauvaise tentative de correction d'une situation qui, elle, est fondamentalement injuste et déplorable puisqu'elle exclut, de la désignation de leurs dirigeants, la plupart des universitaires. Car le choix des présidents d'université et surtout des directeurs d'U.E.R., concerne d'abord tous ceux qui sont l'ossature essentielle des universités : les professeurs et maîtres de conférences.

Le texte envisagé avait au moins le mérite théorique de tenir compte de cette réalité, même si les modalités étaient discutables. *Nous estimons, quant à nous, que la non-participation à la vie des* universités et des U.E.R. des trois quarts des professeurs et maîtres de conférences est un véritable scandale et, ce qui est peut-être plus grave, une insulte au bon sens. Car les structures en place ne prévoyant qu'un nombre très limité d'enseignants dans les conseils, la plupart d'entre eux se trouvent écartés des décisions conditionnant la vie des universités, d'où un inévitable repli qui les isole avec une indifférence grandissante pour l'institution dans laquelle ils avaient engagé leur vie professionnelle. Quant aux universitaires pratiquant *les jeux électoraux, certains ont peut-être encore des illusions*, d'autres cherchent à utiliser le système par vanité ou — mieux — pour occuper le terrain : tous y perdent un temps précieux dans d'innombrables réunions souvent stériles. Au total, l'université risque de devenir un tremplin grâce auquel certains opposants systématiques au pouvoir actuel peuvent *développer leur action politique.*

Affaire de bon sens, disais-je ; sait-on que, par suite de la non-adéquation de la durée des mandats présidentiels (cinq ans) et de celle des conseils d'université (généralement trois ans), les présidents, durant les deux cinquièmes de leur mandat, président un conseil qui ne les a pas élus ! On n'en finirait pas de dénoncer les absurdités.

∴

Pour le problème soulevé de l'élection de présidents et directeurs d'U.E.R., une solution pouvait être trouvée, qui avait de grandes chances d'être acceptée par les universitaires de bonne foi, telle celle-ci : les présidents et directeurs pourraient être élus sans y rien changer, par les conseils actuels, mais sur proposition (deux ou trois *noms) des assemblées de professeurs et maîtres de conférences. Les* élus pourraient ainsi se prévaloir d'une double habilitation : celle de leurs pairs (à nos yeux la plus importante) et celle du conseil. Cette modalité n'est d'ailleurs indiquée qu'à titre d'exemple ; nous l'avons proposée au ministère des universités il y a plus d'un an ; d'autres formules sont évidemment possibles.

J'entends les protestations : « *Il s'agit de faire revivre les anciennes assemblées de faculté et de revenir à un passé condamné par la loi d'orientation* », ce qui, évidemment, est une impossibilité absolue. Et *la loi d'orientation ainsi élevée à la hauteur d'un dogme devient intou*chable puisque, par définition, elle est une loi de progrès qui, en nous sauvant en 68 de la révolution menaçante, a sonné le réveil de l'université ; celle-ci jusqu'alors endormie dans sa sclérose, prisonnière de son passé, allait enfin pouvoir sortir de son marasme, de son immobilisme, de son conservatisme, bref, de son inadaptation au monde moderne !... Oserai-je timidement remarquer que, de cette université, la plupart d'entre nous son issus... Quoi qu'il en soit, il ne saurait être question de critiquer le carcan législatif stérile et contraignant dans lequel nous a enfermé le verbe, hélas, réputé prestigieux d'un homme politique vaniteux.

Ce sera, pour ce qui me concerne, une des satisfactions de ma vie universitaire d'avoir, dès le début, dénoncé la malfaisance d'un texte qui a détruit sans reconstruire réellement et qui, en fait, n'a *abordé aucun des problèmes essentiels qui se posent à l'université.* A quand donc les vraies réformes, non celles qui manipulent allègrement phraséologie stérile et utopies dangereuses, mais celles qui essayeront de répondre aux vraies questions : qui peut et doit entrer à l'université. Que doit-on enseigner ? Qui doit y avoir le pouvoir et y progresser ? Les réponses que nous refusons et qui, hélas, ne sont pas imaginaires, les voici dans l'ordre : tout le monde, n'importe quoi et n'importe qui.

A qui fera-t-on croire qu'une vraie démocratie est aussi niveleuse et aussi injuste ?

En terminant, il me vient une envie de rêver : rêver que s'organise au Parlement, en plein jour, devant les députés et les sénateurs, une discussion claire, argumentée, honnête sur le bilan réel de l'application de la *loi d'orientation* ; rêver que les élus de toutes tendances *prennent* conscience des absurdités d'un texte qui, *prétentieusement*, croyait bloquer des apprentis révolutionnaires qui, d'ailleurs, n'en demandaient pas tant ; rêver que soit « *touchée du doigt* », autrement que par des rappels solennels de principes abstraits, l'incapacité de cette loi à promouvoir le progrès et la vraie démocratie ; rêver que *les parlementaires prennent enfin conscience qu'il est grand temps* que les aberrations cessent et que l'intolérance disparaisse.

(*) Président de la Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche, doyen honoraire de la faculté de médecine de Montpellier.

Les arts ménagers et la manière

La directrice du collège Jean-Zay à Verneuil-sur-Seine (Yvelines) a peut-être trouvé la solution au manque de personnel d'entretien (femmes *de ménage, ouvriers, cuisiniers*) dont souffrent trop d'établissements scolaires. Du coup, se verrait aussi réglé l'épineux problème des stages des jeunes en entreprises.

Les parents d'une élève de troisième ont eu la surprise d'apprendre, il y a quelques jours, que leur fille avait quitté le collège pendant une heure, le vendredi 11 janvier, et que, en conséquence, « *contrevenant* [ainsi] *à l'article premier, paragraphe 2, du règlement intérieur* », elle serait exclue des cours la journée suivante.

Jusque-là, on peut discuter. Estimer que la sanction est en rapport avec la « faute » et procède de la logique : vous voulez déserter la *communauté éducative ? Eh bien*, continuez ! A l'inverse, on est en droit de s'interroger : si l'élève a envie de sortir une heure du collège, l'en éloigner un jour entier ne devrait que le réjouir. Question d'appréciation, d'intuition, dont la réponse est singulière et irrécusable.

Où les choses prennent un tour contestable, c'est à lire la suite de la correspondance envoyée par la directrice aux parents, sur papier ronéotypé, ce qui indique une permanence de la procédure : « *Exclu des cours le lundi 28 janvier, votre enfant se présentera ce jour de 8 h. 30 à 17 heures au collège, où il sera contraint à assurer des tâches ménagères sous le contrôle des agents de service.* »

Ici, on doute que le génie éducatif ait inspiré cette éducatrice professionnelle. Que les enfants et les jeunes participent à l'entretien des locaux où ils vivent plusieurs heures par jour n'est pas choquant. Au contraire. Sauf que cela n'a de sens qu'au sein d'un groupe librement constitué. Ce qui ne semble pas être tout à fait le cas du collège Jean-Zay.

Voilà donc au moins une génération que les adultes auront prévenue. Toute faute mérite punition. Et la punition, ce sont les « tâches ménagères ». MM. Christian Beullac et André Henry proclament l'urgence *de restaurer les valeurs* dans l'école. A Verneuil-sur-Seine, c'est fait. Les jeunes y auront appris la noblesse des travaux domestiques.

CHARLES VIAL.

● *Un élève blessé par un professeur à Belfort.* — Un lycéen âgé de seize ans, Luc Sébaut, *élève en deuxième année de C.A.P.* (certificat d'aptitude professionnelle) de chaudronnerie au lycée d'enseignement professionnel de la cité technique de Belfort, a dû être hospitalisé pendant plusieurs jours à la suite d'une gifle reçue en classe. Son professeur de mathématiques, excédé de l'entendre rire au cours d'un chahut, l'avait frappé du revers de la main. Son ongle, en griffant l'œil, avait provoqué un hématome. L'élève a repris ses cours lundi 11 février.

En 1980

LE B.E.P.C. AURA LIEU AU COURS DES QUATRE DERNIERS JOURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Les épreuves de l'examen du brevet d'études du premier cycle du second degré (B.E.P.C.) auront lieu, en 1980, dans chaque académie aux dates fixées par les recteurs. Ces dates pourront être *différentes d'un département à* l'autre, à l'intérieur de chaque académie. Comme, pour la première fois, le début des grandes vacances a été, après consultations dans les académies, étalé selon cinq zones, du 27 juin au 11 juillet (*le Monde* du 7 juillet 1979), le ministère ne fixe pas, cette année, de « fourchette » nationale de dates pour le B.E.P.C. Il donne pour règle aux recteurs de placer les épreuves écrites « *dans la période des quatre derniers jours ouvrables de l'année scolaire 1979-1980* ». La même formule sera appliquée pour la première session du brevet élémentaire.

A titre d'exemples, l'écrit du B.E.P.C. aura donc lieu entre le *24 et le 27 juin dans les* académies d'Amiens, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Corse, Lille, Nantes, Orléans-Tours, Poitiers, Poitiers, Rennes, Rouen (1er groupe) ; entre le 30 juin et le 3 juillet dans la région parisienne et entre le 8 et le 11 juillet dans les académies d'Aix-Marseille, Montpellier, Nice (5e groupe).

Depuis 1978, une nouvelle organisation du B.E.P.C. dispense de l'examen l seélèves orientés vers un lycée à l'issue de la classe de 3e. Ainsi, en 1978, sur 571 056 « candidats » au B.E.P.C., seuls 191 633 ont dû se présenter à l'examen.

DÉFENSE

A CAUSE DU PRIX DU CARBURANT

L'aviation militaire belge est menacée d'être clouée au sol à partir du mois d'août

De notre correspondant

Bruxelles. — Si rien ne change dans la situation budgétaire de l'armée, les avions de la force aérienne seront cloués au sol à la fin d'août et plus un pilote ne volera jusqu'à la fin de l'année. C'est le chef d'état-major de l'aviation militaire belge qui a fait cette révélation.

S'adressant aux journalistes, le lieutenant-général Marcel De Smet a accusé l'Etat de ne pas faire son devoir. Le carburant consommé par la force aérienne est taxé pratiquement au même taux que celui utilisé par les compagnies privées et « *chaque litre coûte à l'armée de l'air le double de son prix en T.V.A. et taxes diverses* ». Compte tenu des augmentations récentes, le budget de l'aviation militaire ne suffit plus. Le carburant représente actuellement 2 milliards de francs belges par an (280 millions de francs français). Déjà les pilotes belges n'effectuent plus que 60 % du minimum des heures de vol prévues par l'OTAN, ce qui nuit à leur *entraînement* (1).

Les pilotes soviétiques effectuent un minimum de cent vingt à cent quarante heures de vol par an, déclare le chef d'état-major. « *Si on ne me permet pas de maintenir mes pilotes à un niveau déjà sensiblement inférieur, je décline toute responsabilité quant à la valeur opérationnelle de la force aérienne* », a dit le général De Smet, en ajoutant qu'il se peut que des difficultés financières soient à l'origine d'accidents graves. « *Nous avons atteint le seuil tolérable en matière d'heures de vols. Nous ne pouvons rogner davantage sur nos dépenses en carburant. Si on ne nous aide pas, je mets la clef sous le paillasson et on ne volera plus.* »

Le général De Smet a aussi révélé que la force aérienne souffrait d'une pénurie de pilotes. Il en manque actuellement au moins trente-cinq et « *le recrutement se révèle de plus en plus difficile* ».

PIERRE DE VOS.

(1) Le minimum d'heures de vol requis par an est de cent cinquante.

LA FRANCE LIVRE DES VEDETTES LANCE-MISSILES AU PÉROU

Lima (*A.F.P.*). — La marine de guerre péruvienne recevra, au *total, six patrouilleurs construits* par la France, a déclaré lundi 11 février le capitaine de vaisseau Jean-Pierre Fourquet, commandant le navire-école français *Jeanne-d'Arc*, arrivé en visite à Callao avec l'escorteur *Forbin*.

Ces patrouilleurs ont été commandés il y a trois ans. Il s'agit d'unités très rapides et fortement armées.

La Jeanne-d'Arc et le Forbin ont déjà fait des escales de visite au Brésil, en Argentine et au Chili (1). Les deux bâtiments doivent maintenant se rendre au Panama et aux Antilles françaises avant de regagner la France, le 22 avril.

[Construits à l'arsenal de Lorient et aux Chantiers navals de *Villeneuve-la-Garenne*, ces *patrouilleurs* rapides lance-missiles de 500 tonnes environ ont un équipage de quarante-cinq hommes ; ils sont armés de quatre engins surface-surface Exocet et capables d'atteindre des vitesses de 37 nœuds (soit 68 kilomètres à l'heure). La première de ces unités a été livrée à la fin de 1979.]

(1) C'est la première fois depuis huit ans que le navire-école de la marine nationale a relâché au Chili, à Valparaiso. — (N.D.L.R.)

AÉRONAUTIQUE

La SNIAS pourrait aider le Canada à construire des avions légers

De notre correspondant

Tarbes. — Présidant la dernière réunion du comité exécutif de la SOCATA, établissement de la SNIAS à Tarbes spécialisé dans l'aviation légère, le général Jacques Mitterrand a affirmé que les pourparlers étaient en bonne voie en vue d'une aide technologique de la SNIAS au gouvernement canadien dans le domaine de la construction d'avions de tourisme.

Le président de la SNIAS a souligné que, en règle générale, « *grâce à une politique d'action raisonnable, les difficultés avaient pu être surmontées depuis un an et demi. Ces activités peuvent maintenant être considérées par la SOCATA non seulement comme sauvées, mais encore ouvrant des perspectives intéressantes après une période longtemps déficitaire* ».

De plus, les activités de sous-traitance, grâce à l'apport de la SOCATA au programme de développement *continu de la production* de l'Airbus, demeurent toujours très satisfaisantes.

Interrogé sur l'avenir de l'avion Epsilon TB-30, version militaire dérivée de la nouvelle famille des TB-10, successeur des Rallye, mais doté d'un moteur plus puissant de 300 ch Lycoming, M. Mitterrand a déclaré que le programme passé par l'armée de l'air française avait quatre mois d'avance. L'armée de l'air française a passé un marché pour deux prototypes, une cellule d'essais statique et une cellule d'es*sais de fatigue*. Les espérances de ces commandes militaires seraient de l'ordre de cent appareils environ. Des armées de l'air étrangères s'intéressent déjà à ce « petit chasseur » sur lequel les pilotes recrutés par l'armée de l'air française pourront s'entraîner pendant leurs premières soixante-dix heures de formation.

Volant à une vitesse palier de 370 kilomètres-heure, l'Epsilon sera beaucoup plus économique que les actuels Fouga-Magister. L'Epsilon ne consomme, en effet, que 40 litres de carburant à l'heure. *Le général Mitterrand* a, d'autre part, confirmé que des pourparlers très prometteurs étaient en cours avec le gouvernement canadien qui envisagerait, en collaboration avec la SNIAS, d'implanter des industries aéronautiques dans des zones du Canada *insuffisamment* développées. La SNIAS apporterait au Canada sa technologie en matière d'aviation légère, s'appuyant sur l'expérience qui lui a permis de vendre plus de trois mille avions légers Rallye à soixante-cinq pays et d'élargir récemment sa gamme avec les deux versions du nouveau TB-10 (déjà plus de cent exemplaires vendus).

Ce serait, avec le Canada, un premier effort important de pénétration de l'aviation légère de la SNIAS en Amérique du Nord. — G. D.

Après leur fusion ratée

LES SOCIÉTÉS FOKKER ET V.F.W. REPRENNENT LEUR LIBERTÉ

Amsterdam (*A.F.P.*). — Les sociétés aéronautiques Fokker (Pays-Bas) et Vereinigte Flugtechnische Werke-Fokker (VFW) (République *fédérale d'Allemagne) mettront fin*, le 29 *février* prochain, à l'accord de fusion qui les lie depuis le 8 mai 1969, est-il annoncé dans un communiqué publié, lundi 11 février, par VFW-Fokker à Amsterdam.

La société ouest-allemande VFW de Brême et la société Fokker d'Amsterdam continueront indépendamment leurs activités à paritr de cette date.

Le communiqué précise que cette décision, prise par les actionnaires après de longues délibérations, résulte du désir du gouvernement ouest-allemand de reconstruire l'industrie aérospatiale de la République fédérale allemande, notamment par une fusion entre VFW et MBB (Messerschmitt-Boelkow-Blohm).

Selon le communiqué, la séparation des deux sociétés n'affectera pas leur coopération dans les programmes communs en cours, qu'elles espèrent prolonger *par des programmes futurs.* En particulier, les deux entreprises collaborent aux programmes aéronautiques Fokker F-28, Airbus, Panavia-Tornado et au programme spatial américano-européen Spacelab.

Le chiffre d'affaires de VFW-Fokker en 1979 s'élevait à 1 milliard de marks (environ 2 300 millions de francs) en R.F.A. et à 950 millions de florins (soit 2 010 millions de francs) aux Pays-Bas. La société emploie 11 000 personnes en Allemagne fédérale et 7 900 aux Pays-Bas.

[En réalité, la fusion, officialisée à partir de janvier 1970, entre Fokker et VFW n'a pas été effective et les deux partenaires doivent, aujourd'hui, absorber les pertes causées par l'échec commercial d'un avion biréacteur court-courrier, le VFW-614, qui s'est très mal vendu.]

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	660 F
II. — SUISSE - TUNISIE	250 F	450 F	650 F	850 F

Par voie aérienne, Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

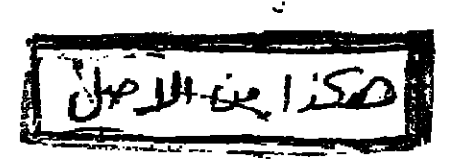
RELIGION

« LES CHRÉTIENS NE PEUVENT PAS REPOUSSER LE BAPTÊME DES ENFANTS » souligne Mgr Marty

Le cardinal François Marty, archevêque de Paris, a rappelé, dans une homélie prêchée le dimanche 10 février, que le « *souci du baptême* » doit être une préoccupation essentielle pour l'Église et pour tous les chrétiens. « *D'aucuns diffèrent trop facilement le baptême des tout-petits... Les chrétiens*, a-t-il indiqué, *ne peuvent pas repousser le baptême es enfants, sauf pour des raisons très graves et dûment vérifiées auprès des responsables de l'Eglise.* »

« *C'est le baptême qui édifie l'Eglise* », a souligné Mgr Marty, pour qui baptiser est l'une des missions « *les plus manifestes* » des prêtres et des diacres.

[*Ce ferme rappel de la doctrine* traditionnelle de l'Eglise semble une réponse restrictive au récent plaidoyer de trois théologiens en faveur d'une large pluralité d'options dans la pastorale du baptême. Dans leur livre, « le Baptême des petits enfants : histoire, doctrine pastorale », les Pères Henri Denis, Charles Paillard et Paul-Gilles Trebossen avaient souhaité que l'Eglise « abandonne la règle du pédobaptisme généralisé et obligatoire » pour laisser aux parents le choix entre « le baptême de leur nouveau-né, un rite d'accueil, des rendez-vous ultérieurs si le baptême est différé » (« le Monde » du 6 février). — A. W.]



Le Monde DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

Souvent plus coûteux et exposé au brouillage

Le satellite n'a pas détrôné le câble sous-marin de téléphone

Premier satellite géostationnaire de l'organisation Intelsat, Early Bird est mis en orbite au-dessus de l'océan Atlantique en 1965. En 1980, on commence à lancer les satellites de la cinquième génération Intelsat, et on prépare activement la sixième. Chacun des satellites Intelsat-V a la capacité de 50 Early Bird, et le trafic qu'ils acheminent augmente exponentiellement. L'impression se dégage que la téléphonie internationale est définitivement acquise au satellite.

Impression fausse. Il est vrai que le *nombre des circuits internationaux utilisés* par les P.T.T. est passé de 1 000 en 1974 à 4 100 en 1979. Mais sur ce total, 36 % des liaisons étaient prises en charge par les satellites, et 63 % revenaient aux câbles téléphoniques sous-marins (les moyens radio assurant moins de 1 % de l'ensemble). Et si l'on suit l'évolution des chiffres au long de ces années, on constate que la part du satellite a très légèrement décru, et celle du câble un peu augmenté. Si l'on envisage *l'avenir à court terme, cette évolution* devrait continuer. Quant à l'avenir lointain, il est indéchiffrable, mais on peut faire, à son sujet une remarque : nul ne voit comment le satellite pourrait supplanter complètement le câble. En revanche, il ne paraît pas impossible — quoique douteux — qu'avec le développement des fibres optiques on en vienne à renoncer tout à fait au satellite pour les liaisons téléphoniques internationales.

SI l'on envisage seulement le coût des liaisons, la victoire du câble semble possible. En fait, il y a d'autres éléments à prendre en compte : en particulier, la sécurité des acheminements impose de diversifier les moyens de liaison. Sous cet angle, le câble et le satellite sont complémentaires et non pas concurrents. L'Australie utilise des câbles sous-marins bien que sa position géographique favorise économiquement le satellite. Elle ne veut pas être à la merci d'un brouillage, comme il s'en est parfois accidentellement produit. Le câble, lui, ne court pas ce risque, mais il est, en revanche, fréquemment endommagé par les chaluts : un navire équipé pour la remontée et la réparation des câbles patrouille en permanence dans la zone de Terre-Neuve.

Contrairement à ce qu'on croit souvent, le câble téléphonique sous-marin est récent. Le premier a été mis en service en 1956. Il est en partie l'héritier du câble télégraphique, né en 1851, et qui a été intensément utilisé pendant un siècle avant de laisser progressivement la place au câble téléphonique.

Grâce aux transistors

Transmettre la voix humaine crée des exigences bien supérieures à celles qu'impliquait l'acheminement des points et traits du Morse. Là s'impose l'emploi de répéteurs destinés à compenser l'affaiblissement du signal, régulièrement répartis le long du câble et qui doivent fonctionner pendant des années sans le moindre entretien. Cette nécessaire fiabilité était le plus difficile problème, et c'est seulement lorsqu'on a su faire des répéteurs assez sûrs que le câble téléphonique sous-marin a fait son apparition. Bien que les premiers câbles aient été équipés de répéteurs à lampes, c'est le transistor qui a permis l'essor de la téléphonie sous-marine. Les premiers câbles étaient munis de répéteurs tous les 70 kilomètres. Progressivement, cette distance a diminué. Pour accroître la capacité du câble, on a utilisé de plus hautes fréquences, qui s'atténuent plus vite. L'effondrement des coûts des composants électroniques a permis de multiplier les répéteurs, qui, dans les câbles récents, ne sont distants que de 5 à 10 kilomètres. Malgré cette multiplication, et malgré les exigences de parfaite fiabilité qu'on leur impose — aucun câble n'a jamais été mis hors service par une panne de répéteur — les répéteurs n'entrent que pour moitié dans le coût total du câble.

L'autre moitié correspond au câble proprement dit. Il se compose toujours d'une âme en fil d'acier recouverte d'un ruban de cuivre qui conduira les impulsions électriques, l'acier ne servant qu'à donner à l'ensemble une bonne tenue mécanique. Aux hautes fréquences utilisées, l'électricité ne circule que dans la périphérie du conducteur (effet de peau), et l'on peut se limiter à une épaisseur de cuivre de 0,4 millimètre. Ce fin ruban est entouré d'une gaine isolante en polyéthylène. L'âme a un diamètre inférieur au centimètre, la gaine à 4 ou 5 centimètres de diamètre *extérieur*. Pour les grands fonds, où l'eau est parfaitement calme, il n'y a pas d'autre protection, la gaine résistant bien à la corrosion : plus près des côtes, on protège la gaine par une armure de fils d'acier.

Il y a bien entendu plusieurs types de câbles construits sur ces principes, et l'on choisit celui qui est le plus adapté en fonction du débit à assurer et de la longueur de la liaison. Un compromis doit être trouvé entre le poids, qui limite les longueurs qu'un navire câblier peut poser en un seul voyage, et les qualités de transmission, plus faciles à obtenir sur un câble plus gros. Le compromis actuel conduit à des câbles comme les transatlantiques TAT-6, posé en 1976, et TAT-7, qui le sera en 1983 : ils peuvent acheminer quatre mille communications simultanées, et leur prix, pose comprise, est d'environ 30 francs par liaison et par kilomètre.

Une fois le câble fabriqué — en France une seule entreprise produit des câbles sous-marins : Submarcom, filiale de la Compagnie générale d'électricité, — et le trajet précisément défini, — en évitant autant que possible les régions à forte sismicité et celles où la pêche est très active, — il est posé par un navire spécialement conçu. Celui-ci doit évidemment disposer des équipements nécessaires, mais aussi avoir des qualités nautiques précises comme la possibilité de manœuvre à très faible vitesse. Il doit aussi pouvoir suivre la route assignée sans trop se soucier des conditions météorologiques. Les navires-câbliers français, le *Marcel-Bayard* et le *Vercors* — auxquels s'ajoute l'*Ampère*, qui n'est utilisé que pour la maintenance des câbles déjà posés, — emportent environ 500 kilomètres de câble de grand fond à chaque voyage. En cas de forte tempête, on peut toujours interrompre la pose en laissant une bouée pour repérer l'extrémité libre, mais c'est évidemment une opération à éviter, et les navires sont donc conçus pour résister au gros temps.

La pose se fait en « filant » le câble par l'arrière du navire, et en jouant sur la vitesse et sur la tension imposée au câble. L'art du poseur est de laisser ce qu'il faut de mou (environ 5 %) sans augmenter trop la longueur du câble. Ce mou évite au câble de rester sous tension, et permet la remontée de celui-ci en cas d'avarie. Il existe une relation qui permet de calculer le mou en fonction de la vitesse du navire, de la profondeur, et de la tension du câble. En pratique, on mesure le mou en posant simultanément avec le câble un filin d'acier très tendu, et qui n'a donc aucun mou. Il suffit alors de comparer les longueurs posées.

Le plus récent navire-câblier français, le *Vercors* — mis en service en 1974 — est équipé d'un système unique au monde, à l'exception d'un navire canadien : une sorte de charrue sous-marine, qui permet d'enterrer le câble à environ un mètre de profondeur pour le protéger des chaluts. Cet ensouillage a été pratiqué sur plus de 100 milles nautiques aux deux extrémités du câble TAT-6. Un peu plus loin des côtes, le câble est posé sur le fond, mais arrimé par des pitons. Aux grandes profondeurs, enfin, il est libre.

Un bel avenir

La décision de poser un câble intercontinental demande évidemment une négociation internationale à laquelle participent parfois plus de dix pays, qui loueront ces circuits sur le futur câble. Il faut définir les besoins, choisir le trajet, faire construire et poser le câble. Cela peut demander cinq ou six ans. Le transatlantique TAT-7 n'est pas encore posé, mais on parle déjà du TAT-8. Les choses vont généralement plus vite pour les câbles méditerranéens : certains ont été récemment posés, ou vont l'être, *entre la France et la Libye*, le Maroc, l'Algérie, la Grèce...

Un récapitulatif complet des projets serait lassant, mais montrerait que le câble sous-marin a encore un bel avenir. D'autant qu'il reste à faire de nombreux progrès techniques pour en augmenter la capacité et réduire les coûts. Et les premiers câbles sous-marins à fibres optiques devraient être posés avant 1990. Les liaisons par satellites progresseront aussi, par exemple par l'emploi de satellites-relais communiquant directement entre eux et par l'utilisation de très hautes fréquences, voire de faisceaux lasers. Et l'équilibre entre les deux *moyens de transmission sera* sans doute maintenu.

MAURICE ARVONNY.

Pour mesurer le danger des produits chimiques

Une unité de pouvoir mutagène

DE très nombreuses molécules chimiques, naturelles ou artificielles, ont un pouvoir mutagène. C'est-à-dire qu'elles sont capables de produire des mutations, des transformations du matériel génétique des cellules vivantes (A.D.N.). Il existe des processus de réparation à l'intérieur des cellules, mais qui ne sont pas toujours suffisants : dotée d'un « programme anormal », la cellule peut développer un comportement aberrant, et donner naissance à une tumeur cancéreuse. Si c'est une cellule sexuelle qui est touchée, l'A.D.N. anormal peut fort bien être transmis à la descendance.

Le pouvoir mutagène de certaines substances chimiques est connu depuis fort longtemps. Mais c'est seulement depuis quelques années que l'on commence à pouvoir le quantifier, c'est-à-dire à établir des relations entre les doses de produits auxquelles est soumis l'organisme, et les effets qu'ils peuvent produire sur l'intégrité du matériel génétique des cellules. Cette possibilité pourrait ouvrir la voie à l'élaboration de normes d'exposition garantissant la santé des travailleurs soumis à ces produits « à risques », comme de la population en général.

Ce sera, à coup sûr, une œuvre de longue haleine : la liste des substances mutagènes ne cesse de s'allonger, d'une part, et surtout des problèmes d'importance restent encore très mal connus, en particulier l'efficacité des systèmes de réparation intracellulaires, et surtout les problèmes de co-action entre substances : les pouvoirs mutagènes de deux produits chimiques s'ajoutent-ils quand ils agissent ensemble sur le même organisme ? Ou les effets s'en trouvent-ils multipliés, comme certaines observations peuvent le faire penser ?

Pour certaines familles de substances mutagènes, l'établissement des doses-limites devrait être facilité... par les connaissances acquises en matière nucléaire. Les radiations ionisantes ont, en effet, elles aussi, un pouvoir mutagène, et celui-ci est, aujourd'hui, très bien connu.

XAVIER WEEGER.

(Lire la suite page 14.)

En toute logique

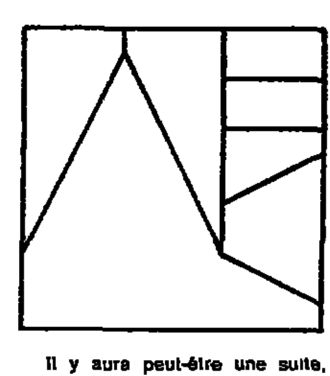
PROBLEME N° 165

Parcourir une figure géométrique sans lever le crayon et sans doubler un trait est un classique passe-temps d'écolier rêveur. Myrial Ancien en a fait un véritable problème. Il est parvenu à parcourir la figure ci-dessous non seulement sans lever le crayon et sans doubler un trait, mais aussi en terminant au point de départ. Sa méthode est systématique et s'applique à toutes les multiplications de la figure originale. Quelle est-elle ?

(Solution dans le prochain « Monde des sciences et des techniques. »)

SOLUTION DU PROBLEME N° 164

Thierry Desimeur découpait son polygone en huit morceaux, mais plusieurs lecteurs ont fait mieux. Bernard Lemaire, Jean-Pierre Calvez et Didier Pinchon se contentent de sept morceaux pour faire un carré. Chacune de leurs solutions est différente. Voici celle de Bernard Lemaire :



Il y aura peut-être une suite, puisque Bernard Lemaire écrit : *« J'ai l'intuition qu'on pourrait encore faire moins. »*

PIERRE BERLOQUIN.

LIBRES OPINIONS

UN ARBITRE POUR LA RECHERCHE OCÉANOLOGIQUE

par ALAIN DEVAQUET (*)

LE Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), créé par la loi du 3 janvier 1967, avait pour mission de développer les études et les recherches tendant à la connaissance des océans et à l'exploitation de leurs ressources. A cette fin, il devait harmoniser les recherches effectuées par les organismes publics, proposer au gouvernement les programmes à mettre en œuvre et assurer l'exécution de ceux de ces programmes qui relevaient de sa compétence. *Il était placé sous la tutelle directe du premier ministre et sa vocation* était, de ce fait, interministérielle.

Le CNEXO apparaissait ainsi comme coordinateur d'une politique, mais aussi comme exécutant d'une part de cette politique. On ne manqua pas, à tort ou à raison, de lui reprocher d'être « juge et partie » et de favoriser ses propres actions aux dépens de celles de la communauté, en particulier lorsqu'on abordait le problème du partage des moyens en mer. En dix ans, le CNEXO sut, en effet, développer une importante flotte de navires de surface et d'engins sous-marins de recherche dont il répartissait le bénéfice tout en étant lui-même usager.

Un premier principe se dégage donc ici : il faut séparer les *fonctions de coordination des programmes des fonctions d'exécution.* Corollaire pratique, il faut aussi séparer l'affectation des moyens lourds de recherche de leur utilisation.

J'imagine que ceux qui, il y a treize ans, ont créé le CNEXO — le général de Gaulle à leur tête — avaient conscience de cette ambiguïté. S'ils ont passé outre, c'est que la France n'était pas assez riche en scientifiques de haut niveau pour que ceux qui coordonnaient ne fussent pas aussi ceux qui exécutaient. Cette difficulté subsiste aujourd'hui. C'est assez dire que ce mot de « principe », dans ce qu'il pourrait avoir de catégorique, ne doit pas, dans son application, *exclure la flexibilité.*

Le 27 janvier 1976, un décret affermissait la tutelle qu'exerçait alors sur le CNEXO le ministère de l'industrie et de la recherche, et s'efforçait, louablement, d'atténuer le péché originel en créant un Conseil de la recherche océanologique, chargé *« d'examiner les propositions d'harmonisation des programmes de recherche et de développement en matière océanographique établis par le CNEXO ».*

Le problème, ici, se pose moins à la superficie, répartition juridique des tâches, qu'au fond, couplage, au sein d'un même ministère, de la recherche et de l'industrie. Problème qui subsiste aujourd'hui, endémique, malgré la création, auprès du premier ministre, du secrétariat d'Etat à la recherche. L'exemple du CNEXO est caractéristique car, si la recherche y est prépondérante, il n'en est pas moins placé sous la tutelle de la délégation à l'innovation et à la technologie du ministère de l'industrie (décret du 18 octobre 1978).

Le CNEXO est un remarquable établissement de recherches interdisciplinaires, articulé autour de trois centres (Bretagne, Pacifique, Méditerranée) qui rassemblent des chercheurs, *ingénieurs et techniciens* de haute compétence, et de qualifications complémentaires. *La recherche française, fondamentale et appliquée, périrait en effet* si se perpétuait l'archaïsme des disciplines étanches. Elle ne s'épanouira que par une grande liberté de contacts, un dialogue permanent, une osmose quotidienne entre spécialistes venus de tous horizons. *Il est vital pour notre pays de maintenir l'unité d'un établissement* de recherche scientifique et technique ayant pour vocation l'ensemble du domaine marin.

Cette « individualisation » des recherches fondamentales et appliquées n'est que la conséquence d'un second principe qui est de les distinguer des projets de développement et d'exploitation qu'elles nourrissent en aval. Ce n'est pas sans hésitation que j'écris cela car je préférerais considérer comme un tout le chemin qui mène de la recherche fondamentale à l'exploitation. Cette approche « intégrée » ne sera possible que si certains chercheurs comprennent que la recherche n'est pas seulement un exercice de pure connaissance, mais est aussi une des armes, sinon l'arme, de l'efficacité économique de notre pays ; que si certains responsables de l'industrie comprennent que la rentabilité de demain n'est que le fruit d'une recherche menée il y a dix ans ; que si notre recherche fondamentale est négligée demain, il n'y aura plus de rentabilité dans dix ans.

En tous les cas, cette distinction me semble plus fondée que celle qui tend actuellement à être introduite entre recherche exploratoire, « non orientée », et recherche « orientée ». Il ne s'agit pas là d'une querelle théologique mais d'un problème budgétaire.

La recherche fondamentale et appliquée est financée sur l'*enveloppe-recherche que gère le secrétariat d'Etat à la recherche. Si* l'on décidait qu'une recherche « orientée » soit financée par le ministère compétent, chaque ministère, dans une économie de crise qui ne laisse guère présager un accroissement des investissements, peut alors espérer récupérer, par « redéploiement », une partie des moyens de l'enveloppe-recherche. Ceci signifie l'éclatement de cette enveloppe.

La menace est d'autant plus grave que le terme « orienté » est suffisamment subjectif pour permettre toutes les interprétations. A partir de quand, en effet, une recherche est-elle orientée ? Cette subjectivité ne pourra qu'entraîner disputes territoriales et ambiguïtés budgétaires.

● Les projets de développement et d'exploitation relèvent, en général, de secteurs ministériels bien définis, leur financement est aussi d'un autre ordre de grandeur que celui de la recherche. Il apparaît donc logique que leur responsabilité soit confiée aux ministères compétents qui négocieront avec le ministère du budget *les crédits nécessaires. Encore faudra-t-il veiller à ce que ces crédits,* qui ne représenteront qu'une faible partie de la dotation budgétaire *ministérielle, ne soient pas les premiers à pâtir d'une politique* d'austérité. Pour reprendre une image « océanologique », sur un radeau affamé la légende veut trop souvent que l'on dévore en premier le petit mousse.

● LE CNEXO étant un établissement de recherches interdisciplinaires, et le gérant des moyens lourds, la question de son ministère de tutelle se pose. Le ministère de l'industrie, suzerain actuel, est loin de couvrir tout le champ des recherches océanologiques. *Le problème n'est donc pas aisé à résoudre au vu de la* vaste palette des activités du CNEXO. Mais cet éclectisme pourrait justifier son rattachement au ministère des universités qui accueille déjà de nombreux laboratoires d'océanologie. Cette solution est, au moins, celle qui permettrait les échanges interdisciplinaires les plus bénéfiques, renforçant ainsi la vocation du CNEXO.

Quelle que soit la solution retenue, le ministère de tutelle, de l'industrie ou des universités, *devra s'imposer un rééquilibrage de ses* activités, le premier en développant la recherche fondamentale, le second la recherche industrielle.

● L'harmonisation de la recherche océanologique (fondamentale et appliquée) devrait être assurée par le secrétariat d'Etat à la recherche, à la condition que son titulaire reçoive une délégation réelle pour effectuer les choix nécessaires. Le secrétaire d'Etat ne doit pas être un « consultant » de haut niveau, quand on le consulte, mais un arbitre. Il serait assisté par le Conseil de la recherche océnanologique qui rassemblerait, d'une part, des personnalités scientifiques compétentes, d'autre part, les représentants des organismes publics à vocation océanologique. Sa composition devrait aussi renforcer deux liaisons essentielles. La première, avec les ministères chargés de la mise en œuvre des grands projets de développement et d'exploitation. La seconde avec le comité interministériel de la mer. Ainsi composé ce conseil, aidé par un secrétariat permanent, et des commissions temporaires de spécialistes, aurait à évaluer les propositions de recherches. Le secrétariat permanent pourrait proposer une répartition des moyens à la mer entre les usagers.

Ce rôle de coordination du secrétariat d'Etat à la recherche est fondamental. Que l'on veuille bien se rappeler, en effet, que notre recherche océanologique est répartie entre sept ministères, chacun guidant, en moyenne, deux organismes scientifiques. Cette irrigation par la recherche de plusieurs ministères peut être une bonne chose, si le plan d'irrigation est sérieux. Le secrétariat d'Etat à la recherche est le huitième ministère impliqué mais le seul à pouvoir être juge sans être partie puisqu'il n'a pas la responsabilité de l'exécution de recherches. Si on lui en donne le pouvoir, il pourra veiller à ce que les divers ministères mènent une politique cohérente. Sinon cette politique, que l'on me pardonne ce jeu de mots, ne *sera que « co-errante ».*

(*) Député de Paris, conseiller scientifique du R.P.R., professeur à *l'université Pierre et Marie Curie (Paris-VII).*

MALGRÉ SIX CENTS TREMBLEMENTS DE TERRE PAR AN

La sismicité reste faible en France

Le Bureau de recherches géologiques et minières (B.R.G.M.) vient de publier un ouvrage sur la sismicité en France. Sur un total d'environ quatre mille séismes connus, ce livre, intitulé « les Tremblements de terre en France », en présente approximativement quatre cents. Certains ont été retenus pour les dégâts — faibles ou non — qu'ils *ont provoqués, tandis que* d'autres l'ont été parce qu'ils s'étaient produits dans des régions sismiquement calmes. La plupart de *ces tremblements de terre* ont leur épicentre (1) sur le territoire métropolitain, mais on trouve aussi des séismes qui, s'étant produits dans des pays *voisins* ou sous des mers proches, ont eu des répercussions plus ou moins graves chez nous.

LA France, heureusement, est un pays peu sismique. Depuis l'installation, en 1962, d'un réseau sismologique cohérent, *les instruments détectent* en moyenne six cents séismes par an, dont dix à quinze seulement sont ressentis par la population. Depuis le début du siècle, les sismographes installés ici ou là ont donné des informations précieuses qui ont permis de localiser les épicentres. Pour les périodes antérieures, seuls des textes parfois fantaisistes, souvent imprécis, donnent des renseignements de plus en plus vagues au fur et à mesure que l'on remonte dans le temps.

La sismologie instrumentale n'existant que depuis peu, le recours aux données historiques était indispensable pour connaître la sismicité des différentes régions françaises. Tâche difficile pour le B.R.G.M. confronté à des catalogues anciens dont le contenu n'a pas toujours la rigueur scientifique souhaitable. Bien souvent les auteurs ne citent pas leurs sources, ne les vérifient pas et se contentent de reproduire (*ou d'interpréter*) les *informa*tions qu'ils ont glanées ici ou là. Lorsqu'on étudie avec soin les inventaires de tous ces compilateurs et qu'on les compare entre eux ou avec d'autres sources, on découvre par exemple que Provins est devenu Provence, que Verdun-sur-le-Doubs a été confondu avec Verdun et Mühlhausen (Thuringe) avec Mulhouse, ou que le duché de Savoie du XIVe siècle est assimilé au département actuel de la Savoie.

Tel n'est pas toujours le cas, et le B.R.G.M. a pu, pour ses recherches, s'appuyer sur le premier catalogue sérieux concernant surtout les événements du vingtième siècle, dont l'inventaire a été dressé par les professeurs Edmond et Jean-Pierre Rothé.

Le nouvel ouvrage a donc *nécessité un travail* énorme de l'équipe d'une cinquantaine d'archivistes, de sismologues et d'historiens, dirigée par M. Jean Vogt. Registres paroissiaux, archives *départementales, bibliothèques* municipales, journaux nationaux, provinciaux, locaux et étrangers, Mémoires, annales scientifiques, archives de l'Académie des sciences et de la marine, tous les documents imaginables ont été exploités et confrontés les uns aux autres (*le Monde* du 26 octobre 1977).

L'ouvrage compare les résultats obtenus par la sismicité historique et par la sismicité instrumentale : les deux méthodes donnent des résultats largement concordants. Les épicentres calculés grâce aux sismogrammes coïncident le plus souvent avec les zones sismiques repérées grâce à l'histoire.

Certes, les auteurs (MM. Bertrand Cadiot, Jean Delaunay, Mme Geneviève Faury, MM. Jean Goguel, Bernard Massinon, Dieter Mayer-Rosa, Jean Vogt et Christian Weber) reconnaissent avec modestie qu'une telle enquête ne peut jamais être considérée comme terminée. Mais leur ouvrage constitue un grand progrès dans la connaissance de la sismicité de notre pays. Toute cette étude, d'ailleurs, est partie intégrante de l'élaboration de la *carte sismotectonique* que le B.R.G.M. réalise à la demande du Commissariat à l'énergie atomique, d'Electricité de France et du Service central de sûreté des installations nucléaires du *minis*tère de l'industrie.

Une cinquantaine de morts au vingtième siècle

Après la liste, région par région, des quelque quatre cents séismes sélectionnés, le livre publie cinq monographies sur cinq tremblements de terre remarquables : celui qui, le 18 octobre 1356, détruisit Bâle et fit de très gros dégâts dans les régions environnantes (dont le sud de l'Alsace) ; celui du 2 février 1428, qui ravagea 500 kilomètres carrés de l'actuelle Catalogne espagnole, endommagea considérablement des villes françaises (Prats-de-Mollo et Arles-sur-Tech en particulier), fit quelques dégâts au Puy et à Albi et fut ressenti jusqu'à Bordeaux et Avignon ; *celui du pays de Nice, du 20 juil*let 1564, le plus violent à s'être produit sur le territoire français actuel ; celui de Remiremont, le 12 mai 1682, qui fut perçu jusqu'à Paris, Versailles, Lyon, Sedan, Stuttgart, parfois avec violence : celui du 6 octobre 1711, qui a eu lieu dans le Poitou, entre Loudun et Candes, et qui fut aussi ressenti dans une très vaste zone.

La carte générale où sont pointés les épicentres connus donne une bonne idée des régions les plus sismiques. Au premier rang de celles-ci se détachent les Alpes (au sens large du terme, depuis la côte méditerranéenne jusqu'au lac de Genève et à la vallée du Rhône) et les Pyrénées (en particulier le centre-ouest de cette chaîne). *Viennent ensuite* l'Alsace et les Vosges, le nord et l'est du Massif Central et, curieusement, le Massif Armoricain.

Enfin, la conclusion trace « *les grands traits de la sismicité de la France* ». Indéniablement, la France est peu sismique. « *Dans le monde entier le nombre de morts dus aux tremblements de terre est en moyenne de l'ordre de quatorze mille par an au cours du vingtième siècle. En France, pour ce siècle, une cinquantaine de morts sont à déplorer lors du tremblement de terre de Provence de 1909 et un à Arette en 1967 (...). Sur six cent vingt-quatre événements dont l'intensité épicentrale est connue, plus de la moitié ont une intensité égale ou inférieure à V, sans aucun dommage. Vingt et un tremblements de terre peuvent être considérés comme catastrophiques* [intensité ne dépassant pas VII-VIII], *soit en moyenne quatre par siècle. Si un seul séisme, celui du 20 juillet 1564 de la vallée de la Vésubie, atteint l'intensité X (destruction généralisée), rappelons que plusieurs séismes de cette importance se produisent aux frontières. Quatre tremblements de terre ont une intensité VIII-IX : 21 juin 1660 en Bigorre, 14 août 1708 dans la moyenne vallée de la Durance (Manosque), 24 mai 1750 en Bigorre, 11 juin 1909 en Provence (Lambesc).* »

YVONNE REBEYROL.

★ *Les Tremblements de terre en France*, mémoire du Bureau de recherches géologiques et minières, no 96, 1979, 224 pages, éditions du B.R.G.M., B.P. 6 009, 45060 Orléans Cedex. Prix approximatif : 80 F.

(1) L' « épicentre » est la projection, sur la surface de la terre, du foyer, endroit plus ou moins profond où se produit le choc initial. Les dégâts mesurés par l'échelle d'intensité sont les plus importants dans la zone épicentrale.

LIVRES

■ **ÉLÉMENTS D'ÉCONOMIE MATHÉMATIQUE, par Ivar Ekeland. Chez Hermann (collection « Méthodes »), 230 pages. Environ 80 F.**

Il y a des livres dont on regrette qu'ils ne puissent être mis entre toutes les mains. C'est le cas de ces *Eléments d'économie mathématique*. Les notions mathématiques auxquelles il fait appel, sans être d'une grande complexité, ne s'enseignent qu'à l'université ou dans les grandes écoles. Faute de ce langage, le livre est illisible ; tout au plus peut-on lire les introductions des chapitres, où l'auteur décrit dans un langage simple la signification des théorèmes qui vont suivre. Mais le fil se perd plus ou moins vite. L'ouvrage est destiné à des étudiants. Il ne s'adresse pas à n'importe quel public.

Pourtant, les idées qu'il contient mériteraient d'être largement diffusées. *L'écono*mie mathématique, dont il présente les bases, n'est pas une branche de l'économie. C'est un effort pour reconstruire de manière rigoureuse, en précisant bien leurs hypothèses, des théories économiques plus ou moins anciennes. Le résultat final auquel on aboutit ne saurait, dans ces conditions, être neuf, d'autant que l'auteur se restreint, dans ce livre d'initiation, à des schémas néo-classiques, et renvoie Keynes ou Marx à des travaux plus élaborés.

Montrer qu'il existe un système de prix qui équilibre l'offre et la demande peut difficilement passer pour une découverte. L'important est que ce résultat connu est, ici, déduit d'hypothèses clairement explicitées — hypothèses essentielles, mais que des textes plus « littéraires » ont une *forte tendance* à ne pas mettre en valeur : un axiome est en général une vérité évidente, et, si elle est évidente, à quoi bon le dire. L'ennui est qu'il n'y a rien de plus subjectif que l'évidence, et que, à côté des bonnes intentions dont l'enfer est pavé, on doit trouver presque autant d'évidences fausses.

La considération des hypothèses est souvent plus intéressante que celle des résultats. Ainsi, le théorème d'Arrow, généralisation d'un paradoxe énoncé par Condorcet, dit en gros qu'il n'existe pas de méthode satisfaisante — et qui le soit dans tous les cas — pour extraire de choix individuels un choix collectif. Ce résultat négatif n'est pas surprenant, et s'il existait une bonne méthode, on peut penser que les hommes politiques l'auraient trouvée. Mais l'important est ici la faiblesse des hypothèses qu'il suffit de faire pour aboutir au résultat, faiblesse qui mériterait d'être mieux connue des auteurs de systèmes ou de constitutions.

Il y aurait bien d'autres remarques analogues à faire sur les résultats exposés dans ce livre et sur les méthodes de l'économie mathématique, qui « *enseigne la rigueur de pensée et la liberté de jugement dans un domaine où sévissent encore la confusion des genres et l'argument d'autorité*. — M. A.

■ **LES GÉANTS MINUSCULES « Mémoires du futur », de Christopher Evans, Inter-Editions, 2?2 pages. Environ 60 F.**

L'ordinateur, hier, aujourd'hui et demain : tel est le sujet du livre *les Géants minuscules*, de Christopher Evans. L'auteur fait tout d'abord un *historique brillant* et vivant de la naissance de l'ordinateur : il décrit ensuite la révolution télématique que nous vivons actuellement, avant de s'étendre plus longuement sur le futur, sur un plan aussi bien technique que social et politique.

Un livre bien écrit, intéressant et très accessible au non-*spécialiste* ; mais l'enthousiasme communicatif de l'auteur donne une vision bien rose de l'avenir, dont on peut, en souhaitant son avènement, douter vivement qu'il ait beaucoup de chances de correspondre sur bien des points à la réalité. — X. W.

Une unité de pouvoir mutagène

(*Suite de la page 13.*)

Et il apparaît que certains produits mutagènes, comme l'éthylène, *agissent sur les chromo*somes (qui contiennent l'A.D.N.) de manière très voisine des radiations ionisantes. D'où l'idée, exprimée depuis quelques années par certains *chercheurs*, au départ américains, et rappelée au cours du récent colloque sur les « Risques sanitaires des différentes sources d'énergie » (*le Monde* du 30 janvier), d'étendre aux produits chimiques la méthodologie, voire la terminologie en vigueur pour les radiations ionisantes.

L'exemple de l'éthylène est particulièrement intéressant, comme l'a souligné au cours du colloque le professeur Raymond Latarjet, de l'Institut du radium. L'éthylène en lui-même n'est pas mutagène, mais transformé par le foie en oxyde d'éthylène, il le devient. Des travaux scientifiques ont permis de déterminer quelles doses d'oxyde d'éthylène et de radiation produisent les mêmes effets : pour ce qui concerne le risque mutagène, être exposé durant une heure à une atmosphère contenant une partie par million (ppm) d'oxyde d'éthylène (ou cent ppm d'éthylène) équivaut à être soumis à une dose de radiations de 25 millirads (1) (en supposant que le sujet se livre à une activité physique moyenne : *le taux d'inhalation* dépend, en effet, de la ventilation pulmonaire ; en activité physique basse, la même concentration d'oxyde d'éthylène équivaudra à 10 milliards).

Une législation sur l'éthylène

On peut ainsi définir, pour les produits chimiques, une unité de pouvoir mutagène (baptisée rad-équivalent) calquée sur l'unité *en vigueur* pour les rayonnements. Il est alors facile d'extrapoler les normes d'exposition aux rayonnements pour fixer des normes d'exposition aux produits chimiques mutagènes.

C'est ainsi que le Conseil supérieur français d'hygiène a examiné, en mai dernier, les principes d'une législation concernant la limitation des risques mutagènes et proposé la fixation de *normes pour l'éthylène. Celui-ci* est présent dans de très nombreuses installations industrielles, ainsi que, en quantités relativement importantes, à proximité des unités de stérilisation par le froid des hôpitaux. Fondée sur le principe selon lequel il n'y a pas de raisons qu'un travailleur soit soumis à un risque mutagène différent dans l'industrie chimique et dans l'industrie nucléaire (les normes prévoient 5 rads par an au maximum ou *100 millirads par semaine*), la réglementation projetée prévoit que, à raison de quarante heures d'exposition par semaine, un travailleur ne devrait pas se trouver dans une atmosphère contenant en moyenne plus de 15 ppm d'éthylène. Pour la population, la concentration moyenne maximale admise serait de 0,15 ppm.

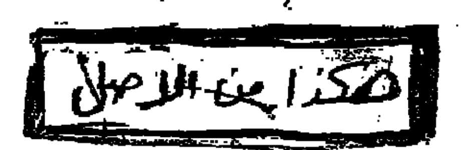
Une telle réglementation ne poserait pas de problèmes particuliers, des enquêtes ayant montré que ces doses ne sont pas, en général, dépassées aujourd'hui. Mais elle ouvrirait la voie à une meilleure maîtrise des effets, encore mal connus, des polluants chimiques. En tout cas, les spécialistes des radiations ionisantes et de l'énergie nucléaire suivent cette évolution avec beaucoup d'intérêt, quand ils n'en sont pas eux-mêmes à l'origine : quelle meilleure manière de montrer que le danger de certaines activités, comme le nucléaire, est largement surestimé *par rapport à celui des pro*duits chimiques en général ?

XAVIER WEEGER.

(1) Le rad est l'unité de dose absorbée d'un rayonnement ionisant correspondant à une énergie absorbée de 100 ergs par gramme de matière irradiée.

LA FONDATION COUSTEAU REGROUPE SES SERVICES EN VIRGINIE

La fondation créée par M. Jacques-Yves Cousteau a décidé de regrouper à Norfold (Virginie) ses services administratifs, comptables et techniques jusqu'à présent dispersés entre Los Angeles, New-York, Marseille et Monaco. Ce regroupement devrait permettre une meilleure gestion de ses nombreuses activités. Toutefois, l'équipage et les plongeurs attachés au navire *La Calypso*, ainsi que les services de documentation, restent en France.



GROSSESSE, ACCOUCHEMENT ET PROGRÈS DE LA LÉGISLATION MÉDICO-SOCIALE

Une influence bénéfique

Deux colloques consacrés à la grossesse et à l'accouchement ont eu lieu récemment à Paris. Ils ont permis de rappeler l'importance de la législation médico-sociale sur le bon déroulement d'une grossesse et sur les possibilités d'accouchement « sans douleur ».

Dans les deux cas, en effet, **des aménagements médico-sociaux permettraient une amélioration des possibilités actuelles et de meilleures conditions d'accouchement et de grossesse. Un projet de loi sera présenté par Mme Pelletier lors de la prochaine session parlementaire, prévoyant l'allongement du congé de maternité à partir du troisième enfant.**

Une importante « table ronde » sur l'analgésie obstétricale est prévue au mois de novembre afin d'étudier les moyens qui permettraient de proposer à l'ensemble des femmes qui le désireraient une technique d'analgésie qui reste encore limitée à quelques maternités.

Combattre les naissances prématurées

L'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) a récemment organisé un important débat sur le thème « Grossesse et environnement ». A la lumière de nombreuses enquêtes épidémiologiques visant à préciser les rôles de divers facteurs sur la fréquence des naissances prématurées et des nouveau-nés hypotrophiques (1), cette réunion a permis de souligner, comme l'a fait le professeur Emile Papiernik (hôpital Antoine-Béclère, Clamart), que « *seul un ensemble de mesures médicales et sociales permettront de gagner le combat contre la prématurité* ».

Il n'est pas toujours aisé de déceler l'importance relative des différents facteurs qui peuvent être impliqués pour tenter d'expliquer les accouchements prématurés et les naissances des nouveau-nés hypotrophiques. Si l'on peut séparer, dans un premier temps, les causes « médicales » de celles qui ne le sont pas, aucune étude globale ne permet d'établir une classification dans ce dernier groupe. Tout au plus peut-on isoler les paramètres et tenter d'établir des corrélations.

C'est ce que font, actuellement, différentes équipes de l'INSERM, et la série de « flashes épidémiologiques » donnés par ces études fournit une analyse objective du problème et pourrait contribuer à l'adoption d'un ensemble de mesures médico-sociales visant à diminuer la fréquence des naissances prématurées et le taux de mortalité périnatale (2). Celui-ci est passé de 2,34 % en 1970 à 1,56 % en 1977 et, entre 1972 et 1976, la prématurité passait de 8,2 à 6,8 %. Ces moyennes nationales masquent, cependant, une certaine hétérogénéité. Il existe, notamment, de nettes différences si l'on prend en compte le niveau socio-économique et les habitudes de vie des femmes durant leur grossesse.

Facteurs et risques

Cependant, il existe, semble-t-il, une limite inférieure difficile à franchir, une « prématurité résiduelle » qui, pour le professeur Papiernik, « *est liée à certaines situations socio-économiques ou à des causes médico-obstétricales et qui parait incompressible* ».

Les principaux facteurs, dans ce domaine, sont l'âge (moins de dix-huit ans ou plus de trente-cinq ans), les grossesses multiples (quatre enfants ou plus) et l'appartenance à une classe sociale défavorisée. Sont, aussi, incriminés les antécédents obstétricaux (accouchement prématuré préalable, enfant mort-né) et certains événements qui se produisent lors de la grossesse, comme les métrorragies (hémorragies utérines) des deuxième ou troisième trimestres, l'hydramnios (excès de liquide amniotique), les cervicites (inflammations du col de l'utérus) ou les anomalies de structure du col de l'utérus.

Il peut, enfin, s'agir d'une naissance prématurée après décision médicale, qu'elle soit la conséquence d'une erreur sur l'évaluation du *terme ou*, plus souvent, d'une césarienne qu'impose l'état de la mère ou celui de l'enfant.

Face à cette « prématurité résiduelle » (que l'on peut chiffrer à 2,5 - 3 %), viennent s'ajouter différents éléments de l'environnement comme, par exemple, la consommation d'alcool et de tabac pendant la grossesse. Sur ce point, les seuls chiffres de prématurité ne suffisent pas. L'influence de l'alcool et du tabac sur un enfant *in utero*, qui devient alors « buveur ou fumeur passif », est en effet, plus particulièrement marquée au niveau du poids de naissance, ces enfants étant fréquemment hypotrophiques.

« *Ce risque, estimé à 3 % pour les non-fumeuses, passe à 11 % pour les fumeuses n'inhalant pas la fumée et à 16 % pour les fumeuses qui inhalent la fumée ; il est de 9 % chez les femmes buvant moins de trente centilitres de vin par jour et passe à 13 % chez celles qui dépassent cette dose* », estime le professeur Daniel Schwartz, directeur d'unité de recherches de l'INSERM, qui précise en outre que ces risques se multiplient en cas d'utilisation conjointe du tabac et de l'alcool. Ce risque disparaît — pour le tabac — si la femme s'arrête de fumer au tout début de sa grossesse. Il semble, toujours selon le professeur Schwartz, qu'il soit possible d'isoler les facteurs tabac et alcool du niveau socio-économique, du fait que l'on retrouve des chiffres concordants quels que soient les milieux étudiés.

Niveau de vie et activité professionnelle

Un autre élément est à prendre en considération : l'influence du niveau socio-économique. En effet, d'après M. Philippe Lazar, directeur de recherches à l'INSERM, si — quel que soit le niveau d'études maximal du couple — le taux de prématurité a baissé ces dernières années, on observe cependant que cette diminution est quatre fois plus importante pour les niveaux « supérieurs » que pour les niveaux « primaires ». Les écarts entre ces deux niveaux ont d'ailleurs eu tendance à s'accentuer entre 1971 et 1977.

Un autre aspect particulièrement étudié par les chercheurs de l'INSERM concerne les conséquences de l'activité professionnelle de la femme sur l'issue de sa grossesse. Il semble, au vu des enquêtes réalisées, que, sous réserve qu'elle ne soit pas trop pénible et qu'elle n'excède pas quarante heures hebdomadaires, cette activité n'a pas de conséquences préjudiciables sur le bon déroulement de la grossesse. L'étude comparative, par Mme Janine Goujard, chargée de recherches à l'INSERM, de deux enquêtes nationales menées en 1972 et 1976, montre un « effet protecteur » de l'activité professionnelle sur la prématurité et la mortinatalité (enfant mort *in utero*). En 1972, comme en 1976, en effet, les femmes « actives » ont montré un taux de prématurité significativement plus faible que les femmes sans profession (7 % contre 9 % en 1972 et 5 % contre 8 % en 1976) ; une nette différence existe aussi pour le taux de mortinatalité (0,7 % contre 1,4 % en 1973 et 0,7 % contre 1,1 % en 1976).

En fait, il semblerait que cet « effet protecteur » de l'activité professionnelle soit lié, pour une bonne part, à l'importance du milieu de travail dans la prise en charge de la surveillance prénatale, ce milieu constituant un véritable réseau d'informations et de motivations pour les femmes. De plus, parmi les femmes actives, on retrouve moins de grandes multipares (car moins de femmes migrantes), facteur de risque important pour l'issue de la grossesse.

Il faut donc pondérer cet « effet protecteur » et ce, d'autant que les arrêts de travail au cours de la grossesse sont fréquents, *concourant à un allongement de* fait du congé prénatal légal (3). D'une enquête réalisée auprès de trois mille cinq cents femmes à Lyon et à Haguenau (Bas-Rhin) par Mme Nicole Mamelle, chargée de recherches à l'INSERM, il ressort que, parmi l'ensemble des femmes exerçant une activité professionnelle, une sur quatre interrompt son activité (jusqu'à la fin du congé post-natal) au cours du premier trimestre de la grossesse, et une sur trois au cours du troisième. C'est dire que plus de la moitié des femmes cessent de travailler avant la date légale du congé prénatal et que, en fait, la durée moyenne de celui-ci est allongé de deux semaines et demie.

La lutte contre la prématurité a connu au cours des années 70 une phase de progrès rapide. Pour le professeur Papiernik, cette lutte doit continuer et être menée grâce à un ensemble de mesures médicales et sociales. Dans le service d'obstétrique de l'hôpital Antoine-Béclère, à Clamart, le taux de prématurité est tombé de 10,1 % en 1973 à 3,9 % en 1977 et ce, bien que le recrutement des femmes enceintes amène un nombre élevé de grossesses « à risques » (4). « *Un tel résultat n'a pu être obtenu*, a souligné le professeur Papiernik, *que grâce à une information des femmes enceintes, à une étude du mode de vie de la femme, à une multiplication du nombre des consultations prénatales, et à des arrêts de travail avant la trente-quatrième semaine de grossesse* ».

Faut-il, dans ces conditions, envisager l'augmentation de la durée du congé prénatal ou, comme c'est le cas actuellement, laisser aux médecins généralistes et spécialistes le soin de résoudre ce problème par l'intermédiaire d'une prescription accrue d'arrêts de travail ? « *C'est une mesure qui mérite d'être discutée* », a précisé le professeur Papiernik, qui a insisté sur le fait que les pays où le nombre d'accouchements prématurés étaient les moins nombreux étaient aussi les pays où existaient les plus longs congés prénataux.

JEAN-YVES NAU.

(1) Une naissance prématurée est une naissance qui se produit avant trente-sept semaines (deux cent cinquante-neuf jours), calculées à partir du premier jour des dernières règles. Un nouveau-né hypotrophique est un enfant dont le poids de naissance est nettement inférieur au poids moyen des enfants nés au même terme.

(2) La mortalité périnatale concerne les enfants mort-nés après cent quatre-vingts jours de grossesse ou nés vivants et décédés au cours des six premiers jours de vie.

(3) Le congé est actuellement de six semaines avant la date présumée de l'accouchement et de dix semaines après celui-ci.

(4) Une grossesse « à risque » est une grossesse où l'état de santé de la mère nécessite une surveillance gynéco-obstétricale particulièrement suivie.

L'analgésie péridurale : un retard difficile à combler

La réunion de la Société française d'anesthésie, d'analgésie et de réanimation (SFAAR), qui a eu lieu dernièrement à Paris, était consacrée à *l'anesthésie et à l'analgésie obstétricale*. Placée sous la présidence du professeur Jean Lassner (Cochin-Port-Royal) elle aura permis, grâce à un ensemble de communications scientifiques, de situer l'évolution des *pratiques analgésiques utilisées* pour diminuer — ou faire disparaître — les douleurs de l'accouchement. Mais derrière l'aspect technique et scientifique des débats, on a pu voir se dessiner les limites d'une pratique dont la généralisation se heurte à *des problèmes économiques et déontologiques*.

L'analgésie péridurale, la plus répandue des méthodes d'accouchement totalement « sans douleur », reste le plus souvent une pratique « de confort ». Elle consiste à injecter une dose d'anesthésique local dans l'espace péridural (sans franchir la dure-mère, enveloppe de la moelle épinière) par un fin cathéter, mis en place grâce à une aiguille que l'on a préalablement fait passer entre deux vertèbres de la région lombaire. L'injection du produit entraîne une analgésie strictement localisée que l'on peut prolonger le temps voulu et qui n'affecte en aucune manière la vigilance de la femme. Sans véritablement « participer » à l'accouchement, celle-ci peut donc cependant y « assister ».

Les péridurales doivent être conduites par un anesthésiste expérimenté *afin d'éviter les incidents et* les accidents de cette méthode : effraction de la dure-mère (qui réalise une véritable « ponction lombaire » si l'aiguille est posée trop loin), épisodes d'hypotension (pouvant *avoir une répercussion* sur l'enfant) et complications infectieuses ou neurologiques.

Pour l'ensemble des participants à la journée de la SFAAR, les pourcentages de ces incidents et accidents sont nettement diminués dès *lors que les contre-indications sont* scrupuleusement respectées et que les anesthésistes sont expérimentés et bien intégrés dans l'équipe obstétricale de la maternité, te que la surveillance est effective tout le temps que dure l'analgésie.

Ce sont précisément ces contraintes qui limitent en grande partie la généralisation de cette technique. Pour qu'une maternité puisse proposer aux femmes une analgésie péridurale, il faut, en effet, qu'elle puisse bénéficier, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, d'une équipe d'anesthésistes spécialisés en obstétrique — qui seuls peuvent assurer une surveillance continue — ainsi que d'un monitorage fœtal et utérin permanent. Or, le plus souvent, les maternités n'ont qu'un nombre très réduit de médecins anesthésistes, et l'on n'envisage pas, pour les années à venir, la création de postes. Il *reste donc que cette pratique est* limitée à quelques maternités des centres hospitalo-universitaires, où des équipes de sages-femmes, d'obstétriciennes et d'anesthésistes ont pu se former.

L'analgésie péridurale doit durer en *moyenne* plusieurs heures et nécessite donc des réinjections de produit anesthésique. « *Ce geste*, a précisé à plusieurs reprises le professeur Jean Lassner, *ne peut être fait que par un médecin anesthésiste. Le faire faire par une sage-femme peut être considéré, en cas d'accident, comme une faute professionnelle de la part du médecin.* » Une telle réglementation implique la présence quasi constante de l'anesthésiste auprès de la femme et tend à limiter, dans une maternité, le nombre possible d'anesthésies péridurales.

Le dernier élément pouvant expliquer les difficultés que rencontre la généralisation d'une telle technique, réside dans sa faible prise en charge par les caisses de Sécurité sociale. L'analgésie péridurale est, en effet, cotée K. 15 (environ 140 F), ce qui correspond, approximativement, au coût du matériel utilisé. Seule une réévaluation de l'acte permettrait de donner à cette technique une chance d'être diffusée en dehors de quelques centres *hospitaliers et des maternités non conventionnées*.

« *Nous sommes d'ailleurs*, précise le professeur Geneviève Barrier (maternité Baudelocque), *dans la plus complète ignorance du nombre d'anesthésies péridurales pratiquées en France, du fait de l'absence de renseignements statistiques.* » Selon elle, tout laisse cependant à penser que, dans ce domaine, la France est loin derrière les autres pays européens, où 15 % des accouchements environ bénéficient d'une telle pratique.

Il faut cependant préciser que, en dehors des difficultés d'ordre matériel, cette technique rencontre des oppositions fondées sur des arguments d'ordre éthique. On peut, en effet, s'interroger sur la légitimité d'une pratique médicale non dénuée de risques pour des raisons « de confort », et sur l'importance relative à accorder à l'analgésie péridurale et aux méthodes psychoprophylactiques de l'accouchement sans douleur. C'est ce débat qui doit avoir lieu, et il serait dommage qu'il soit masqué par des contraintes financières ou des difficultés administratives.

J.-Y. N.

Le Monde

culture

LE JOUR DES ARTS

Art Press refait surface.

La revue mensuelle d'art contemporain Art Press, *qui n'avait pu sortir depuis novembre, la société qui l'éditait ayant renoncé à en assurer la publication, reparaît ce mois-ci. Elle est désormais éditée par la S.A.R.L. Art Publications, créée à cet effet. La pagination est augmentée, la maquette un peu modernisée. Sur le fond, pas de grosses modifications, mais tout de même une partie artistique plus conséquente, plus d'actualités et d'informations. Catherine Millet reste la rédactrice en chef de la revue.*

Au sommaire de ce nouveau numéro : un dossier Monet, des articles sur Soulages, Wols, un texte inédit d'Arrabal.

Diffusion au numéro (14 F) par les N.M.P.P. et dans les librairies spécialisées, ainsi que par abonnement (un an : 140 F).

La France, l'Allemagne.

Deux revues de haut vol, Monuments historiques, *familièrement rajeunis en MH, organe de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, et* la Revue de l'art, *publiée sous l'égide du Comité français d'histoire de l'art et édité par le C.N.R.S., sont parues ce mois-ci sous la forme de numéros à thème particulièrement réussis.* MH, *dont le précédent numéro, « Construire en quartiers anciens », ne donnait pas toujours l'illustration ou les exemples qui servaient le mieux ses textes, trouve avec le numéro 106, « Les villages en question », un plus juste équilibre. Outre son intérêt historique, théorique, technique, ce numéro procure une irrésistible envie de tour de France.*

C'est à l'Allemagne, en revanche, que s'adresse le numéro 45 de la Revue de l'art *: l'Allemagne de Caspar David Friedrich, de Carl Friedrich Schinkel, du « cas Boecklin », l'Allemagne de l'histoire de l'art hier, d'une histoire de ici à Courbet et Von Marées, là, à Kandinsky. Le sérieux de* la Revue de l'art *n'est plus à démontrer, mais cette livraison de signatures germaniques vaut d'être plus spécialement saluée.*

Figuration d'aujourd'hui

Les jeunes réunis aujourd'hui à l'Hôtel de Ville de Paris sont-ils les « grands » de demain ? Sans tirer de traites sur l'avenir, trop de promesses n'ayant pas été tenues, on est au moins frappé par la cohérence de l'exposition qui rassemble six peintres et un sculpteur salle Saint-Jean. Un même besoin de traquer ce qu'il est convenu d'appeler la réalité se dégage de la diversité d'envols qui ne diffèrent pas seulement les uns des autres par le talent. Retour à la figuration : ce n'est pas d'hier qu'on assiste à une réaction chronique contre les audaces, dont il serait malséant de nier l'apport positif. Et ce n'est peut-être pas pure coïncidence si, toujours sous la tutelle de la capitale, s'est ouverte, le 7 février, en son Musée d'art moderne, la rétrospective du groupe Forces nouvelles, qui, voici quarante-cinq ans, opposait les leçons de la tradition aux tendances historiques de rupture. Notons au passage que certains de ces « réactionnaires » — on pense à Tal-Coat, sont allés par la suite beaucoup plus loin.

On a voulu ranger le septuor présenté à l'Hôtel de Ville, dernier avatar du néo-réalisme, sous la baguette de la « réconciliation de la peinture et de la photographie ». (Mais Degas n'avait pas attendu notre fin de siècle pour s'en servir, de la photo.) Soit. Disons plus simplement que tous, en dépit des intentions qu'on leur prête ou qu'ils se donnent, caressent d'abord « la peau des choses », avec un souci de modernité que Baudelaire ne leur reprocherait pas. Le reste, dont ils ne se privent pas, est littérature.

Immobiliser le temps retrouvé

Certes, les objets peints en trompe-l'œil, même au second degré, par Gérard Baldet, exhumés des greniers du souvenir, accrochés à des toiles de jute si bien imitées qu'on ne peut résister à la tentation de les toucher, veulent signifier autre chose que de pieuses reliques. Ici, l'expression d'effet rétro prend toute sa force, si ces tableaux, exécutés avec un pinceau nostalgique et minutieux, ont l'ambition d'immobiliser le temps retrouvé.

De même, ce n'est pas innocemment qu'André Taulé isole ses personnages, ses enfants perdus, en des intérieurs désertiques, où les jeux d'ombres et de lumières se découpent en oppositions tranchées.

Frédéric Brandon, lui, s'attache à transposer le réel. Il en impose l'image à une vision déjà « éduquée » par les médias et tout le courant artistique qui en dérive. Réalisme plus ou moins simplifié et agressif par les lignes comme par les couleurs. Avec une sorte d'hommage à Bonnard, peut-être involontaire, dans la *Salle de bains*. Pascal Luigi-Vinardell, en revanche, ne cherche pas à être dans le vent, mais à accorder son tempérament aux scènes et aux sites peints avec une facture toute classique, et l'on ne pense pas lui faire injure en avançant que son évocation d'une Cythère moderne est un superbe morceau de peinture-peinture.

Le curieux s'attardera sur les prouesses techniques d'Alfonso Olliver, de vastes dessins exécutés selon une méthode analogue à celle de la manière noire des graveurs. Il noircit d'abord au crayon la totalité de la surface du papier. Puis il en gomme, il en ajoure les parties qui finiront par reproduire un fragment du monde visible avec une précision photographique, de même que ses dessins à la mine de plomb. La méthode employée par Thierry Leproust est fort dissemblable, mais tout aussi rigoureuse : ses paysages et constructions visionnaires — piscines surgies en plein désert, colline résorbée, etc. — absolument déshumanisés, et pourtant c'est l'homme qui a pu infliger un tel traitement, un tel redressement à la nature, ont pour effet paradoxal de nous repousser loin du réel. Leproust, peut-être le plus doué des six.

Le septième, le sculpteur Louis Lutz, donne l'impression de faire table rase de toute l'évolution de la sculpture depuis Carpeaux. Il s'en tire, classique, par l'illusion du mouvement.

Pour sa troisième manifestation, l'Association pour la promotion des arts à l'Hôtel de Ville de Paris maintient son label de qualité. La tenue de « Figuration d'aujourd'hui », même si elle n'est pas absolument parfaite, assure à l'équipe choisie une première consécration.

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Hôtel de Ville de Paris, salle Saint-Jean, porche de gauche, rue Lobau. Tous les jours, sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30.

Les machinations d'Ikam

Les peintres ont toujours établi un jeu de miroirs avec leurs modèles. Ils les regardent et se regardent à travers eux. Dans la vidéo de Catherine Ikam, le modèle c'est le visiteur, qui entre dans ce parcours sombre installé au rez-de-chaussée de Beaubourg, accueilli par l'image déstructurée d'un archétype inventé par Léonard de Vinci. La vidéo, que depuis plus d'une décennie, les artistes tentent de maîtriser pour en faire un médium de création, a changé ces rapports. Et avec Ikam, c'est le modèle qui se trouve face à lui-même, s'interroge sur son identité, sa présence ou son absence.

L'artiste a disposé son appareillage de caméras qui vous regardent pendant que vous marchez. Les écrans sont vides au moment de votre passage. Votre image apparaît avec un décalage de temps. Ce qu'à l'instant vous voyez, c'est déjà ce qui fut — vous vous en souvenez d'ailleurs — et n'est plus, vous le voyez bien. Le tête-à-tête devant l'image intangible faite de myriades de petits points va un degré plus loin lorsque, poursuivant votre parcours, vous prenez place sur le siège du modèle. Neuf écrans vous renvoient votre image, mais cette fois morcelée en fragments, dans un dédoublement multiple du visage, espaces et temps également multiples, mais vus instantanément. Chaque morceau coupé du tout et le tout jamais réuni.

Naturellement, après les machines, c'est l'imagination qui opère et rapproche tel détail morphologique de l'autre, établit des ressemblances ou des dissemblances, constate la dispersion non linéaire de ce qui et homogène. Les anamorphoses des miroirs ont joué sur des déformations de l'image portée à l'état de fusion. Ici on se regarde avec l'œil de l'entomologiste. Un œil froid bien sûr, du dehors, comme si on regardait un autre. Ce n'est pas le miroir de Narcisse mais un moyen de se mettre à distance.

Catherine Ikam avait commencé par la peinture et avait une expérience dans le cinéma d'animation avant d'explorer les virtualités artistiques de la vidéo, où, malgré des expériences nombreuses, tout reste à inventer, une phénoménologie à découvrir et à nommer. C'est presque toujours le corps, image chargée d'expression virtuelle, qui en est le support. Certains font de la vidéo un spectacle visuel qui, l'effet de surprise passé, s'use. Un renouveau vient du questionnement de l'être à travers ce médium neuf et en fait un théâtre différé. Rares sont ceux qui, comme Ikam, parviennent à y faire passer les dimensions de la personnalité, et cela avec une apparente neutralité, à travers la machination des téléobjectifs et des écrans, du leurre des distances et du temps qui se dérèglent instantanément et recomposent de nouveaux rapports avec le vu et le vécu.

JACQUES MICHEL.

★ *Dispositif pour un parcours vidéo*, de Catherine Ikam, au Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 3 mars.

ARCHITECTURE

CORRESPONDANCE

Delacroix et... les Halles

M. Pierre Gautier, avocat à Paris, nous écrit :

Certains de vos récents numéros font une large place au concours pour l'aménagement des Halles suscité par le Syndicat des architectes, dans lequel six cents projets ont été présentés. Que ce soit dans l'art officiel ou dans celui de la contestation, il ne serait donc de recours que dans le concours !

Voici pourtant ce qu'en pensait Eugène Delacroix (lettre au directeur de *l'Artiste*, avril 1831) :

« Quand Léon X eut envie de faire peindre son palais, il n'alla pas demander à son ministre de l'intérieur de lui trouver le plus digne ; il choisit tout simplement Raphaël... Soyez sûr qu'il ne se donna pas la triste occupation de voir, dans les essais de trente ou quarante concurrents mis à la gêne, tout ce que peut rendre en extravagance et en ridicule une pauvre idée martelée en tous sens par des imaginations en délire. Il y gagnait sans doute de ne pas prendre en aversion l'objet de sa fantaisie, avant même de le voir naître, et de ne pas tuer à l'avance le plaisir que peut donner un ouvrage, en lui ôtant toute fraîcheur et toute nouveauté par cette épreuve bizarre, ce qui nous arrive dans notre concours ; car après que le destin ou le caprice a décidé de l'artiste qui doit l'emporter sur les autres, on serait tenté de lui faire grâce de ce qui peut lui rester à dire encore sur un thème épuisé et sans attraits. »

CINÉMA

« COCKTAIL MOLOTOV » de Diane Kurys

La qualité majeure de Diane Kurys, celle qui faisait déjà le charme de son premier film, *Diabolo menthe*, et qui sauve le second, *Cocktail Molotov*, des poncifs et des traquenards qui le menacent, c'est le naturel. Diane Kurys ne cherche ni à surprendre ni à innover. Elle va son bonhomme de chemin à travers des paysages qui lui sont familiers, dont elle connaît par cœur les tours et les détours, et qu'elle nous fait visiter avec gentillesse et bonne humeur, un peu comme on montre à des amis des photos de vacances.

Les paysages de Diane Kurys sont ceux d'une adolescence encore proche. *Diabolo menthe*, c'était l'entrée dans cette adolescence, *Cocktail Molotov*, ce sont les orages qui en marquent la fin. La première vraie rébellion, le premier grand amour, la première fugue. Une giffle de sa mère (giffle d'ailleurs rendue) et voici Anne qui part pour Israël en compagnie de Frédéric, le garçon qu'elle aime, et de Bruno, le fidèle et dévoué copain-soupirant. Pour cause de vol de voiture, de tracas policiers et de débâcle financière, la randonnée s'arrête à Venise. D'ailleurs, en ce début du mois de mai 1968, c'est plutôt à Paris que l'aventure donne ses rendez-vous. Tantôt à pied, tantôt en auto-stop, les voyageurs se hâtent donc de rebrousser chemin. Mais quand ils atteignent la capitale, la fête est déjà terminée. L'ordre est revenu. L'ordre et, pour Anne, qui est enceinte et qui commence à trouver Frédéric ennuyeux, de sérieux problèmes à résoudre...

Un voyage interrompu, une révolution ratée, un amour qui bat de l'aile : ni Diane Kurys ni son héroïne ne prennent ces déconvenues au tragique. Après tout l'essentiel est tragique. Après tout, l'essentiel est dit Anne, « d'avoir jeté son soutien-gorge aux orties ». Le film est gai, insouciant, désinvolte, plein de fous rires et de rencontres inattendues. Comme dans *Diabolo menthe*, la réalisatrice s'abandonne ici à l'impressionnisme des souvenirs. Elle ne cache pas que son récit est en partie autobiographique et que ses personnages ne représentent qu'eux-mêmes. Du moins sont-ils chaleureux et vivants, et, bien que condamnés à rester en marge des événements, témoignent-ils à leur façon de l'air du temps.

Cocktail Molotov est une pochade. Rien de plus. Mais la justesse du trait, la vivacité des dialogues, un habile dosage d'ironie, de tendresse, de nostalgie et de gravité en font un joli film. Elise Caron et Philippe Lebas séduisent par leur jeunesse, François Cluzet s'impose par sa personnalité.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« ON A VOLÉ LA CUISSE DE JUPITER » de Philippe de Broca

« Tendre Poulet » (1977) avait été une adaptation infidèle, détournée, d'un excellent roman policier de Jean-Paul Rouland et Claude Olivier. Pour « Tanquerel », femme commissaire de la brigade criminelle devenue Lise Tanquerelle sous les traits d'Annie Girardot, Michel Audiard et Philippe de Broca ont inventé de nouvelles aventures à leur façon, ce qui évite, au moins, tout malentendu. Lise a donc épousé Antoine Lemercier, professeur de grec qui, en bon helléniste, l'emmène en Grèce pour leur voyage de noces. Les voilà mêlés, malgré eux, à un trafic d'œuvres d'art : on a volé la partie postérieure d'une Vénus antique, découverte dans l'île d'Héraklios par un jeune archéologue français dont la femme aime trop l'argent et le pince-fesses. Inutile de chercher à savoir ce que vient faire là-dedans la cuisse de Jupiter annoncée par le titre !

Philippe de Broca a retrouvé un peu de la veine de « l'Homme de Rio » (1963) dans cette comédie farfelue avec courses-poursuites, beaux paysages, intrigue à rebondissements, exploits acrobatiques. Une mise en scène bien rythmée, un humour fracassant (mais sans surprises) peuvent en assurer le succès commercial. Annie Girardot, Philippe Noiret, Francis Perrin et Catherine Alric sont drôles mais à leurs performances comiques, qui semblent avoir été programmées sur ordinateur, on peut préférer les numéros parodiques de Marc Dudicourt en policier grec, et de Roger Carel en conservateur du musée d'Athènes.

JACQUES SICLIER.

(*) Voir les films nouveaux.

LETTRES

Les Mémoires de l'ancien empereur Bao Daï

(Suite de la première page.)

Et quand il fait allusion à la corruption qui entretint un halo si néfaste autour de ce qu'on a appelé le « *baodaïsme* », comme naguère autour du Kuomintang chinois, c'est sur un ton presque méprisant. Des broutilles.

La meilleure partie de ce livre, celle où Bao Daï manifeste le plus de lucidité, c'est la critique qu'il fait de ses partenaires français et, plus généralement, de la politique vietnamienne de la France pendant un siècle : catalogue d'erreurs, d'aveuglement, d'oubli des textes, des manipulations du traité de protectorat de 1884 aux violations de 1926, des lenteurs à reconnaître l'indépendance et l'unité du Vietnam aux tentatives pour vider de leur sens les traités de 1948 et 1950... Et l'on ne saurait lui donner tort quand il affirme, à diverses reprises, que ce que l'on qualifie d'« expérience Bao Daï » fut en fait une expérience française, à laquelle il servit tantôt de prête-nom, tantôt de porte-drapeau, tantôt d'alibi.

La « légitimité »

Ce n'est pas de ce genre de livres qu'il faut attendre des révélations saisissantes. On y relèvera tout de même des traits assez piquants. Ainsi Bao Daï rapporte que dans les derniers jours de 1945, alors qu'il était « le citoyen Vinh Thuy, conseiller suprême de Hô-Chi-Minh », il reçut la visite d'un comité populaire lui demandant sous quelle étiquette il voulait se présenter aux élections. « *Celle du parti communiste* », réplique-t-il. « *Impossible*, font les autres : *le parti a été dissous depuis un mois...* » A quoi tient une carrière dans la troisième Internationale...

Non moins surprenant cet entretien avec le futur général Giap, revenant, au lendemain de la révolution vietminh, d'une tournée dans le sud : « *Il faut être réaliste*, fait Giap, la tête baissée, *il faut s'accommoder des Français.*

— Nous n'allons pas retourner au Protectorat, quand même ?

— Mais si, au besoin. Que pouvons-nous pour nous y opposer ? »

De ses interlocuteurs principaux, Hô-Chi-Minh, dont il simplifie le personnage (qui était bien autre chose que de *comédie*), le haut-commissaire Bollaert, dont il fait abusivement un tabellion ridicule, et Jean de Lattre (« *ce gentilhomme* ») qui trouve, seul, grâce à ses yeux, il trace des portraits révélateurs d'un pessimisme, d'un mépris des hommes, qui ne sont pas étrangers au comportement qui fut le sien tout au long de ces années tragiques, et qui peut se résumer en un mot : le scepticisme.

Ce qui perce tout de même, à travers ces souvenirs d'un prince, qui n'est pas sans faire penser parfois, par la finesse du jugement, la pertinence des vues, mais aussi le détachement désolé, au personnage d'un Louis XV, c'est la conviction vigoureuse, apparemment sincère, de sa « légitimité ». Dans un style qui rappelle celui des ethnologues du Vietnam, et d'abord Paul Mus, il se réfère au « *mandat du ciel* » reçu en montant sur le trône, au « contrat spirituel » qui lie le souverain au peuple vietnamien, à cet ensemble subtil d'influences cosmogoniques et de règles rituelles où l'histoire, le paysage, la tradition et les Ancêtres concourent à tisser d'imprescriptibles liens. Quoi qu'on puisse penser de la crédibilité du système, la sincérité de l'homme, ici, est évidente.

Les quelques bouffées de chaleur qu'apporte cette conviction, donnent vie à ce livre un peu froid, d'une élégance un peu plate, et lui assurent la prééminence sur les mémoires concurrents rédigés par les protagonistes français de la même tragédie vietnamienne.

JEAN LACOUTURE.

(*) *Le Dragon d'Annam*. Ed. Plon, 380 pages.

● ERRATUM. — Dans l'article de Philippe de Saint-Robert sur Dominique de Roux (*le Monde* du 12 février), il fallait lire à la deuxième colonne : « Ecrivant sur l'écriture de Charles de Gaulle, Dominique de Roux a la révélation d'une pensée qui poursuit le rêve évoqué jadis par Montherlant dans le *Chant funèbre pour les morts de Verdun*, et qui serait de mettre les vertus de la guerre au service de la paix » (et non « les vertus au service de la paix » comme nous l'avons écrit par erreur).

JAZZ

Le duo Guérineau-Marmande aux « Lombards »

On s'est rendu avant-hier, rue des Lombards, à la Chapelle, pour une soirée priée, c'est bien le lieu pour le dire. On en est revenu content. Au plein centre des dix semaines que le club offre aux artistes français, Sylvain Guérineau (saxos, clarinette basse ou flûte) et Francis Marmande (contrebasse acoustique), qui consacrent leur vie à beaucoup d'autres choses qu'à la musique, mais qui aiment celle-ci follement, l'ont fait lyriquement vibrer sous les voûtes, samedi, avec talent, avec, aussi, une joie si vraie qu'elle inclina tout le monde à la partager.

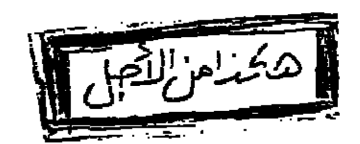
Cette musique se veut populaire, comme celle du dernier Ayler. Elle l'est en puisant aux bonnes sources et en dédiant son discours à ceux qui ont lutté, ont souffert, comme à ceux qui, aujourd'hui même, leur ressemblent.

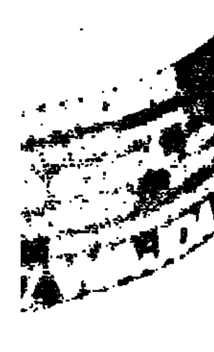
Jacques Réda — le poète de « Amen », de « Récitatif », de « la Tourne » et des « Ruines de Paris » — fut l'invité des duettistes et le lecteur merveilleux du « Passage d'Eric Dolphy » en cette soirée qui semblait n'avoir interdit d'entrée que la sottise et la tristesse, lesquelles, en réalité, s'étaient exclues d'elles-mêmes.

Marmande est d'origine bayonnaise, comme Katia Labèque, entre autres jazzophiles, et comme un autre Pyrénéen atlantique, que l'on voyait dans la salle, attentif : Michel Portal, venu pour la circonstance. Avec le temps qui passe, se dessinerait-il, à gros traits, en France, cette réalité jadis uniquement connue aux Amériques : le « south west feeling » ?

Lucien MALSON.

★ Mardi 12, 20 h. 30, à la Chapelle des Lombards.





SPECTACLES

THÉATRE

« ILS » DE WITKIEWICZ, A NANTERRE

Une mort naturelle

Un commando de policiers politiques, uniformes noirs, casques d'acier, mitraillettes, investit en quelques secondes la demeure d'un intellectuel propriétaire d'une riche collection de tableaux et de sculptures, qui vit avec une actrice de théâtre d'avant-garde et qui, semble-t-il, joue un rôle de ferment dans la vie culturelle de son pays.

A la tête du commando : un colonel, un lieutenant et aussi un type en *civil* ; apparemment, il coiffe ces militaires. Il annonce que le commando vient rafler la collection d'œuvres d'art pour la détruire. « *L'art est une injustice sociale*, dit-il, *nous allons détruire les œuvres d'art existantes et interdire que l'on en crée de nouvelles (...). Il ne restera que des choses qui exalteront l'esprit de discipline sociale.* » « *Toute production artistique ultérieure sera passible de la peine de mort* », ajoute le colonel.

« *Le théâtre, vous le supprimez aussi ?* », demande l'actrice.

L'ennemi de l'art, l'assainisseur en civil, moins catégorique soudain, déclare que le théâtre et les acteurs vont être interdits eux aussi, ils sont eux aussi un bâton dans les roues du progrès social, mais on agira plus doucement, on ne fermera pas les théâtres du jour au lendemain, *on va d'abord remplacer les pièces* classiques, de boulevard, d'avant-garde, par un style nouveau de spectacles spontanés, d'improvisations, une « *commedia dell' arte* de forme pure ».

Au second et dernier acte, très court, de cette pièce de Witkiewicz, *Ils*, le programme de l'assainisseur est déjà engagé : les sculptures, les tableaux de Giorgione, Picasso, etc, brûlés, l'actrice a été tuée au cours de la première représentation de *commedia dell'arte*, le collectionneur est conduit en prison.

∴

Jouée aujourd'hui, cette pièce d'un auteur polonais, mise en scène par un homme de théâtre et de cinéma polonais, Andrzej Wajda, paraît s'insurger contre l'étranglement de la liberté de *création en régime socialiste*. Et la popularité actuelle de Witkiewicz en Pologne repose sans doute pour une part sur cet emploi conjoncturel de son œuvre.

Il n'en reste pas moins que cette pièce, *Ils*, a été écrite en 1920. Et même si Witkiewicz prévoyait alors, avec une avance peu crédible, le jdanovisme en Russie (Witkiewicz était en Russie pendant la révolution d'Octobre, il a dit, plus tard, que, pendant les années 1917-1918, il y avait vécu en homme traqué), et même si, en Pologne, dès les années 20, par peur du communisme, se manifestait chez les dirigeants une volonté d' « assainissement » (le mot était employé souvent) qui allait être l'un des slogans du putsch de 1926 à la suite duquel Pulsudski prit le pouvoir, il ne faut pas enfermer le propos de *Ils* dans une acception historique trop étroite : ce propos concerne l'ensemble du monde actuel.

Le fait que le progrès social détermine la mort de l'art a été presque une idée fixe de Witkiewicz.

Witkiewicz pensait que dans les sociétés plus ou moins inorganisées, injustes, les individus éprouvaient un sentiment de solitude, de « solitude métaphysique ». Trois activités de l'esprit calmaient cette inquiétude : la religion, la philosophie, l'art.

« *Plus la vie devient, dans l'évolution sociale, confortable, sûre, automatique et mécanique dans ses fonctions*, écrit Witkiewicz, *et moins il y a de place dans l'âme humaine pour l'inquiétude métaphysique.* » Il ajoute : « *Les gens de l'avenir n'auront besoin ni de vérité ni de beauté ; ils seront heureux — n'est-ce pas suffisant ?* »

« *L'art*, dit encore Witkiewicz, *agonise au fur et à mesure de sa propre démocratisation... Bien que les œuvres d'art doivent se perpétuer à l'avenir dans les musées et les bibliothèques, personne n'en aura besoin.* »

Démocratisation mise à part, Witkiewicz croyait observer que les arts plastiques et la poésie étaient moribonds, épuisés, qu'ils ne savaient plus quoi inventer, que le dernier stade de leur vie avait été une exubérance de recherches formelles.

Il mettait à part le théâtre — et cela apparaît dans *Ils*. « *J'ai l'impression que le théâtre n'est pas encore passé par la période d'exubérance formelle qu'ont traversée les autres arts, et qu'il meurt, non d'une mort naturelle, mais bousillé systématiquement par une ignoble mafia de directeurs, d'acteurs, de metteurs en scène, qui lui tombent dessus à bras raccourcis... Le théâtre artistique couve encore sous ces cendres et on pourrait, en luttant contre cette bande infâme, faire éclater ce feu en un brasier magnifique où le théâtre pourrait mourir paisiblement épuisé, et non pas mis à mort par des ploucs.* »

Chez Witkiewicz, personnage désespéré, insaisissable, il faut toujours faire la part de la provocation, de la parodie, de la blague pure ou, comme il dit, du « *pur-blaguisme* », du mensonge délibéré (« *Chacun peut créer n'importe quoi et a le droit d'en être satisfait, pourvu qu'il ne soit pas sincère dans son travail et qu'il trouve quelqu'un pour l'admirer tout aussi mensongèrement* », dit-il). *Ils* est une œuvre clownesque et raisonneuse : à travers la « diarrhée de pensée » de Witkiewicz, comme il dit lui-même, l'artiste pose au monde actuel, socialiste ou « informatique », ces questions : « *Qui suis-je ? A quoi suis-je bon ?* »

∴

La mise en scène d'Andrzej Wajda est un peu déconcertante. Elle ne cherche pas une unité de ton, une forme dramaturgique. Elle privilégie carrément le discours. Tantôt les acteurs, presque immobiles, discutent comme dans le vide, tantôt le commando de policiers danse un ballet de revue. Il y a une volonté de décomposition, de déstabilisation. La pièce est jouée par à-coups, au premier degré, comme si Wajda avait craint de dénaturer la substance pure de la farce en orientant le jeu dans un style ou dans un autre.

C'est croyons-nous une faute que d'avoir fait interpréter l'actrice, *la femme* du collectionneur, par un homme, cela provoque un quiproquo, un côté « cage aux folles » qui est étranger au sujet. Moins gênant est le fait d'avoir confié le rôle de l'assainisseur et celui du général à des femmes, mais ça n'apporte rien, ça complique inutilement, et les deux actrices ne sont pas à l'aise. Mais Witkiewicz disait : « *Nous ne reconnaissons aucune différence de sexe* », alors pourquoi pas ?

Il disait aussi que le « pur-blaguisme » comprenait le « bouffonisme », l' « insincérisme », le « prendre-pour-un connisme », et autres « mouvements de non reconnus ». Après tout Wajda a peut-être eu raison de faire jouer *Ils* à la va-te-faire-fiche, nature, sans prétention ni cuisine. Pour ce qui est de la mise en scène, du jeu des acteurs, Witkiewicz comme d'habitude a beaucoup raisonné, beaucoup bavardé, mais c'était souvent de la *frime*, il ne savait pas au juste ce qu'il voulait. Il souhaitait seulement que l'on prépare au théâtre une mort naturelle, une mort douce. Wajda s'y emploie.

P.S. — Les rôles du collectionneur et de sa femme sont tenus, en français, par deux excellents acteurs polonais, Wojciech Pszoniak et Andrzej Seweryn. Denise Péron joue le colonel, Anne Alvaro l'assainisseur.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Nanterre, 20 h. 30.

● *M. Jan Ulatowski*, de Roquebrune, nous prie de préciser que Witkiewicz ne s'est pas suicidé le jour de l'entrée des Allemands en Pologne (1er septembre 1939), comme nous l'écrivions dans *le Monde* du 31 janvier, mais le jour de l'entrée des Soviétiques (17 septembre 1939).

« STRATÉGIE POUR DEUX JAMBONS »

de Raymond Cousse

Un cochon légaliste, un cochon lucide mais résigné à sa vie et à sa fin de cochon, non pas un verrat, ni même une truie (ceux-là vivent des existences différentes, plus longues en tout cas) ; non, un simple cochon très ordinaire, un de ceux qu'on engraisse pour les envoyer à l'abattoir ou pour les tuer en famille, un porc très normal nourri quotidiennement jusqu'à la période du jeûne des jours ultimes, bref un animal ayant réfléchi à son sort aurait été invité par l'université en sciences morales et polycochonnes à décrire par le menu ses réactions physiques et psychologiques.

Il livrerait à un auditoire captivé le fruit de ses observations et de son expérience. Il ferait état des sentiments dont il se sent animé entre les quatre murs de son étable exiguë face à son auge, et au vu du seau de zinc que son porcher obstinément place toujours au beau milieu de la litière. Une fable.

Une fable écrite par Raymond Cousse qui l'a dédiée à ses chiens et aussi à deux femmes, Cécile et Clara. Il faudrait savoir si cette Cécile, cette Clara ou d'autres proches de l'auteur reviennent, après cent représentations, le voir jouer lui-même cette partition pour cochon seul. Si oui son incroyable mimétisme, la violence et la justesse de son « être cochon » doivent les fasciner et les terrifier. On craint pour Cousse la métamorphose. La qualité du texte est « pure fable garantie ». Le symbolisme est clair.

La Fontaine et Kafka donneraient un satisfecit. Et, surtout, la personne de Cousse, devenu ce goret grandi, cette bête adulte qui attend sereinement d'être transformée en pâté, rillettes, boudin, saucisses et... jambons va droit au foie.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Lucernaire, 20 h. 30.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, seuf les dimanches et jours fériés)

Mardi 12 février

théâtres

Nouveaux spectacles

Croq - Diamant (272-20-08), 20 h. 30 : le Testament du Père Leleu.
Studio d'Ivry (672-37-43), 20 h. 30 : Le deuil sied à Electre.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 et 22 h. : Errance, avec Lisette Malidor.
Théâtre Fontaine (874-82-34), 18 h. 30 : Hélène.
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Terrasse de midi.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.
Poche-Montparnasse (548-92-47), 20 h. 30 : Une place au soleil

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : l'Enlèvement au sérail.
Salle Favart (296-12-20), 20 h. : Récital Alicia Nafé.
Comédie - Française (296-10-20), 20 h. 30 : l'Avare.
Chaillot, Gémier (727-81-15), 20 h. 30 : Un dimanche indécis dans la vie d'Anna.
Odéon (325-70-32), 20 h. 30 : Un balcon sur les Andes.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Créanciers.
Petit T. E. P., 20 h. 30 : Intimité.
Théâtre de la Ville (274-11-24), *18 h. 30 : J.-P. Rampal et le Trio Pasquier* ; 20 h. 30 : La musique adoucit les mœurs.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Une drôle de vie.
Arts-Hébertot (387-23-23), 20 h. 45 : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
Atelier (606-49-24), 21 h. : Audience ; Vernissage.
Athénée (742-67-27), 21 h. : la Fraîcheur de l'aube.
Bouffes-du-Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Macbeth.
Bouffes - Parisiens (296-60-24), 20 h. 45 : Silence, on aime.
Cartoucherie, Théâtre de la Pie-Rouge (808-51-22), 20 h. 30 : Héroïne nationale. — Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Flaubert.
Cité internationale (589-67-57), Galerie, 20 h. 30 : le Songe d'une nuit d'été. — Resserre, 20 h. 30 : Thyeste. — Grand Théâtre, 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : la Cuisine des anges.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : le Piège.
Fontaine (874-82-34), 21 h. : les Trois Jeanne.
Forum des Halles, Chapiteau bleu (297-53-47), 20 h. 30 : le Jeu de Saint-Nicholas.
Gaîté - Montparnasse (323-16-18), 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Gymnase (246-79-79), 20 h. 30 : l'Atelier.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 19 h. : En compagnie d'A. Chedid ; 20 h. 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h. 15 : A la recherche du temps perdu. — Théâtre rouge, 19 h. : En compagnie de Ritsos ; 20 h. 15 : Albert ; 21 h. 30 : Dog's Dinner (dernière).
Madeleine (265-07-09), 20 h. 30 : Tovaritch.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : les Frères ennemis.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière (742-95-22), 20 h. 30 : Coup de chapeau.
Montparnasse (320-89-90), I, 20 h. 30 : la Cage aux folles. — II, 20 h. 30 : On a feulé chez M. Sloop ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Orsay (548-38-53), I, 20 h. 30 : Elle est là.
Palais des congrès (758-27-78), 20 h. 45 : Danton et Robespierre.
Palais des glaces, 20 h. 45 : Lionel Rocheman.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Péniche (205-40-39), 20 h. 30 : Bécassouille.
Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : le Bleu du ciel.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : l'Asile. — Amphi, 20 h. 30 : le Motif.
Studio des Champs - Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé.
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51), 20 h. 30 : Catherine un soir de novembre.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : L'arche du pont n'est plus solitaire.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : les Amours de Don Perlimplin ; 22 h. 15 : Dracula-Waltz.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Tricoter à Pontoise.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : la Senorita (en espagnol).
Théâtre 347 (526-29-08), 21 h. : la Poube.
Tristan-Bernard (522-08-40), 20 h. 30 : l'Homme au chapeau de porcelaine.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bal Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co. ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-16-76), 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.
Caf' Conc' (373-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Paris 80 ; 23 h. : Segelstein ; 24 h. : Contes et légendes.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II, 22 h. 30 : Tallia.
Cafessalon (278-46-42), 20 h. 30 : Parlez-nous d'amour ; 21 h. 30 : J. Charby.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : *L'avenir est pour demain* ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du nord.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Silence de la mer ; 23 h. : Pétrolimonade.
Cour des Miracles (548-85-60), 19 h. : Célébration ; 20 h. 30 : C. Authier ; 21 h. 30 : Confetti en tranches ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : F. Caral.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : F. Brunold ; 21 h. 15 : le Président.
La Grange - au - Soleil (727-43-41), 21 h. : Pinatel.
Le Marche-Pied (636-72-45), 21 h. : P. Ecrival.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 : R. Obaldia. — II, 20 h. 30 : Abadi-don.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Offenbach, Bagatelle ; 21 h. 30 : G. Langoureau.
Splendid, 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
La Tanière (337-74-39), 22 h. 30 : *P. Litoust. — II, 21 h. : Eve Griliquez.*
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 21 h. 30 : les Jumelles.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique.
La Vieille-Grille (707-60-93), 23 h. : J. Serizier, R. Godard, P. Barrault.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Raymond ou Comment s'en dé... Babarrasser.
Deux - Anes (606-10-26), 21 h. : Pétrole... Ane.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Jacques Villeret.
Comédie des Champs - Elysées (359-37-03), 20 h. 45 : les Frères Jacques.
Centre culturel de Belgique, 20 h. 45 : P. Rapsat.
Forum des Halles (297-53-47), 18 h. 30 : Boris Santeff ; 20 h. 30 : Pauline Julien.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 30 : Leny Escudero.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Susana Rinaldi.
Palais des sports (828-40-90), 21 h. : B. Lavilliers.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 18 h. 30 : Stanislas.

La danse

Musée d'art moderne, 20 h. 30 : Hana, danse-rituel Ma.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : A. James Ball (Gershwin, Prigmore, Copland).
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : *D. Irwin, G. Sjöstrom (Eklund,* Britten, Honegger...).
Eglise allemande, 20 h. 30 : Prof. H. Gebhard (Bach, Mozart, Schumann).
Salle Gaveau, 21 h. : Denize, J.-P. Laroque, A. Noël, D. Bourgue, J.-P. Chavana... (Mozart, Messiaen).

Jazz, pop', rock, folk

Bains-Douches (887-34-40), 20 h. 30 : Gang of Four.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : S. Guerault, Benny Vasseur Quintet.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : Francis Marmande, S. Guerineau ; 22 h. 45 : Lone Ranger.
Dreher (233-48-44), 22 h. : Marion Brown, M. Buiz, J. Gregg, F. Waits.
Le Palace (246-10-87), 20 h. 30 : Sun Ra.
Pavillon de Paris (205-44-12), 20 h. : Rainbow.
Petit-Opportun (236-01-36), 21 h. 30 : Lou Benett et Al Levitt.
Riverbop (325-93-71), *21 h. 30 : Frank* Wright Quartet.
Slow-Club (233-84-30), 21 h. 30 : René Franc.

Dans la région parisienne

Boulogne - Billancourt, T. B. B. (603-60-44), 20 h. 30 : les Hauts de Hurlevent.
Gennevilliers, Théâtre, 20 h. 45 : Honte à l'humanité.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-22-25), 21 h. : Ils ont déjà occupé la villa voisine.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 19 h. 30 : Tête d'or.

SPECTACLES

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 16 h. et 22 h., Cinéma italien (16 h. : Rome-Paris-Rome, de L. Zampa ; 22 h. : Rêve de singe, de M. Ferreri) ; 18 h., Théâtre de boulevard : Bichon, de R. Jayet ; 20 h. : Histoire d'un acteur ambulant, d'Y. Ozu.

Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.f.) (*) : Haussmann, 9e (770-47-55)

L'AMOUR MENSONGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : France-Elysées, 8e (723-71-11).

ARRETE DE RAMER, T'ES SUR LE SABLE (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA BANDE DES QUATRE (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

BASTIEN ET BASTIENNE (Fr.) : Forum des Halles, 1er (297-53-74).

LES BRONZES FONT DU SKI (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (562-18-45).

BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

CABO BLANCO (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) : Miramar, 14e (320-89-52).

C'EST ENCORE LOIN L'AMERIQUE ? (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) : Elysées-Point-Show, 8e (562-67-29).

C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) : Français, 9e (770-33-88) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) : Wepler, 18e (387-50-70) : Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CHASSEUR D'OMBRES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

LE CHEMIN PERDU (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

COMME UNE FEMME (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).

CORPS A CŒUR (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. Sp.

CUL ET CHEMISE (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (562-18-45).

DON GIOVANNI (Fr., v. it.) : Vendôme (742-97-52) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67).

LA FEMME FLIC (Fr.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70) Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Concorde, 8e (359-92-84), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

GENESE D'UN REPAS (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90). H. sp. Forum des Halles, 1er (297-53-74).

LA GUERRE DES POLICES (Fr) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23), Caméo, 9e (246-66-44).

LA GUEULE DE L'AUTRE (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13).

HAIR (A.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

HULK REVIENT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Balzac, 8e (561-10-60), Madeleine, 8e (742-03-13), Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Eldorado, 10e (208-18-76), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont Sud, 14e (331-51-16), Clichy Pathé, 18e (522-37-41)

I COMME ICARE (Fr.) : Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23), Ternes, 17e (380-10-41), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount Opéra (742-56-31).

INTERIEURS (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

KWAIDAN (Jap., v.o.) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44).

LIES PAR LE SANG (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA LUNA (It., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-47-57).

MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59).

MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount Elysées, 8e (359-49-34). — V.o. et v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31), Paramount Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

MAMITO (Fr.) Palais des Arts, 3e (272-62-98), La Clef, 5e (337-90-90), Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02).

LE MASSACRE DES MORTS VIVANTS (It.-angl., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-86), Images, 18e (523-47-94).

METEOR (A., v.f.) : Helder, 9e (770-11-24) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).

LA MORT EN DIRECT (Fr., v. ang.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38). — V.f. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M. - Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).

LES PHALLOCRATES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) : Nations, 12e (343-04-67) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70).

LES FILMS NOUVEAUX

AMERICAN GRAFFITI, la Suite, film américain de B.W.L. Norton. V.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER, film français de Philippe de Broca. U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES JOYEUX DEBUTS DE BUTCH CASSIDY ET LE KID, film américain de Richard Lester. V.o. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-47) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).

COCKTAIL MOLOTOV, film français de Diane Kurys. Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).

NUIT ET BROUILLARD AU JAPON, film japonais de Nagisa Oshima. V.o. : Olympic, Saint-Germain, 6e (222-87-23).

LE PUTSCH DES MERCENAIRES, film américain de James Fargo. V.o. : Elysées Cinéma, 8e (225-37-90) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.f. : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) : Mistral, 14e (539-52-43) : Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

ROCKY II, la Revanche, film américain de Sylvester Stallone. V.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Médicis, 5e (633-25-97) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V. f. : Mistral, 14e (539-52-43) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RODRIGUEZ AU PAYS DES MERGUEZ, film français de P. Clair : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétan 20e (206-71-33) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

REGGAE SUNSPLASH (A. v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Luxembourg, 6e (633-97-77).

REGARDE, ELLE A LES YEUX GRAND OUVERTS (Fr.) (*) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LE REGNE DE NAPLES (All.-It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15).

LE RETOUR EN FORCE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74) ; Murat, 16e (651-99-75).

RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SANS ANESTHESIE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.

LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (320-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).

SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) H. Sp.

LE SOLEIL EN FACE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE TAMBOUR (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE TESTAMENT DU DOCTEUR MABUSE (All., v.o.) : La Clef, 5e à partir de 16 heures (337-90-90).

TESS (F.-Brit., v. angl.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Parnassiens, 14e (329-83-11), Pagode, 7e (705-12-15) v.f. : Cinémonde - Opéra, 9e (770-01-90).

TETES VIDES CHERCHENT COFFRE PLEIN (A., v.f.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TOUS VEDETTES (F.) : Paris, 8e (359-53-99), Impérial, 2e (742-72-52), Studio Raspail, 14e (320-38-98).

TRES INSUFFISANT (F.) : Marais, 4e (278-47-86), La Clef, 5e (337-90-90), Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

UN COUPLE PARFAIT (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37), Studio de La Harpe, 5e (354-34-83), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE VOYAGE EN DOUCE (F.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40), Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

Les grandes reprises

ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

AVENTURES DE ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93). H. Sp.

BEN HUR (A., v.o. et v.f.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LE CID (A., v.f.) : Broadway, 16e (527-41-16).

CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES CONTES DE CANTERBURY (It., v.o.) : Actua Champo, 5e (354-51-60).

LA COLLECTIONNEUSE (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LE CRIME DE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.). Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Panthéon, 5e (354-15-04).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; André Bazin, 13e (337-74-39).

LES DIABLES (Ang., v.o.) (**) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

LES ENCHAINES (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81). Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). Parnassiens, 14e (329-83-11). Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

FANTASIA (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Magic Convention, 15e (828-20-64), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Ermitage, 8e (359-15-71), Helder, 9e (770-11-24).

JERRY CHEZ LES CINOQUES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

JOURS TRANQUILLES A CLICHY (Fr.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).

L'INTENDANT SANCHO (Jap., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., (v.f.) : U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Grand Pavois, 15e (554-46-85), Secrétan, 19e (206-71-33), Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

MAHLER (A., v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

ORANGE MECANIQUE (A.,v.o.) : George-V, 8e (562-41-46. — V.f., Haussmann, 9e (770-47-55).

PIERROT LE FOU (F.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)

PRIMA DELLA REVOLUZIONE (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44). Lucernaire, 6e (544-57-34).

LE SEXE FOU (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). — Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v. o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) : U.G.C Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar,

PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64) : 3-Murats, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

UN ETE 42 (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04).

UNE CHOSE TRES NATURELLE (A., v.o.) (**) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13).

LE VENT DE LA PLAINE (A., v.o.) : Kinoparama, 15e (306-50-50).

VIVRE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Racine, 6e (633-43-71). — 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(du 12 au 19 février)

Carré Silvia Monfort (531-28-34), le mercr. et jeudi, à 15 h., sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.

Centre Pompidou (277-11-12), mercredi, à 14 h. 30, l'écran des enfants : les Etoiles de midi ; tous les mercredis, à 14 h. 30, animation pour enfants et adolescents.

MARIONNETTES

Marionnettes du Luxembourg (326-46-47), mercr., samedi, dimanche, à 14 h. 30 et 15 h. 30 : les Dernières Aventures de Pinocchio.

M.J.C. les Hauts de Belleville (636-68-13), mercr., 15 h. : Guignol.

Marionnettes du Champ-de-Mars (637-07-87), mercr., samedi, dim., 15 h. 15 et 16 h. 15 : Spectacles variés.

Théâtre d'animation Paris-Vincennes (365-44-41), mercr., samedi, dim., 14 h. 30 et 16 h. 30 : Lettres de mon moulin (ts les jours, à partir du 9, à 14 h. 30).

Théâtre Présent (203-02-55), mercr., jeudi, ven. : le Voyage d'Ulysse.

CIRQUE

Cirque d'hiver (700-12-25), mercr., 14 h., sam., dim. 14 h. et 17 h.

THEATRES

Blancs-Manteaux (383-51-37), mercr. 14 h. 15 et 15 h. 30, sam., dim. 14 h. 30 : Lise, Elise et Liza ; sam., dim., 16 h. 45 : Monsieur Gabilolo et la petite sirène.

Café d'Edgar (322-11-02), mer., à 14 h. et 16 h. ; le sam., à 15 h. : Il me reste un pays à trouver (ts les jours, à partir du 9, à 15 h.).

Centre Mandapa (589-01-60), du lundi au sam., à 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h. : Légende du rama et de Sita.

Fontaine (281-48-40), tous les jours, à 14 h. 15, sauf sam. et dim. : le Roman de Renart.

Elysée-Montmartre, (606-38-79) le 16, à 14 h. 30 : Comment ça va sur la Terre.

Montparnasse (535-57-84), tous les jours, sauf sam. et dim. : la Farce de Maître Pathelin.

Palais des glaces (878-33-47), les 12, 13, 14 et 15, à 14 h. 30 : le Clown Toto et Cie.

Plaisance (320-00-06), mer. à 14 h. 15 : Il était une fois la Lune (ts les jours à partir du 9).

Théâtre Astral (568-84-12), les mer., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; dim., à 15 h. 30 : le Rêve de Kouk le petit machiniste (à partir du 9, ts les jours, à 14 h. 30).

Théâtre-en-Rond (387-88-14), les mer. et dim., à 14 h. 30 : les Douze Mois.

Théâtre de la Gaîté - Montparnasse (322-16-18), les mar., jeu., ven., dim., à 14 h. 30 ; les mer., sam., à 15 h. 30 : le Chat débotté.

Théâtre de la Plaine (842-32-25), les 13, 14, 15, à 15 h. : les Chevaliers de l'eau.

Théâtre du Petit-Monde (708-22-77), tous les mer. et dim., à 15 h. : la Chèvre de Monsieur Seguin.

Théâtre Présent (203-02-55), les 13, 14, 15 et 19, à 14 h. 30 : le Pays des trente-six mille volontés.

Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), mer., 14 h. 15 ; sam., 15 h. : Pissenlit cherche un ami ; mer., 15 h. 30 et sam., 16 h. 30 : Robespierre le petit lapin magique.

Théâtre de la Tanière (749-02-13), mer., 14 h. 15 et 16 h. ; dim., 15 h. : les Pesants Soucis d'Augustin Léger (ts les jours à partir du 9).

REGION PARISIENNE

Arcueil, Carrefour jeunesse (657-11-24), ts les jours, à 15 h. : la Princesse Brambilla.

Massy-Centre, Centre P.-Bailliet (920-57-04), les 12, 13, 14, 15 : le Singe Séraphin.

Montreuil, Centre des loisirs (858-91-49), ts les jours, à 15 h. et 20 h. 30 (sf dim. et lundi) : Clown « dernière séance ».

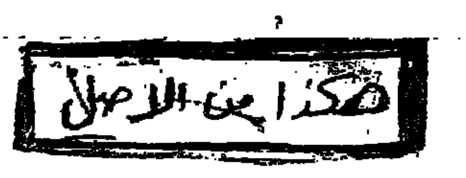
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02), le 19, à 21 h. : Baignade interdite.

EXPOSITION, ANIMATION

Jardin d'acclimatation, Musée en herbe (747-47-66), ts les mer., sam. et dim., de 14 h. à 18 h. : Tissage et vêtements dans l'Antiquité.







RADIO-TÉLÉVISION

Mardi 12 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le chat qui pousse...
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Lorsque les enfants se mettent en colère.
19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Caméra une première : « Je dors comme un bébé ».
Téléfilm de Jacques Fansten, avec H. Garcin, M. Gélin, M. Méril, A. Soral.
Chronique d'une vie familiale ou de la rééducation d'un père de famille par son fils de dix-sept ans.
21 h 35 Maria Casarès, résidente privilégiée ou partition pour un livre.
De Michel Dumoulin.
22 h 50 Questionnaire : Marco Pannella.
Agitateur italien, professionnel de la « désobéissance civile », Marco Pannella raconte ses luttes contre l'idée de « divorce des classes ». Il parle bien, en dehors des slogans habituels.
23 h 50 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Un justicier dans la ville ».
Film américain de M. Winner (1974) avec C. Bronson, H. Lange, V. Gardenia, S. Keats, W. Redfield, S. Margolin, K. Tolan.
Un architecte, dont la femme et la fille ont été victimes d'une sauvage agression par des voyous, entreprend, la nuit, des expéditions punitives dans les rues de New-York, et devient un tueur justicier.
Un film-choc, qui aborde avec brutalité — et une certaine ambiguïté — le problème social de la montée du crime, de la peur, de la violence et de l'autodéfense en milieu urbain.
22 h Débat : la sécurité dans nos villes.
Avec MM. Ch. Bonnet, ministre de l'intérieur; J.-P. Pierre-Bloch, président du Groupe d'étude sur la sécurité à l'Assemblée nationale ; R. Quilliot, maire de Clermont-Ferrand ; M. Germa, président du conseil général du Val-de-Marne ; M. Valenzi, maire de Naples ; R. Orlando, maire de Caumont-sur-Durance ; Y. Rocca, directeur des services judiciaires à la chancellerie ; H. Lanvin, commerçant (acquitté en novembre 1978, après avoir tué un cambrioleur) et A. Brockly, victime d'une agression.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
La Ligue nationale contre la vivisection.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : Le roi sage et Du Guesclin.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « Tarzan trouve un fils ».
Film américain de R. Thorpe (1939), avec J. Weissmuller, M. O'Sullivan, J. Sheffield, L. Hunter, H. Stephenson, F. Inescort. (N. rediffusion.)
Un bébé, rescapé d'un accident d'avion, est recueilli et élevé par Tarzan et Jane. Quelques années plus tard, des membres de la famille de l'enfant, héritier d'une grande fortune, le recherchent dans la jungle. Toujours le conflit de « l'Edén » africain opposé aux menaces du monde civilisé. Poésie naïve et belles scènes d'aventures.



21 h 50 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h.30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, Science : L'accélérateur de particules
20 h., Dialogues avec... A. Robbe-Grillet et D. Anzieu : Eros imaginaire. (première partie).
21 h. 15, Musiques de notre temps : Variations de bonne humeur (d'E. Varèse à P. Henry).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Interroge-moi que je puisse te répondre (le Ladhak).

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Georges Pludermacher en direct de Radio-France (« Sonate Aurore », de Beethoven) ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Festival de Lille 1979 : Portrait de Haydn (quatuors vocaux, quatuor vocal, trio vocal), avec A.-M. Miranda, soprano ; C. Wirz, mezzo ; J.-C. Orliac, ténor ; U. Reinemann, baryton, et M.-F Busquet, piano ; 21 h. 45, Cycle acousmatique INA-G.R.M. : François Bayle, « Erosphère » (1979), création.
23 h., Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, manuscrits et éditions musicales ; 23 h. 30, Un siècle de vie musicale à Paris : Paris entre les deux guerres (le mouvement surréaliste et le groupe des Six); 1 h., Douce Musique : Paul Dukas.

Mercredi 13 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les visiteurs du mercredi.
De C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Les Poi Poi : « Les chevaliers fous à lier » ; 14 h. 10, La bataille des planètes : « Graine de héros » ; 14 h. 30, Interdit aux plus de 10 ans ; 14 h. 59, La pierre blanche (septième épisode) ; 15 h. 30, Spécial 10/15 ans ; 15 h. 35, Les grands maîtres de la bande dessinée ; L'enfant et la musique ; L'odyssée de l'espace ; 16 h. 15, La parade des dessins animés ; 16 h. 55, Le vol du pélican : « Les promoteurs » ; 17 h. 25, Studio 3.
17 h 55 Sur deux roues.
18 h 10 TF 4.
18 h 30 L'île aux enfants.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
« L'enfant du cyclone ».
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Voulez-vous faciliter les déplacements des aveugles ?
19 h 12 Tirage de la Loterie nationale.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : L'inspecteur mène l'enquête.
Réalisation J. Barral et P. Nell.
22 h 10 La rage de lire.
Magazine littéraire de G. Suffert.
Le Jeu du jeu, de J. Duvignaud ; *Société ludique*, de A. Cotta ; *Je parie que je gagne*, de M. Gonzalez ; *le Passe-temps*, de C. Klotz.
23 h 10 Cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Lake-Placid.
0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : Mon amie Nane.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
La Saint-Valentin : fête des amoureux.
15 h 15 Film d'animation : Les sentinelles de l'air.
Vers le Soleil.
16 h 10 Récré A 2.
Maraboud'ficelle ; La panthère rose ; Zeltron ; Rites et fêtes ; Albator ; Ces sacrés parents (le chien) ; Ski ; Anagrammes ; Wattoo-wattoo ; Emilie
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Variétés : Palmarès 80.
21 h 55 Magazine scientifique : Objectif demain.
La chaleur de la Terre.
La géothermie : une solution pour la France ?
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le prothésiste dentaire.
18 h 30 Pour les jeunes.
Trus en troc ; A la découverte de l'Unesco.
18 h 55 Tribune libre.
Association des jeunes élus locaux.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Histoire de France : La rançon du Connétable.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : « le Temps d'une miss ».
Un film de J.-D. Simon. Scénario et dialogues : J. Kanapa, C. May, J.-D. Simon. Avec A. Parillaud, O. Destrez, R. Boulx, J.-P. Bernard, H Marteau, etc.
Démystification à partir d'une solide enquête des élections de « miss ».
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Les civilisations du renne (les Lapons) ; à 8 h. 32, Les soleils domestiques (l'étuve).
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : La poésie.
11 h. 2, Libre parcours récital : Raphael Oleg, violon ; Joël Ponset, clavecin (récital J.-S. Bach).
12 h. 5, Agora : En être ou pas ? avec A. Spire.
12 h. 45, Panorama : L'Espagne des régions, avec M. Bydlowski.
13 h. 30, Soliste : K. Dobos (sept « Pièces pour piano », de Kodaly).
14 h., Sons : Tokyo (rue du plus vieux métier du monde).
14 h. 5, Un livre, des voix : « les Héroïques », de G. Lagorce.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : Forum des Halles et accueil.
15 h. 2, Point d'interrogation : L'auto-organisation dans la matière, la vie et la société.
16 h. 50, Actualité : Nouvelles structures sociales pour de meilleures communications.
17 h. 25, Contact.
17 h. 32, Libre parcours récital : Alain Planec piano (Debussy).
18 h. 30, Feuilleton : « Jours de famine et de détresse », d'après Neel Doff.
19 h. 30, La science en marche : L'aimant électrique ou électret.
20 h., La musique et les hommes : Lettres sur Couperin, par R. Fouque.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Interroge-moi que je puisse te répondre (le Ladhak).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Musique catalane, « Mystères d'un mystère », « la Festa d'Elx » ; Musique en vie : polyphonies traditionnelles, profanes et sacrées de Corse, de Sardaigne, de la péninsule Ibérique et de Géorgie.
12 h., Musique de table : musique de charme ; 13 h. 15, Jazz classique ; 13 h., Les métiers de la musique.
14 h., Microsmos ; 14 h. 10, Les dossiers pédagogiques ; 14 h. 30, Kaléidoscope ; 15 h. 30 (et à 16 h. 25 et 17 h. 15), Jeu des énigmes ; 15 h. 35, Conte musical ; 16 h., Les grotesques de la musique ; 16 h. 30, Interlude ; 16 h. 55, Haute fidélité ; 17 h. 20, ...En contrepoint.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 20 h., Nouveaux talents, premiers sillons : « Trio », opus 7, de Lalo, par le Caecilian Trio.
20 h. 30, Concert (en direct de Radio-France) : « Cinq pièces », opus 16 (Schoenberg) ; « Concerto pour violon et orchestre, A la mémoire d'un ange » (Berg) ; « Transcription du Quatuor avec piano et cordes de Brahms » (Schoenberg), par l'Orchestre national de France, dir. M. Tilson-Thomas, avec R. Pasquier, violon.
23 h., Ouvert la nuit : « la Voix », le lied schubertien. « Schiller-Goethe », avec Fischer-Dieskau, R. Streich et K. Widmer ; 23 h. 40, Les grandes écoles des sopranistes : les sopranistes viennois (œuvres de Mozart, Monteverdi, J.-S. Bach et J. Strauss) ; 1 h. 30, Les grandes voix : André Pernet.

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 12 FÉVRIER

— *M. René Monory*, ministre de l'économie, répond aux auditeurs au cours de l'émission « le Téléphone sonne », sur France-Inter à 19 h. 15.

— *M. Christian Bonnet*, ministre de l'intérieur, participe à l'émission « les Dossiers de l'écran » à 20 h. 40 sur Antenne 2.

MERCREDI 13 FÉVRIER

— *MM. Bani Sadr*, président de la République islamique d'Iran et *Yasser Arafat*, président du comité exécutif de l'O.L.P., sont les invités de l'émission Face au public de France-Inter, à 19 h. 10.

CORRESPONDANCE

Une lettre du comité de publication de la Science chrétienne

A la suite de l'article de Claude Sarraute intitulé « Le marché de l'angoisse » (le Monde *du 30 janvier), compte rendu d'un débat télévisé sur « Les marchands de bonheur », le comité de publication de la Science chrétienne pour la France nous a adressé la lettre suivante :*

(...) La Science chrétienne ne se situe nullement dans le cadre d'un marché quelconque et ne saurait être assimilée à aucun commerce, et il est très facile de s'en rendre compte.

Les églises de la Science chrétienne en France sont organisées conformément aux lois de 1901 et de 1905, concernant en particulier les associations cultuelles dont l'objet est l'organisation de cultes publics.

La Science chrétienne est fondée sur la Bible, et les scientistes chrétiens ne poursuivent aucun autre but que de vivre une vie chrétienne conforme aux enseignements et à l'exemple de Christ Jésus.

MODE

Autour du SEHM

L'homme de cet hiver

Le SEHM (Salon européen de l'habillement masculin) fête, avec son vingtième anniversaire, la consécration de la mode masculine française sur le plan international : sept cents exposants français, britanniques, italiens et allemands, pour ne citer que les contingents les plus importants.

En 1960, le Marché commun avait trois ans et Rome tendait à remplacer Londres comme capitale du style masculin. Aujourd'hui, la mode se joue entre Paris et Milan. A cela de multiples raisons. La mode « junior » des années 60, la « fusée » Pierre Cardin habillant les Beatles, le développement d'une industrie moderne et maintenant des couturiers et créateurs qui signent ici leurs collections.

La clé de cette réussite tient peut-être aussi à l'immensité du marché américain qui oblige les fabricants européens à habiller le moins mal possible le plus grand nombre de configurations morphologiques. D'où les formes un peu pyjama.

Voici quelques-uns des thèmes de la mode de l'hiver prochain.

Des couleurs, des mélanges insolites et personnels. Pierre Cardin pousse jusqu'à l'absurde les épaules ailées de Superman tout en proposant des costumes plus réalistes. Francesco Smalto raffine pour les loisirs des chemises-chandails et des pantalons de flanelle grise assortis aux blazers poids plume. J.-C. de Castelbajac superpose un manteau sans manches matelassé et un ourson poils de chameau. Cacharel coupe avec distinction des formes classiques dans les belles couleurs des Terres hautes d'Ecosse.

Daniel Hechter marque des buts avec des ensembles de sport bien balancés en grosse laine qu'il crée pour Bidermann. Ce dernier vient, en outre, de signer un accord avec le Vietnam pour la chemise en-dessous de 100 francs, commercialisée sous son nom.

Patrick Lavoix, chez Lanvin, relance le costume à trois boutons en tartan vert et bourgogne, col de velours bronze, chemise rayée à l'horizontale et cravate amarante. Brown's, de Londres, coupe un authentique dessin noir et blanc sur un gilet de coton rouge et cravate à dessin cachemire.

Cerruti 1881 allège sa veste de garde-chasse par la subtilité de ses tissus brun faisan et bleu sarcelle, dont un prince de Galles en camaïeu boutonné jusqu'au col sur des pantalons de velours à grosses côtes.

Lucien Foncel croise ses costumes à six boutons en tweeds surquadrillés en gris, bisque, chocolat et rouge et les courre de larges trench-coats en ourson violet.

Marcel Lassance préfère des trois quarts en velours de laine chaudron, sur une veste en prince de Galles géant, pantalons et chemises de flanelle chinée et chandail à dessins frangés orange et rouge.

Dans cette volière de tons de gibier à plumes, Paul Boyé matelasse une veste de laine en chevrons sur pantalons unis assortis, tandis que Jeff Sayre choisit du Harris, tweed orange brûlé pour une surveste à revers larges, à un bouton sous la taille et grandes poches à rabats, portée sur un pantalon écossais gris, jaune et chocolat et une chemise de sport marron.

Mais les créateurs proposent et les consommateurs disposent. Dans le climat actuel, cela signifie que le costume de bureau oscillera entre le bleu modéré et le gris banquier rayé, la couleur restant l'affaire du sport, des loisirs ou... des gens d'audace.

N. M.-S.—

PRESSE

DIFFICULTÉS FINANCIÈRES AU GROUPE HERSANT ?

Dans son numéro qui paraît mercredi 13 février, *le Canard enchaîné* présente un « *triste bilan financier du groupe Hersant* ». Sous le titre « *Un groupe de presse dans la panade. Le bas empire Hersant* », l'hebdomadaire satirique attribue au groupe Hersant « *quelque 300 millions de francs de dettes à court et moyen terme, pour un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs* ». Rappelons que le groupe Hersant édite notamment *Le Figaro, L'Aurore* et *France-Soir*.

Il y aurait eu, courant janvier, une réunion des principaux banquiers finançant le groupe Hersant. *Le Canard enchaîné* décrit, titre par titre, les difficultés internes à ce groupe en particulier celles concernant les recettes publicitaires ou les insuffisances de productivité dans la nouvelle imprimerie de la Plaine-Saint-Denis.

D'autre part, *M. Xavier Ellie*, chargé de mission à la direction générale du groupe Hersant, vient d'être nommé administrateur général du *Figaro* et prendra ses fonctions au début mars.

[Agé de trente-trois ans, M. Xavier Ellie était entré il y a dix ans au groupe de presse Robert Hersant. Après avoir été attaché à la direction générale du groupe, il devint chargé de mission, plus particulièrement chargé des fac-similés, fonctions qu'il exerçait jusqu'ici. En mars 1976, il avait été nommé membre du conseil de surveillance de la société de gestion du « Figaro ».]

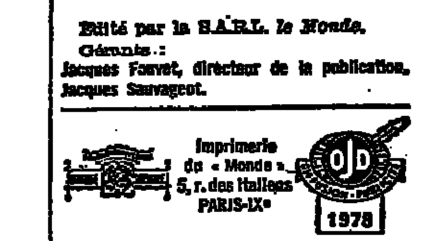
● *M. Jean-François Fogel*, rédacteur en chef de *Paris-Hebdo*, démissionne de ses fonctions à compter du mercredi 13 février, annonce le groupe Expansion. Cette décision a été arrêtée d'un commun accord avec le directeur du magazine, M. J.-L. Servan-Schreiber, en raison de divergences d'ordre rédactionnel. M. Fogel dirigeait la rédaction de *Paris-Hebdo*, dont le premier numéro a paru il y a un mois.

● *A l'Agence France-Presse.* — Le service distribuant les informations aux clients français a été interrompu mardi 12 février, de 14 heures à 15 heures, en raison d'un arrêt de travail décidé par le Syndicat du Livre C.G.T. dans le cadre de ses actions pour la réduction à trente-cinq heures du temps de travail hebdomadaire.

● *Le Syndicat national des journalistes (S.N.J.)* a déposé un préavis de grève le lundi 11 février, afin de protester contre l'installation de portes blindées à l'entrée de la rédaction de France-Inter. Le S.N.J. précise dans un communiqué que ce préavis est valable en permanence et qu'il appellerait à un arrêt de travail si ce dispositif était mis en service. « *Il n'est pas concevable*, est-il ajouté, *que des journalistes travaillent dans une enceinte fortifiée. L'installation de ce bunker est une illustration des pratiques de la direction de Radio-France : se prétendre plus proche des auditeurs et installer les journalistes derrière les portes blindées, quel aveu de l'idée que la direction se fait de l'information.* »

De son côté, la direction de Radio-France fait savoir qu' « *un dispositif anti-intrusion a été mis en place pour protéger quelques points stratégiques de la Maison de Radio-France (le centre de modulation, les studios d'information et le standard) en cas d'événements graves, permettre aux professionnels d'accomplir leur travail dans des conditions normales* ». « *Le dispositif de fermeture des portes*, fait-on remarquer, *est commandé de l'intérieur des secteurs concernés. Des dispositifs identiques ont d'ailleurs été mis en place dans d'autres centres de télévision, par exemple à Cognacq-Jay et pour les émetteurs de T.D.F.* », ajoute-t-on de même source.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

MODE

Les blousons et leurs cousins germains

Le Français, dit-on, n'aime guère s'habiller. Il n'achète, en moyenne, qu'un costume tous les trois ans et au blazer préfère le blouson. Pour le printemps, il s'en voit proposer de tous les genres par les fabricants, fournisseurs des grands magasins, par les créateurs, voire les couturiers.

BIDERMANN lance chez les détaillants la première collection de blousons, vestes, pantalons et tricots de détente, dont nous avons déjà parlé en mai dernier. Il les coupe en velours cotelés, en gabardine imperméable, enfin en popelines de coton pour l'été. Destinés à l'homme de vingt-cinq à trente-cinq ans, ils sont taillés large, à emmanchures raglan et pieds de col étroits.

YVES SAINT-LAURENT (Diffusion), haut de gamme du groupe, innove dans le même sens avec des coupes nettes, aux épaules carrées, en beaux tissus : laine, lambswool, lins et cotons, à des prix raisonnables (de 600 F à 750 F).

Les non-doublés seront attrayants aux beaux jours, en coupes raccourcies, surtout par rapport aux sahariennes, nettement étirées. BROWN'S, nouveau venu londonien sur le marché français, joue les reversibles en popelines kaki et moutarde, à manches raglan et poches à rabat. PAUL BOYÉ épaule au carré un modèle en toile marine à double boutonnage, avec bande non blousante posée à plat sur les hanches. DENVER FORTEX fronce à peine sur le devant un classique marine en coton et polyamide à col droit.

GEORGES RECH, dans l'esprit ville-sport, taille dans un coton turquoise une saharienne, resserée en martingale d'une bande élastique. CHRISTIAN DIOR MONSIEUR préfère le profil allongé d'une saharienne-chemise, à col droit, simple boutonnage en poches en diagonale à rabat, en coton beige.

LUCIEN PONCEL agrémente d'un col dolman et de grandes manches un blouson-spencer en shantung de coton et de viscose tabac. Des plis d'aisance et des poches fendues donnent du cachet au modèle épaulé de Michel Klein pour BRIL.

NEWMAN ajoute à un classique un col de tricot. ERMENEGILDO ZEGUA travaille tout en biais un reversible de coton marine et bleu ciel à doubles poches, col droit et glissière sous patte.

Enfin, dans les matières confortables et légères, plus faites pour les chemises que pour les vestes, CACHAREL contraste la toile unie et le « seersucher », ce cloqué de coton renouvelé en des coloris forts et de grosses rayures, tandis que DANIEL HECHTER adapte au blouson sa formule de « twinset » en coton et rayonne rayé beige mat et brillant à la *verticale sur un polo travaillé à* l'horizontale.

N. MONT-SERVAN.



(Croquis de MARCQ.)

BIDERMANN : blouson en velours côtelé, coupé en travers, orné d'un bord-côtes tricolore ; 485 F environ chez Hippolyte, 19-22, rue de l'Ancienne-Comédie ; Gérard Sools, 22, avenue Victor-Hugo. JEFF SAYRE : blouson violet à parements de nylon vert sur un pantalon violet (710 F) ; 3, place du Théâtre-Français.

***CACHAREL : surveste d'Alain Debret à léger blousant sur les côtés,* en grosse toile de coton beige, bordeaux, gris ou vert bouteille (475 F environ) ; 34, rue Tronchet ; 3, place des Victoires ; Marseille, 41, rue Saint-Ferréol (à la fin du mois).**

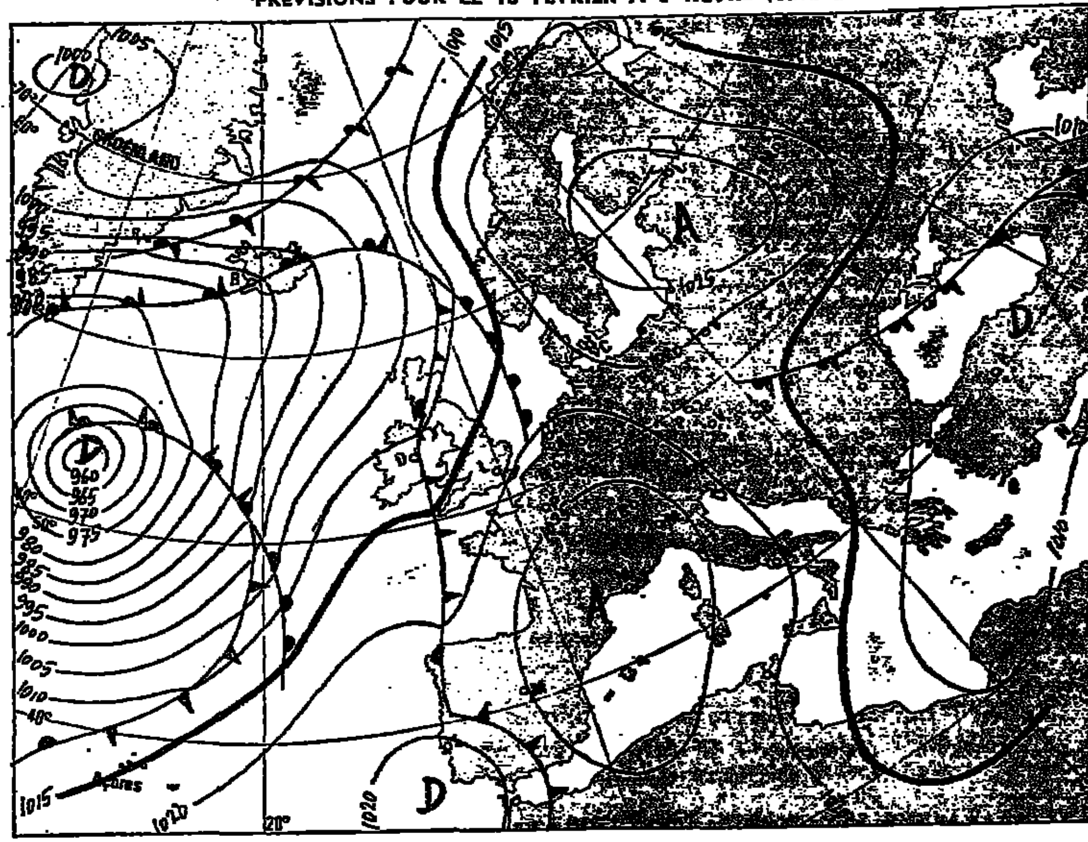
COLS DE DENTELLE. — Avec la vogue des ensembles de chandails moulants et de jupes noires, les cols de dentelle s'arrachent à la Samaritaine, où ils font partie *des accessoires artisanaux*. Il en existe deux ou trois modèles, en blanc ou écru, de 87,05 F à 145,90 F.

Les boutiques rétro de la rive gauche et du quartier des Halles en proposent aussi, mais c'est aux Puces de Vanves qu'on réalise encore *les meilleures affaires*, à 10 F pièce, sur le trottoir.

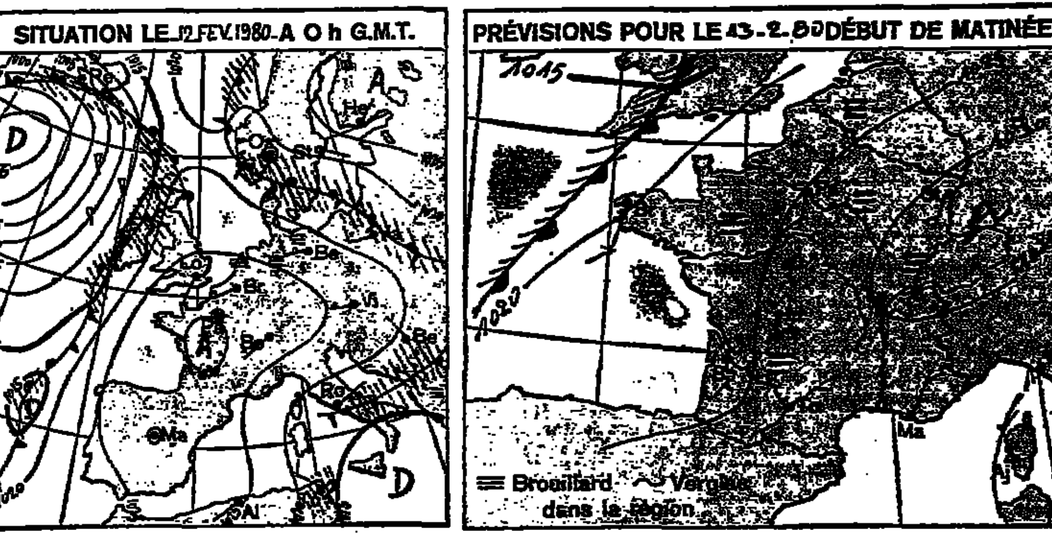
INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 13 FÉVRIER A 0 HEURE (G.M.T.)



SITUATION LE 12 FEV. 1980 A O h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 13-2-80 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mardi 12 février à 0 heure et le mercredi 13 février à 24 heures :

Les conditions anticycloniques qui persisteront sur la plus grande *partie de l'Europe s'opposeront* à la progression des perturbations océaniques vers notre pays.

Mercredi, dans la plupart des régions, le temps sera brumeux et frais le matin, assez ensoleillé l'après-midi. Des brouillards et de faibles gelées n'épargneront guère que les régions côtières de Bretagne et du Midi méditerranéen, où les vents seront modérés. Il fera beau en montagne, ainsi que sur les régions méditerranéennes, mais le ciel deviendra plus nuageux près de l'Atlantique et de la Manche occidentale, tandis que les brouillards seront localement très tenaces dans les vallées du Sud-Ouest et de l'Ouest. Les températures maximales baisseront un peu.

Le mardi 12 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 028,9 millibars, soit 771,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 février ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 15 et 3 degrés ; Biarritz, 13 et 2 ; Bordeaux, 11 et 1 ; Brest, 12 et 5 ; Caen, 10 et 1 ; Cherbourg, 10 et 5 ; Clermont-Ferrand, 9 et —3 ; Dijon, 9 et 0 ; Grenoble, 12 et —2 ; Lille, 10 et 5 ; Lyon, 8 et 0 ; Marseille, 14 et 1 ; Nancy, 8 et 4 ; Nantes, 11 et 0 ; Nice, 15 et 8 ; Paris-Le Bourget, 10 et 0 ; Pau, 12 et —1 ; Perpignan, 14 et 5 ; Rennes, 9 et 1 ; Strasbourg, 10 et 3 ; Tours, 11 et 0 ; Toulouse, 10 et —2 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 5 degrés ; Amsterdam, 8 et 1 ; Athènes, 14 et 8 ; Berlin, 6 et 4 ; Bonn, 8 et 4 ; Bruxelles, 9 et 5 ; îles Canaries, 24 et 13 ; Copenhague, 2 et —2 ; Genève, 9 et —3 ; Lisbonne, 16 et 4 ; Londres, 12 et 4 ; Madrid, 14 et —3.

TEMPS PROBABLE JUSQU'A DIMANCHE

JEUDI : maintien des conditions anticycloniques, d'où beau temps ensoleillé en montagne et près de la Méditerranée. Très brumeux ailleurs, avec des brouillards tenaces dans les vallées de la Seine, de la Loire, et surtout de la Garonne. L'après-midi sera nuageux à très nuageux, les températures seront en baisse, avec des gelées en fin de nuit qui n'épargneront que les régions côtières.

VENDREDI : beau temps dans le *Midi, sur les Alpes et les Pyrénées* ; les brouillards recouvriront longuement l'Aquitaine, le Massif Central, le Lyonnais, la Bourgogne et l'Alsace. Le ciel sera très nuageux à couvert du nord de la Charente à la Lorraine, avec de petites pluies locales sur le Nord.

SAMEDI : sur la moitié nord de la France, temps couvert avec quelques brouillards ; sur la moitié Sud, assez beau temps devenant nuageux l'après-midi, après disparition des brouillards d'Aquitaine. Températures minimales en hausse.

DIMANCHE : sur le Nord-Ouest, de la Bretagne à la Belgique, temps variable. Sur les régions méridionales, Méditerranée et Corse, bien ensoleillé. Entre ces deux zones, ciel couvert avec de petites pluies se déplaçant vers le sud-est.

(Carte établie avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 606

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									■
III		■							
IV				■					
V		■							■
VI					■		■		
VII								■	
VIII		■				■			
IX									
X						■			
XI		■		■					

HORIZONTALEMENT

I. Endroit où l'on trouve du raisin blanc. — II. Rendus après avoir été brisés. — III. Très utile pour celui qui veut doubler. — IV. Mot qu'on peut utiliser quand ce n'est pas vrai ; Nom qu'on peut donner aux souris. — V. Traiter comme une cocotte. — VI. Fait de faux plis ; Un agrément à l'Est. — VII. Qualifie un feu continu. — VIII. Est parfois télescopique. — IX. Qualifie une proposition qu'on est obligé d'accepter. — X. Peuvent s'élever quand il y a la peste ; Partie de campagne. — XI. Qui pourront avoir du mal à passer.

VERTICALEMENT

1. Expose souvent de jolies bobines dans sa vitrine. — 2. Peut être emprunté à Saint-Omer ; Lac ; Rigole quand il passe en ville. — 3. Qui sait donc se servir de tout ce qui est pratique. — 4. S'immobilise dès qu'elle est prise ; Parfois suivi d'un point ; Pronom. — 5. Une nappe d'Ethiopie ; Petit bâtiment. — 6. Sorte de bouchon. — 7. Moitié de souverain ; Est enveloppée dans une cape. — 8. Conventionnel girondin ; Qui a donc trop sifflé. — 9. Préposition ; Leur poids ne cesse jamais de s'accroître.

Solution du problème n° 2 605

Horizontalement

I. Diamants ; Cf « semence ». — II. Injurieux. — III. Olé. — IV. Reus ; Muer. — V. Etrivière. — VI. Noir ; Os. — VII. Stentors. — VIII. Ios ; Riait. — IX. Or ; Air ; OE. — X. Ne ; Mésons. — XI. Soir.

Verticalement

1. Digression. — 2. In ; Et ; Tores. — 3. Ajournés. — 4. Mulsion ; Ami. — 5. Are ; Vitrier. — 6. Ni ; Miroirs. — 7. Ténue ; Ra ; Oc. — 8. Su ; Erosion. — 9. Xérès ; Test.

GUY BROUTY.

CIRCULATION

LES CYCLISTES SE RASSEMBLENT

C'est un pasteur « de choc », M. Jean Chaumien, qui a été élu président de la Fédération française des usagers de la bicyclette, nouveau groupe de pression en faveur du vélo qui vient de réunir ses premières assises à Strasbourg.

La fédération qui a rassemblé à la fois des associations et des usagers individuels dénonce l'insuffisance des crédits publics affectés aux *pistes cyclables* (l'équivalent en 1979 de 2,5 kilomètres d'autoroute en rase campagne), les mesures « anticycliste » prises par la S.N.C.F., l'oubli total du vélo dans la campagne « antigaspi ». Elle ne craint pas de s'en prendre à l'industrie elle-même dont elle souligne « *le désintérêt total pour l'avenir de la bicyclette qui est aussi celui de cent mille personnes vivant de cette activité* ».

La fédération réclame pour les cyclistes le droit de rouler en sécurité dans les rues et sur les routes ce qui implique la création de couloirs plutôt que de pistes spéciales, fort onéreuses. Elle demande la possibilité d'emprunter certaines rues en sens interdit, l'accès aux couloirs d'autobus, des pistes à travers parcs et jardins, l'aménagement des carrefours, l'autorisation d'emprunter les chemins de halage, des garages gardés, la fabrication par les constructeurs de véritables vélos de ville, et « la remise par le ministère des transports d'une bicyclette gratuite à toute personne renonçant à son automobile ».

★ Fédération française des usagers de la bicyclette, 7, avenue de la Forêt-Noire, 67000, Strasbourg.

BREF

FORMATION PERMANENTE

CONDUIRE UNE REUNION. — L'université de Paris-VIII organise un stage sur l'animation et la conduite de réunion, du 17 au 20 mars 1980 (vingt-quatre heures).

★ Formation permanente, université de Paris-VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris Cedex 12. Tél. 374-92-26.

PRIX

INGÉNIEUR RECOMPENSE. — Le prix Albert-Caquot décerné par l'Association des ingénieurs des ponts et chaussées a été attribué, cette année, à un ingénieur de l'Ecole centrale, M. Jean Muller, auteur d'un procédé original de construction des ponts largement utilisé en France et à l'étranger, notamment aux Etats-Unis.

★ A.I.P.C., 28, rue des Saints-Pères, 75007 Paris.

TRANSPORTS

UN BOEING 747 A 550 SIEGES. — Japan Airlines mettra en ligne, à compter du jeudi 14 février, sur la ligne Tokyo-Okinawa, un Boeing 747 équipé de 550 sièges. Cet appareil offrira un nombre de places supérieur à celui de tout autre avion actuellement en service commercial dans le monde. Cette version permettra d'économiser 8 % de kérosène par passager, par rapport à la version « 498 sièges ».

PARIS EN VISITES

MERCREDI 13 FEVRIER

« L'UNESCO », 14 h. 45, métro Cambronne, Mme Legrégeois.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« La villa La Roche de Le Corbusier », 15 h., métro Jasmin, Mme Guillier.

« Notre-Dame de Paris », 15 h., façade, portail gauche, Mme Meyniel.

« Le baroque », 16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Exposition Monet », 18 h. 45, Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 14 h. 45, 24, rue Pavée (M. de La Roche).

« Le musée de Cluny », 15 h., 6, place Paul-Painlevé (Tourisme culturel).

« L'abbaye Saint-Martin-des-Champs », 15 h., métro Etienne-Marcel (Le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

17 h. 30, 5, rue du Docteur-Lancereaux, M. le comte G. de Dresbach : « La duchesse de Castiglione Colonna, sculpteur » (Académie du Second Empire).

19 h. 30, amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, M. Jean Camion : « Les avantages et les inconvénients d'une civilisation qui s'oriente vers la facilité par les mass media, l'audio-visuel... » (Université populaire de Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des lundi 11 et mardi 12 février 1980 :

UN DECRET

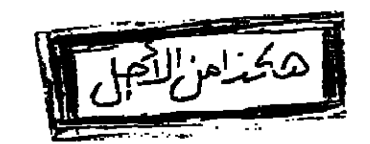
● Modifiant l'article R. 444-40 du code des communes (indemnités des titulaires d'emplois) ;

DES ARRETES

● Portant ouverture aux recherches historiques de la correspondance politique des fonds du comité national français de Londres et du comité français de libération nationale d'Alger ;

● Relatif au tarif des émoluments et indemnités alloués en application du livre IV du code de la sécurité sociale (accidents du travail et maladies professionnelles) ;

● Fixant la date des épreuves des concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure et à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section des sciences, groupe D) en 1980.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Le Centre de Recherches Pharmaceutiques **SEARLE** recherche et développement situé à Sophia-Antipolis (Alpes-Maritimes) rech. pour faire face à son expansion.

L'ADJOINT AU RESPONSABLE

de son unité de TOXICOLOGIE (homme ou femme). Ce poste peut convenir à un jeune vétérinaire, pharmacien, médecin ou équivalant, ayant une première expérience de toxicologie expérimentale et attiré par la recherche appliquée. Il devra notamment participer à la programmation et au suivi des expérimentations, à la mise à jour des méthodes, à l'organisation du travail et à la formation des techniciens, rédiger les rapports d'études et gérer les stocks nécessaires. Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo (retournée), souhaits, à SEARLE, Réf. 35 E - B.P. 23 - 06560 Valbonne.

CONCESSION AUTOMOBILE
25 M. CA - 40 pers. recherche pour LIMOGES

GESTIONNAIRE
COMPTABLE et ADMINISTRATIF

pouvant être amené à devenir Responsable de la Concession.

Dans un premier temps, il sera chargé de la comptabilité générale et analytique (bilan inclus) et de l'organisation du contrôle de gestion.

Dans un second temps, le poste évoluera vers des fonctions polyvalentes inhérentes à la responsabilité d'une concession automobile.

Salaire de départ 84.000 F minimum pouvant évoluer après adaptation et en fonction d'un contrat d'intéressement jusqu'à 120.000 à 150.000 F annuel.

Une expérience dans l'automobile n'est pas indispensable, mais serait un atout apprécié.

Ecrire avec curriculum vitae à Madame D'ORNANT 18 bis rue de Villiers 92300 LEVALLOIS PERRET

REGION BORDELAISE

Société en forte expansion produits alimentaires de luxe - C.A. 140 millions (2/3 export), recherche

CADRE COMPTABLE

qui contrôlera l'activité comptable de l'entreprise et devra animer à court terme une équipe d'une dizaine de personnes.

Formation DECS, BTS ou équivalent.

Age minimum : 30 ans. Salaire annuel 85.000 +.

Merci d'adresser votre candidature au : CIPPE, Chemin de la Matte - 33360 LATRESNE (près Bordeaux).

Directeur commercial France et exportation

UN TRES IMPORTANT GROUPE AGRO-INDUSTRIEL FRANÇAIS, un des premiers au monde dans son domaine recherche son Directeur Commercial France et Exportation (export 40 %).

Poste de premier plan pouvant convenir à un candidat diplômé grande école (agro de préférence) ayant une très solide expérience de direction commerciale acquise dans le domaine des produits agricoles ou industriels.

Il sera chargé :

- d'élaborer la politique commerciale,
- d'animer une équipe étoffée de ventes, d'assistance technique, de gestion commerciale et d'études de marché.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Poste : grande ville province.

Ecrire sous référence **9.325** à **PUBLIPANEL**, 20, rue Richer, 75441 Paris Cédex 09, qui transmettra.



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

TOTAL

Compagnie Française des Pétroles

LA DIRECTION DEVELOPPEMENT DE
TOTAL EXPLORATION PRODUCTION

recherche des

INGÉNIEURS et SUPERINTENDANTS pour

TRAVAUX PETROLIERS

Leur mission principale consistera à coordonner et contrôler les travaux de construction de plates-formes, de pipe-lines, d'installations de traitement d'huile et de gaz.
Ingénieurs diplômés ou cadres maison, ils auront au moins 5 années d'expérience sur des installations similaires.

Recrutés à Paris, ils seront rapidement affectés sur des chantiers à l'étranger, en famille ou selon un régime de rotation (alternance chantier/récupération).

La connaissance de l'anglais est indispensable.

Si ces perspectives vous intéressent, adresser lettre manuscrite + C.V. + photo au Service Recrutement, 5, rue Michel-Ange, 75781 Paris Cedex 16, sous référence 80.008 M.

Important Groupe Français à vocation internationale
recherche pour sa filiale espagnole située à

BARCELONE

Division Automobile Electronique et Mécanique de Précision

directeur d'usine

E.S.E. - Centrale - A. et M.

Il secondera le Directeur Général pour tout ce qui concerne les problèmes de fabrication d'une unité de 700 personnes, y compris les achats et les approvisionnements.

A ce poste, nous souhaitons engager un ingénieur ayant déjà quelques années d'*expérience industrielle dans un domaine* similaire. Après un stage de 6 à 9 mois dans nos usines françaises, il devra pouvoir rejoindre son poste et y être immédiatement opérationnel. La connaissance de l'Espagnol est impérative, celle de l'Anglais souhaitée.

Adresser dossier de candidature complet sous référence 720 à :

SVP RESSOURCES HUMAINES
7, rue de Logelbach 75017 Paris
CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

MHS
MATRA-HARRIS SEMICONDUCTEURS

Notre implantation à Nantes nous amène à rechercher notre :

DIRECTEUR RELATIONS HUMAINES

Directement rattaché au Directeur Général, il sera dans un premier temps chargé de définir et mettre en place une politique du Personnel sous tous ses aspects (embauche, salaires, classification, etc.)

Dans un deuxième temps, avec l'Equipe qu'il aura constituée, il gérera l'ensemble de la politique humaine, assistant la Direction Générale dans les diverses relations et négociations au sein de l'Entreprise et la représentant à l'extérieur.

Le candidat retenu sera un homme jeune, de solide formation, possédant une grande aptitude aux relations humaines et un sens développé de l'esprit d'équipe. Il aura l'expérience des problèmes de personnel en usine.

Il pourra pratiquer l'anglais courant.

Il s'agit d'un poste évolutif pour un candidat de valeur, au sein d'un des Groupes industriels les plus performants.

Ce poste est à pourvoir très rapidement.

Veuillez adresser lettre manuscrite - CV et prétentions, sous réf. 6658 A, à notre Conseil, Christian *LOUVRIER, Société CAPFOR 11, Bd G. Guist'hau* - BP 846 - 44020 NANTES CEDEX -

CAPFOR
NANTES - PARIS - LYON - MARSEILLE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

•

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

•

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique recrute pour les Universités Algériennes des Professeurs, des Maîtres de Conférences, et des Maîtres-Assistants pour enseigner soit en langue arabe soit en langue française dans les disciplines suivantes :

- **MATHÉMATIQUES**
- **PHYSIQUE**
- **ÉLECTRONIQUE**
- **ÉLECTROTECHNIQUE**
- **GÉNIE CIVIL**
- **ARCHITECTURE ET CONSTRUCTIONS**
- **GÉOLOGIE**
- **BIOLOGIE**
- **GÉOGRAPHIE**
- **CHIMIE**
- **ÉCONOMIE**
- **SOCIOLOGIE**
- **PSYCHOLOGIE**

Les candidats doivent préciser la langue dans laquelle ils peuvent enseigner.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Sous-Direction du Personnel, 1, rue Bachir Attar ALGER (ALGÉRIE).

Les demandes de candidature doivent être accompagnées d'un curriculum vitae détaillé.

Si vous avez :
— Un diplôme d'ingénieur ;
— Une expérience de 5 ans outre-mer dans le domaine routier ;
— Un goût marqué pour la formation.

Une société française d'ingénierie vous propose en Afrique francophone une nouvelle étape de carrière. Ecrire sous la réf. 11.517, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS *qui transmettra.*

Si vous êtes :

MÉCANICIEN DE CHANTIER ou CONDUCTEUR DE TRAVAUX

apte à partir seul dans un pays francophone pendant 2 ans, après une expérience professionnelle déjà acquise outre-mer, une importante Sté d'assistance technique peut vous offrir un poste de forte responsabilité. Ecrivez-nous sous la référence *8 501/3 504*, à *MEDIA P.A.*, 9, bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra.

POUR AFRIQUE NOIRE

Importante Sté Commerciale recherche HOMMES JEUNES dynamiques, libérés O.M., possédant diplôme ECOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE au niveau équivalent désireux se créer situation d'avenir. Possibilité après période de formation, d'assumer poste comportant responsabilités. Ecr. av. C.V. dét. + photo sous nº 86813 M BLEU, 17, r. Lebel. 94300 Vincennes

---

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

LE FONDS DE RECHERCHE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE

recherche pour une mission auprès d'une banque de développement de l'Afrique de l'Ouest

INGÉNIEUR INDUSTRIEL

FONCTION : identification, évaluation, promotion, suivi de projets financés par la banque ; formulation de procédure et formation d'homologues africains.
PROFIL : expérience banques de développement. FORMATION TECHNIQUE ET GESTION HAUT NIVEAU.

Envoyer C.V. + photo + lettre manuscrite à : F.R.I.D.A., 35, av. Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

Centre Formation Adultes
recherche
d'URGENCE pour ALGER

PLUSIEURS ANIMATEURS

Pour enseigner comptabilité générale, analytique, budgétaire à jeunes cadres des services comptables d'importants établissements publics.

PROFIL DES CANDIDATS :
D.E.C.S. ou équivalent (C.E.S. comptable économie), maîtrise ou licence Sciences Eco ou I.E.P., E.S.C.

Expérience pédagogique confirmée par 2 ou 3 ans et/ou expérience professionnelle souhaitée.

Contrats d'au moins 12 mois, possibilité de renouvellement.

REMUNERATION PAYABLE EN FRANCE, INDEMNITES SEJOUR ET LOGEMENT EN ALGERIE.

Envoyer lettre manuscrite, curriculum vitae, prétentions et photo à REGIE-PRESSE, nº T 18.155 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GARDIEN rech. poste sédentaire. Ecrire sous nº 61.640, HAVAS CONTACT, 156, boul. Haussmann, Paris-8e.

URGENT. ORGANISME de séjours linguistiques recherche pour VACANCES DE PAQUES (toutes zones) **PROFESSEURS D'ANGLAIS** DYNAMIQUES et SPORTIFS pour enseignement et encadrem. de JEUNES en ANGLETERRE Prendre contact av. M. PHONG, **STE OFACIL**, 19, rue TURGOT (9e). Mº ANVERS

Emplois Outre-Mer Etranger MIGRATIONS en vente à votre kiosque.

Une opportunité d'un poste de longue durée dans un pays méditerranéen agréable, s'offre à UN INGENIEUR DIPLOME spécialiste travaux portuaires. Vous avez une expérience de l'outre-mer. Vous souhaitez enrichir votre carrière. Ecrivez-nous sous la réf. 3.602 à MEDIA P.A. 9, bd des Italiens 75002 PARIS qui transmettra.

Promodès

15 000 personnes, **le plus important grossiste** d'Europe en Produits Alimentaires et **l'un des premiers distributeurs de détail** en France, recherche

COMPTABLE ITINERANT

Capable d'assurer des remplacements de Responsables dans les différents Services Comptables de la Société (Siège ou Etablissements Régionaux).

- DECS ou niveau équivalent indispensable.
- **Statut Cadre.**
- Expérience de 3 à 4 ans souhaitée.
- Lieu de résidence: de préférence **CAEN.**
- ***Déplacements très fréquents.***
- Evolution ultérieure possible au sein de la Société.

Si vous êtes intéressé, envoyer C.V., photo et prétentions en précisant référence M.10, Monsieur VUITTON, B.P. 61, 51053 REIMS Cedex, qui est chargé du recrutement.

Au sein d'un grand groupe industriel français, **UN DEPARTEMENT TRES AUTONOME** chargé notamment de la conception et de la réalisation complète d'importants prototypes pour l'industrie nucléaire, faisant appel à des techniques de pointe, recherche

un ingénieur de haute valeur en technique de soudage

Pour être responsable des méthodes soudage et du développement technologique sur un projet avancé

Type de soudage : auto sous flux, TIG, BE

Expérience souhaitée : minimum 5 ans sans limitation. Ouverture marquée sur la métallurgie et la conception

Contacts nombreux avec clients, fournisseurs, départements techniques ou laboratoires du groupe industriel auquel appartient la division.

Implantation géographique : Bourgogne.

Envoyer lettre de candidature avec CV à *L. THOUNY - 8, rue Cotte 75012 Paris*

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

chargé d'études

Société Alsacienne de Supermarchés, groupe de 4500 personnes couvrant tous les secteurs de la distribution (Supermarchés, Hypermarchés, Cash, Entrepôts de Gros, Fabrications Industrielles, etc.)

recherche pour son Bureau des Méthodes

chargé d'études

placé sous l'autorité de la Direction des Méthodes, sa mission consiste à concevoir, réaliser et *mettre en place des systèmes de gestion et d'organisation administratives, commerciales et humaines.* Sa responsabilité est totale.

La personne que nous recherchons doit :

avoir : — une formation supérieure commerciale ou de gestion (Ecole Supérieure de Commerce, Sciences Economiques ou équivalent);
— l'esprit d'analyse et synthèse;
— le sens des relations humaines.

être : — imaginative et autonome;
— libérée des obligations militaires.

Nous offrons :

- de larges possibilités d'avenir du fait de notre développement et de la variété de nos activités;
- un statut cadre et une rémunération stimulantes;
- de nombreux avantages Société.

Envoyez votre C.V. avec photo sous Réf. M 809 à Dominique BALLOT S.A.S.M.

HAVAS CONTACT



117 A, route des Romains, 67200 STRASBOURG

DIRECTEUR PRODUCTION

REGION OUEST - 150.000 F +

La Société - 250 personnes, CA: 45 MF dont 20 % à l'export - réalise des biens d'équipements électromécaniques et électroniques. Membre du Comité de Direction, le Directeur de Production est responsable des méthodes, des équipements, des ateliers de fabrication, des prix de revient et de la gestion de son personnel. Ce poste s'adresse à un Ingénieur A.M., ICAM, ESME, ENI ... Connaissant bien la mécanique de précision, et si possible l'injection plastique. Des connaissances en électronique seraient appréciées. Il est nécessaire d'avoir fait ses preuves quelques années comme responsable de production.

France Cadres — Prière d'adresser CV détaillé sous référence 301/04 M à M. André POUANT 22 rue Saint Augustin 75002 PARIS.

SOCIÉTÉ DE SERVICES DE TAILLE MOYENNE

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

DIRECTEMENT RATTACHE AU P.D.G.

pour développer son système de gestion temps réel sur ordinateur Digital.

Poste à pourvoir à LYON.

Adresser curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à HAVAS-SUPPORTS, 81, r. de la République, 69002 LYON, *référence 9.256.*

Vivre avec nous l'aventure spatiale

Notre entreprise conçoit et développe des équipements de très haute technologie, pour un secteur industriel au développement assuré pour longtemps.
Nous souhaitons renforcer notre potentiel en études et mise au point de systèmes de propulsion et nous recrutons pour cela plusieurs

Jeunes Ingénieurs d'Etudes

débutants ou ayant une première expérience professionnelle, pour les fonctions suivantes :

Ensembles Mécaniques et Fluides

Diplômé d'une Grande Ecole (Centrale - A & M ou équivalent), son expérience de quelques années en bureau d'études ou en ingénierie lui confère de bonnes connaissances des composants fluides actuels et si possible, de la cryogénie.

Il participera aux études et à la conception d'ensembles mécaniques et fluides ainsi qu'à la préparation, au suivi et à la mise en service des matériels et installations (spécifications techniques, appels d'offres et choix de matériels, fabrication, montage et mise en service).

Mécanique

Diplômé des Arts et Métiers, cet ingénieur a une petite expérience dans le domaine des études mécaniques.

En liaison avec la fabrication, il participera à l'élaboration ou l'affinage des spécifications de montage et de maintenance de moteurs.

Anglais (au moins lu) nécessaire.

Mécanique des Fluides - Régulation

ENSMA Poitiers ou titulaires d'un diplôme équivalent, ces ingénieurs ont si possible déjà participé à des études en mécanique des fluides - régulation, ou exploitation d'essais.

Leurs fonctions concerneront l'amélioration ou l'exploitation d'essais de moteurs existants.

L'Anglais lu est nécessaire, l'Allemand serait apprécié.

Systèmes Propulsifs à Liquides

I. Débutant ou ayant une première expérience professionnelle dans ce domaine, cet ingénieur prendra en charge des études de structures, mécanique et hydraulique et assurera la maîtrise-d'œuvre de l'intégration et de l'exploitation des essais au sol et en vol.

L'Anglais lu et parlé est nécessaire.
L'Allemand serait apprécié.

II. Pour ce même domaine, un poste est à pourvoir par un autre ingénieur diplômé, ayant 2 à 4 années d'expérience *des études liées au développement de systèmes propulsifs* et si possible en mécanique des fluides.

Il prendra en charge des études fonctionnelles en relation avec l'intégration des ensembles propulsifs (études systèmes, thermiques, asservissements, exploitation des essais...).

Anglais lu et parlé indispensable.

Propulsion Navale

Ingénieur mécanicien (Arts et Métiers), il a une expérience hydraulique et navale (3 - 4 ans).

Il participera aux études projets en rapport avec la propulsion navale, au suivi de fabrication et des essais hydrauliques.

L'Anglais est nécessaire.

Moteurs Cryogéniques

Sup Aéro ou Centralien, ces ingénieurs ont, si possible, une première expérience en études.

Ils participeront à l'avant-projet de moteurs cryogéniques.

L'Anglais est nécessaire.

Candidatures et C.V. sont à adresser sous la référence 191/47650, en précisant le poste souhaité à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Directeur financier

Etudes commerciales supérieures

Vente par correspondance

Nous sommes une jeune Société de V.P.C. en pleine expansion (300 Millions C.A.) implantée à 200 Km Sud Paris qui a créé plusieurs filiales et à réussi en 10 ans à se placer parmi les 10 premières de la profession.

Le Directeur. Financier doit avoir environ 35 ans, posséder un diplôme *d'études supérieures et environ 10 années d'expérience de la fonction* financière, de préférence dans une Société de distribution dont 5 au moins dans un poste de responsabilité. La Société réalisant beaucoup d'achats à l'étranger une expérience banque et financement à l'importation est très souhaitable.

Outre les problèmes financiers, le Directeur Financier coordonnera et supervisera la gestion et les services comptables de la Société et de ses filiales.

Intégré à une petite équipe de Direction. jeune et très soudée, directement rattaché au P.D.G., le Directeur Financier participe étroitement au plus haut niveau à l'élaboration de toutes les décisions et il est largement impliqué dans la vie de la Société sous tous ses aspects.

Il s'agit d'un poste riche et très vivant comportant beaucoup de contacts.

Prière d'indiquer les Sociétés auxquelles le C.V. ne doit pas être transmis.
Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous réf. 2613 M à D. DANGER 65, Avenue Kléber 75116 PARIS. *MEMBRE DE SYNTEC*

CORT

SPERRY UNIVAC

2ème constructeur mondial d'ordinateurs
recrute pour renforcer ses équipes technico-commerciales des Agences de LYON et NANTES

ingénieurs diplômés grandes écoles

Ils supporteront la vente et réaliseront l'installation de nos matériels.

Une bonne expérience des Operating System, du télétraitement et des bases de données sera appréciée.

Adressez votre candidature, sous référence M/TC à SPERRY UNIVAC, Direction du Personnel, 3, rue Bellini, 92806 PUTEAUX.
Réponse et discrétion assurées.

CROUZET — VALENCE

Division aérospatiale et systèmes
recherche
pour son service études

1) INGÉNIEURS EN INFORMATIQUE

expérience 5 à 10 ans en systèmes de temps réel (mini-calculateurs ou microprocesseurs).

2) DES PROGRAMMEURS

niveau D.U.T. débutants ou quelques années d'expérience, connaissances langage FORTRAN, assembleur P.D.P. ou assembleur INTEL.

Adresser références curric. vitae et prétentions à : CROUZET - Service du Personnel, B.P. 1014 - 26010 VALENCE sous la référence 154.

3 SUISSES

N° 2 de la vente par correspondance.
2 milliards de C.A.,

recherchent **UN CHEF DE PROJET ORGANISATION**

Ce poste situé dans leur département Organisation industrielle conviendrait à

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

ayant 3-4 ans d'expérience dans la conception et la mise en place de projets d'organisation supposant un acquis dans les domaines de la gestion, la production, la manutention, le stockage et les systèmes informatisés.

Le candidat retenu saura s'imposer par ses qualités d'animateur. Des possibilités d'évolution vers d'autres départements de l'entreprise lui seront offertes ultérieurement.

Merci d'envoyer lettre et C.V. à 3 Suisses, *Direction des Relations Humaines,* 12, rue de la Centenaire, 59170 CROIX

secrétaire général

RÉGION LYONNAISE — 250.000 F

Ce poste est à pourvoir dans une importante société (CA : 500 MF, effectifs : 2000 personnes), fabriquant et commercialisant une très large gamme de produits de loisir par catalogue et par magasins.

Il sera chargé de diriger les différents départements administratifs : personnel, services généraux, service juridique et assurances, organisation générale.

Ce poste requiert un *homme mûr* (40 ans minimum) de formation juridique, possédant une large expérience pratique des fonctions énumérées ci-dessus, capable de prendre en main personnellement les dossiers à traiter, d'animer et organiser avec autorité les différents services et de négocier au plus haut niveau avec les administrations, compagnies et conseils extérieurs.

Adresser candidature sous *référence* 2826/F à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA



LA SOCIETE DES ETABLISSEMENTS LANGLOIS à RENNES

Secteur Chimie
recherche

un cadre commercial

- 30 ans minimum
- connaissances circuits grandes surfaces et des produits dorguerie/phytosanitaires appréciées,
- capacité d'encadrement et d'animation d'une équipe commerciale dynamique
- formation supérieure commerciale souhaitée,
- poste évolutif pour candidat ayant fait ses preuves,
- langue allemande ou anglaise indispensable,

Envoyez impérativement lettre manuscrite + CV + photo + prétentions sous numéro 232/80 à :

SICO RECRUTEMENT
4, Place de Bretagne 35100 RENNES

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

Nous sommes une des premières entreprises françaises de Bâtiment.

Notre dynamisme commercial et nos performances techniques nous assurent un développement important en REGION PARISIENNE.

Nous recherchons pour faire face à cette expansion des :

INGENIEURS TRAVAUX ET INGENIEURS COMMERCIAUX

CEUX-CI DOIVENT ETRE DIPLOMES D'UNE GRANDE ECOLE (X – PONT – CENTRALE – T.P.).

Agés d'environ 30 ans, ils possèdent déjà une bonne expérience professionnelle.

La rémunération sera fonction des références acquises et ne saurait constituer un obstacle pour des ingénieurs de valeur.

Notre développement assure à tous les candidats retenus d'intéressantes perspectives de carrière.

Adresser C.V. + photo sous No 45.072 CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.



emplois régionaux

Nous offrons une situation au sein d'une équipe jeune, dynamique, volontaire :

ENTREPRISE EST DE LA FRANCE, 400 personnes, exportant près de 50 % de sa production, recherche pour son service industrialisation

INGÉNIEUR CONFIRMÉ

30 ans min., en mécanique pneumatisme de formation arts et métiers ou similaire.
Une expérience dans la conception et la réalisation d'automatisme est souhaitée.

Le poste :
- automatiser les équipements de production ;
- conception de nouveaux procédés de production ;
- Evolution vers l'animation de Service étude et mécanique.

Ecrire C.V., photo, enveloppe réponse, prétentions, numéro de téléphone à notre conseil.

Motivation - Utilité
(Formation, Conseil, Recrutement)
LES VARENNES - 69290 BRINDAS

Entreprise basée en ALSACE, spécialisée dans la production d'articles de loisir, de réputation mondiale, recherche un INGENIEUR, réalisateur confirmé (30 ans minimum), en

ÉLECTRICITÉ-ÉLECTRONIQUE

- De formation SUP. ELEC. ou similaire.
- Une expérience de la soudure des thermoplastiques, est un atout non indispensable.

Le poste :
- Moderniser les équipements.
- Industrialiser les produits.
- Evolution vers l'animation des services techniques.

Ecrire avec curriculum vitae, photo, enveloppe réponse, prétentions, n° téléphone à notre Conseil

Motivation - Utilité
(Formation Conseil Recrutement)
LES VARENNES - 69290 BRINDAS.

Entreprise industrielle Française

recrute
pour son implantation
grande ville Rhône-Alpes

INGÉNIEUR ELECTRONICIEN

grande école

Connaissances nécessaires en automatisme.

Expérience souhaitée en technologie des composants et en fiabilité.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo, sous n° 2 – 80
ARP communication
79 rue de Séze - 69451 Lyon Cedex 3

COLLABORATEUR FISCAL

Un cabinet d'importance nationale jouissant d'une excellente réputation, recherche un collaborateur consultant de haut niveau.

Ce poste ne peut être occupé que par un candidat qui pourra justifier de sérieuses références professionnelles.

Lieu de travail : Grenoble et région Rhône-Alpes.

Votre dossier de candidature (C.V., photo, rémunération demandée), qui sera traité confidentiellement, doit être adressé sous la référence : GR-102 à :

ROLAND DERKUM
48, rue de Margnolles
69300 Lyon-Caluire

LE CENTRE PHARMACEUTIQUE EUROPEEN
recherche
Pour son usine de la région Bordelaise

UN PHARMACIEN DE PRODUCTION

Ayant une expérience industrielle d'au moins 5 ans de la fabrication des formes sèches.

Il travaillera en collaboration directe avec le chef de fabrication du secteur formes sèches et sera responsable de plusieurs ateliers de granulation.

Il gérera un effectif de 35 personnes.

Il participera dans sa première année de fonction à l'élaboration et la mise en place d'un nouvel ensemble d'ateliers intégrant les techniques les plus récentes de fabrication en respect des BPF.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions au . CPE 1 rue de la Vierge 33440 AMBARES

ORGANISME NATIONAL
SECTEUR TERTIAIRE
(assurances groupes et produits financiers)
recherche
pour ses délégations LILLE - LYON
MONTPELLIER - TOULOUSE
CHOLET - RENNES - STRASBOURG

INSPECTEURS

(formation économique/*financière*) chargés du suivi et de la prospection auprès d'une importante clientèle d'entreprises.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo sous N°7494 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris
qui transmettra

Entreprise Bâtiment (second œuvre) LORRAINE (400 salariés), recrute un

CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF

De formation juridique ou gestion pour administration du personnel, relations sociales, formation, assurances, etc.

Ecrire sous n° 3622, ou téléph. au (8) 335-42-63
BLIQUE CONSEIL
160, avenue de Strasbourg
54000 NANCY

Pour gestion locat. logements, loisirs montagne, ch. licencié droit ou pers. pour satisfaire loi 1970, Poste Haute-Savoie. Ecrire PUBLI-LEMAN, B.P. 131 74202 THONON.

ANNONCES CLASSEES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01

PRINCIPAUTÉ DE MONACO
SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Quatre postes de contractuels sont à pourvoir pour une durée de 5 ans, éventuellement renouvelable. Age requis : minimum 35 ans.

I) **Deux ingénieurs** diplômés, possédant de sérieuses références.

a) *Un ingénieur 10 à 15 ans d'expérience*, apte à la conduite d'études d'opérations importantes.

b) Un ingénieur d'études, 8 à 10 ans d'expérience.
- être très expérimentés en études de travaux neufs et suivi de chantiers, en Marchés Publics, ingéniérie et bilans économiques ;
- avoir des références en ouvrage d'art, tunnels, équipements sportifs et socio-éducatifs.

II) **Deux calculateurs projeteurs.**
- ayant 10 ans au moins d'expérience ;
- possédant d'excellentes références ;
- très expérimentés en études de travaux publics et/ou bâtiments, béton armé, et précontraint.

Adresser candidature avec curriculum vitae avant le 5 mars 1980, à la Direction de la Fonction Publique - Monaco-Ville, Principauté de Monaco. Renseignements : Tél. (16.93) 30.19.21, poste 318.

SG2

Société Générale de Service et de Gestion, filiale de la Société Générale

3000 personnes – Implantation nationale et internationale.
L'un des premiers groupes français de services et conseils en informatique vous propose de participer à son expansion et recherche pour renforcer ses équipes commerciales à PARIS

Ingénieurs Commerciaux

Energie Informatique — référence : DC 01

Mission :
- Négociation avec les directeurs informatiques de grandes entreprises (spécialement celles équipées d'ordinateurs IBM).
- Vente d'une gamme homogène de produits : prise en charge d'exploitations, *contrats de dépannage*, *tests*, reprise de budgets informatiques, formation...
- Gestion d'un portefeuille de clients.

Profil : Minimum de 2 années d'expérience probante dans la vente de matériels ou de services informatiques.

Time Sharing — référence : DC 02

Mission :
- *Commercialisation* des moyens time-sharing du Groupe (IBM, PRIME, CII-HB) avec l'assistance d'une équipe technique spécialisée.
- Participation à la définition de la politique produits.

Profil : Un bon niveau technique et la connaissance du marché acquis par une expérience analogue sont indispensables.

Secteur Administration — référence : DC 03

Mission :
- Suivre pour le compte du Groupe un secteur important de l'administration pour la vente de contrats d'études, notamment *dans le* cadre des appels d'offres.
- Promouvoir une gamme de services complémentaires particulièrement riche et attractive (bases de données, micrographie, formation, etc.).

Profil :
- Formation grandes écoles ou universitaire.
- Connaissances générales en informatique.
- Expérience indispensable du secteur public soit pour y avoir exercé des responsabilités, soit pour y avoir vendu des services ou du matériel informatique.

Les candidatures devront être accompagnées d'un C.V. détaillé et adressées à :
DIRECTION COMMERCIALE SG2 12, AVENUE VION-WHITCOMB 75016 PARIS

HAVAS-CONTACT



IMPORTANT GROUPE ELECTRONIQUE

recherche
dans le cadre du développement d'un secteur de son activité TELEMATIQUE

son futur responsable service après-vente

PROFIL : Ingénieur électronicien possédant :
- des connaissances en télécommunications
- une expérience de plusieurs années en service apres-vente
- une pratique courante de l'anglais.

MISSION :
Après une période de formation de 6 à 8 semaines aux USA, le titulaire devra :
- achever la mise en place d'un important réseau - service après-vente
- former, animer, coordonner une équipe d'une cinquantaine de techniciens SAV appartenant au réseau des distributeurs
- assurer l'assistance technique (garantie, expertises...).

Déplacements fréquents de courte durée en France et dans les pays limitrophes.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous No 45.229
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

Pour Centre de Recherches
UN INGENIEUR
UN ANALYSTE-PROGRAM.
connaissant langage ASM ou Macro-ASM sur mini-ordinateur (PDP 11 - DEC ou similaire)
OPE ETT,
71, bd Sébastopol,
Paris-2e. 233-49-57.

IMPORTANT GROUPE IMMOBILIER

recherche
pour la GESTION *de son*
PATRIMOINE LOCATIF

UN GÉRANT D'IMMEUBLES

(Position cadre). Expérience indispensable de plusieurs années dans cabinet d'administration de biens et gérance. Samedi et fêtes juives chômés.

Envoyer C.V. et prét. à :
SIPEP. Réf. 113
3, rue de Choiseul. 75002 PARIS
(qui transmettra)

Dans le cadre de la création d'une nouvelle filiale (implantée en proche banlieue Sud de Paris), SOCIÉTÉ DE TRANSPORT recherche

jeune chef comptable

NIVEAU DECS, BTS ou ÉQUIVALENT

Avec une équipe de cinq personnes qu'il devra encadrer et animer, il sera chargé de maîtriser les problèmes de comptabilité générale et de gestion en utilisant un outil informatique déjà opérationnel mais sur lequel, après une formation adaptée, il sera amené à développer de nouvelles applications (comptabilité des tiers notamment).

Ce poste nécessite une bonne expérience de la comptabilité générale et une ouverture sur les problèmes liés à l'informatique.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la référence 639 M sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS



UNE DES PREMIERES SOCIETES MONDIALES D'ELECTRONIQUE DE POINTE

RECHERCHE

RESPONSABLE SERVICE COMPTABLE

NIVEAU DECS - 4 à 5 ANS D'EXPERIENCE
COMPTABILITE ANGLO SAXONNE
HABITUDE DU REPORTING

Dépendant du Directeur Financier, ce cadre aura la supervision d'un service comptable et devra assurer les principales tâches suivantes :
- Comptabilité génrale
- Etats financiers mensuels pour le Siège Europe
- Déclarations fiscales et sociales
- Responsabilité de l'ordinateur de gestion.

Une très bonne connaissance de l'anglais est nécessaire. Ecrire avec C.V. et prétentions à VARIAN S.A. - Service du Personnel - B.P. 12, 91401 ORSAY CEDEX.

MANUTRA FRANCE

recherche pour
SOCIETE D'EQUIPEMENTS AERONAUTIQUE
proche banlieue Sud

AT ÉLECTRONICIENS AT3 - AT2 - AT1

- Connaissances électronique, numérique et analogique. Pour réalisation de systèmes complexes, ensembles, sous-ensembles.

PRÉPARATEURS

FABRICAT. ELECTRONIQUE
Expérience exigée.

- Pré-embauche.
- 13e mois.
- Avantages sociaux.
- Transport assuré.

Env. C.V. ou tél. pour R.-Vs : 94, rue de Montreuil, Paris-XIe. 373-59-59.

La CEGOS

Premier groupe indépendant de Conseil et Formation en Europe continentale développe son Département « ORGANISATION de la PRODUCTION » et recherche :

EXPERT EN GESTION DE LA QUALITÉ

Origine: Grande école d'ingénieurs (ECP, A & M., Sup. Aéro. ...)
Expérience souhaitée: 5 ans dans une industrie de pointe et 3 ans de conseil.

Cet ingénieur-conseil est destiné à diriger le développement des activités de la CEGOS en matière de gestion de la qualité industrielle : contrôle, fiabilité, **assurance qualité**, relations avec Etudes, Méthodes, Fabrication, Après-Vente.
Il negociera et réalisera des contrats de conseil et de formation à l'intérieur des entreprises clientes. Il assurera egalement, avec l'aide de plusieurs collaborateurs, la formation inter-entreprises - plus de 200 ingénieurs et techniciens par an - avec un souci permanent de renouvellement et de développement. Enfin il participera aux activités du Département Production dans tous les domaines de l'organisation industrielle, avec des possibilités de carrière diversifiée.

EXPERT EN GESTION DE PRODUCTION

Origine: Grande école d'ingénieurs.
Expérience minimum: 3 années en usine, dans des services de planning et de méthodes, équipés de moyens informatiques.

Cet ingénieur est destiné, après une formation à divers aspects de l'organisation de la production, à s'intégrer dans l'équipe « Gestion de production », et à y réaliser des missions de conseil et de formation en usine, dans les domaines du planning, des stocks, du cost control, et des devis. Il aura à imaginer et mettre en place des solutions informatiques, et à intervenir dans l'organisation concrète des ateliers.

Membre de SYNTEC

sélé CEGOS

Les candidats adresseront directement leur curriculum vitae à G. de Ligny, Directeur de la Division Organisation Gestion CEGOS, BP 50, 33 quai Gallieni, 92152 Suresnes.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, San Paulo, Séville

---

Un groupe chimique international situé en proche banlieue ouest
(3000 personnes en France — 5 divisions)
recherche pour ses services fonctionnels

CONTROLEUR de GESTION

Intégré à une équipe de 4 jeunes cadres et en collaboration avec les divisions,

Il (elle) participe
— à l'élaboration des budgets et plans à moyen terme
— à la réalisation des études économiques
— à l'amélioration des méthodes de contrôle...

Diplômé école supérieure de commerce option gestion ou universitaire +ICG ISA ou équivalent, le candidat souhaité a une expérience de 3 ans environ, si possible au contrôle de gestion central d'une société comportant plusieurs centres autonomes de gestion. Bonnes connaissances en informatique souhaitées.

RESPONSABLE ADMINISTRATION du PERSONNEL

collaborateur direct du chef du service du personnel du siège il (elle)
— anime une équipe de techniciennes chargées des problèmes de paie, sécurité sociale, retraites prévoyance... pour les 1600 salariés rattachés au siège social.
— propose des améliorations concernant les méthodes de travail et l'organisation
— réalise des études spécifiques et notamment celles destinées au bilan social.
Il est indispensable pour réussir à ce poste d'avoir une expérience pratique de l'administration du personnel (en particulier paie informatisée, application du droit social) mais également les qualités naturelles d'ascendant et de souplesse nécessaires à l'animation.

JEUNE UNIVERSITAIRE

avec formation complémentaire et (ou) une première expérience dans la

fonction personnel

Dans un premier temps il sera chargé partiellement ou en totalité de certaines opérations de Recrutement de cadres, ainsi que des études sur les rémunérations.

Il évoluera à court terme (2 ans) vers les autres aspects de la fonction personnel : formation tableau de bord et statistiques, législation sociale.

L'importance de notre groupe permet aux candidats d'envisager une évolution en rapport avec leurs capacités.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo sous N° 6223 à PARFRANCE Annonces
4, rue Robert Estienne 75008 Paris (qui garantit la confidentialité)

4, rue Massenet 75016 Paris



Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Cadre haut potentiel futur directeur
référence KA 427 AM

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS DU SECTEUR TERTIAIRE dont le développement est constant et planifié étoffe ses structures de direction.
Nous recherchons un candidat diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion ayant une expérience professionnelle de 5 à 10 ans dans le domaine de l'organisation et de la négociation de projets (type ingénierie ou autres activités de services).
Il aura le potentiel pour assumer rapidement des responsabilités importantes *dans la direction de la Société.*

Poste à Paris avec possibilités au sein du groupe.

Responsable export
référence UE 422 CM

PUISSANT GROUPE AGRO-INDUSTRIEL offre au sein de sa société mère un poste de Cadre Supérieur chargé de poursuivre sa politique de développement à l'exportation (30 % du CA).
Ce Responsable Exportation de formation supérieure (ingénieur agronome ou équivalent devra disposer d'une solide expérience de négociation de marchés importants dans le secteur produits agricoles ou industriels.
Ces fonctions impliquent des qualités d'animateur pour diriger une équipe de professionnels assurant les contacts commerciaux, l'assistance technique et les études de marchés, ainsi que des qualités de négociateur et de gestionnaire.
Bonnes connaissances en anglais.
Poste : ville Centre France.

Ingénieur développement
référence VF 423 AM

SAFT GROUPE CGE recherche un Ingénieur Electricien (option électronique) débutant pour lui confier des responsabilités de développement.
Intégré à une petite équipe et en liaison avec les services marketing, industrialisation et fabrication, il participera à l'étude et à la mise au point de produits de série.
Poste intéressant et évolutif pour candidat ayant le goût de la technique, des qualités de contact et l'esprit réalisateur.

Poste à Romainville (93).

Ingénieur responsable d'exploitation
référence SL 376 AM

UN IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS DU SECTEUR TERTIAIRE en développement constant recherche un Ingénieur grande école. Rattaché au Directeur d'une société du groupe en forte expansion, il participera à son développement et sera particulièrement chargé de l'exploitation (organisation et animation).
Ce poste conviendrait à un candidat ayant une première expérience professionnelle du type organisation, élaboration et mise en œuvre de systèmes, direction de projets et des qualités de contact et d'animateur.
Poste évolutif pour candidat de valeur.

Lieu de travail : ville Normandie.

Ingénieur électricien-automaticien
référence XH 425 CM

UNE SOCIETE FRANÇAISE (120 millions de CA - 400 personnes) développant une activité d'étude et de réalisation de machines spéciales, crée un poste de Jeune Ingénieur diplômé ESE, IEG, ISEP... débutant ou quelques années d'expérience.
Il participera pour sa spécialité à la conception, à la mise au point et la réalisation de machines destinées à des technologies de pointe.
Cette fonction offre de réelles perspectives d'avenir à un candidat motivé par la technique et ayant un bon esprit d'équipe.

Lieu de travail : ville agréable Centre Ouest.

etap 4, rue Massenet 75016 Paris

Contrôle de Gestion et Développement

125 000 F +

La filiale Boulangerie-Patisserie industrielles d'un groupe spécialisé dans la branche agro-alimentaire, recherche un *collaborateur diplômé d'une Grande Ecole* (Agro, ENSIA ou HEC, ESSEC) avec une formation complémentaire (IAE, ou ICG...) ayant déjà une expérience évolutive d'au moins 5 ans au sein d'une entreprise agro-alimentaire (ou connexe), en vue de lui confier le contrôle de gestion et le suivi du développpement des entreprises adhérentes à l'action de cette filiale.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle à Madame LIPSZYC sous la référence 002132 M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

CONCEVOIR ET MAITRISER L'EVOLUTION DES SYSTEMES D'UNE FONCTION ADMINISTRATIVE

Notre client, filiale française d'un groupe international, commercialise des biens d'équipement. Il est amené à envisager, sur ses principaux systèmes administratifs, des investissements extrêmement importants aux niveaux humain et financier.

Parfaitement bilingue (français/anglais), le candidat que nous recherchons (diplômé d'une grande Ecole Scientifique ou Commerciale) aura une expérience confirmée dans l'étude et la mise en place effective, sous tous ses aspects, de projets incluant l'utilisation d'un réseau de mini-ordinateurs.

Il prendra intégralement en charge l'étude des projets, en collaboration avec les Chefs de Projet et les utilisateurs de chaque Direction impliquée, depuis la création jusqu'à la réalisation de l'ensemble. Il aura à maîtriser les investissements nécessaires.

Il sera, en fait, l'ultime responsable du projet et sera personnellement comptable de la réalisation des objectifs initialement fixés.

La rémunération offerte sera fonction de l'expérience.

Brigitte PAILHES vous remercie de lui faire parvenir, sous réf. 408, votre lettre de candidature + C.V. et prétent. à l'adresse suivante :

Beckwell Conseil en Recrutement
41, avenue de Friedland, 75008 Paris

Beckwell International : Francfort, Londres, Amsterdam

TRADUCTEUR ASSISTANT ALLEMAND

HF

Une importante firme française multinationale recherche un TRADUCTEUR ASSISTANT ALLEMAND (H.F.) agé d'au moins 29 ans, de formation universitaire et possédant 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine INGENIERIE si possible.
Le candidat doit impérativement posséder l'allemand comme langue maternelle et avoir une excellente connaissance pratique du français.
Ecrire avec CV et prétentions sous réf. 2165
rscg carrières 64, rue la Boëtie 75008 - PARIS.

rscg carrières.

Quand la sécurité doit accompagner le progrès technique

Dans notre domaine, la sécurité des hommes et des équipements est un impératif absolu.

Il s'agit, en effet, de réalisations industrielles liées à l'exploitation spatiale, et les moyens mis en œuvre pour la sécurité doivent être à la mesure des technologies de pointe utilisées.

Nous recrutons, pour seconder le responsable de ce secteur dans l'entreprise, un

Ingénieur mécanicien de préférence.

Son activité sera particulièrement orientée vers l'analyse de dossiers divers (projets, réalisations, installations, essais ...) pour *détecter les risques* et proposer des solutions, l'élaboration et le suivi du dossier de sécurité de l'établissement, la formation à la sécurité des collaborateurs, enfin les relations extérieures ayant trait à nos réalisations dans ce domaine.

La connaissance de l'Anglais est nécessaire.

Lieu de travail : ville agréable à 60 km à l'ouest de Paris.

Candidature et C.V. sont à adresser sous la référence 190/47646 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

VIDEO MANAGEMENT

Conseil en stratégie, structure et développement des ressources humaines, souhaite, dans le cadre de son développement, renforcer son équipe et recherche

DEUX CONSULTANTS CONFIRMÉS

Grande Ecole + *M.B.A. (environ 30 ans)* et 3 années d'expérience minimum dans un Cabinet de Conseil ou comme Professeur-Consultant.

Adresser curriculum vitae à
M. TCHENIO
Directeur Général
67, rue de Monceau,
75008 Paris.

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES.
d'une Société d'Electronique Industrielle
(Banlieue Sud-Ouest)
recrute

INGENIEURS DEBUTANTS (ENSI)

ET

ANALYSTES-PROGRAMMEURS (IUT)

Pour :

CONCEPTION ET DEVELOPPEMENT LOGICIEL TEMPS REEL SUR MICRO-PROCESSEURS

8085, Z 80, 6800.

Réalisation de terminaux connectables aux réseaux téléinformatiques dans des domaines très variés : téléphonie, saisie d'information, signalisation, CAO.

La connaissance des micro-processeurs acquise lors de stages ou de projets d'école sera très appréciée.

Formation assurée : utilisation des micro-processeurs, méthodologie de développement logiciel.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions sous No 45.042
Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

GRACE

+950 personnes, 60 km au SUD-OUEST de PARIS.

FILIALE DU GROUPE INTERNATIONAL W.R. GRACE

En France, comme en Europe, le rythme soutenu de notre expansion dans le domaine de l'EMBALLAGE PLASTIQUE SOUPLE pour le conditionnement alimentaire, CRYOVAC ®, nous conduit à d'importants investissements et à la recherche d'INGENIEURS à qui nous proposons des responsabilités dans les domaines suivants :

INGENIEUR PROGRAMMATION de la PRODUCTION

(Planning, ordonnancement, lancement, gestion de stocks, magasins).

Nous confierons ce poste à un JEUNE INGENIEUR ayant une première expérience de la GESTION INFORMATISEE de PRODUCTION.

Il doit pouvoir prendre à moyen terme la DIRECTION de l'ensemble des activités de ce service (+50 personnes). Dans un premier temps il participera à l'INFORMATISATION d'un PROJET EUROPEEN de gestion de production.

INGENIEUR PROCESS

INGENIEUR GENERALISTE ou CHIMISTE, en relation avec la production et le commercial, il adaptera les gammes de produits existantes aux besoins spécifiques des clients. Il améliorera la qualité et réduira les coûts des produits fabriqués. Il participera aux démarrages des nouvelles unités de fabrication et sera pour les produits qui le concernent l'interlocuteur technique de *la société auprès des autres unités* EUROPEENNES *et des centres de Recherche* (quelques voyages sont à prévoir).

Le sens des contacts et 2 à 5 années d'expérience, de préférence dans une industrie de transformation des matières plastiques, sont nécessaires pour réussir à ce poste.

INGENIEUR ELECTRONICIEN

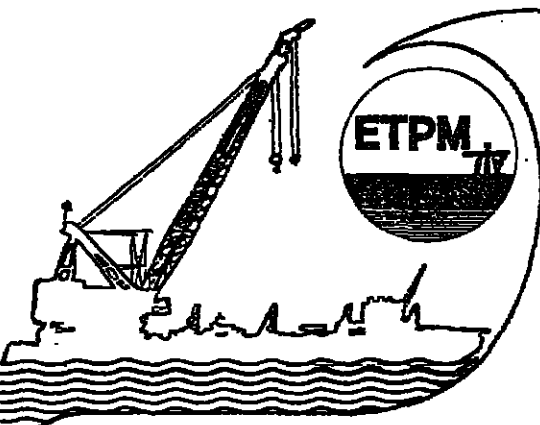
Dans un premier temps cet ingénieur participera en relation étroite avec la Production, l'Entretien et les Services Engineering aux travaux d'installation de nouvelles unités de production.

Il s'attachera plus particulièrement aux problèmes électriques et électroniques de ces importants projets d'investissement.

Nous souhaitons confier ce poste à un ingénieur ayant 3 à 5 années environ d'expérience industrielle.

Pour ces trois postes, le caractère international de la Société et les relations avec les autres unités européennes du Groupe exigent une bonne maîtrise de l'Anglais.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à F. RAMON — Société GRACE — B.P. 10 - 28230 EPERNON.



Leader Européen
de l'Offshore Pétrolier
Oscar à l'Exportation

JEUNE CADRE FINANCIER

- Vous êtes de ceux qui recherchez une Société vivante, à dimension humaine et totalement tournée vers l'exportation
- Vous possédez une formation supérieure commerciale ou en sciences économiques
- Vous maîtrisez parfaitement l'anglais et possédez si possible une première expérience acquise dans les services financiers d'une Société exportatrice ou une Banque
- Vous serez intégré dans une équipe chargée de promouvoir et d'assurer la gestion financière de la Société et de ses filiales en France et à l'étranger.
- *Vous participerez aux prévisions de trésorerie du Groupe, au montage* et au suivi des crédits (équipement, exportation, pré-financement) et à la préparation des dossiers d'assurance COFACE, etc...

Si ces perspectives vous attirent,

Envoyer C.V. photo et prétentions s/réf. 5817 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

AVEZ-VOUS LE DROIT DE FAIRE UNE CARRIÈRE INFORMATIQUE SANS AVOIR VU PR1ME ?

Vous avez travaillé sur des systèmes informatiques depuis au moins 2 à 3 ans. Vous connaissez le marché et les systèmes informatiques Scientifique ou de Gestion. Vous voulez travailler avec des systèmes conversationnels tournés vers l'avenir.

PR1ME en France a trois ans d'existence, a installé plus de 60 systèmes de valeur moyenne 1.000.000 F, comptera 70/80 personnes à fin 1980, réalisera près de 50 MF de C.A.

Vous êtes
INGÉNIEUR COMMERCIAL
ou
INGÉNIEUR SUPPORT *SCIENTIFIQUE* ou GESTION,
TECHNICIEN
ou
INGÉNIEUR DE MAINTENANCE.

Vous souhaitez travailler dans un cadre dynamique et porteur de succès.

Avez-vous le droit de passer à côté de nous sans nous voir ?

Appelez-nous ou écrivez-nous sous réf. O 093
PR1ME INFORMATIQUE S.A.
LE SPÉCIALISTE DE L'ORDINATEUR CONVERSATIONNEL
33, rue Fernand-Forest
92150 Suresnes
Tél. : 772.91.17.
Discrétion totale assurée.

PR1ME

traitement de texte

Dans le cadre de la forte expansion de sa Division TRAITEMENT DE TEXTE, CII-Honeywell Bull recherche

ingénieurs commerciaux

Hommes ou Femmes

pour renforcer ses équipes de vente sur les marchés privés et nationaux de PARIS et de PROVINCE.

Ces postes s'adressent à des candidats diplômés de l'enseignement supérieur (Grandes Ecoles Scientifiques, Commerciales ou Universités), débutants ou ayant une première expérience commerciale.

La rémunération (fixe + commission) est très motivante.

Adresser C.V., lettre manuscrite, sous réf. 51 M (à préciser sur l'enveloppe) à
Cii Honeywell Bull
ACLES
PC 1 F 103
61-63, rue d'Avron
75980 PARIS CEDEX 20.

Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

société de services
(800 personnes)
spécialisée dans la
presse - édition - imprimerie
recherche
directeur du personnel

Il aura un rôle très complet de gestion du personnel, de négociation avec les syndicats, d'embauche et de suivi de carrière, d'organisation de la formation interne, etc...

Sa fonction s'exercera à la fois auprès d'ouvriers, d'employés de bureau, d'une force de vente importante, et d'un service informatique nombreux, ce qui l'amènera à traiter des problèmes très variés. Il aura également en charge certains services administratifs.

Ce poste s'adresse à un excellent SPECIALISTE DU PERSONNEL, de 35 ans environ, diplômé d'études supérieures (de préférence en Droit) et ayant eu la responsabilité de la gestion du Personnel, si possible dans une société de Services.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1888 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par



10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Pour conforter et développer notre position de leader sur un des marchés de l'équipement de la maison notre service Marketing recherche :

Un chef de produits

Sa formation supérieure et son expérience professionnelle (3 ans minimum) nous permettront de lui confier d'emblée la gestion d'une ligne, avec un large pouvoir de décision sur la vie et la naissance des produits.

Il possède les capacités et le goût de travailler dans une optique très opérationnelle. Réf. PR 271 M

Le responsable des actions promotionnelles

C'est un créatif et un homme orchestre : il conçoit toutes les actions promotionnelles (opérations vendeurs, distributeurs, consommateurs, PLV - Stands - Expositions - Catalogues).

Il en organise la réalisation (en partie par son équipe de 10 personnes en partie par les fournisseurs extérieurs).

C'est aussi un pragmatique : Il contrôle l'efficacité des actions entreprises. *Il travaille en étroite collaboration* avec la force de vente et les chefs de produits.

L'homme que nous souhaitons rencontrer a déjà une solide expérience de la promotion des ventes de préférence acquise en agence(s). Réf. AP 272 M

Ces deux postes sont à pourvoir à Paris.

Nous avons confié à SEFOP le soin d'organiser nos premiers contacts. Merci de lui envoyer rapidement votre candidature sous référence correspondante.

SEFOP

11, rue des Pyramides 75001 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

Evoluez avec l'informatique

Nous sommes une Société industrielle importante (4 500 personnes) implantée à PARIS. *Notre forte expansion économique et humaine,* l'émergence de besoins nouveaux des utilisateurs, nous conduisent à étudier et mettre en place des systèmes et des techniques toujours plus évolués. C'est dans ce contexte que notre Directeur de l'Informatique souhaite s'adjoindre les compétences de 3 nouveaux collaborateurs.

ADMINISTRATEUR DE BASE DE DONNEES

Pour concevoir les bases de données, assurer la sécurité et l'optimisation, prendre en charge les interfaces exploitation-interlocuteurs-développement. Connaissance d'un ou plusieurs systèmes de gestion de bases de données (TOTAL, IMS, etc...) nécessaire. (réf. 2145 M)

INGENIEUR SYSTEME

Connaissant bien les systèmes d'exploitation I. B. M. /OS et, si possible, les bases de données (TOTAL, IMS...) Environ 2 ans d'expérience dans une fonction comparable. (réf. 2150 M)

CHEF DE SALLE

Pour gérer les matériels (I. B. M. 370/158 sous OS/VS1, terminaux lourds, écrans, etc...), ordonnancer les travaux informatiques et encadrer une équipe d'une dizaine d'opérateurs-pupitreurs. (réf. 2155 M)

Ces postes bénéficient d'excellentes perspectives d'avenir. Nous remercions les candidats d'adresser leur C. V., en précisant la référence du poste, à rscg carrières-64 rue de la Boétie 75008 PARIS qui transmettra rapidement.

rscg carrières

SOCIETE DE DRAGAGE
recherche

1 INGENIEUR MECANICIEN

(formation marine)

Responsable de l'ensemble du matériel de dragage (200 millions de F). Poste basé au Siège.

1 INGENIEUR débutant

ARTS ET MANUFACTURES ou ARTS ET METIERS
(formation mécanique souhaitée)

Intéressé par une carrière dans les travaux de dragage.
Après formation au Siège, affectation soit au Siège soit sur chantier.

1 INGENIEUR

- Ayant 5 ans d'expérience environ en travaux maritimes avec dragages.
- Affectation soit au Siège soit sur chantier.

Adresser CV, photo et prétentions sous No 45.083
Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

assistante de direction

Cabinet de Conseil (30 personnes) recherche une Assistante de Direction.

Véritable collaboratrice, elle devra avoir 30 ans minimum, justifier d'une solide expérience dans un poste similaire, habituée aux contacts clients haut niveau, aura le sens des responsabilités, le goût du travail en équipe et une grande disponibilité. Elle sera très organisée et capable d'assumer certaines tâches administratives. Anglais courant.

Lieu de travail début Mai 1980, banlieue de Versailles (Buc).

Envoyer C.V. manuscrit détaillé, photo et prétentions sous référence 9639-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMTE STÉ D'ÉLECTRONIQUE PROFESSIONNELLE
recherche pour l'une de ses activités
à haute technicité leader sur le marché mondial

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Expérience professionnelle de 3-4 ans, pour responsabilités et animation d'une équipe.
— soit en mesures hyperfréquence
— soit en études et développement de filtres hyperfréquence.

Lieu de travail province
(environ 100 km de Paris)
ou proche banlieue parisienne.

Adresser curr. vitae, n° 45.395, CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER
situé près de l'Etoile
recherche pour son département commercial

Responsable Commercial

(Réf. 21 RH)

pour contribuer à la réalisation et au suivi des objectifs commerciaux, par des actions au niveau de la communication (campagnes publicitaires, actions promotionnelles, supports ...), de l'organisation commerciale et des méthodes.

Responsable Crédits

(Réf. 22 RH)

pour assurer l'étude, la gestion et la promotion des produits de crédits (prédominance des crédits aux particuliers).

Nous souhaitons :
- une formation supérieure (commerciale de préférence)
- une expérience de 3 à 5 ans minimum des produits bancaires
- la connaissance des techniques statistiques et informatiques.

Assistant Produits

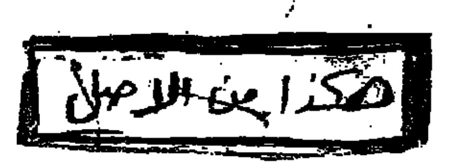
(Réf. 23 RH)

pour assister les différents responsables dans l'étude et la gestion des produits (études, enquêtes, suivis statistiques).
Une formation supérieure et une expérience de gestion des produits bancaires sont nécessaires.

- Discrétion absolue assurée -

Envoyer lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la référence à

ORION 35 rue du Rocher 75008 Paris



offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi



une des premières sociétés de conseil et services en informatique

Création de postes

recherche

Jeunes ingénieurs grandes écoles

HF

Missions

- Participation à la conception et au développement de grands systèmes de gestion dans le domaine des moyens électroniques de paiement, marché sur lequel notre société est leader européen : cartes magnétiques, terminaux point de vente.
- Prise en charge au niveau national de la conception et du développement de logiciels de télégestion, utilisant un système original d'exploitation et fonctionnant sur des grands systèmes.

Pour certains de ces postes, il est nécessaire d'avoir une première expérience de 2 à 3 ans en informatique. D'autres seront confiés à des débutants, ayant de préférence une spécialisation informatique et, pour les hommes, dégagés des obligations militaires Complément de formation en gestion apprécié. Pour l'un de ces postes la connaissance du langage APL représente un atout supplémentaire.

Complément de formation assuré. Lieu de travail : Blois ou Puteaux.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73513/M à Mme CLERE, BP 50 - 33, quai Gallieni, 92152 SURESNES.



Directeur Général

280 000 F +

Nous sommes une société de chimie fine (chiffre d'affaires : 60 millions de francs - effectif : 200 personnes) filiale autonome dans sa gestion d'un groupe important. Nous souhaitons nous assurer un développement important.

En étroite collaboration avec le PDG de la société, le Directeur Général devra définir la politique de l'entreprise et son application.

Son action principale se situera au niveau du développement commercial de l'entreprise par l'acquisition de nouveaux débouchés en France et à l'étranger.

Il est donc nécessaire que ce dirigeant ait acquis l'expérience des différentes fonctions de l'entreprise, à un niveau de décision important dans des sociétés proches du secteur chimique ou pharmaceutique.

Le caractère de nos produits et la qualité de nos interlocuteurs sur le marché impliquent que le candidat ait une formation d'ingénieur chimiste.

Il doit nécessairement parler anglais et éventuellement l'allemand.

Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 1109 M (à mentionner sur l'enveloppe) à Monique NERVET.
Le secret absolu des candidatures est garanti par.

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06
MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur système

Un grand groupe souhaite engager pour le centre de recherche et développement de l'une de ses divisions (média magnétiques) un jeune ingénieur (H ou F). Sa formation (ENSI ou équivalent) doublée d'une éventuelle expérience professionnelle d'au moins deux ans (spécialisation informatique indispensable) vont lui permettre de participer au développement de nos produits pour la péri-informatique. Homme d'études et de recherches certes, il n'en est pas moins un homme de contact, il est au carrefour du marketing, de la recherche, de la fabrication sans omettre l'analyse et le suivi technique destiné à l'amélioration de nos produits auprès des utilisateurs. Anglais lu, écrit et parlé. Adressez CV, photo et prétentions sous référence 283 MS aux consultants d'Alpha CDI. Tél 704 32 00

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

le centre national d'études des télécommunications
GRENOBLE-PARIS-RENNES



recherche pour ses services d'études dans les domaines de :
L'ELECTRONIQUE – MICRO-ELECTRONIQUE
COMPOSANTS et TELEMATIQUE

JEUNES DIPLOMES d'Ecole d'Ingénieur

DEGAGES DES OBLIGATIONS MILITAIRES
RECRUTEMENT PAR CONCOURS
AGE MAXIMUM : 30 ANS
EPREUVE ECRITE le 11 MARS 1980
Renseignements et inscriptions reçues jusqu'au 21 FEVRIER 1980 au
CNET - DIVISION PERSONNEL
38/40 rue du Général LECLERC - 92131 ISSY LES MOULINEAUX
TELEPHONE : 638-56-04.

VOUS DEBUTEZ DANS LA VIE INDUSTRIELLE.
VOUS AVEZ OU ALLEZ AVOIR UNE FORMATION.

GRANDE ECOLE

ENERTEC
Schlumberger

RECRUTE
LES FUTURS ANIMATEURS DE SES SERVICES

ETUDES-MARKETING PRODUCTION-VENTE

Vous voulez évoluer
dans une Société de haute technicité au sein d'un groupe puissant.

Les concepts d'innovation, de croissance et d'ambition ont un sens pour vous.

Venez nous rencontrer et faire la connaissance d' **ENERTEC** et du Groupe **Schlumberger**

Adresser votre curriculum-vitae à Direction du Personnel

ENERTEC
12, place des Etats-Unis
B.P. 620 — 92542 MONTROUGE CEDEX
sous référence DP 810

contrôleur de gestion

130/150 000Frs

Nous sommes un important groupe de presse en rapide expansion et nous souhaiterions vous confier le contrôle de gestion de l'une de nos sociétés d'éditions.

Bien sûr, vous prendrez en charge l'élaboration du plan, des budgets, l'analyse et l'explication des écarts entre les prévisions et les réalisations, et ce, en collaboration étroite avec les responsables opérationnels et les services comptables.

Ce poste-clé nécessite une bonne formation de base du type Ecole de Commerce ou d'Ingénieurs, y compris environ 5 ans d'expérience de contrôle de gestion en milieu industriel ou de services.

Enfin, nous nous attacherons particulièrement à votre personnalité et surtout à votre sens concret, vos capacités d'analyse, de synthèse, d'adaptation et votre diplomatie.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 4438 à Bruno DEMOINET.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

média-system

PHILLIPS PETROLEUM INTERNATIONAL FRANCE

recherche

COMPTABLE

2ème ECHELON (DECS)

AIDE-COMPTABLE

CONFIRMES

- Comptabilité générale, système anglo-saxon
- Bonne connaissance de l'anglais
- Sérieuses références exigées
- Situations évolutives pour candidats de valeur.
- Libres rapidement.

Agences s'abstenir.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à l'attention de M. J. SILVA - Tour ROUSSEL NOBEL - CEDEX 3
92080 PARIS LA DEFENSE.

SLIGOS

une des premières sociétés de conseil et services en informatique

Création de postes

recherche

Pour développer des logiciels de base

dans les domaines de :
La TELEMATIQUE : *protocole de télécommunications*, définition d'interfaces avec les grands réseaux publics : Télétel, Transpac, Tymnet
et les GRANDS SYSTEMES d'exploitation : IBM - DEC,

- *des ingénieurs Electroniciens débutants* : Supélec (option informatique) ou ENSE (Grenoble, Toulouse...) dégagés des obligations militaires,
- ou des spécialistes ayant 3 ou 4 ans d'expérience de la programmation « assembleur » formation de base I.U.T. et/ou maîtrise d'informatique, ou équivalent,
- ou ingénieurs système ayant trois ans d'expérience sur IBM OS ou gros systèmes Digital. Lieu de travail : Puteaux.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous référence 73514/M à Mme CLERE, BP 50, 33, quai Gallieni - 92152 SURESNES.

PARIS

juriste débutant

Maîtrise ou doctorat de Droit

Important Organisme National recherche, pour son siège à Paris, Juriste débutant. Intégré dans l'équipe d'une quinzaine de personnes d'un secteur de Gestion de personnel, il sera associé à des travaux d'études relatifs à la préparation, à l'application et au suivi de toute décision en matière de gestion du personnel ; il aura un rôle de conseil en Droit du Travail. Il devra avoir le sens des relations humaines.

Poste de niveau cadre en début de carrière, évolutif, permettant l'accès à des fonctions de responsabilités au sein d'un organisme pratiquant la promotion interne et donnant les moyens de cette promotion.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé et photo sous référence 5612 à :

organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS



Le service d'études s'élargit...

Notre client, filiale française d'une Société internationale anglo-saxonne (biens d'équipement), LEADER SUR TROIS PROJETS INTERNATIONAUX, participe à l'uniformisation de l'environnement informatique du groupe, à l'échelon européen. De plus, dans le cadre *d'une décentralisation des moyens informatiques* vers des Unités régionales, il est amené à implanter un réseau de « minis ». Dans ce contexte, il offre une opportunité de carrière à :

DEUX INGÉNIEURS DÉBUTANTS

Ils seront intégrés à des équipes de réalisation où ils participeront aux *différentes phases* d'un *projet* avant de se voir confier des responsabilités plus larges. Diplômés d'une Ecole d'Ingénieur ou de formation universitaire, ils maîtrisent parfaitement l'anglais. Réf. 406

DEUX ANALYSTES SYSTÈMES

Sous la responsabilité d'un Chef de Projet, ils participeront :

- au maintien et à l'adaptation des systèmes existants ;
- à la conception et à la mise en place de nouveaux systèmes.

Professionnels dans leur domaine, ils auront une formation supérieure (M.I.A.G.E. ou équivalent), environ 3 à 5 années d'expérience de l'informatique de gestion et du contact avec les utilisateurs au sein d'une grande Entreprise. Une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire. Réf. 407

Notre client est une Entreprise en constante évolution. C'est un atout majeur pour qui cherche à dépasser la technique pure et mettre à profit ses facultés d'adaptation et de créativité.

Merci d'adr. lettre de cand. + C.V., à Brigitte PAILHES (sous réf.), à :

Beckwell Conseil en recrutement
41, avenue de Friedland, 75008 Paris.
Beckwell International : Francfort, Londres, Amsterdam

Société industrielle internationale

chef de production

150 000 + SUD DE PARIS

Rapportant au directeur de l'une de nos usines vous dirigerez *un atelier de production* (200 personnes).

Les responsabilités seront centrées sur les hommes et les résultats :

- Gestion, sécurité et formation du personnel et relations avec les délégués.
- Réalisation des programmes de production en temps, qualité et quantité demandés.
- Entretien et développement de l'outil de production.

Cette fonction est proposée à un ingénieur d'environ 30 ans disposant d'au moins 5 ans d'expérience en production et occupant actuellement un niveau de commandement.

Nous souhaitons rencontrer des candidats diplômés d'une grande école scientifique disposant d'un potentiel certain d'évolution, soit vers les fonctions de production de niveau plus élevé, soit vers d'autres fonctions de l'entreprise : gestion, développement, commercial.

ANGLAIS : NÉCESSAIRE.

Envoyer lettre manuscrite, c.v. avec photo et rémunération actuelle à n° 35577 P.A. SVP 37, rue du Général Foy 75008 Paris.

PA-SVP



Directeur des Services Comptables
130 000/an +

Groupe de Presse et d'Edition produisant et commercialisant dans le monde *entier des périodiques et des livres (C.A. 54 millions), nous créons le poste* DIRECTEUR DES SERVICES COMPTABLES.
Rattaché au Directeur Central de Gestion, il anime, coordonne et contrôle l'activité des services comptables (6 personnes). Il prépare les budgets, C.E. et tableaux de bord mensuels, le bilan et les déclarations fiscales et sociales.
Ce poste devant conduire à la Direction Financière à 1 an 1/2 - 2 ans convient à un cadre de formation Sup de Co, Gestion, DECS ou similaire, ICG apprécié.
Agé d'au moins 35 ans, il justifie d'une expérience approfondie en comptabilité et trésorerie.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. 80206 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI **centor** 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

---

formation

Cii-Honeywell Bull recherche des

ingénieurs débutants

pour concevoir, préparer, animer des stages à l'intention des utilisateurs de nos matériels.

Ces postes conviendraient à des candidats diplômés de l'Enseignement Supérieur, option Scientifique, ayant le goût de la pédagogie.

Formation technique et pédagogique assurée.

Envoyer C.V. et prétentions sous Réf. 53 M.
(à préciser sur l'enveloppe) à :
Cii Honeywell Bull
Direction France
PC 1 F 103
61-63, rue d'Avron,
75980 PARIS Cedex 20.



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

Chef de Produits Industriels

Nous sommes une importante SOCIETE FRANCAISE de l'INDUSTRIE du CAOUTCHOUC fabriquant une gamme très diversifiée de produits.

Pour notre important département «FOURNITURES à l'AUTOMOBILE» nous recherchons

UN CHEF DE PRODUITS

Rattaché au Directeur du Marketing, il aura pour mission principale d'élaborer les plans de MARKETING concernant les marchés de l'AUTOMOBILE, de les actualiser en permanence, et d'en contrôler l'exécution dans le cadre des stratégies retenues.

Cette activité s'exerçant au plan européen comportera des déplacements fréquents de courte durée.

Pour la bonne réalisation de cette mission, nous pensons à un ingénieur d'au moins 30 ans, de formation MECANIQUE, type A. et M. et qui aurait déjà exercé une fonction technique et/ou commerciale dans l'industrie automobile.

Par les nombreuses relations avec les services techniques, commerciaux, clients qu'il est amené à nouer, il devra posséder un sens aigu des contacts, un goût pour la négociation et le travail d'équipe.

La connaissance pratique de la langue anglaise est nécessaire.

Adresser votre CV, photo et prétentions sous référence 4498 à
L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

THOMSON-CSF

ACTIVITÉS SPATIALES

ÉLECTRONICIENS

INGÉNIEURS Position 2

TECHNICIENS Niveau V - Echelon 3

pour service Assurance qualité matériel électronique spatial

— anglais souhaité ;
— déplacements de courte durée ;
— lieu de travail : région parisienne, province.

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à Service du Personnel - Département ESPACE-SATELLITES, boîte postale 51, 92360 MEUDON-LA-FORET.

---

directeur financier

Un Groupe de Sociétés Immobilières intervenant surtout dans le domaine du Logement Social recherche son Directeur Financier.

Rattaché à la Direction Générale, il sera responsable du montage financier des opérations et du suivi de la trésorerie de chacune d'elles.

Ce poste conviendrait à Diplômé Sciences Po, Sciences Eco, DECS ou équivalent, possédant une bonne expérience financière acquise si possible dans le secteur aidé (HLM, 1 % à la construction...) et désireux d'animer et de diriger un service devant prendre en charge des activités nouvelles.

Les dossiers de candidatures – sous réf. 1892 M à préciser sur l'enveloppe – seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Organiser la maturité et l'avenir d'une force Après-Vente

La force Après-Vente de notre client se compose de 1 600 techniciens, parfois très spécialisés. L'importance de cette population nécessite une évolution des structures actuelles en vue d'assurer aux hommes qui la composent un développement harmonieux dans le futur.

La personne que nous recherchons (Ingénieur en Electrotechnique ou Electromécanique) aura été sensibilisée, au travers de son expérience d'une force Après-Vente, aux problèmes que posent l'adaptation des hommes à de nouvelles technologies et formes d'organisation.

Sa mission comportera l'analyse de la situation et la recherche de solutions à tous les niveaux. Il concrétisera ces dernières : conception, choix des moyens et organisation. *Il s'assurera de leur* efficacité. Il aura à mener un travail de recherche d'informations, de création et de proposition de structures adaptées, de stratégies de formation (actualisation des connaissances et ouverture aux nouvelles technologies) et de communication.

Notre client commercialise des biens d'équipement.

La rémunération offerte sera fonction de l'expérience.

Brigitte PAILHES vous remercie de lui adresser votre lettre de candidature + C.V. sous référence 403 à :

Beckwell Conseil en recrutement
41, avenue de Friedland, 75008 Paris.
Beckwell International : Francfort, Londres, Amsterdam

Groupe multinational de distribution
cherche

Organisateur

(Grandes Ecoles)

Pour mener dans le cadre de son équipe d'organisation des actions en France où à l'étranger concernant notamment :

- *la gestion des stocks*
- *la logistique et l'administration de l'export*
- *la comptabilité.*

Le candidat aura 2 à 3 ans d'expérience professionnelle.

Le poste est basé à PARIS.

Adresser CV et prétentions s/réf. 10696 à COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris q.t.

IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
D'UNE SOCIETE SPECIALISEE EN ELECTRONIQUE DE POINTE
(Banlieue Sud-Ouest)

recherche dans le cadre du développement de ses activités

INGENIEUR ELECTRONICIEN

Débutant, diplômé grande école, pour études et développement de matériel électronique en labo.

Envoyer CV détaillé sous No44.417 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

---

Pour une Usine de sous-traitance Aéronautique en Région Parisienne recherchons

un directeur technique

Formation Arts et Métiers ou similaire.

- Expérience de la fabrication des pièces de tôlerie, chaudronnerie en métaux légers.
- Très bonne connaissance du montage de cellules avion, ensembles et sous-ensembles.

Le candidat aura la responsabilité d'un atelier *de 100 personnes environ.*

Env. CV détaillé + photo sous référence 681 à ICM 83 rue de Rennes 75006 PARIS qui trans.

JEUNE CADRE COMMERCIAL

Traitement de Textes — La filiale française d'un groupe international, spécialisée dans la distribution de systèmes de composition pour l'imprimerie et les *arts graphiques, recherche, pour son nouveau département* Traitement de Textes (machines à frappe automatique programmables), un Jeune Cadre Commercial. Sous l'autorité du responsable de ce département, il bénéficiera du support des services techniques et de démonstration de la société. Il assumera personnellement la vente directe de machines auprès *d'une clientèle diversifiée et devra gérer son propre* portefeuille clients. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 27 ans au moins, possédant une expérience de la vente, acquise de préférence dans le domaine des systèmes de traitement de textes ou dans un secteur complémentaire (matériels informatiques, biens d'équipement de bureau, etc...). Ce poste *implique une grande disponibilité personnelle.* Des déplacements sont à prévoir. Le candidat devra posséder une voiture personnelle. La rémunération annuelle de départ, composée d'un fixe important et de commissions, sera liée à l'expérience acquise. Écrire à Ph. LESAGE — PS CONSEIL — 8, rue Bellini — 75782 PARIS Cedex 16 — Réf. A/273M.

PS Conseil

Importante société, appartenant à un groupe international, recherche pour son siége région parisienne

chef du service crédit et recouvrement

Le candidat, de formation supérieure, âgé de 30 ans minimum, possèdera une excellente pratique de la langue anglaise et une expérience du crédit et du recouvrement.

Merci d'adresser C.V. détaillé, prétentions et photo (retournée) à Régie Presse, sous numéro 840 222, 85bis rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

MATRA

recherche pour ses Centres de la Région Parisienne

MEDECIN DU TRAVAIL à temps partiel

Cette fonction conviendrait à un médecin titulaire du C.E.S. en médecine du travail, et possédant déjà une expérience du milieu industriel.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 566 au Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. Nº 1 — 78140 VELIZY

T.R.T.

Dans le cadre de son expansion et du développement de ses activités nouvelles dans les domaines Télématique et Systèmes
recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

- Pour la commercialisation et la gestion de nouveaux produits.
  Bonnes connaissances en programmation mini-microprocesseurs appréciées.
- Pour l'établissement de projets en commutation téléphonique.
- Pour activités à l'exportation en télécommunications faisceaux hertziens et matériels avioniques.

Adresser curric. vitae, prétent. et photo à : T.R.T., 5, av. Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

SOCIETE FRANÇAISE RÉGION PARISIENNE
PRODUITS CHIMIQUES
recherche

RESPONSABLE TECHNICO-COMMERCIAL DE VALEUR

pour son département
PRODUITS DE RECHERCHE ET DE LABORATOIRE

— Responsable, dynamique, organisé, vendeur.
— Ayant bonne connaissance et expérience de ces secteurs.
— Formation complémentaire technique indispensable.
— Anglais nécessaire.

Envoyer curric. vitae et photo à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris, ss la référ. 34.166.

Filiale Allemande Société Française, leader sur le marché du chauffage,
recherche

UN CHEF D'EXPLOITATION

Pour son réseau après-vente

Technicien supérieur (expérience en électro-mécanique). 30 ans minimum.

Il sera responsable auprès de la Direction de l'animation et du contrôle de techniciens (60) des négociations avec les sociétés de Services.

Allemand écrit et parlé. Expérience Société de Services ou Société allemande appréciée.
Salaire suivant capacités.

Env. candidature sous le nº 45.270 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
ACCESSOIRES AUTO
située au nord-est de Paris
recherche

INGÉNIEURS MÉCANICIENS

débutants ET confirmés
A.M. ou équivalent

INGÉNIEURS OPTIQUE

E.S.O.
débutants OU confirmés

Ecrire avec C.V., prétentions et photo à CIBIE PROJECTEURS (Service du personnel), 17, rue Henri-Gautier, 93012 BOBIGNY CEDEX.

offres d'emploi

Eli Lilly France

Industrie Pharmaceutique filiale d'un groupe international cherche pour son SIEGE SOCIAL (bureaux de la Colline de Saint Cloud)

chef des services généraux

Attaché à la Direction du Personnel et responsable d'un budget spécifique, il aura en charge:

- l'encadrement de l'équipe chargée du fonctionnement des équipements de bureau,
- les relations avec les organismes extérieurs pour la gestion des bureaux,
- les études d'amélioration des implantations.

Outre des compétences acquises dans un poste similaire, le candidat retenu devra avoir conscience de l'importance des services généraux dans le fonctionnement harmonieux des relations de travail.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. en précisant le niveau de rémunération actuel sous réf. 2027-M) seront examinées avec la discrétion d'usage par

CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION 47, AV. ALSACE-LORRAINE 92160 ANTONY



SOCIÉTÉ DES CIMENTS FRANCAIS — PARIS LA DEFENSE

recherche pour sa Direction Commerciale

2 CADRES COMMERCIAUX

— Débutants ou ayant quelques années d'expérience dans la vente.
— Les candidats seront diplômés d'une école supérieure de commerce.
— La société leur assurera une formation commerciale généraliste au terme de laquelle :

- l'un d'eux, en qualité d'attaché commerciale, aura pour mission de visiter la clientèle d'un des secteurs de l'Agence de Normandie.
- l'autre prendra un poste analogue auprès de l'une des Agences Régionales ou se verra confier un poste à la Direction Commerciale à Paris-La Défense.

— Intéressante possibilité d'évolution au sein de la société pour candidats dynamiques et mobiles.
— Salaire x 13,3 - avantages sociaux-frais remboursés.

Adresser lettre manuscrite en précisant prétentions, avec CV et photo à :
Société des Ciments Français
Direction des Affaires Sociales
Tour générale
Cédex 22 - 92088 Paris La Défense

GROUPE COMMERCIAL

à vocation internationale
offre poste d'

INSPECTEUR COMPTABLE

(5 à 10 ans d'expérience formation en Cabinet Audit appréciée)

Résidence à Paris
Inspections en AFRIQUE francophone pouvant représenter 2/3 de l'activité

Pratique de l'anglais appréciée pour mission éventuelle en Pays Anglophone

Rémunération élevée tenant compte des déplacements

Env. lettre manuscrite avec C.V. ss le n° 45.240 à :

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

MANAGER

BANLIEUE SUD F 180-200.000/an

Un groupe international recherche, pour implanter une nouvelle division de sa filiale française dans la distribution d'équipements de protection personnels, de haute qualité, qui seront fabriqués en France, un MANAGER.

La fonction consiste à participer à la création de la division, assurer la gestion et l'administration et développer l'activité commerciale à un niveau régional.

Ce poste conviendra à un candidat âgé de 35 ans minimum, pratiquant couramment l'anglais, bon gestionnaire, ayant une expérience de la vente industrielle.

Il est envisagé une rémunération de F 180 à 200.000/an + une voiture de fonction.

Les personnes intéressées envoient lettre manuscrite, C.V photo (retournée) et rémunération souhaitée sous réf. 51.35-M à CLA Recrutement 3, av. Percier, 75008 Paris.



SOCIÉTÉ INGÉNIERIE - PARIS

recherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

Démarrage réseau S.N.A.
4300 - 8100 - DPPX

Connaissances VM - DOS - VSE
Applications particulières : graphique — texte.
Formation complémentaire possible.

Env. C.V. et prét. sous le n° 45.295 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

SAT

SOCIÉTÉ ANONYME DE TÉLÉCOMMUNICATIONS recherche pour son Etablissement de

DOURDAN (Essonne)

PROGRAMMEURS

Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience Formation D.U.T. Informatique ou Automatisme préférable.

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience. Formation B.T.S ou D.U.T Electronique ou Automatismes.

DESSINATEURS

Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience pour l'un d'entre eux, une formation D.U.T. Automatismes serait souhaitable.

Ecrire avec C.V à SAT
Chemin de Vaubesnard - 91410 DOURDAN.

Trois noms : un programme complet

Mahr — Feinprüf — Perthen

LA GAMME LA PLUS IMPORTANTE D'APPAREILS ET DE MACHINES POUR LE CONTROLE DE LA MÉTROLOGIE

notre filiale en France recherche

INGÉNIEUR

DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE

Centrale, Arts et Métiers, Supelec, etc.

Age minimum : 35 ans
pour carrière d'avenir en France
où nous sommes présents depuis 40 ans

FORMATION SOUHAITEE :
— branche mécanique, constructions de machines-outils et connaissance Informatique.

LIEU DE TRAVAIL :
— région parisienne.
— stages et déplacements fréquents.

LANGUE ALLEMANDE INDISPENSABLE
Poste disponible ou entrée en fonction à négocier.

Adr. lettre man., accompagnée de 2 photos et d'un C.V. détaillé indiq. derniers émoluments perçus à (référence 7.645)
B.E.O. 3, rue de Téhéran - 75008 PARIS.

ESSONNE (20 km de Paris)

SOCIÉTÉ EN EXPANSION
2.000 PERSONNES

recrute son

RESPONSABLE ADMINISTRATION DU PERSONNEL

La fonction recouvre :
— animation et gestion du service (10 personnes) ;
— procédure d'embauche ;
— paies informatisées, déclarations.

Le poste requiert :
— des connaissances comptables ;
— le sens des relations humaines.

Envoyer C.V., photo, références et prétentions, sous référence D. 128, à TELEX P.A., 34, bd Haussmann, 75009 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
proche banlieue Sud
recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DIPLOMÉS - POSITION II

Spécialistes micro-processeur pour études systèmes. Connaissance des circuits analogiques souhaitée. Spécialistes émission-réception dans les bandes V/UHF.
Dans tous les cas, une expérience antérieure est nécessaire.

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée sous le n° 44.471, à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

ENTREPRISE CONDITIONNEMENT D'AIR

BANLIEUE OUEST
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

(Centrale - Arts et Métiers)

30 ans environ, pour diriger groupe chargé d'Etudes, Projets, Réalisations...

Ecrire avec C.V. et prétentions sous n° 47.637 HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris

---

INGENIEUR d'APPLICATION

électronique informatique

Débutant ou ayant 2 à 3 ans d'expérience
Anglais parlé

Important Groupe français développant des matériels de technologie avancée recherche un jeune ingénieur Électronicien option Électronique pour renforcer l'équipe d'application de sa division SYSTÈMES de TEST AUTOMATIQUE.

Intervenant en aval du commercial l'équipe d'application vérifie la faisabilité, conçoit les configurations et dirige la réalisation des logiciels spécifiques. Poste technique comportant des contacts extérieurs.

Pour informations complémentaires immédiates et rendez-vous éventuel, appelez 783.11.15 Information Carrière aux heures de bureau.

INFORMATION CARRIERE SVP

Référence : 817

On peut aussi adresser son dossier à : SVP RESSOURCES HUMAINES, 7, rue de Logelbach, 75017 Paris

CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT CSNCR

KONTRON ROCHE

ÉLECTRONIQUE MÉDICALE

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

Débutants ou un ou deux ans d'expérience pour assurer, après une période de formation, la mission de :

« Supports produits »

au sein de son service d'assistance technique

Ces postes comportent, pour une gamme d'équipements d'électronique médicale, les rapports avec les laboratoires d'étude, l'introduction des nouveaux produits, la formation du réseau régional S.A.V., le suivi des appareils en clientèle.
Ils impliquent une bonne connaissance de l'anglais et une grande disponibilité (déplacements très fréquents). Ils seront basés dès mai 1980 à

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX (Yvelines).

Adresser C.V., photo et rémunération souhaitée à Annick HELLEQUIN, Service du Personnel, KONTRON S.A., 6, rue des Frères-Coudron, 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

Analystes Programmeurs de haut niveau

Data General est un fabricant américain de mini-ordinateurs, employant plus de 14.000 personnes dans le monde, avec en 1979 un chiffre d'affaires de plus de 500 M. de dollars.

Nous recherchons des informaticiens (H. ou F.) capables de prendre la responsabilité d'applications (développement et support).

Nous offrons :
- Une ambiance jeune et motivante dans une organisation informatique en pleine croissance
- Une future évolution possible au sein de l'organisation.

Nous demandons :
- Un bon niveau général
- De l'expérience en COBOL
- Connaissance de la langue anglaise.

Envoyer C.V., prétentions ou tél. au 766.51.78
Monsieur Henri BIEZIN,
DATA GENERAL EUROPE
61, rue de Courcelles
75008 PARIS

with

Data General

ÉTUDIANTS :

un boulot sympa et bien payé pour la rentrée de septembre 80

Si vous êtes étudiant, entreprenant et bien organisé, c'est le moment de penser à votre job pour la rentrée prochaine.
Nous étudions dès maintenant les candidatures d'étudiants à une fonction de responsabilité :

CHEF DE CENTRE OFUP

La fonction est compatible avec la poursuite normale des études et permet d'acquérir une expérience professionnelle très valorisante.
Les anciens chefs de centre OFUP abordent la vie active avec une référence professionnelle qui compte.
Elle consiste à recruter, former et animer d'autres étudiants pour leur faire gagner de l'argent en travaillant à temps partiel sans quitter leur environnement.
Il ne s'agit pas de tirer les sonnettes mais d'organiser une campagne de promotion et de vente d'abonnements aux principales publications de la presse française et étrangère, du 1er septembre 1980 au 31 mai 1981.
Les candidats (19/25 ans) doivent aimer communiquer et vendre et pouvoir consacrer du temps à une activité rémunérée. Ils disposent si possible d'une voiture et du téléphone.
Des postes sont actuellement disponibles dans tous les centres universitaires.
La formation complète (4 jours) est assurée avant les grandes vacances.
La rémunération, liée aux résultats, garantit des gains élevés. Elle permet de financer très largement ses études.
Adressez votre candidature (C.V. + photo) avant le 15 avril à Monsieur Thierry Prud'homme - DV 3 - OFUP - 21, rue Rollin - 75240 Paris Cedex 05.

OFUP OFFICE UNIVERSITAIRE DE PRESSE



THOMSON-CSF

recherche

INGÉNIEURS CHARGÉS D'AFFAIRES

3 ans d'expérience souhaitée. Connaissance de l'anglais. Postes impliquant des déplacements en France et à l'Etranger.

Formation IDN - ENSAM - ESE - ISEP - ESME

TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS

Niveau IV et VI
Formation AFPA ou BTS

Postes impliquant des déplacements à l'Etranger.

Envoyer C.V. à n° 44.818 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SERVICES
située banlieue Nord-Ouest Paris
recherche

CHEF COMPTABLE

- Responsable devant le Directeur Administratif et Financier de la comptabilité générale et de l'établissement des comptes d'exploitation mensuels ainsi que du bilan annuel.
- Le candidat, âgé de 30 ans environ, sera de formation DECS ou BTS. Une expérience préalable de comptabilité anglo-saxonne ainsi que la connaissance de l'anglais seraient appréciées.

Ecrire avec C.V., photo récente, et prétentions sous réf. 85689 M à :
BLEU Publicité - 17, rue du Dr Lebel
94300 VINCENNES - Q.T.
(discrétion absolue assurée)



DIVISION HYDRAULIQUE
Filiale Renault

recherche :

INGÉNIEUR pour la GESTION de PRODUCTION

d'un secteur en développement, au sein de cette unité de fabrication de composants hydrauliques sera responsable :
— des achats,
— du lancement,
— et de l'ordonnancement.
Il aura également comme mission de faire évoluer le système en place vers une organisation informatisée.
Quelques années d'expérience dans des fonctions analogues sont nécessaires.

Lieu de travail : PARIS dans un premier temps puis transfert en Haute-Savoie ANNECY

Ecrire avec curric. vitae détaillé et photo à S.N.R., service Emploi, réf. H.Y., 1, rue des Usines, B.P. 17, 74010 ANNECY Cedex.

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

recherche pour son Service Organisation et Informatique à St Quentin en Yvelines (78)

CHEF DE PROJET

- Pour assurer la responsabilité d'un important projet d'organisation couvrant tous les domaines de la banque.
- Formation grande Ecole ou D.E.A. et expérience bancaire de 5 ans minimum.
- Bonnes connaissances Informatique et Anglais.

Env. CV, photo, salaire et prét. s/réf SQ 21 à CNCA Recrutement Carrières cedex 26 - 75300 Paris Brune

---

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Région Parisienne
recherche pour assister son Directeur Financier

JEUNE ATTACHÉ DE DIRECTION FINANCIÈRE

Diplômé Ecole Supérieure de Commerce (Section financière) ou expertise comptable ou équivalent. Ayant quelques années de pratique financière (dossiers de financement, planning budgétaire, planning de trésorerie...) - 30 ans environ.

Adr. C.V. et prét. à n° 45.226 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, q. tr.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC, PARIS
recherche un(e)

juriste

si possible expérimenté(e), diplômé(e) du 3ème cycle et possédant une bonne connaissance en :

- Droit administratif et Droit public,
- Droit civil et Droit des sociétés.

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 5558 à :

OP organisation et publicité 2 RUE MARENGO 75001 PARIS / QUI TRANSMETTRA

offres d'emploi

steria

recherche des

INGENIEURS INFORMATICIENS CONFIRMES

Ces postes conviendraient à des ingénieurs informaticiens de formation supérieure ayant une solide expérience de la conduite d'importants projets, le sens des contacts et l'habitude des négociations à haut niveau. Rattachés directement aux directeurs opérationnels, ils seront chargés :
- de développer l'
ACTION COMMERCIALE
de leurs unités dans différents secteurs d'activités (Administrations, Secteur Public, Constructeurs)
- d'assurer la
RESPONSABILITE TECHNICO-COMMERCIALE
de suivi des affaires.

Adresser C.V. et prétentions à : Monsieur Pierre HUGOT
steria 26, av. de l'Europe 78140 - VELIZY



LABORATOIRE D'ELECTRONIQUE ET DE PHYSIQUE APPLIQUEE
3, avenue Descartes (B.P. 15) 94450 LIMEIL-BREVANNES
recrute pour

ses ACTIVITÉS en HYPERFRÉQUENCE :

a) INGÉNIEURS de RECHERCHE

EXPERIMENTES ou DEBUTANTS

Formation Grandes Ecoles ou Universitaires pour des sujets théoriques et expérimentaux dans les domaines suivants :
- amplificateur large bande à l'état solide ;
- circuits spécifiques pour TV par satellite à 12 GHz.

b) TECHNICIENS en ÉLECTRONIQUE

MESURES PHYSIQUES ou TELECOMMUNICATION

Formation BTS/DUT ou niveau. pour s'intégrer à une équipe travaillant dans le domaine de la TV par satellite ;
- réalisation de circuits pour hyperfréquences;
- caractérisation de composants hyperfréquences.

Ecrire Service du Personnel avec C.V. + photo.

ORGACONSEIL

ORGANISATION ET CONSEIL D'ENTREPRISE

recherche

INGÉNIEURS GRANDE ÉCOLE Débutants

Si vous êtes diplômés de CENTRALE, MINES DE PARIS, PONTS, SUP'AERO, SUP'ELEC, TELECOM ou X.

Adresser votre Curriculum Vitae à : ORGACONSEIL 64, rue du Ranelagh - 75016 PARIS.

Société de SERVICES dans le domaine PETROLIER recherche

Sédimentologue

10 ans expérience

Adresser curriculum vitae sous référence CT 95 à

PROFILS *5, rue Louis Lejeune Immeuble Périsud 92219 MONTROUGE*



PROFILS

Emploi + Situation + Carrière = TEV

La solution est au problème, ce que le résultat est à l'entreprise. P. DAC

La **solution** de votre **problème** est peut-être dans les **résultats** de **TEV**

Les **résultats** de **TEV** dépendront demain des réponses données à vos **problèmes.**

Exposez-nous vos problèmes.

Nos résultats (C.A.-Psychologiques - Techniques) vous permettront de les résoudre.

Ecrivez-nous, avec tout de même : au moins 23 ans, **une volonté bien définie,** une formation générale correcte et un minimum d'humour.

à BANCE PUB. 13 rue Marivaux 75002 Paris (merci de préciser s/l'enveloppe réf. : n° 4570)

LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE

recherche pour son Centre de Traitement d'opérations bancaires

Analyste d'Exploitation

DUT informatique et 3 à 4 ans d'expérience exploitation IBM et télétraitement

Adres. CV, photo, sal. et prét. sous réf. SB à CNCA Recrutement Carrières - Cedex 26 75300 Paris Brune

SERVIFRANCE

Première entreprise nationale de services après-vente recherche pour son centre d'après vente de la région parisienne

UN CHEF DE SERVICE DÉPANNAGE TV REA HIFI ATELIER DOMICILE

Le candidat devra assurer la gestion de cette activité, diriger et animer une équipe de techniciens.

Une bonne formation de base en électronique et une solide expérience en dépannage TVC et REA HIFI ainsi que des qualités de dynamisme et des aptitudes marquées d'organisation et de commandement sont indispensables pour tenir ce poste.

Statut : cadre.

Lieu de travail : MONTROUGE.

Adr. C.V., photo et souhaits de rémunération à : SERVIFRANCE - Direction du Personnel, 92, avenue Aristide-Briand - 92120 MONTROUGE.

ETABLISSEMENT FINANCIER EN EXPANSION

recherche

JEUNES CADRES

DIPLOMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES

Connaissances comptables exigées
Un à deux ans de pratique en Cabinet appréciés.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, sous la référence 5618, à :

organisation et publicité 2, RUE DE MARENGO, 75001-PARIS, QUI TRANSMETTRA

Importante Unité filiale de THOMSON CSF (banlieue Ouest Paris)

recherche

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

(FORMATION PSYCHOLOGIE INDUSTRIELLE)

Pour s'occuper de recrutement, d'études de postes d'orientation et promotion professionnelle. 2 à 3 années d'expérience dans l'industrie souhaitée.

Adr. C.V. et prét. à n° 45.301 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er, qui transmettra.

SOCIETE DE CONSEIL IMMOBILIER DE TOUT PREMIER PLAN PARIS (8e)

recherche

UN(E) ATTACHÉ(E) FONCIER

qui sera l'adjoint du responsable d'un service.
- De formation supérieure (droit, I.E.P., I.C.H. ...)
- Ayant une première expérience professionnelle d'un an au moins ;
- Ayant le sens des négociations et le goût des contacts à haut niveau.

Adresser curriculum vitae et photo sous n° 35.576 à P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris, q. tr.

CABINET D'ORGANISATION

recherche

INGÉNIEUR

- 3 à 5 ans d'expérience en entreprise.
- Possédant compétences informatiques pour la mise en œuvre de projets d'organisation.
- Déplacements ou séjours éventuels en Province ou à l'Etranger.

Adresser C.V. détaillé à REGIE-PRESSE n° T 018.159 B, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE 30 km Ouest Paris

recherche

JEUNE PHARMACIEN

possédant bonne expérience en PHARMACOLOGIE

Adr. lettre manuscrite, C.V. + photo (retournés) et prétentions à PARIS REGIES (réf. DP 2.262) 28, rue du Sentier, 75002 PARIS, qui transmettra.

Nous recherchons pour SOCIETE DE PUBLICITE PARIS - CENTRE

COMPTABLE QUALIFIÉ (E)

rompu (e) à assurer personnellement toutes les opérations jusqu'au bilan, déclarations, etc... Volume d'affaires très important.
- Responsable de sa cellule, anime les relations avec l'administration des ventes.
- Pratique de l'informatique indispensable.
- Plusieurs années d'expér. sont nécessaires.

Env. avec toutes garanties de discrétion, C.V. détaillé, photo et prétentions n° 838 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Institut du Transport Aérien, 4, rue de Solférino 75007 Paris rech.

COMPTABLE MI-TEMPS

pour tenue comptab. par décalque, balances mensuelles et doc. fin d'année, déclarations soc. et fiscales, fiches de paie et déclarations salaires. Envoyer C.V. et prétentions.

Société d'électronique en pleine expansion recherche POUR BANLIEUE OUEST
- **INGÉNIEURS** REDACTEURS TECHNIQU. ayant une expérience industrielle électronique minimum d'un an.
- **INGÉNIEURS** ELECTRONIQUES DEBUTANTS ET CONFIRMES.
- **TITULAIRES BTS ou DUT** ELECTRONIQUE, débutants et expérimentés pour études de rentabilité de maintenance et écritures, mises au point programmes de tests.

Adresser C.V., prétentions et photos sous la référence 9.086 à VALENS CONSEIL 59, rue de Richelieu, 75002 PARIS.

CHERCHE HOMME pour poste

RÉCEPTIONNAIRE

HOTEL *** 3 après-midi et 2 nuits Salaire intéressant + indemnités. Anglais souhaitable. Se présenter au : GRAND HOTEL DE NORMANDIE 2 et 4, rue d'Amsterdam, 75009 PARIS.

Pour Paris et Province

INGÉNIEURS DE PLANNING

confirmés, pratique, méthode PERT. - Envoyer C.V., SFAT, 3, rue Colonel-Moll, Paris (17e)

GROUPE FERODO

N° 3 européen de l'équipement automobile recherche

INGÉNIEURS GESTION DÉBUTANTS

diplômés grde école ingénieurs + formation complémentaire en gestion. Après formation, ils prendront des responsabilités opérationnelles dans la gestion industrielle de nos usines (prix de revient, budgets, comptes d'exploitation...). Postes à Paris et en province (150 km Paris). Réf. 33040/A.

Pour son secteur des équipements automobiles mécaniques et thermiques.

Usine d'AMIENS (80) et de CONDE-sur-NOIREAU (14).

INGÉNIEURS MÉTHODES DÉBUTANTS

diplômés grde école ingénieurs mécanique (A et M., INSA, IDN ENSM Nantes...) au sein des services méthodes de nos usines, ils seront chargés, après formation, de concevoir, de mettre en place et d'améliorer les moyens de fabrication de nos produits de gde série afin d'obtenir les meilleurs conditions techniques, humaines et économ. de production. De bonnes connaiss. en automatique sont nécessaires. Allemand ou anglais apprécié. Réf. 33040/B.

Direction des achats (93) SAINT-OUEN.

INGÉNIEUR ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Débutant, diplômé gde école ingénieurs mécanique. Il sera chargé, après formation de promouvoir la réalisation d'économies d'énergie auprès des responsables des serv. techniques de nos établissem. Il étudiera et concevra les améliorations techniques possibles (chauffage, procédés industriels...). Déplacements en province. Réf. 33040/C.

LARGES POSSIBILITES D'EVOLUTION DE CARRIERE.

Adresser C.V., prét. et photo avec la référence du poste : GROUPE FERODO, Service recrutement, 43, rue Bayen, 75017 PARIS.

SOCIÉTÉ D'INGENIERIE recherche

INGÉNIEURS (Grandes Écoles) et TECHNICIENS (BTS - DUT)

Pour études, développement et suivi d'installation de SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS.

Particulièrement appréciée, expérience dans l'un des domaines suivants
- Systèmes de radio mobile (UHF, VHF) ;
- Distribution de télévision par câble.

Postes à pourvoir en FRANCE et à l'ETRANGER.

Anglais nécessaire.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous no 44.450 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

BMW FRANCE cherche pour sa Direction du Personnel

ASSISTANT ADMINISTRATIF

pour poste temporaire jusqu'au 30 septembre 80

Il participera au recrutement, au suivi de la formation et à divers travaux d'études.
- DUT gestion du Personnel apprécié,
- Expérience 2 à 3 ans dans un Service du Personnel.

Restaurant d'entreprise. Lieu de travail : BAGNEUX. Transfert prévu en juin 80 au Parc d'Activités de Bois-d'Arcy (gare de St-Quentin-en-Yvelines, 20 mn. de Paris-Montparnasse).

Adr. C.V., photo et prétent. à Mlle Lapnelle 116, av. A.-Briand 92220 BAGNEUX.

FILIALE GROUPE INTERNATIONAL recherche

DIRECTEUR DE LA COMPTABILITÉ

Directement rattaché au P.-D. G., il assurera la fonction COMPTABLE - FINANCIÈRE - JURIDIQUE et possédera :
- Formation supérieure
- 5 à 10 ans expérience
- Connaissance parfaite comptabilité anglo-saxonne
- Pratique des systèmes informatiques
- Pratique des budgets et comptes analytiques
- Anglais courant
- Sens de l'organisation et du commandement
- Une expérience dans un Cabinet d'audit international serait un atout.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions, à n° 45.802 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris

SYNDICAT NATIONAL DES VETERINAIRES PRATICIENS 10, place Léon-Blum, 75011 Paris recherche

UN DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Diplômé d'Etudes Supérieures pour rédaction correspondance, notes, rapports, comptes rendus, etc., organisation du travail de bureau, direction du personnel, organisation de réunions et congrès, etc.

Qualités requises :
- Formation juridique ;
- Rédacteur de haut niveau ;
- Sens de l'organisation, de la représentation, de la communication.

Ecrire avec C.V.

Important GROUPE PRIVE d'ASSURANCES recherche candidats pour

CONTROLE ET ANIMATION RÉSEAU DE VENTE

- Stage rémunéré,
- Promotion cadre,
- Obligations militaires accomplies,
- Diplôme : BAC.

Ecrire avec C.V. et photo sous n° 5727, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris

ACTUAIRE

ayant pratiqué groupe maladie demandé par Cie ASSURANCE-VIE Discrétion assurée. Ecr. à 1.963 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

SOCIETE DE COMMERCE INTERNATIONAL Spécial. export. Fournitures ind. et du bâtiment au Moyen-Orient, cherche

H.E.C., SUP. DE CO ou homme de terrain.
- Disponible pour voyager deux tiers du temps.
- Rompu aux négociations internationales.
- Disposant d'un petit capital à investir.

Ecrire propositions à : INTERTRADE FRANCE, 6 bis, rue de Cadix, 75015 PARIS.

KRESTON recherche

EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE

EXPERT COMPTABLE STAGIAIRE

Ce collaborateur serait destiné pr les deux tiers de son temps à effectuer des missions D'ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET INFORMATIQUE

Le poste requiert une formation supérieure (ESC, maîtrise gestion, licence, etc.) et de bonnes connaissances en informatique.

Env. C.V. man., photo et prét. à H.B. 5, r. de Prony, Paris-17e.

CABINET ADMINISTRATION DE BIENS PARIS-8e RECH. :

CHEF COMPTABLE

expérimenté. Libre au plus tard 15 mai. Env. C.V., prétentions : STE J. LEFORT 19, r. d'Edimbourg, 75008 Paris

Impte Entrepr. ELECTRICITE rech. JNE INGENIEUR promo 78 ou 79. Format. ESE-SUDRIA ou équiv. CENAP au 297-49-95.

ARCHITECTS D.P.L.G. ENGHIEN

recherche

COLLABORATRICE

- Bonne dactylo.
- Notions steno.
- Bonne culture générale.
- Bonne présentation.
- Sens de l'initiative et de l'organisation.
- Disponible immédiatement pr secrétariat et collaboration administrative.

Horaires souples
Grande disponibilité nécessaire.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite à : REGIE-PRESSE n° T 018164 M, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

PAIN JACQUET

recherche pour son service COMPTABILITE ANALYTIQUE JEUNE HME OU FEMME ayant formation I.U.T. Type gestion, déplacements à prévoir BLANC-MESNIL et EVRY. Permis conduire impératif, dégagé O.M. Salaire suivant compétences. Horaire mobile, 40 heures semaine. Restaurant d'entreprise. Se présenter : 36, rue de Pontoise, 95-BEZONS. Mercredi 13 toute journée.

Pour vente programmes mer-montagne, cherche Négociateur pr rég. Paris, gains importants prouvés. - Ecr. PUBLI-LEMAN B.P. 131 74202 THONON

Agence de création en publicité rech. Collaborateur (trice) connaissant bien techniques cinématographiques. 25 a. min. Angl. cour. Très bon contact commercial. Intéressement au C.A. - Env. lettre manuscrite et C.V. à Groupe 4 41, rue des Francs-Bourgeois, 75004 PARIS

représent. offre

TRILUX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'APPAREILS D'ÉCLAIRAGE FLUORESCENT

offre des postes de

TECHNICO-COMMERCIAUX / REPRÉSENTANTS EXCLUSIFS

pour la région parisienne
Départements : 77 - 78 - 91 - 93 - 94 - 95 et
Arrondissements : 1 - 2 - 8 - 9 - 11 - 17 - 20.

Les candidats devront :
- *habiter le secteur et avoir l'ambition d'améliorer ou de se créer une situation d'avenir ;*
- *être des professionnels de la branche avec formation commerciale approfondie ;*
- *être d'excellents vendeurs possédant de bons contacts et sachant négocier à haut niveau avec un sens de l'organisation basé sur une activité laissant place à une large initiative personnelle.*

Envoyer candidature avec C.V. et photo à :

LUMINAIRES TRILUX

Lenze Brost et Cie
Rue de la Gare - B.P. 5 - DUTTLENHEIM 67120 MOLSHEIM.

SOPAD - Nestlé

- Nous fabriquons et commercialisons des marques telles NESTLE, MAGGI, NESCAFE, MOUSLINE...
- L'importance de nos forces de vente nous amene à recruter plusieurs fois par an.

DES JEUNES DÉBUTANTS
- Dégagés des obligations militaires.
- Avec ou sans courte expérience professionnelle dans la vente.
- Niveau bac ou équivalent (Formation commerciale souhaitée)

pour leur confier des postes de

REPRÉSENTANTS MERCHANDISERS

(en Région Parisienne)

Nous vous proposons :
- Formation de base à la vente et au Merchandising dans notre Centre de Formation.
- Rémunération fixe x 13 assortie de primes et d'un intéressement annuel.
- Statut VRP avec possibilités d'évolution – Responsabilité d'un secteur clientèle après une période d'intégration – Frais de vie journaliers – Véhicule société la 1re année puis facilités – Avantages sociaux.

Vous êtes attirés par la vente! Merci d'envoyer lettre - C.V. et photo à Michel SUDRIE sous référence 1010

SERVICE ASSISTANCE VENTE SOPAD
17-19 Quai Paul Doumer - 92411 COURBEVOIE CEDEX

SOCIETE PARIS 16e EN PLEINE EXPANSION, rech.

AGENTS COMMERCIAUX INDEPENDANTS

Bne connaissance informatique COMMISSION MOTIVANTE Téléph. pour r.-vs : 553-90-92.

proposit. com. capitaux

EXPORTATEURS FRANÇAIS produits de luxe : vins, liqueurs, alcools, etc., rech. correspondants et importateurs Amérique du Nord Amérique du Sud. Jany VAREIL, 33, av. Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, 94120 Fontenay-sous-Bois. Tél. : 877-41-48.

traductions

Demande

Trad. dipl. E.S.I.T., angl., ital., espagn., néerl., ch. trad. techn. Téléphone, le matin : 573-09-84.

information divers

POUR

TROUVER UN EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78, Le Chesnay

EMPLOIS A L'ETRANGER

MONDEMPLOIS

En vente à votre kiosque 10 F ou 14 rue Clauzel PARIS-9e

travail à domicile

Demande

Frappe de vos thèses et manuscrits par personne expérimentée sur IBM à sphère. Prix modéré. Téléphone : 535-28-65.

cours et leçons

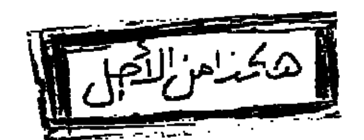
Prof. américaine exp. tous niveaux, donne cours particulier d'anglais. Téléphone : 584-47-08.

occasions

EN SOLDE

Grand choix de moquette Exemple de prix : velours sur mousse, en 4 m : 19,99 F/m2 murale textile : 6,46 F/m2 340-72-72

Fabricant achète vieux bijoux usagés et dents en or. Téléphone : 417-09-83.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

secrétaires secrétaires

SECRÉTAIRE DE DIRECTION TRILINGUE

70.000 F

Anglais-Allemand — Une entreprise du Nord particulièrement performante et qui poursuit sa percée sur le marché international, recherche une Secrétaire Trilingue pour son siège social. Assistant le Directeur d'Exportation, elle aura à prendre toutes responsabilités en l'absence de celui-ci appelé à de fréquents déplacements. Sa mission s'étendra au secrétariat de direction (traitement du courrier, classement, téléphone, suivi d'affaires, etc.,) ainsi qu'à l'organisation des voyages professionnels. De plus, elle aura un rôle de coordination avec les services internes et avec la filiale américaine. Ce poste vivant et actif convient à une candidate de niveau BTS secrétariat parfaitement trilingue (français-anglais-allemand : lus, écrits, parlés et dactylographiés couramment). Elle justifiera d'une expérience de deux ans au moins lui ayant permis de prouver son sens des responsabilités et de l'organisation, au sein d'une Direction Commerciale. Le salaire annuel sera de l'ordre de 70.000 francs pour une candidate de fort potentiel. A cela s'ajoutent l'horaire variable et un restaurant d'entreprise. Écrire à Dany-Chantal MONNIER — PS CONSEIL — 19, Résidence Flandre — 59170 CROIX. Réf. A/435M

PS Conseil

Recherche
UNE STÉNODACTYLO
CONFIRMEE
Bonne présentation
Age minimum : 30 ans
Téléph. : 544-38-72
(9 h. à 12 h., 14 h. à 18 h.)

Groupement professionnel des métiers de l'automobile recherche pour service FORMATION CONTINUE
SECRÉTAIRE DIRECTION
ayant B.T.S. - Secrétariat. 30-40 ans. Expér., formation continue souhaitée.
Adr. C.V. et prétentions : Formation Professionnelle 52, rue Copernic, 75116 PARIS

Ste d'EXPERTISES COMPTABLES, Paris-12e recherche
SECRÉTAIRE
Ce poste à prédominance juridique conviendrait à rédactrice juridique connaissant parfaitement le droit des Sociétés et désireuse d'étendre son activité au secrétariat et à l'administration du cabinet.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à AMP sous réf. 8698/F. 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e qui transmettra.

demandes d'emploi demandes d'emploi

AVEZ-VOUS BESOIN D'UN HOMME POUR LE VENEZUELA (ET AMERIQUE LATINE) qui puisse assumer la responsabilité ou la coordination de vos activités.

— SOIT QUE VOUS CHERCHEZ A VOUS Y IMPLANTER,
— SOIT QUE VOUS VOULIEZ Y DEVELOPPER CE QUI EXISTE DEJA.

J'OFFRE

— une parfaite connaissance de l'espagnol et de l'anglais ;
— une bonne connaissance du pays, du marché, des pratiques administratives et de la mentalité locale ;
— la qualité de résident ;
— des relations et des introductions à haut niveau dans les secteurs économiques, politiques et bancaires ;
— une longue expérience professionnelle à la fois administrative, financière et commerciale (formation HEC Paris 13e/255), rodée par 20 ans d'activités professionnelles dont 17 en France à des postes de responsabilité.

Si vous êtes intéressé, veuillez écrire sous n° 1.958 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

H.E.C. + MAITRISE DE LANGUES
(Allemand-Anglais) + D.E.C.S.
33 ans dont 10 ans d'expérience commerciale et financière (5 ans à l'étranger).
Malgré ce profil d'oiseau rare, cible désignée du moindre chasseur de têtes, je refuse de me prendre au sérieux et recherche poste de contrôle de gestions.
Ma fonction actuelle dans une société faisant 1,5 milliard de chiffre d'affaires.
Direction Financière, Direction Générale P.M.E. ou équivalent.
Dernier atout : je suis disponible.
Ecrire Agence HAVAS n° 194.223, 11, rue Molinier, 47000 AGEN.

Ingénieur Grande Ecole - 45 ans
DIRECTEUR COMMERCIAL importante société et P.-D.G. d'une de ses filiales,
recherche
DIRECTION GÉNÉRALE
— soit affaire importante même en difficulté ;
— soit P.M.I. dont le propriétaire souhaite retraite.
Ecrire n° 93.923 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

GESTIONNAIRE EXPORTATION
X, 35 ans, ayant exercé resp. achats internat. mat. prem., puis exportations prod. gde consomm., habitude négociat. et voyages lointains. Langues. Sit. actuelle 200 000 F/an. Etudierai toute proposition sérieuse. Voyages acceptés et souhaités mais base Paris désirée.
Ecrire sous le numéro 1965, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS cedex 09, qui tr.

Etudiant en médecine Allemand ch. emploi pour mois d'avril. - Offres sous N° 20.225 SOPIC, B.P. 31, 67001 STRASBOURG.

CONTREMAITRE MECANICIEN 39 a., gde expér., ch. emploi étranger. Téléph. (56) 92-05-63.

H., 33 a., DES Sc. économ., dip. technique de statistiques, exp. 18 mois, cabinet jurid. et fiscal, rech. empl. service fiscalité ou gestion financière ou études économiques. Ecr. à 93.943 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. Femme expér., cherche poste SECRETAIRE BILINGUE mi-temps, 501-49-01 après-midi.

J.F., 23 ans, excellente présentation, rech. emploi stable hôtesse, vendeuse commerciale. Tél. : 969-68-21.

J.H., 21 ans, rech. emploi dans prêt-à-porter masculin. Téléphoner au 969-18-29.

GARDIEN recherche poste sédentaire. Ecr. sous n° 61640 HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, Paris-8e

J. F., secrétaire de direction, trilingue français, anglais, espagnol, sténo dans les trois langues, plus de dix ans d'expérience dont plusieurs années dans une organisation internationale, ch. poste Assistante de direction, intéressée par travail varié et motivant. Déplacements éventuels. Préférence, Paris-La Défense, Neuilly-sur-Seine, 8e, 16e, 17e. Ecr. 6.179, le Monde P., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. Fem., 24 ans, Maîtrise DROIT PRIVE, C.A.P.A. libre immédiatement. Et. ttes prop. intéress. Ecr. n° T 18077 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

TRADUCTRICE, dipl. E.S.I.T., angl., ital., espagn., néerland., 10 a. expér. trad., rédac., interp. doc., polyv., ch. coll. en rapp. Ecr. n° 1960 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris, Ced 09.

Directeur des ventes dans groupe international, actuellement à Montréal, cherche position vente-marketing-export base Europe. Citoyenneté canadienne-française, 33 ans, bilingue Anglais-Français. Libre immédiat. C.V. sur demande.
Ecrire : PIERRE MOREAU 123, APPIN TMR H 3P 1 V6 QUEBEC.

A vous qui serez intéressé pour former un jeune en travaillant avec lui. Si vos activit. concern. direct. LE MONDE DU JOURNALISME ET DES LETTRES, sachez que j'ai dix-neuf ans et que je suis actuell. disponible et prêt à venir à Paris. Si vous voulez me contact. : GADWEIL 25-29, bd Joffre, 54000 NANCY Tél. (16-83) 32-20-32 (ap. 19 h.)

ASSISTANTE DE DIRECTION GENERALE OU DE PERSONNEL
20 ans référ. dont 10 ans gestion administrative Personnel, Droit du travail, formation, élections, relations avec partenaires sociaux, etc., rech. poste.
Ecr. n° 4420 Contesse, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01

J.F., 23 ans, esprit ouvert, dynamique, journaliste arts et spectacles, connaissant anglais, dactylo, cherche travaux rédaction ou relations publicité administration pour compagnies, ballets ou théâtre ou attachée de presse ou tout emploi relatif à ce domaine.
Tél. 522-04-02.

Trad. ESIT (Fr.-angl.-all.), ch. poste fixe (France ou étranger) ou coll. en freelance. M. Honoré, 30, r. J.-Mousseron 59282 Douchy.

DIRECTEUR DE P.M.E.
H. 38 ans. Juriste. Gde expér. Problèmes administr. et ccIaux. Rech. Direction générale. Ecr. n° 1946, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

Cadre technico-commercial quarantaine d'années bon négociateur rodé à la pratique du marketing et familiarisé avec les normes techniques (D.I.N., I.S.O. etc.) cherche emploi comme chef d'agence, animateur des ventes avec centre d'activités l'Est de la France ou pays limitrophes.
Off. sous n° 116904 AGENCE HAVAS 67081 Strasbourg Cedex

Ancien rédacteur en chef critiq. cinéma et littéraire, diplôme d'études supérieures de journalisme, licencié en théologie, spécialiste langues civilisation, art grecs modernes, cherche emploi dans la presse, édition, etc.
Papadopoulos Constantin 15, rue Danton, 92 VANVES

ASSISTANTE et TECHNICIENN. PUBLICITE
20 ans de référence.
Expérience du littéraire.
Cherche place stable à Paris.
Support agence ou annonceur.
Téléphoner ce jour 766-47-46

JOURNALISTE
questions politiques, économiqu. et sociales, 30 ans, expérience presse audiovisuelle et communication industrielle, recherche poste création ou développement SERVICE DE PRESSE
Tél. 541-77-52

Cadre financier ESSEC, 33 ans, Anglais, Espagnol, possédant exp. en gestion de trésorerie, financements, opérations en devises, prix de revient, analyses de rentabilité économique et financière, ch. poste de respons. opérationnelles ou mission en France ou à l'étranger au sein d'une unité moyenne.
Ecr. n° T 018165 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

SECRÉTAIRE TECHNIQUE CCIALE
EXPERIMENTEE
Paris banlieue Nord
Téléph. : 990-31-60

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

BREAK GS SPECIALE modèle 78, vert métallisé 35.000 km, prem. main. 18.000 F. M. Raison, Boissy-sous-St-Yon, tél. (h. bur.) 083-98-10 (pte 341) et 456-39-22 (après 19 heures).

Vends GS 1220 Club Break, ann. 1974, 72.000 km. Px 7.500 F Tél. après 17 h. 844-47-70

12 à 16 C.V.

A vendre cause décès ALPINE Ren. A 310, mars 1979, 6.000 km. Prix 70.000 F. Tél. 374-59-81 après 19 h.

divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd J.-Jaurès
92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W.
PRESENTATION et ESSAIS de
TOUTE LA GAMME
NEUVES DISPONIBLES
Nombreuses OCCASIONS.
GARANTIE BMW.

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT
VEND AMIABLEMENT véhicules repris en cours de contrat.
MERCEDES 200 D, juillet 79, 9.000 km, état nf.
MERCEDES 300 TD break, mai 79, 44.700 km, très beau.
JAGUAR X J 6 - 4,2 L juin 78, 59.000 km.
Prix intéressant.
TRIUMPH spitfire, juillet 79, 12.700 km avec hard-top O.D., très belle.
TOYOTA carina, modèle 79, 27.700 km, ét. impecc.
TOYOTA carina février 78, 56.900 km, prix intéress.
ROVER 3,5 l, mars 79, 7.500 km, b. a. ét. nf.
Téléphone : 763-11-01

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

HALLES 4 pièces, cuis., w.-c., salle de bains, 90 m2, balcon, plein sud. Prix 620.000 F. - 260-20-30.

3e arrdt.

MARAIS Mo Bréguet-Sabin
S/boul. 3e étage, asc., chff. cent. Living dble + 2 chbres, entrée, cuis., bains, w.-c., dressing. 9, BD RICHARD-LENOIR Mardi, mercredi, 14 à 17 h.

4e arrdt.

MARAIS 5, RUE DES TOURNELLES
Reste à vendre
100 m2 mansardé, 4e ét., asc., soleil, calme - Et 57 m2 en rez-de-chaussée. Habitation ou commercial. S/place 14 h 30 à 18 h (sauf dimanche) - 274-59-10.

5e arrdt.

LUXEMBOURG imm. p. de t., tt cft, liv. + 3 chbres 105 m2. Prix : 840.000 F à moderniser. Possib. parking. T. : 535-86-37.

6e arrdt.

SAINT-ANDRE-DES-ARTS
Séjour + chambre, bains, cuis. PARFAIT ETAT 65 m2, étage élevé, ascenseur. T. : 766-04-17.

LUXEMBOURG
5 pièces, 105 m2, D'ANGLE. Bel immeuble pierre, 840.000 F. MARNIER 222-69-68.

Mo ODEON 9, rue des Grands-Augustins
2 PIECES entrée, cuis., salle de bains, w.-c., tél.
Refait neuf. Prix intéressant. Mardi, mercredi, 14 à 17 h.

7e arrdt.

SAINT-FRANÇOIS-XAVIER
magnifique séjour double, salle à manger, 4 chambres, 2 bains 175 m2, chambre de service. GARBI 567-22-88.

ALMA RIVE GAUCHE
5 p., 200 m2, étage élevé, vue sur Seine, 3.200.000 F -
BOURDAIS. 766-51-32.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
STUDIOS - 2 P. - 3 P. Sur place 11 à 19 h. Tél. 550-21-26.

GRENELLE - Invalides - Balcon
180 M2 CALME Etage élevé
Soleil. Asc. - 354-95-10.

10e arrdt.

Gare de l'Est, immeuble ravalé 2 p. cuis, w-c. poss. dche, créd. 90 % propriétaire. T. : 260-78-25.

MARCHE DES NOTAIRES
rue La Fayette, duplex 7 Pièces 148 m2 environ, loggias 16 m2, avec vue panoramique, parking. A. Boggio-Pola. T. : 504-71-10.

11e arrdt.

Mo BASTILLE LEDRU-ROLLIN
Beau 3 p., 72 m2, poutres appar., ensoleillé, calme, grand séjour + 2 chambres en mezzanine. H. LE CLAIR - 562-71-94

14e arrdt.

PARC MOUTSOURIS. Appart. 140 m2, tout confort - DUPLEX, CALME, SOLEIL - 346-11-76 -

RASPAIL Beau 7 pces, 180 m2, bains + 3 cabinets de toilette. - 633-38-94, matin.

15e arrdt.

PASTEUR - IMM. RECENT
2 P. 46 m2, parfait état, charmant.
633-29-17 / 577-38-38, matin.

VAUGIRARD - Belle maison 220 m2 + 100 m2 jardin, caractère - Exclusivité A.V.I. 281-07-94.

Part. vd dans imm. récent, stdg 2-3 p., 58 m2+balcon très bon état, calme, très clair, 4e ét., asc., park., cave. 8.000 F le m2. 558-41-25 mat. ou soir apr. 19 h.

16e arrdt.

BD BEAUSEJOUR charmant LIV. DBLE gd standing, tt cft 52 m2 + jardin privé, entrée particul., 535.000 F. T. 267-26-30.

TROCADERO 135 m2 séjour double + 3 chbres, 4e ét. imm. pierre de taille, chbre de serv. GARBI 567-22-88.

Dans ancienne ambassade Côté soleil de l'avenue FOCH 6 p. en duplex, environ 200 m2. Entièr. rénové et décoré, chambre de service, deux parkings. Visite sur R.-VS. Tél. 500-86-73 tous les jours de 14 h. à 18 h. sauf dimanche et lundi. Réalisation CARLTON.

RUE MARBEAU
dans immeuble pierre de taille, très gd standg, superbe 5 p.,
180 M2 état impeccable, cuisine équipée office, 2 bains, profession libérale possible.
COGEVIM - 563-11-52.

VILLA MONTMORENCY
luxueux original duplex 200 m2. Réception-atelier + 2-3 chbres, jdin. Prix élevé. T. MED. 40-09.

PL. DE PASSY Très bel appt 120 m2
Gd living + 2 chbres + 2 bains, terrasse s/jardin, parfait état, luxueusem. rénové. 1.380.000 F. PROMOTIC - 553-14-14

V.-HUGO, Près imm. pierre de T. ravalé, asc., pptaire vend, OCCUPE LOI 1948, 2 pièces 35 à 40 m2 - 555-91-80.

MOLITOR, PRES BOIS
Imm. réc., 3e étage, living dble + 3 chbres, cuis., s. de bs, 100 m2, parking. 850.000 francs. 387.05-55.

HENRI-MARTIN - SUPERBE
4 P. 170 m2 + jard. privé, 2 services + gd STUDIO atten. DORESSAY - 548-43-94

MARCEAU SUR AVENUE 6 P., 2 bains,
3e étage, gd confort, luxueux. Possib. profession libérale. MICHEL & REYL - 265-90-05

17e arrdt.

DUPLEX Rue AMPÈRE
280 m2 + TERRASSE 60 m2, élégante récept., 3 chbr., 3 bains FRANK ARTHUR - 766-01-69

PEREIRE, 8 PCES
290 m2 divis., 4 bel. réception. 4 chambres. Possib prof liber. H. LE CLAIR - 562-93-54

ARGENTINE Tr. beau 4 pièces, bel imm. classique
Profession libér. ou commerce luxe possible. 950.000 F. H. LE CLAIR - 359-69-37

20e arrdt.

PORTE VINCENNES
Imm. récent, hors circulation, 3 pces, cft, balcon, 390.000 F. Vis. jeudi 14, de 13 à 17 h., 7-9, bd Davout, esc. D, 1er étg.

78 - Yvelines

CHATOU, 127, ROUTE DE MAISONS. Immeuble récent BEAU 2 PIECES TT CFT. 190.000 F. Tél. : 874-70-47.

VIROFLAY
5' gare RER, belle demeure 1930 14 pièces, jardin 1.200 m2 - Tél. : 566-00-75.

ROCQUENCOURT 3 chambres, 2 bains,
gd séjour, dans parc, piscine, tennis. URGENT. 820.000 F. Exclusivité SOVIA : 954-68-00.

91 - Essonne

GIF-R.E.R. 5 pièces + garage SITUAT. EXCEPTIONNELLE. Px 400.000 F. T. 907-71-04 soir.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY/LE BOIS
Luxueux, 100 m2, moderne, double séjour, 2 ch services, parkg. MICHEL & REYL : 265-90-05.

NANTERRE (92) 2 p. pp. 8e ét. tt cft, 50 m2, gar. P 280.000 F. Possibilité viager pour partie. Propriétaire : 763-66-79/490-72-15.

VILLE-D'AVRAY grand appart. de standing dans belle résidence 160 m2 + charges et dble pkg. TEL. : 705-24-10.

NEUILLY/VICTOR-HUGO
3e étage, balcon, jolie vue, salon, salle à manger, 4 chambres : 2.400.000 F. Avec grand parking.
BOURDAIS. 766-51-32.

MEUDON centre part. vd appt 96 m2, séjour double, trois chbres. Tél. : 534-52-83.

93 Seine-St-Denis

Bagnolet 2 p. cuisine, w.-c., à rénover, 1er étage, 125.000 F. Crédit propriétaire : 260-78-25.

NOISY-LE-GRAND
BD CHAMPFLEURI, résidence LA BUTTE VERTE, beau 3-4 P. TT CFT, IMM. 75 EXCEPTIONNEL 230.000 F. TEL. : 874-70-47.

94 Val-de-Marne

ST-MANDE, RUE DE L'EPINETTE
dans pet. imm. début de siècle entièrement rénové, beaux 3 P. et Studio, refaits neuf. H. LE CLAIR. 562-71-94.

Face Bois **VINCENNES**
Fontenay-sous-Bois, 200 m R.E.R., imm. récent, gd stdg. 5-6 P. + balc., terrasse, loggia, tél., gar., calme, soleil. SOFICOP - 766-02-74.

CACHAN
LE SIGNAL DE LA PLAINE
Quartier neuf dans 7.800 m2 de verdure, appartements du 2 au 4 pièces entièrement terminés, livrables immédiatement. Prix fermes et définitifs. Prêts conventionnés. Téléphoner sur place au : 665-07-55 ou 665-84-11 ou au siège au 387-52-11.

Province

COTE D'AZUR CROS DE CAGNES
Standing, plage à 150 mètres. Livraison JUIN 1980.
Reste quelques logements 2 pièces de 48 m2 + loggia depuis 280.000 F
SOLARIA Côte d'Azur, 26, avenue Notre-Dame, 06000 NICE - Tél. : (93) 37-35-85.

locations non meublées Offre

Paris

NIEL. 7 Pièces, 2 bains, cuis., chbre serv. Possib. libérale. 9.500 F. - 720-45-65.

JOHN ARTHUR & **TIFFEN** 174, bd Haussmann a sélectionné en
1re OCCUPATION
dans immeubles neufs

STUDIOS
— 17e « AVENIR 11 » 33 m2 envir., cuis. équipée, 1.400 F charges comprises.
— 18e « CLOS des EPINETTES » 30 m2 envir., kitch. équipée, téléph., parking, à partir de 1.550 F charges comprises.

2 PIÈCES
— 15e « FRONT de SEINE » 60 m2 envir., cuis. équipée, tél., park., 3.100 F ch. compr.
— 18e « CLOS des EPINETTES » 55 m2 envir., tél., parking. 2.280 F charges comprises.
— NEUILLY (Pte Champerret) 47 m2 envir., cuis. équipée, box, 3.000 F ch. comprises.
— COURBEVOIE, près GARE 52 m2 envir., cuis. équipée, tél., park. 2.100 ch. compr.

3 PIÈCES
— 5e RUE SAINT-JACQUES 98 m2 envir., cuis. équipée, parking, 4.800 F ch. compr.
— 20e RUE SAINT-FARGEAU 72 m2 envir., cuis. équipée, tél., park. 2.450 F ch. compr.

VISITES sur RENDEZ-VOUS
766-04-66

DAUMESNIL, 70, bd de Reuilly, jamais habité, double séjour + 2 chambres + cuisine équipée, S. de B., box et cave. Visite sur pièce, mercredi 13 février, de 11 à 16 heures.

7e, Chp-Mars, splend. 3 P. cuis., wc, bs, luxe, 2.900 F. 11 à 16 h., 149, r. St-Dominique, 11 et 13/2.

RUE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE
beau studio, caractère, cuisine équipée, salle d'eau, 1.800 F charges comprises. - 526-26-81.

ST-SEBASTIEN-FROISSARD
ds imm. luxueux très bel appt. Possib. prof. 280 m2 + 2 ch. de serv., 7.000 F mens. + ch. H. LE CLAIR 256-13-72.

7e QUARTIER INVALIDES
Gd living, 2 chbr., cuis., bs, wc, tél., imm. neuf, stdg, 90m2 env. 3.600 F mens. + chg. + parking. Téléphone : 544-72-10.

PARIS (12e)
Mo Michel-Bizot
SANS COMMISSION
2 P. 51 m2 (balcon), loyer 1.485 F. charges, 389 F, parking 136 F.
5 P. 111 m2, loyer 2.696 F. charges 703 F, park. 136 F
S'adresser : 46, rue de Fécamp (heures bureau) Tél. : 344-12-16.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES LOUE DIRECTEMENT
4 et 5 PIÈCES
TERRASSE - DUPLEX
dans immeuble neuf, bon stdg, 200, RUE DE LOURMEL. Vis., s/pl. apr.-midi, sauf dim.

Région parisienne

CRETEIL. Métro, 5 P., conft. dans imm. 1974 stand., vue sur lac, tél., park. 2.300 F + charges. 899-92-12.

locations non meublées Demande

Paris

Jeune Homme cherche logement (studio, petit 2 Pièces, téléph.), loyer modéré. 508-88-41, le soir.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavill. ttes banl. Loyers garantis 5.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS FLATOTEL loue du STUDIO au 5 P standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. 577-54-04

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE recherche appartem. de standg pour CADRES et DIPLOMATES EUROPEENS. Loyers garantis par SOCIETES ou BANQUES. 555-84-23 ou 705-52-89.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces, Paris, et banlieue Ouest. Propriétaire direct. - Tél. : 265-67-77.

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction : beaux appartements de standing 4 Pièces et plus. Tél. 285-11-08.

immeubles immeubles

Investissement de 1er ordre
A vendre Région EST, dans secteur à forte activité économique permanente.
ENSEMBLE IMMOBILIER DE CONSTRUCTION RÉCENTE
comprenant : 40 appartements, parking, jardin.
Gestion assurée - Prix : 8.500.000 francs.
Renseignements : tél. (89) 45-14-50.

RUEIL, charmant petit immeuble, 600 m2 de bureaux dans son jardin 1.500 m2. LIBRE. - BAIL 9 ANS. A. G. MALMAISON : 749-00-30.

MARCHE DES NOTAIRES ARTS-ET-METIERS
angle rues Borda-Montgolfier : Immeuble Pierre de Taille, balcons, 7 niveaux sur cave voûtée, 7 commerces, 7 locaux d'habitation dont 3 libres. Revenus : 140.000 F. Mise à prix : 1.500.000 F. D. ALLIX, notaire, 16, place de la République, 75010 Paris. Tél. : 202-71-11.

Investisseur recherche à acquérir immeuble, de 500.000 F à 10 millions de francs. Ecrire à : C.F.E.I. - B.P. 280, 14008 CAEN CEDEX.

Ach. compt. immeubles, Paris, banlieues. Ecr. E. Gadencourt, 44, rue La Boëtie. - Paris (8e).

ACHETE imm. de tte import. même av. travaux. M. MOHR, 137, bd Koenig, Neuilly-s/Seine.

Comm. de Claret (Hérault) vd
2 IMMEUBLES COMMUNAUX
par adjudication de 13-03-80.
Mises à prix :
ancienne mairie : 200.000 F,
ancienne perception : 250.000 F.
Renseign. Mairie de CLARET.

appartem. achat

Rech., Paris 6e, 7e, 8e et 16e, bel appt standing 130 m2 environ. Ecrire : SORGNIARD, 54, rue Saint-Julien, 49000 ANGERS.

L'AGENCE DU XVIe cherche BEAUX APPARTEMENTS préférence dans le 16e. T. 704-40-27.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 17e, pr bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

RECH. appts 3 à 5 p. PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, paiem. cpt chez notaire. Tél. : 873-20-67, même le soir.

URGENT paiement compt. chez notaire, ach. appts 2 à 4 p., Paris, Mme LEULIER 260-64-71 ou téléphoner le soir 900-84-25.

URGENT, Paris ou Neuilly recherche 2 à 4 pièces, paiement comptant chez mon notaire M. THOMINE. Tél. : 046-09-94.

ACHÈTE COMPT. PARIS
1 à 3 pièces. Tél. : 261-39-78.

appartements occupés

XVe PTE-VERSAILLES - Bel imm. pierre de t., tapis escalier, 2 p., entrée, w.-c., cuis. Possib. salle d'eau. Occupé par dame. Prix 110.000 F. Crédit 80 %. Voir propriétaire : mercredi de 18 h à 19 h 30 : 7, rue AUGUSTE-CHABRIERE.

bureaux

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
6 minutes R.E.R., à louer : SALLES DE SEMINAIRES ET DE REUNION
15 à 200 places, restaur., self service. Renseign. et réservat., tél. : 451-64-59.

NANTERRE, 600 m2 bureaux, clair (un étage), télé., park., calme, libres. Tél. : 563-83-33.

Propriétaire loue bail 3, 6, 9
BASTILLE 1.600 m2 impeccables.
Climatisés. Libres. 563-83-33

fonds de commerce

DANS LE MIDI - GRASSE cède magasin alimentation : logement 5 Pièces, cuisine, parking, petit loyer, bail. Ecr. n° 6.150, « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Nice, cause santé, cède fonds pianos, etc. 250 m2. Ecr. Havas, 06011 Nice Cedex, référ. 0120.

RUE DE LILLE
Libre boutique + appt 2 p., conv. restaurant ou antiquaire. Tél. : 566-00-75.

Algérien, rentrant, vend cause vieillesse, bains maures, femmes, très bonne affaire. Ecrire M. AZZOUZ, 54, boulevard de la Chapelle. — 75018 PARIS.

VENDS ENTREPRISE D'AMBULANCES
très saine, couvrant le GARD et le VAUCLUSE, ne nécessitant pas de qualificat. professionnelle, situation d'avenir pour JEUNES GENS
T. préf. H.R. au (90) 25-16-19.

EURF 4 km ANET
Bâtiment couvert à finir 600 m2 au sol, 3 niveaux destiné Restaurant-Hôtel 58 chbres. Peut autres usages. Travaux réalisés 2.000.000 F. PRIX A DEBATTRE à partir 1.200.000 F. Terrain boisé 2 ha 50
SERFI 137, boul. Magenta, Paris 10e 280-69-60

LIBRAIRIE PAPET-JOURNAUX Tenu 19 a., C.A. 1.000.000, proche banl. nord, hor. agréables, 320.000 F+stock, appt tt conft. crédit posible. Tél. : 990-28-22.

locaux commerciaux

HAUTE-SAVOIE - Le Praz-de-Lys (1.500 m.), station été-hiver, près des Gets, locaux commerciaux pour snack-bar, crêperie et autres. A vendre dans un immeuble neuf. ERIGE-VENTE — Boîte Postale 18, 84, route de Genève, 74240 GAILLARD. Téléphone : (50) 38-52-89.

locaux indust.

LOCAL 1.000 M2 INDUSTRIEL-COMMERCIAL EST-LYON
15 minutes centre ville. - Libre 15 août - Construction sérieuse. Loyer raisonnable.- Ecr. HAVAS LYON 5445.

usines

MARCHE DES NOTAIRES
Colombes, rue des Gros-Grès : ateliers, bureaux et annexes sur 1.543 m2, en ordre de fonctionnement. Autre ensemble d'entreposage sur 1.584 m2, libre. Téléphone : 329-21-07, X. Demortreux, notaire.

propriétés

PARC MALMAISON
réception, 3 Pièces + 7 chbres, pavillon gardien, parc 2.200 m2. LIBRE : 1.300.000 F. A. G. MALMAISON : 749-00-30.

PRES DE TOURS (37)
belle propriété des 17e et 18e siècles : 7 Pièces, tout confort, maison de gardien, belles dépendances, prairies, beaucoup de cachet : 1.300.000 francs.
AGENCE ARCHAMBAULT, 43, rue de Bordeaux, 37000 TOURS. Téléphone : (47) 05-49-13 ou 05-46-51.

Pr. CHANTILLY, 30 km. Paris, BELLE MAISON MODERNE : 5-6 Pièces, 220 m2, terrain boisé 4.235 m2, impeccable. — Prix : 1.100.000 F. - Tél. : POR. 03-83.

ALLIER. Maison bourg., 10 p., tt conft, parc clos 7.000 m2, dep., vue. Px 490.000 F. Doc. sur demande. CAB. PEZET, 03500 Saulcet. Téléph. (70) 45-35-70.

ORSAY TRES BELLE MAISON
style basque, haut standing, dans secteur résidentiel 260 m2 en 3 NIVEAUX Sur 1.000 m2 TERRAIN 1.100.000 F. 766-03-18, poste 403

YONNE 140 km Paris, bord sud forêt d'Othe. Rav. prop. entièr. restaurée, gd sél., salon, 5 chbres, cuis. équipée, tt cft, tél., belles granges, cave voûtée, 1 ha, partie paysagée. 650.000 F. Tél. (86) 35-14-49 ou 56-14-67.

Près TROYES Domaine 5 hectares
Constr. 1980. Dépend. en mauvais état. Parc boisé. Proche lac Grand Orient. 1.300.000 F 766-03-18 (poste 403)

villas

LA CELLE-SAINT-CLOUD
sur bois du Butard, maison de charme, grand séjour, cheminée, 4 chbres, 2 bains, service, gar. 2 voitures. Jardin. Impeccable. D. BOURGEOIS : 522-62-14.

9 KM PARIS. Belle et solide villa
ds cadre verd. R.-de-ch. séj. + ch., s. bs. et cuis. 1er ét., 3 ch. ss-sol total. Prox. gare. Ts commerces. Tennis, stade. Jardin 450 m2. P. 780.000. T. 989-31-74.

maisons de campagne

A SAISIR
Isolée dans un site sauvage et exceptionn., prox. ruisseau, mais. camp. en tr b. état G.-O.
2 GRANDES PIÈCES
de 80 m2 chacune à rénov., terr. atten. Tranq. ass. E., él. A.B.
Prix 69.000 F
CREDIT 90 %
PROGECO, 11, avenue Sinturel, 03, Saint-Pourçain-sur-Sioule - Tél. : 16 (70) 45-30-68.

Particulier vend
BASTIDE XVIIIe
restaurée 1 h. de Font-Romeu et 45' mer. Havas Montpellier 160.515 ou téléph. (67) 58-36-38.

viagers

87 ANS. Gouvion-Saint-Cyr, superbe appart. 140 m2, 2 chbres bonne, box fermé, bel imm. gd conft. Sera libre décès. 1.000.000 F + rente. 885-58-70. Rare.

domaines

LOIRET
vends magnifique territoire de 250 hectares, 2 fermes, bois, étang, rivière, chasse giboyeuse. Téléphone : 225-72-81.

Le Monde

régions

NORMANDIES

LES LENTS CHEMINS DE LA RÉUNIFICATION

De notre correspondant

Caen. — La réunification des deux régions normandes ? Peut-être, mais plus tard. Pour l'instant, il faut se contenter de travailler ensemble sur des problèmes communs (1). Les responsables normands semblent maintenant d'accord avec une démarche pragmatique, les grandes déclarations de principe étant oubliées, tout au moins ceux qui, membres des bureaux ou des commissions, délégués des quatre assemblées régionales (conseil régional et comité économique et social), viennent de se retrouver à Caen pour la réunion de la conférence interrégionale regroupant la Haute et la Basse-Normandie.

PAR le jeu des élections à deux degrés et la volonté de la majorité, cette conférence n'est, en effet, que partiellement représentative de l'opinion normande. Sur quarante-sept membres, la gauche n'est représentée que par un conseiller général du M.R.G. de l'Eure et le secrétaire régional de la C.G.T. de Basse-Normandie, alors qu'aux élections européennes le P.S. et le P.C. ont obtenu dans les cinq départements normands plus de 41 % des suffrages exprimés.

Les « réunificateurs » les plus convaincus eux-mêmes, les membres du Mouvement normand, ont mis de l'eau dans leur cidre régionaliste.

Les dures réalités

Pourtant, en juillet 1978, une précédente conférence interrégionale réunie à Rouen avait lancé une procédure légale pouvant mener à la réunification.

Depuis, les prises de position politiques semblaient aller dans le même sens. Le Dr German, héraut de la réunification, a été par deux fois réélu président du conseil bas-normand. Le P.C. puis le R.P.R., en pleine campagne des « européennes », se sont prononcés pour une réunion des deux régions.

Seulement il y a les dures réalités : d'abord les réticences de nombreux élus, si ce n'est publiquement, du moins dans le secret des conversations privées. Le choix de la capitale commune d'une future région unifiée lui-même n'avance pas. Les positions de l'Elysée, qui ne sont guère favorables à la régionalisation, sont aussi un obstacle dans des régions où l'U.D.F. est aussi solidement implantée. La réunification perd beaucoup de sa signification si les régions n'ont toujours pas de réels pouvoirs. C'est en tout cas la position officielle du parti socialiste.

Il faut tenir compte ensuite de l'évolution des deux établissements publics régionaux. A Rouen, la vie régionale commence seulement à avoir un début de réalité. A Caen, en revanche, les responsables des trois départements ont depuis longtemps l'habitude de travailler en commun et ont su utiliser au maximum les possibilités de l'institution régionale.

Aussi, plutôt qu'un échec quasi certain de cette procédure « légaliste », le Dr German a proposé une méthode faisant appel à la tradition normande du droit coutumier. Atténuer ces positions était aussi pour lui assurer sa réélection en janvier dernier.

Restait à convaincre l'Eure qui, après son passage à gauche lors des élections cantonales de 1979, avait réaffirmé son souhait de voir la Normandie réunie rapidement. Le nouveau président de son conseil général, le Dr Guillebaud (M.R.G.), aurait, pour sa part, souhaité une administration commune et une conférence interrégionale deux fois par an, à chaque section des assemblées régionales. La législation en vigueur ne le permet que difficilement. Mais il a été convenu à Caen de se retrouver une fois par an pour apprendre à se connaître et de mettre en place six comités de coordination composés de deux représentants de chacune des quatre assemblées. Ils travailleront sur le schéma d'aptitude et d'utilisation de la mer en baie de Seine et la lutte contre la pollution de l'estuaire ; le devenir de cet estuaire et les problèmes posés par le rééquilibrage des activités des deux rives ; les communications et une possible coordination des activités portuaires ; la recherche et l'enseignement supérieur ; la promotion de la Normandie ; l'action culturelle et le développement de la culture.

Finalement, ce programme a fait l'unanimité de la conférence interrégionale. Seul, M. Héon, sénateur (Gauche démocratique) de l'Eure, intransigeant avec ses positions réunificatrices, a voté contre.

THIERRY BRÉHIER.

(1) Il y a deux région normandes : 1) la Basse-Normandie ; trois départements : Calvados, Manche, Orne ; 17 583 kilomètres carrés ; 1 306 000 habitants ; chef-lieu : Caen. 2) la Haute-Normandie ; deux départements : Eure, Seine-Maritime ; 12 258 kilomètres carrés ; 1 595 000 habitants ; chef-lieu : Rouen.

Un nouveau pont sur la Basse-Seine ?

Honfleur ne veut pas devenir le Neuilly de l'estuaire

De notre correspondant

Caen. — Le principal dossier auquel vont devoir s'atteler les responsables normands, dans le cadre de leur nouvelle collaboration, est celui de l'éventuel pont de Honfleur. Le projet n'est pas neuf, puisqu'il remonte au schéma d'aménagement de la Basse-Seine. Le pont de Tancarville devrait en effet être saturé en 1985. Le gouvernement a autorisé la chambre de commerce et d'industrie du Havre, concessionnaire de l'ouvrage, à réinvestir les bénéfices du péage dans l'étude d'un deuxième franchissement. Six millions de francs y ont déjà été consacrés.

Techniquement, le projet est assez avancé. Ce serait un pont routier (les recherches ont montré que le rail ne serait pas rentable) implanté à cinq kilomètres en amont de Honfleur, à haubans métalliques, franchissant le chenal du fleuve par un ouvrage principal de 850 mètres nécessitant l'édification d'une pile en Seine, en bordure nord du chenal de navigation. Le tablier serait large de 24 mètres, permettant l'aménagement de deux fois deux voies avec terre-plein central et bandes latérales d'arrêt d'urgence transformables ultérieurement en voies de circulation supplémentaires.

Le coût d'un tel ouvrage serait, à l'heure actuelle, de quelque 600 millions de francs. Moyennant un péage d'un peu moins de 16 francs, la chambre de commerce du Havre pourrait assumer seule le coût d'un tel investissement.

La technique et l'argent sont une chose, les conséquences économiques et humaines en sont une autre. Surtout que les Havrais, fidèles à leur « allant » coutumier, n'ont, au départ, guère pris de précautions pour présenter leur projet. Ils en attendent un agrandissement de l'hinterland du port et donc des possibilités de développement accrues. Mais la rive gauche craint de perdre son particularisme et donc son charme. Son agriculture et son tourisme peuvent-ils faire bon ménage avec la grosse industrie de la rive droite ? Elle ne veut surtout pas devenir le réceptacle des cadres havrais en mal de calme et de verdure. Honfleur ne tient pas à être un simple Neuilly de l'estuaire.

C'est pour tenter de rapprocher ces points de vue apparemment inconciliables que la conférence interrégionale de juillet 1978 a chargé la mission d'études Basse-Seine, mission d'aménagement de Basse-Normandie, de regarder de près le dossier dans le cadre du schéma d'aptitude et d'utilisation de la mer dans l'estuaire de la Seine, mis en place lors de l'été 1976. Les travaux ont déjà été fructueux et de nombreuses barrières psychologiques ont été abaissées. Ils ont d'abord montré que les deux rives n'étaient pas aussi différentes que l'on pouvait de prime abord le penser. Elles ne peuvent pas, en tout cas, être systématiquement opposées. La séparation se fait plutôt entre l'agglomération havraise d'une part, le pays de Caux, le pays d'Auge et les plateaux de l'Eure d'autre part.

Répartir les impôts

Ainsi, par exemple, la densité de population est plus importante sur la rive gauche que sur la rive droite, une fois Le Havre exclu. Surtout, l'évolution récente n'a pas agrandi l'écart, au contraire. La crise a freiné le développement industriel du Havre, mais de petites industries commencent à s'installer à l'ouest de la Seine. Ils ont aussi prouvé que cet éventuel franchissement n'aurait pas d'impact sur le trafic routier international, à peine sur le trafic national.

Quelques chiffres suffisent à montrer les différences de taille actuelles. Les agglomérations de Hambourg, de Rotterdam et d'Anvers comptent respectivement 2 millions, 1,1 million et 800 000 habitants, à comparer à moins de 400 000 pour l'estuaire de la Seine, rives droite et gauche confondues.

Mais si, grâce au pont, Le Havre étend son arrière-pays, il peut offrir, en plus de son port, une zone pour grosse industrie, d'autres pour les plus petites, un aéroport important — Saint-Gatien — près de Trouville, un environnement touristique de qualité, des équipements pour congrès et séminaires, etc.

Résultat de ces études : les opinions ont sensiblement évolué. Les responsables du Havre ont officiellement admis qu'ils ne construiraient pas ce pont si leurs voisins de la rive gauche ne le voulaient pas. Eux-mêmes ne sont plus systématiquement contre ce franchissement. Ils veulent simplement, mais c'est beaucoup, obtenir les moyens de maîtriser l'évolution grâce à des documents d'urbanisme rigoureux, l'établissement de réserves foncières et surtout une répartition des impôts qui ne fasse pas bénéficier quelques-uns de rentrées fiscales liées aux entreprises alors que d'autres devraient financer l'accueil des habitants.

L'objectif est admis par tous : atteindre un développement équilibré des deux rives.

S'il doit devenir un ensemble industrialo-portuaire de taille européenne, alors et alors seulement un pont urbain est indispensable. Seul le gouvernement peut, bien évidemment, prendre une telle décision. D'autant que s'il n'a pas à financer l'ouvrage lui-même, il sera forcément sollicité pour des équipements induits. Aussi, lors de leur dernière conférence interrégionale, les responsables normands ont décidé de continuer les études pour présenter un dossier complet au gouvernement au deuxième semestre. Ce sera alors à ce dernier de se déterminer.

Le pont de Honfleur n'est pas pour tout de suite. La première idée de celui de Tancarville remonte à 1880. La décision a été prise en 1950. Il a été ouvert dix ans plus tard. Le franchissement rapproché de l'estuaire de la Seine sera peut-être, lui, plus rapide. Ce n'est pas certain.

Th. B.

TROISIÈME PORT EUROPÉEN

Le Havre : investir pour s'enrichir

SI Le Havre veut garder son rang de troisième port européen (après Rotterdam et Marseille), voire améliorer ses positions, il est souhaitable que l'établissement portuaire engage un programme d'investissements de 1,5 à 2 milliards de francs d'ici à 1985. C'est ce que viennent de déclarer MM. François Le Chevalier et Jacques Dubois, président et directeur général du port du Havre.

En 1979, le port a dégagé une marge nette d'autofinancement de 100 millions de francs. Pour 1980, les prévisions de travaux du grand port normand se situent au niveau de 396 millions, dont une participation de l'Etat de 146 millions. Ce sont les travaux de construction du dock flottant et l'engagement des investissements pour un centre de réception des marchandises en vrac (charbon et aliments du bétail) qui constitueront les chapitres les plus importants de ce programme.

En 1979, le port du Havre a progressé de 14,9 % passant de 76,7 millions de tonnes en 1978 à 88,1 millions.

Mais surtout Le Havre conserve sa place de premier port français pour les marchandises en conteneurs. La progression sur ce point est particulièrement nette puisque 450 800 conteneurs ont été manipulés contre 395 240 en 1978.

De même qu'Antifer — l'avant-port pétrolier — joue un rôle d'« éclatement » du trafic d'hydrocarbures vers d'autres pays européens, de même un trafic d'« éclatement » des conteneurs, venus d'Extrême-Orient ou d'Amérique du Nord par grands navires, commence à s'instaurer aux quais de l'Atlantique et de Bougainville.

Des développements

Parlant du trafic des marchandises diverses — c'est-à-dire les trafics qui sont à l'origine de création d'emplois chez les dockers et dans les autres professions portuaires — M. Dubois a indiqué que dix-neuf lignes nouvelles avaient été créées en 1979 (notamment vers l'Amérique du Sud) et que des développements étaient attendus dans les secteurs de la viande réfrigérée, du café ou du coton.

Le transfert des trafics de bananes — en provenance des Antilles — de Rouen et de Dieppe vers Le Havre ne créera en revanche qu'une cinquantaine d'emplois. Globalement, toutefois, le nombre des dockers havrais est en légère régression, tendance qui devrait se prolonger, puisque, l'été dernier, les autorités ont décidé de ne procéder à aucune embauche d'apprentis dockers à compter du 1er septembre 1979, et ce pour deux ans.

Enfin, comme d'autres grands ports, Le Havre a décidé de développer sa politique d'ingénierie, qui s'est concrétisée jusqu'à maintenant par des contrats avec l'Algérie, l'île Maurice, l'Egypte, la République du Benin, par exemple.

En 1980, les projets en cours de négociation sont les suivants : en Indonésie pour l'extension du port de Surabaya ; au Benin pour l'assistance technique au port de Cotonou ; au Mexique, avec l'étude de ports industriels ; au Cameroun, avec le projet dit du « Rocher-du-Loup » ; à Saint-Pierre-et-Miquelon ; à la Réunion, pour un projet d'extension portuaire ; en Polynésie, avec un projet d'extension du port de Papeete.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

CORRESPONDANCE

Pour domestiquer la force des rivières

Après notre article intitulé « Les microcentrales hydroélectriques vont se multiplier » (le Monde du 27 décembre 1979), nous avons reçu de nos lecteurs diverses réactions.

Ainsi, M. Gérard Belorgey, préfet de la Dordogne, évoquant l'installation d'une microcentrale sur une ancienne écluse de l'Isle, à Duellas, nous apporte les précisions suivantes:

Le projet de microcentrale a bien fait, au départ, l'objet de réserves, mais l'instruction conduite par la suite par les services départementaux de l'équipement a permis de lancer l'enquête publique du 9 juillet au 3 septembre 1979. Celle-ci a pris fin sur un avis favorable. Un arrêté autorisant l'utilisation d'une microcentrale à cet endroit a été signé le 13 novembre. Lorsque le pétitionnaire déposera sa demande de permis de construire pour le bâtiment destiné à protéger et à insonoriser la turbine et la génératrice, le dossier sera examiné attentivement par les administrations compétentes puis soumis à la commission départementale des sites. Les essais de bruit feront apparaître une nuisance phonique supérieure à celle enregistrée actuellement. Si celle-ci dépassait les normes admissibles (cinquante décibels à dix mètres), le dossier ne manquerait pas d'être réexaminé dans le sens d'un abri « a-phonique ». L'administration tient à assurer l'intégration de la microcentrale dans l'environnement, à en limiter les nuisances éventuelles, mais n'ignore pas l'utilité de cette réalisation.

M. Christian Bernard, président de l'Association pour l'aménagement de la vallée du Lot, nous écrit :

Les études que nous avons entreprises sur l'ensemble du cours du Lot et de ses affluents démontrent le rôle perturbateur des microcentrales sur les variations du débit de la rivière. Par voie de conséquence, elles entraînent une accentuation de la pollution en période d'été. Pourtant nous avons assisté ces dernières années à un développement « sauvage » des constructions de microcentrales : l'usine du Moulin-d'Assier n'a pas respecté les prescriptions préfectorales : celle de Montbrun a été construite sans aucune autorisation dans l'un des plus beaux sites du Lot et sur le domaine public ; son maître d'ouvrage a été condamné par le tribunal administratif de Toulouse ; à Saint-Martin-Labouval, le constructeur n'a pas respecté le règlement de construction. Notre association et les représentants des fédérations de pêche se sont vigoureusement élevés contre de tels agissements.

Il s'agit de garantir pour l'avenir les droits des collectivités locales, des riverains, des pêcheurs, des baigneurs, des canoéistes, de protéger la migration des poissons et de ne pas compromettre, qui sait, une pratique nouvelle de navigation.

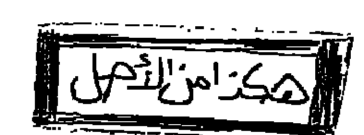
De son côté, M. Dominique Mouchot, du centre de création technique, à Montpellier, plaide pour d'autres utilisations énergétiques des cours d'eau :

Il existe une hydraulique sans barrage et il n'est pas impossible qu'elle constitue la meilleure façon d'exploiter la force de la rivière. Un bon courant d'eau produit une puissance quatre fois supérieure à un bon courant d'air. Nos anciens le savaient bien, qui utilisaient largement cette force.

Les premiers moulins flottaient. Ils étaient établis plutôt aux endroits où l'eau courait, bien sûr, mais n'étaient liés à aucun site. Ils épousaient naturellement les variations de niveau de la rivière et, jour après jour, sans faiblir, ils fournissaient une puissance continue. De telles installations, toujours proches du lieu d'utilisation, peuvent s'échelonner tout au long des rives et la somme de leurs puissances rivaliser avec celle des barrages.

Il existe d'autres formules pour exploiter le fil de l'eau. La roue à aubes, mieux dessinée et bordée de flancs pour éviter les pertes marginales, convient très bien, particulièrement sur les cours d'eau peu profonds. Mais on connaît des dispositifs plus discrets : la tuyère immergée, par exemple, flottante ou reposant sur le fond, ou l'aile battante réservée au pompage. D'autres encore : une roue à axe vertical dont les aubes articulées se replient dans le sens montant pour, se dépliant, accrocher l'eau côté descendant. Cette roue fixe se joue des crues...

Il faudrait encore mentionner la noria, élémentaire ou améliorée. Une attention particulière doit être réservée à un matériel qui, selon le cas, repose sur le fond ou flotte sous la surface. C'est une courte tuyère contenant une pompe immergée et son hélice d'entraînement. Cette tuyère est munie à l'avant d'une manche qui, plus ou moins longue, à l'ouverture plus ou moins large, module l'effort du courant en fonction des besoins.



RÉGIONS

DANS LES CONSEILS RÉGIONAUX

M. de Rocca-Serra est élu en Corse...

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député R.P.R., maire de Porto-Vecchio et président du conseil général de la Corse-du-Sud, a été élu le lundi 11 février, au second tour seulement, président du conseil régional de la Corse, dont la composition vient d'être élargie de quatorze à vingt membres. Il remplace à ce poste M. Jean Filippi, sénateur (Gauche démocratique).

A force d'entendre dire et redire ces derniers temps que l'on en avait assez de voir toujours les mêmes têtes faire la pluie et le beau temps en Corse, M. Xavier Villanova, conseiller municipal bonapartiste d'Ajaccio, s'est cru bien inspiré d'opposer sa candidature à celle de M. de Rocca-Serra pour la présidence du conseil régional. L'émotion gagna alors les rangs de la majorité, à laquelle appartiennent l'un et l'autre candidat.

M. Charles Ornano, maire bonapartiste d'Ajaccio, qui brigue un siège de sénateur aux élections de l'automne prochain et qui, pour ce faire, a besoin de l'appui du R.P.R. et singulièrement de M. de Rocca-Serra, son chef de file, dissuade M. Villanova de brouiller ainsi les cartes. Celui-ci refuse d'entendre raison, assuré qu'il est du discret concours de MM. Jean Bozzi et Pierre Pasquini, députés R.P.R., et du singulier soutien de la gauche, unie pour l'occasion.

Lorsque ce lundi matin 11 février M. Filippi, doyen d'âge, ouvre la séance, le jeu paraît ouvert. M. Ornano présente au nom de la majorité présidentielle la candidature de M. de Rocca-Serra. M. Villanova de lui répliquer aussitôt : *« Alors, nous sommes deux. »* Interrogé à son tour, M. François Giacobbi, sénateur (Gauche démocratique) et porte-parole de la gauche, répond : *« Ces deux candidats suffisent à notre bonheur. »*

M. de Rocca-Serra obtient 10 voix (6 R.P.R., 2 bonapartistes, 1 U.D.F., 1 radical), M. Villanova réalise le même score qui ajoute à son bulletin ceux de la gauche (7 M.R.G., 1 P.S., 1 P.C.). Probablement soumis aux pressions de leur état-major parisien, les deux députés R.P.R. ont décidé de rentrer dans le rang. M. Pierre Giudicelli, premier adjoint communiste au maire de Bastia, explique sans gêne apparente son vote pour un candidat de la *« réaction »* : *« J'ai voulu faire un petit pas pour essayer de détacher de ses amis politiques ce dissident bonapartiste. »*

Interruption de séance, conciliabules. En définitive, M. Villanova retire sa candidature et se rallie à celle de M. de Rocca-Serra. Pour faire bonne figure, M. Giacobbi propose M. Filippi *« en signe d'estime, de reconnaissance et d'amitié »*. Désormais, les choses rentrent dans l'ordre : la gauche vote pour la gauche, la droite pour la droite. Le maire de Porto-Vecchio est élu par 11 voix contre 9. Le conseiller municipal d'Ajaccio obtient un poste de vice-président...

M. de Roca-Serra a ainsi reçu un avertissement sans frais. Dans son discours de remerciement, il dit combien il mesure *« l'importance de sa mission dans les circonstances actuelles »* et annonce son intention *« de faire avant la fin de cette session des propositions qui peuvent avoir un certain intérêt »*. Lorsqu'il évoque *« notre attachement à l'unité nationale qui ne doit être mise en doute ni ici ni ailleurs »*, le conseil régional unanime, de l'élu communiste à l'élu bonapartiste, applaudit à tout rompre. *« Très bien »*, ajoute M. Giacobbi.

D'une voix lasse, M. Claude Vieillescazes, préfet de région, souhaite *in fine* que l'assemblée régionale sache *« trouver les solutions efficaces, utiles et acceptables par le plus grand nombre »*. Soulagé et presque goguenard, M. Ornano conclut hors séance : *« Tout est bien qui finit bien. »* Si l'on peut dire...

JACQUES DE BARRIN.

● *Haute-Normandie* : M. BETTENCOURT, *réélu*. — M. André Bettencourt (U.D.F.-P.R.), sénateur de Seine-Maritime, a été réélu président du conseil régional de Haute-Normandie par 26 voix contre 14 à M. Alain Bouvard (P.C.). MM. Dubosc (mod.) et Geoffroy de Montalembert, sénateur (R.P.R.) de Seine-Maritime, qui n'étaient pas candidats, ont obtenu chacun une voix.

● *Provence-Alpes-Côte d'Azur* : M. DEFFERRE, *réélu*. — M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, maire de Marseille, a été réélu président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il a recueilli 48 voix ; 23 bulletins blancs ont été dénombrés. Le groupe communiste n'a pas pris part au vote. Ses membres ont quitté la séance pour protester contre l'action du service d'ordre, qui a empêché un millier de manifestants de se rendre au Palais des congrès, où siège le conseil régional.

● *Pays de la Loire* : M. GUICHARD, *réélu*. — M. Olivier Guichard, député R.P.R. de Loire-Atlantique, maire de La Baule, a été réélu président du conseil régional des Pays de la Loire. M. Guichard a obtenu 58 voix contre 4 à M. Michel (P.C.) et 1 à M. Maurice Ligot, député du Maine-et-Loire (app. U.D.F.), maire de Cholet, qui n'était pas candidat. Les socialistes ont voté blanc.

● *Midi-Pyrénées : M. SAVARY est réélu*. — M. Alain Savary, député (P.S.) de la Haute-Garonne, a été réélu pour la sixième fois, sans concurrent, président du conseil régional Midi-Pyrénées, par 63 voix sur 72 votants. Le conseil régional est formé de trois groupes : le groupe de l'union de la gauche socialiste et démocratique (54 sièges, dont 38 pour les socialistes et 16 pour les radicaux de gauche), le groupe communiste (9 sièges) et le groupe d'action régionale (15 sièges) qui réunit les conseillers appartenant à diverses formations de la majorité présidentielle.

La réélection de M. Savary était attendue et les 63 voix qu'il a obtenues représentent exactement le total des voix de la gauche : P.S., P.C. et M.R.G. — *(Corresp.)*

...et M. André Madoux en Lorraine

De notre correspondant

Metz. — M. André Madoux (U.D.F.), 71 ans, président du conseil général de la Meuse, a été élu, le lundi 11 février, à Metz, président du conseil régional de Lorraine. Le scrutin a été acquis dès le premier tour avec 49 voix contre 8 à M. Jean Bernard (P.S.), 4 à M. Michel Bertelle (P.C.) et 2 bulletins blancs. Ce résultat n'est pas une surprise dans la mesure où un accord s'était réalisé au sein des élus de la majorité pour qu'un Meusien devienne président du conseil régional.

C'est M. Pierre Messmer, ancien ministre, député R.P.R. de Moselle, président du conseil régional depuis janvier 1978, qui avait proposé, pour préserver l'équilibre régional, d'établir une règle d'alternance entre les quatre départements lorrains. Avant l'ancien premier ministre, les deux précédents présidents étaient respectivement M. Jean Vilmain (Vosges) et M. Jean-Jacques Servan-Schreiber (Meurthe-et-Moselle).

M. André Madoux a annoncé qu'il se plierait à son tour à ce principe de l'alternance. Cependant, certains élus estiment que cette règle risque de relancer très vite un vif débat politique dans une région où, traditionnellement, s'opposent dans une lutte d'influence gaullistes et centristes.

Du côté de la gauche, les divisions sont encore beaucoup plus évidentes. Aussi les socialistes et les communistes avaient-ils préféré présenter chacun un candidat.

A l'occasion de cette première session du conseil régional, M. Pierre Messmer a, dès l'ouverture de la séance, donné lecture d'une lettre signée du ministre des transports annonçant que les sections de l'autoroute Toul-Colombey-les-Belles et Montigny-le-Roy-Langres seront ouvertes à la circulation en 1983. *« Je tiens à réaffirmer que les engagements pris seront tenus »*, écrit notamment M. Le Theule. Rappelons que, précédemment, le gouvernement avait pris l'engagement que ces tronçons seraient achevés en 1981. L'échéance prévue ne pourra donc être respectée qu'en ce qui concerne le tronçon Luxembourg-Thionville.

J.-C. B.

M. Edgar Faure : un indispensable outil de planification économique

Dans une interview publiée par le Nouveau Contrat social *(17, boulevard Raspail, 75007 Paris), M. Edgar Faure, président du conseil régional de Franche-Comté, fait la réflexion suivante à propos de l'institution régionale :*

« Pourquoi faut-il une institution régionale ? Les institutions nouvelles, en réalité, sont adaptées au traitement des problèmes nouveaux. S'il n'y avait que les problèmes anciens, les institutions anciennes pourraient y faire face. Je le dis aussi bien pour l'Europe que pour la région. Ce sont des instruments nécessaires pour traiter des nouvelles formes de problématique. Or la région est typiquement adaptée à une planification fine en matière d'économie et d'emploi.

» En effet, dans ces domaines, le territoire national est trop vaste, et le département est trop étroit ! Il faut considérer ce fait très important : actuellement, beaucoup de Français ne désirent pas quitter leur région d'origine; ils éprouvent des réticences, ils sont réfractaires à l'idée de se transporter, de déménager, de se déraciner. (...)

» Si l'on a prévu suffisamment à temps la planification des demandes d'emplois, du nombre de personnes qui se trouvent venir en demandeurs sur ce que l'on appelle le marché du travail, on peut essayer de leur garantir, de leur faciliter non pas d'être dans une ville précise — surtout si elle est petite — mais d'être dans un secteur en général.

» Pour toutes ces raisons, la région est un cadre typique pour une planification économique et sociale. Cette planification régionale doit être articulée avec la planification nationale, qui est plutôt une sorte de centralisation, de coordination des planifications régionales. Alors pourquoi ne pas encourager la région à tenir ce rôle ? »

A PROPOS DE...

Les intentions des pouvoirs publics

Une priorité aux transports en commun

« Les transports collectifs doivent être développés même s'ils ne sont pas un facteur d'économie d'énergie », a déclaré M. Joël Le Theule, ministre des transports, au cours d'une conférence de presse réunie le 11 février.

Des études menées à Caen, Dijon et Besançon révèlent que le développement de l'offre de transports collectifs a suscité une clientèle nouvelle, pour un tiers constituée d'anciens piétons ou d'usagers des deux-roues, pour un tiers de gens qui ne se déplaçaient pas et pour le reste d'automobilistes dont la voiture n'est pas pour autant restée au garage.

L'augmentation des déplacements prouve du moins que des besoins réels existent et montre la nécessité d'améliorer encore les transports collectifs urbains, auxquels l'Etat consacrera 3,3 milliards de francs de subventions en 1980.

Les transports collectifs sont encore loin d'avoir conquis la première place dans les grandes agglomérations, puisque les trois quarts des déplacements sont effectués par des moyens individuels.

La politique du ministère, dont les grandes lignes ont été formulées lors du dernier conseil des ministres, s'efforcera en particulier de résorber deux « points noirs » : la question des heures de pointe, moins bien réglée en France qu'ailleurs, et la question des liaisons inter-banlieues, « qui n'ont pas encore la souplesse voulue ».

Parmi les transports en commun, l'autobus, moyen de transport de base dans la plupart des grandes villes, sera développé en priorité. Le ministre des transports vient de demander à Renault Véhicules industriels (R.V.I.) de fabriquer avant 1985 une nouvelle génération d'autobus marquant des progrès sensibles du point de vue de leur facilité d'accès pour les usagers. A plus courte échéance, les constructeurs français lanceront prochainement un autobus et un trolleybus articulés.

Pratiquement inexistant aujourd'hui en France, le tramway a suscité un réel intérêt dans deux villes seulement : Nantes et Strasbourg, a indiqué M. Le Theule, qui estime indispensable la relance d'une fabrication de ce genre de matériel par l'industrie ferroviaire française, compte tenu notamment des débouchés à l'exportation.

Quant au métro, M. Le Theule a rappelé que l'Etat a largement contribué au métro automatique de Lille (Val), en cours de construction.

Au sujet de la carte orange, qu'aujourd'hui 1,4 million de personnes utilisent en région parisienne, M. Le Theule a déclaré qu'il n'étendrait pas son « périmètre d'utilisation », comme le réclament certains usagers. La carte orange coûte déjà 2 milliards de francs par an à l'Etat, et « il serait difficile d'aller au-delà », a précisé le ministre.

De même, M. Le Theule a indiqué que l'obligation du « versement transports », pour des raisons économiques et surtout parce qu'il n'est pas évident que les sommes qu'il procure soient bien utilisées par les agglomérations, ne sera pas étendue aux villes de moins de cent mille habitants.

Développement donc des transports collectifs, mais dans certaines limites seulement et sans remettre en cause la sacro-sainte prééminence de l'automobile individuelle, si contestable, dans les villes du moins.

● *Nice : un nouveau port ?* — Aucune décision concernant la création du nouveau port de Nice ne sera prise avant la fin de juillet, confirme-t-on au ministère des transports.

Les conclusions de la mission d'inspection formée à la suite du raz de marée qui avait emporté la digue du port de Nice le 16 octobre dernier ne seront pas connues avant la mi-juin.

Faits et projets

ENVIRONNEMENT

● *Greenpeace repart à la chasse.* — Le *Combattant-de-l'arc-en-ciel*, bateau de l'organisation internationale Greenpeace, a quitté le port de Guernesey, où il relâchait depuis son expulsion de Cherbourg, pour partir à la recherche du cargo *Pacific-Swan*, qui doit décharger dans le Cotentin des déchets nucléaires japonais.

Vingt personnes de sept nationalités différentes se trouvent à bord du navire des écologistes, parmi lesquelles le maire de Greville-Hague, commune du cap de la Hague. Pendant ce temps, une nouvelle manifestation d'opposition au débarquement des déchets nucléaires a eu lieu dans les rues de Cherbourg le lundi 11 février. Elle réunissait environ mille cinq cents personnes.

● *Méditerranée : défaillance des riverains.* — Certains programmes antipollution en Méditerranée devront être retardés ou supprimés à cause du *« manque de sérieux »* de nombreux pays riverains qui n'ont pas encore apporté leur contribution financière au fonds spécial de la Méditerranée, institué à cet effet, en 1979, a indiqué le directeur exécutif adjoint du programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), M. Peter Thacher.

Dans un avertissement lancé à l'ouverture de la réunion sur la pollution de la Méditerranée — qui réunit à Barcelone jusqu'au 13 février des représentants des dix-huit pays riverains, sauf l'Albanie, — M. Thacher a indiqué que le PNUE n'a reçu jusqu'à présent que 35 % des 6,4 millions de dollars prévus pour le fonds spécial de la Méditerranée et dont la moitié doit être fournie par les pays riverains. — *(A.F.P.)*

● *Nancy dans les ordures.* — Les sacs d'ordures ménagères commencent à s'entasser à Nancy. A l'appel de la C.G.T., une grève a débuté le 6 février et continue.

Le mouvement risque de se durcir après l'expulsion par les forces de l'ordre, le 11 février au matin, d'une quarantaine de grévistes venus à l'hôtel de ville demander audience au maire, M. Claude Coulais. — *(Corresp.)*

TRANSPORTS

LA LANGUE FRANÇAISE ÉVINCÉE ?

M. Marc Lauriol, député R.P.R. des Yvelines, a protesté contre une résolution de l'Assemblée parlementaire des Communautés européennes, préconisant l'usage exclusif de la langue anglaise pour les communications « aéronef-sol ».

Dans une question adressée au ministre des transports, il écrit notamment : « Cette proposition, qui date du mois de mai 1978, s'inscrit parmi les tentatives de plus en plus nombreuses visant à évincer la langue française des domaines de l'actualité moderne. Il ne saurait y avoir de rayonnement de la pensée et de la civilisation francophones si notre langue se trouve reléguée à un rang secondaire et est réputée inadaptée aux activités de pointe. »

CARNET

Réceptions

— A l'occasion du quinzième centenaire de l'Hégire et du premier anniversaire de la révolution islamique, l'ambassadeur de la République islamique d'Iran a donné une réception le lundi 11 février.

Fiançailles

— Mme Simone VERGNAUD-WATKINS
et
M. John BRADDOCK
font part de leurs fiançailles.

Décès

— La direction, les professeurs, l'administration et les élèves de l'ESSEC
ont la tristesse de faire part du décès accidentel en mer, le 4 février 1980, de

Henri BERTRAND,
Mathilde GUILLAUME,
Frédéric MONTHIERS,
Jean René PEYRAUD,
étudiants de deuxième année.

Une messe a été dite à leur intention à l'oratoire de l'ESSEC, le 7 février 1980.

— Bastia, Perpignan, Oran.
Mme Fernand Bouchet,
M. et Mme René Bouchet,
Mlle Marie-Jeanne Bouchet,
MM. Henri, Christian et Paul Bouchet,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Fernand BOUCHET,
ancien combattant
grand blessé de la guerre 1914-1918,
médaille militaire,
croix de guerre,
médaille de Verdun,
croix du combattant,
médaille du Maroc,
chef des services comptables
de la région économique d'Oran,
à la retraite,
leur époux, père, beau-père, grand-père et allié,
survenu à Bastia, le 1er février 1980, dans sa quatre-vingt-septième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Un service religieux a été célébré à Bastia ; l'absoute et l'inhumation ont eu lieu à Perpignan.
Lycée Giocante-de-Casabianca,
20298 Bastia. Tél. : 16 (95) 31-66-27.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Mme René Castin,
Ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Castin,
ont la grande peine de faire part du décès de

M. René CASTIN,

survenu le 9 février 1980, à l'âge de soixante-dix ans.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale, à Rilly-sur-Vienne (37220).

10, avenue Raphaël, 75016 Paris.
81, avenue Marceau, 37000 Tours.
127, rue de Paris, 92100 Boulogne.

Ni fleurs ni couronnes.

— Mme Israël Epelboin,
Mme Joseph Epelboin,
M. et Mme Yves Epelboin et leurs enfants,
Annie Epelboin et Bernard Edelman,
M. et Mme Alain Epelboin et leur fils,
M. et Mme Clément Feinsilber, leurs enfants et leurs petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Israël EPELBOIN,
leur époux, fils, père, grand-père, frère et parent,
survenu le 10 février 1980.
Les obsèques auront lieu le vendredi 15 février, à 14 heures, au cimetière de Saint-Cloud, 114, avenue Foch, à Saint-Cloud.
Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
4, rue Duméril,
75013 Paris.

— Le Centre national de la recherche scientifique,
L'université Pierre-et-Marie-Curie,
Le personnel du groupe de recherche du C.N.R.S. « Physique des liquides et électrochimie »,
ont le regret de faire part du décès de

M. Israël EPELBOIN,
docteur ès sciences,
ingénieur E.S.E.,
directeur de recherche
au C.N.R.S.,
directeur du groupe de recherche du C.N.R.S. « Physique des liquides et électrochimie »,
survenu le 10 février 1980.

— Mme Yvonne Lascar, née Senouf,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Edmond LASCAR,
avocat
près la juridiction internationale
de Tanger
et des tribunaux chérifiens,
avocat à la cour d'appel,
ancien bâtonnier.
Selon le vœu du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Paul Nancey,
M. et Mme Jacques Monceau,
M. Jean-Gabriel Nancey,
Me Claude Mazet et Mme,
Mlle Corinne Monceau,
Mlles Maylis et Marie-Gabrielle Nancey,
MM. Vincent et Sébastien Mazet,
Mlle Charlotte Mazet,
La générale Paul Tubert,
Le docteur et Mme Pierre Mourot et leurs enfants,
Mlle Louise Pierre,
Les familles Nicolas et Le Chatelier,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, belle-sœur, neveux et cousins,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

Mme Paul Roger NANCEY,
née Germaine Viet,

dans sa quatre-vingt-cinquième année, munie des sacrements de l'Eglise, le 10 février 1980, en son domicile.
Les obsèques auront lieu en l'église de Laizy (Saône-et-Loire), le jeudi 14 février, à 14 h. 30, suivies de l'inhumation dans la sépulture de famille.

5, rue Nicolas-Chuquet,
75017 Paris.
45, boulevard Murat,
75016 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Georges PEIDENIS,
née Alice Auriacombe,
professeur honoraire
au lycée Jean-de-La-Fontaine,

survenu le 4 février 1980.
De la part de :
M. Georges Peidenis,
Et de toute la famille.
L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

2, rue Georges-de-Porto-Riche,
75014 Paris.

Mme Maurice Warnier, son épouse,
Les familles Warnier, Potier, Massart, Veber, Mézières, et ses camarades forestiers,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. Maurice WARNIER,
ingénieur des eaux et forêts.
La cérémonie religieuse a été célébrée le jeudi 7 février 1980, en l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, suivie de l'inhumation à Provins, dans l'intimité.
133, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.

Anniversaires

— Le quatrième anniversaire de la mort de

René CASSIN,
grand-croix de la Légion d'honneur,
compagnon de la Libération,
prix Nobel de la paix,
sera marqué par une cérémonie le vendredi 22 février, à 11 h. 15, au cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14e.

Messes anniversaires

— Une messe sera célébrée à l'église orthodoxe serbe Saint-Sava, 23, rue du Simplon, Paris-18e, en mémoire de

Lazar A. JOVANOVIC,
le vendredi 15 février, à 11 heures.

Avis de messe

— Pour tous ceux qui n'ont pu s'associer à la messe des obsèques de

Robert BLANC,
directeur-fondateur
de la station des Arcs,
décédé accidentellement le lundi 4 février 1980,
Une messe de neuvaine sera célébrée le mercredi 13 février 1980, à 10 heures, en l'église d'Hauteville-Gondon (Savoie).

Avis

— On nous prie d'insérer l'avis suivant : « Recherche anciens joueurs d'échecs ou ingénieurs ayant connu le professeur Adolphe Monod ou Ferry à Lunéville avant la guerre. Sinon recherche anciens collaborateurs des Ets. Nonnox à Clermont, de la Société française Mum et des Ateliers Retors à Saint-Etienne. »

Communications diverses

— La médaille de Vermeil de la Ville de Paris vient d'être décernée, après soixante années d'activité professionnelle, à M. Guy Le Prat, doyen du Syndicat de l'édition française, au cours d'une réunion qui avait réuni le 4 février 1980, ses amis et collaborateurs dans les salons du Cercle de la librairie.

SOCIAL

EXPÉRIENCE A SERRE-CHEVALIER

Des jeunes réinventent une politique de la montagne

De notre envoyé spécial

Serre-Chevalier. — *« La vallée de la Guisane, du Lautaret à Briançon (Hautes-Alpes), faisait vivre, autrefois, sept petites filatures. Depuis la guerre, il n'y en avait plus qu'une, à laquelle les éleveurs de la région apportaient leur laine. Mais ses métiers se sont tus en 1968, le propriétaire, M. Blanchard, ayant cessé le travail à soixante-dix ans. L'idée nous est venue de lui redonner vie en 1976, lorsqu'on a appris qu'elle risquait d'être transformée en hôtel : en bordure de rivière et à 200 mètres du départ des remonte-pentes, le site était bon, c'est vrai. Mais qu'allaient devenir les éleveurs de moutons, dont certains déjà jetaient leur laine ?... »*

Christophe, pas encore la trentaine, père d'un petit garçon, rafraîchit ses souvenirs, entouré d'une dizaine de compagnons, plus jeunes que lui en général, à l'exception d'un ménage ayant dépassé la cinquantaine. A l'étage au-dessus, celui des ateliers, les machines ont été arrêtées à 18 h. 30, pour permettre ce dialogue général autour d'un bol de thé.

« Des gens comme nous, il y en a beaucoup à notre époque : ouvriers chômeurs ou promis à un travail à la chaîne sans grand intérêt ; étudiants incertains de l'issue de leurs études ; syndicalistes découragés de ce qu'ils ont vu durant leurs premières années de salariat... Plutôt que de continuer à faire comme les autres, avec pour seule perspective de gagner davantage d'argent pour s'insérer dans la société de consommation, nous avons choisi de vivre ensemble, en gagnant notre vie de façon utile et en organisant notre travail en commun. Coopérateurs, nous nous autogérons en contact avec les paysans qui fournissent la laine, notre matière première, et en livrant notre production — laine, tissus, couvertures... — à des groupes d'amis qui la transforment dans des ateliers de confection et la vendent. Vous voyez : cela marche de mieux en mieux et nous sommes heureux... »

Vingt mille moutons

La première partie du propos ne prête guère à contestation : la filature ressuscitée de Chantemerle traite aujourd'hui la laine de quelque vingt mille moutons des vallées avoisinantes (Guisane, Névache, Briançonnais jusqu'à Embrun), dont cinq mille sont tondus par les jeunes coopérateurs.

Le quart (8 tonnes sur 30) est payé en nature aux paysans (couvertures et blousons contre laine brute), le reste acheté. Les filateurs — Autrichiens, Allemands, Français aussi — utilisent les vieilles « bécanes » trouvées sur place (que l'ancien propriétaire avait soigneusement entretenues) et ils ont acheté — au prix de la casse — quelques machines un peu moins anciennes dans des usines de l'Est récemment arrêtées.

« Nous ne risquons pas de manquer de matériel, notent Sylvie et Isabelle en riant. *Il y a tant d'usines qui ferment !... Même si les pays sous-développés achètent beaucoup de machines de ce genre, il nous en restera bien assez. On nous en propose d'ailleurs souvent... »* Avantage du procédé : pratiquement pas d'amortissement, les métiers utilisés étant obsolètes ; seule coûte leur réparation, jusqu'ici peu onéreuse.

Quant à l'écoulement des produits de Chantemerle, il est fait surtout par le canal de boutiques amies : celles du groupe Longo Maï (1), auquel est rattachée la filature (trois en Suisse, une à Forcalquier et une autre à Paris (2), à partir de cette semaine, en partage avec une librairie). Une petite partie est vendue sur place, aux touristes essentiellement. Le reste sert à rembourser les emprunts faits à l'origine auprès de collectivités locales suisses, qui ont encouragé l'opération.

Car — et ici on s'écarte largement de l'économie courante — la filature de Chantemerle a été relancée sans grande charge de capital. Comme les autres coopérateurs de Longo Maï, ceux de Serre-Chevalier ont obtenu de la générosité suisse (dans des paroisses, libéralités privées, vente de disques à des prix de soutien et aussi prêts de collectivités remboursables en nature) de quoi payer la grande majorité de leurs investissements initiaux : 600 000 F pour les locaux, les machines et les travaux de réparation ou d'assainissement. Le fait de ne pas avoir à amortir ni à rémunérer cette somme réduit considérablement les prix de revient. Le fait aussi de ne payer que des salaires très faibles.

« Pourquoi voulez-vous que nous touchions des salaires, puisque nous décidons nous-mêmes ce que nous faisons et que cela nous plaît ? s'étonne Christophe.

— Vous ne vivez tout de même pas de l'air du temps. La nourriture, les vêtements, les déplacements...

— *Nous avons une caisse commune pour tout cela. Y compris les besoins individuels des uns et des autres. Elle a dépensé l'an dernier environ 800 F par personne et par mois.*

— C'est le tiers du SMIC. Comment pensez-vous attirer à vous des jeunes de la montagne avec une rémunération aussi faible ?

— *Ce n'est pas notre problème immédiat. Il faut d'abord montrer que cela marche. On le voit dans le pays, cela se dit dans la vallée. Petit à petit nous serons — nous croyons d'ailleurs l'être déjà — en état de verser 2 400 F par mois à ceux qui nous rejoindront. »*

Créer des emplois nouveaux

C'est en effet le problème central pour l'avenir. Ou bien la filature de Chantemerle reste une aventure sympathique de copains préférant vivre chichement mais dans le bonheur, au risque de camper en marge des lois sociales ; le développement restera hypothétique et fondé sur la seule amitié. Ou bien la démonstration sera faite qu'en utilisant des capitaux de départ en grande partie donnés et du matériel ancien bien entretenu, il est possible de vendre à des prix concurrentiels, en payant des salaires décents : alors l'expérience de Chantemerle sera d'un grand intérêt, parce que généralisable. Donnant à l'économie de montagne une seconde chance, à côté de celle que représente l'industrie des loisirs. C'est cette dimension qui intéresse plusieurs responsables locaux, en particulier le G.A.M. (Groupe d'action municipale) de Besançon qu'anime M. Robert de Caumont.

« Serre-Chevalier n'était assurément pas le site idéal pour tenter une expérience de création d'emplois locaux commente celui-ci. *L'activité du ski et de la montagne permet à la plupart des jeunes de la vallée de gagner le SMIC ou davantage sur les pistes ou dans les hôtels. Mais dans beaucoup d'autres vallées alpines — ou pyrénéennes — dépourvues de sports d'hiver, des emplois nouveaux sont indispensables pour enrayer durablement les départs. A Névache, le quart des emplois ont ainsi été créés sur l'initiative de jeunes à partir des ressources naturelles : fromageries, foyers de ski de fond, activités artistiques ou culturelles.*

» C'est donc dans ce sens qu'il faut aller, pour empêcher que la montagne ne devienne un simple champ d'exploitation par le capitalisme, à base de spéculation foncière, au détriment de l'agriculture et des populations locales. A côté d'un développement communautaire des activités sportives (avec maîtrise de l'outil foncier par les habitants et les collectivités publiques), il faut multiplier les réalisations économiques à partir des ressources et de l'énergie naturelles, expériences que les collectivités locales peuvent largement aider, en facilitant le rassemblement des capitaux initiaux et en améliorant l'infrastructure. De ce point de vue, la filature de Chantemerle permet de fonder de sérieux espoirs. »

Les filateurs coopérateurs, qui tiennent avant tout à leur indépendance, songent, de fait, à l'avenir : davantage de laine collectée et traitée (jusqu'à employer vingt personnes), un atelier de confection dans un village voisin (pour vendre davantage dans le pays même), un lavoir en commun pour la laine avec d'autres filatures de la région, existantes ou à créer... Tout début de réussite débouche naturellement sur le rêve...

GILBERT MATHIEU.

(1) *Le Monde Dimanche* du 14 octobre 1979.
(2) 61, rue Quincampoix.

LE TRAFIC S.N.C.F. EST PERTURBÉ PAR UNE GRÈVE SUR LE RÉSEAU BANLIEUE DE LA GARE DU NORD

En raison d'un mouvement de grève, déclenché par les agents de train et de conduite C.G.T. et C.F.D.T. pour appuyer des revendications portant notamment sur l'amélioration des conditions de travail, le trafic ferroviaire a été perturbé, lundi 11 février, sur le réseau banlieue de Paris-Nord, où le service n'a été assuré, dans la soirée, qu'à 30 %. Ce mardi matin, 80 % des trains circulaient et la desserte de l'aéroport de Roissy était assurée normalement. La direction de la S.N.C.F. pensait maintenir quatre trains sur cinq tout au long de la journée de mardi. Ces perturbations, qui n'affectent que les lignes banlieue de la gare du Nord, risquent de se prolonger jusqu'à la fin de la semaine : le préavis de grève déposé par la C.G.T. et la C.F.D.T. couvre en effet la période du 11 février à 0 heure au 18 février à 6 heures.

D'autre part, la fédération C.G.T. des cheminots appelle à un « rassemblement national de lutte », le jeudi 14 février, à 14 h. 30, à la gare d'Orsay. Une manifestation est prévue devant le ministère des transports pour réclamer l'ouverture de négociations portant notamment sur « l'amélioration du temps et des conditions de travail, le rejet des dispositions concernant l'équipement des trains par agent seul, le respect et l'extension des libertés syndicales, la défense du service public, la revalorisation des salaires ».

LE CONFLIT DE LA SNIAS

Les trois syndicats ouvriers dénoncent une « remise en cause » du contrat de travail

La lettre adressée la semaine dernière à chaque salarié par le général Mitterrand, P.-D.G. de la Société nationale des industries aéronautiques et spatiales (SNIAS), à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) leur demandant de s'engager à exécuter leur travail *« dans des conditions normales »* et de n'exercer leur *« droit légitime de grève »* qu'en dehors de l'enceinte de l'établissement, continue de susciter des remous dans cette entreprise de deux mille cinq cents salariés, où l'on fabrique notamment des pièces de l'Airbus (*le Monde* daté 10-11 février).

Après la C.G.T., la C.F.D.T. a condamné ce procédé, qualifié de *« diktat »* qui *« viole et modifie le contrat de travail »*. Ces deux organisations ont d'ailleurs signé un communiqué commun, dans le cadre d'une « intersyndicale » constituée durant les débrayages qui, depuis plusieurs semaines, perturbent la production de l'usine. Le syndicat F.O. a également rejeté, mais séparément, ce qu'il considère aussi comme une remise en cause du contrat de travail.

De son côté, la direction affirme dans un communiqué, publié le lundi 11 février, que le droit de grève n'est pas en cause et que ce droit *« continuera donc de pouvoir s'exercer dans sa plénitude, dans le cadre de la Constitution et de la jurisprudence en la matière »*.

SELON LA FÉDÉRATION DES MUTILÉS DU TRAVAIL

La situation des handicapés se dégrade dangereusement

La Fédération nationale des mutilés du travail, assurés sociaux, invalides civils et leurs ayants droit (F.N.T.M.) — 480 000 adhérents, 85 groupements départementaux, 2 200 sections locales — estime que l'octroi par décret, le 30 janvier, d'une aide financière « exceptionnelle » *de 150 francs aux personnes âgées, aux familles et aux handicapés* « ressemble davantage à une aumône qu'à une aide suffisante pour compenser les effets de la hausse des prix ».

La situation des handicapés *« se dégrade dangereusement »*, note la Fédération des mutilés du travail, et leur pouvoir d'achat demeure insuffisant. Pour ceux qui ne travaillent pas, l'allocation aux adultes handicapés représente 54 % du SMIC depuis le 1er décembre 1979. En janvier 1968, l'allocation d'aide sociale, qu'elle a remplacée, représentait 50 % du SMIC, et en janvier 1974 46 %. Pour ceux qui travaillent en milieu protégé, la garantie de ressources varie de 70 % à 90 % du SMIC. Pour ceux qui travaillent en milieu ordinaire, sans subir d'abattement de salaire, le pouvoir d'achat est sévèrement amputé par les mesures gouvernementales concernant la sécurité sociale (augmentation des cotisations, réduction de certaines prestations). Tous sont touchés de plein fouet par *« les effets d'une inflation à 12 %, toujours plus sensible aux petits revenus »*.

La Fédération observe que les mécanismes de priorité d'emploi et les mesures favorisant la réinsertion professionnelle des handicapés *« sont totalement inopérantes en présence d'un volant de chômeurs approchant un million et demi »*.

La limitation des dépenses d'hospitalisation, l'augmentation du nombre des médicaments non remboursés, le ticket modérateur d'ordre public, la « franchise » de 80 francs sur les maladies longues et coûteuses, l'imposition des indemnités journalières, les ponctions répétées sur les salaires des cotisants réduisent le droit aux soins, le droit à la santé des catégories les plus défavorisées : tout cela, selon la Fédération, aboutit à *« une médecine pour les pauvres et une médecine pour les riches »*.

La F.N.M.T. *« appelle avec force toutes ses organisations départementales et locales, ainsi que toutes les organisations syndicales mutualistes, familiales et sociales, à s'unir pour obtenir l'abrogation des mesures régressives et l'adoption de dispositions plus humaines et plus sociales »*.

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

LA C.F.D.T. CONFIRME SON AVANCE AU CRÉDIT DU NORD

Aux élections de délégués du personnel au conseil de discipline du Crédit du Nord, la C.F.D.T. est arrivée en tête une fois de plus avec 38,1 % des voix contre, notamment, 21,6 % à la C.G.T. et 19,7 % à F.O. Elle confirme ainsi la percée réalisée en décembre 1977, après avoir profité du recul de la C.F.T.C., observé également lors de ce nouveau scrutin. Le S.N.B.-C.G.C. continue, lui aussi, de progresser. On note une certaine diminution des inscrits (10 529 au lieu de 19 927) du fait de la réduction du personnel.

Inscrits : 10 529 ; suffrages exprimés : 8 500. Ont obtenu : C.F.D.T., 38,1 % (au lieu de 35 % en décembre 1977) ; C.G.T., 21,6 % (au lieu de 24,7 %) ; F.O., 19,7 % (au lieu de 19,6 %) ; S.N.B.-C.G.C., 12,4 % (au lieu de 9,9 %) ; C.F.T.C., 8,2 % (au lieu de 10,7 %).

M. BERGERON : le rôle des syndicats n'est pas de gérer la société.

« L'interlocuteur naturel, c'est le syndicat », a affirmé M. Bergeron, au cours d'un déjeuner de presse organisé lundi 11 février, après que le bureau confédéral de Force ouvrière a rencontré les dirigeants du C.N.P.F.

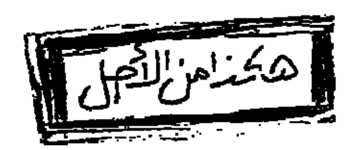
Le secrétaire général de F.O. répondait ainsi à M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., qui, dans une interview au *Nouvel Observateur* du 11 février, avait assuré : *« La mobilisation sociale doit repartir de l'atelier, de l'usine, à partir des problèmes les plus quotidiens. »* M. Bergeron a souligné : *« Nous ne croyons pas aux systèmes autogestionnaires préconisés par la C.F.D.T. et caractérisés notamment par la création de collectifs et de conseils d'atelier. Ce serait la pagaille et l'on déboucherait automatiquement sur des systèmes plus ou moins autoritaires. La C.F.D.T. veut gérer la société : ce n'est pas son rôle ni celui des syndicats. »*

Rendant compte, ensuite, de l'entrevue entre la délégation de F.O. et le C.N.P.F., M. Bergeron a indiqué que le patronat n'était pas hostile à l'ouverture de négociations relatives à la remise en ordre et à l'harmonisation des systèmes de protection sociale. Il a rappelé que son organisation avait demandé audience au premier ministre pour évoquer le problème du ticket modérateur.

Qualifiant d'« *anormale* » la hausse du prix des logements, et assurant que le gouvernement ne devrait pas « *laisser faire* », le secrétaire général de F.O. a d'autre part déclaré que son syndicat s'efforcera de défendre la position des consommateurs.

Enfin, M. Bergeron a annoncé que F.O. publiera un Livre blanc sur l'informatique avant son congrès, qui se tiendra à Bordeaux du 17 au 20 juin.

● *Les quatre cents ouvriers des chemins de fer des Houillères du bassin de lorraine (H.B.L.)*, en grève depuis le 24 janvier dernier pour obtenir une amélioration de classification, ont décidé, lundi 11 février, de poursuivre leur mouvement. Depuis dix-huit jours, la direction fait appel à des entreprises de camionnage privées pour transporter les 40 000 tonnes de charbon extraites quotidiennement.



EUROPE

LA CONTRIBUTION BRITANNIQUE AU BUDGET DE LA C.E.E.

M. Monory refuse des concessions majeures à la Grande-Bretagne

Bruxelles (Communautés européennes). — La France n'est pas disposée à consentir un effort supplémentaire important au-delà de ce qui avait été envisagé, en novembre, lors du Conseil européen de Dublin, à propos de la contribution britannique au budget européen. C'est ce qui ressort de l'intervention, le 11 février, de M. Monory devant le conseil des ministres des finances des Neuf. Elle estime au contraire que la hausse continue du prix du pétrole, dont le Royaume-Uni tire un grand profit, devrait amener ce dernier à diminuer ses exigences.

De notre correspondant

La contribution « *nette* » du Royaume-Uni au budget européen — la différence entre ce qu'il verse et ce qu'il reçoit — devrait, en 1980, selon les calculs de la Commission, atteindre 1 500 millions d'unités de compte (1 u.c. = 5,80 F). A Dublin, les chefs de gouvernement avaient *constaté qu*'une pleine application du « *mécanisme financier correcteur* », approuvé en 1975, lors de la « renégociation » du traité d'admission, conduirait à une réduction de 520 millions d'u.c. de la contribution britannique proprement dite, c'est-à-dire ce que Londres verse au budget. Mme Thatcher jugeant un tel effort insuffisant, il avait alors été entendu pour éviter la rupture que la Commission examinerait ce qu'il était possible d'envisager dans le cadre des crédits affectés au Royaume-Uni par le budget européen.

La Commission, qui n'a guère cherché — il faut reconnaître à ses propositions les vertus de la franchise — à déguiser en actions *communautaires des transferts* financiers supplémentaires, a suggéré d'ouvrir dans le budget européen une « *ligne* » nouvelle au profit du Royaume-Uni. Les crédits ainsi consentis seraient destinés à « *un certain nombre de programmes spécifiques* » : développement des régions pauvres, du potentiel énergétique, des infrastructures.

Toutefois, selon M. Monory, en l'absence d'accord d'ensemble, il n'y a rien eu d'acquis à Dublin. L'assouplissement du « *mécanisme* financier correcteur » de 1975 n'est acceptable pour la France que moyennant arrangement global respectant « *l'acquis et la solidarité communautaires* » et d'une durée limitée. En outre, a *souligné le* ministre, les versements britanniques au budget sont dus en large partie au fait que le Royaume-Uni continue davantage que ses partenaires à s'approvisionner en dehors de la C.E.E. Ainsi, une réduction de la contribution britannique de 520 millions d'u.c. qui devrait être prise en charge par les autres Etats membres, est trop importante.

Les « mesures complémentaires » préconisées par la Commission suscitent les « réticences » de la France. Il faudrait pour les accepter *que la* réduction des versements britanniques soit, comme le souhaite Paris, inférieure à 520 millions d'u.c. pour une durée limitée. Cependant, M. Monory a reproché aux propositions de la Commission d'être imprécises et ambiguës : il n'est indiqué ni le montant de l'effort financier ni surtout sa durée. En outre, la Commission préconise un réexamen d'ensemble du dispositif, ce qui, a observé le ministre, risque fort de conduire à une renégociation permanente. Enfin, il s'agit d'actions hétéroclites dont le caractère et l'intérêt communautaires n'ont rien d'évident.

Les avantages pétroliers de la mer du Nord

M. Monory a aussi fait les observations suivantes : la contribution du pétrole de la mer du Nord au P.N.B. britannique devrait plus que doubler en 1980. *Le cours* de la livre a, quant à lui, augmenté de plus de 8 % depuis l'automne 1979, réduisant d'autant l'écart entre le P.N.B. britannique et la moyenne communautaire, tandis que la seule hausse du prix du brut intervenue en *1979* améliorera le solde pétrolier britannique de près de 500 millions d'u.c. (elle aggravera, en revanche, ceux de la France et de l'Allemagne fédérale, réunis de plus de 5 milliards d'u.c.) Enfin, l'accroissement des recettes *budgétaires britanniques* provenant de l'exploitation du pétrole de la mer du Nord devrait s'élever, *pour l'exercice 1980-1981*, à plus de 4 milliards d'u.c., selon les estimations les plus prudentes, soit plus de deux fois et demie le montant total de la contribution « nette » britannique au budget communautaire.

Conclusion *évidente* aux yeux de M. Monory : les avantages qu'apporte à la Grande-Bretagne sa situation de pays producteur de pétrole apparaissent de plus en plus sans commune mesure avec les inconvénients que lui crée sa contribution « nette » au budget de la Communauté.

Réduire les dépenses agricoles

Conformément aux décisions de principe prises il y a quelques mois, les ministres des finances des Neuf ont donné leur avis sur les orientations à imprimer à la politique agricole commune. Il s'agit là aussi de dépenser moins afin de dégager des ressources pour aider à régler le problème britannique.

Le document préparé par les Allemands, qui a été adopté, invite les ministres de l'agriculture à pratiquer, comme l'a recommandé la Commission, une réduction des dépenses engagées pour le soutien des marchés. Toutefois, la France, appuyé par plusieurs autres Etats membres, a refusé que le montant des économies à obtenir soit chiffré, même de manière indicative. « *Il ne fallait pas placer les ministres de l'agriculture dans une impasse* », a commenté M. Monory.

Le texte approuvé réaffirme que les mesures prises devront attentivement tenir compte du plafonnement des ressources communautaires disponibles. Celles-ci, conformément aux décisions prises en 1970, sont composées des droits de douane et prélèvements perçus aux frontières de la Communauté et d'une fraction égale au maximum à 1 % des recettes de T.V.A. Les Etats membres, la France en tête — ce qui peut sembler *curieux*, — ont réaffirmé leur volonté de ne pas crever ce plafond de 1 %. M. Monory a confirmé le point de vue exprimé la semaine passée à Bruxelles par M. François-Poncet : pour le gouvernement français, l'affaire de la contribution budgétaire britannique et les décisions à prendre en matière agricole constituent désormais un tout.

Les Neuf, surtout à la demande de la France, ont renvoyé à plus tard l'examen des propositions concernant la position communautaire à prendre lors de la négociation, au sein de l'O.C.D.E., sur la révision des conditions d'octroi des crédits à long terme, notamment à l'U.R.S.S. et aux autres pays de l'Est. A l'évidence, les Français veulent éviter de se voir imposer des contraintes supplémentaires qui risqueraient de rendre plus difficiles leurs exportations et préfèrent que ce problème soit traité une fois la tension politique Est-Ouest actuelle atténuée.

PHILIPPE LEMAITRE.

La France demande à la Commission européenne de désapprouver un projet italien d'extension des aciéries

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne va-t-elle donner sa caution à la création de nouvelles capacités de production de produits *sidérurgiques* en Italie, alors que le marché de l'acier est largement excédentaire ? M. Giraud, le ministre français de l'industrie, a manifesté son inquiétude à ce sujet. Les sidérurgistes français accusent, pour leur part, M. Davignon, le commissaire européen chargé des affaires industrielles, d'en avoir déjà pris l'engagement auprès du gouvernement italien. Celui-ci a décidé de moderniser le complexe de Bagnoli (près de Naples) par l'installation notamment d'un train de laminage à chaud de tôles larges, le coût de l'opération étant estimé à plus de 500 millions d'ECUS (un ECU = 5,80 F).

Les capacités installées dans la C.E.E. pour la fabrication de ces produits sont de 67 millions de tonnes, alors que la production des Neuf avoisine tout juste 50 millions de tonnes. En outre, l'Italie dispose à Torente (dans les Pouilles) d'une unité de production de tôles larges qui ne tourne qu'à 50 % de ses possibilités. Aussi, au départ de l'affaire, la Commission de Bruxelles était-elle opposée à la réalisation de ce projet. Depuis, sa position s'est sensiblement infléchie.

Dans une lettre adressée le 18 décembre aux autorités italiennes, M. Davignon faisait valoir qu'un avis favorable pourrait être donné au projet Bagnoli sous deux conditions : d'une part que le dossier soumis par Rome démontre la rentabilité économique de la réalisation envisagée ; d'autre part que l'entreprise Italsider accepte de différer de six à douze mois (soit jusqu'à 1983 ou au début de 1984) l'entrée en production du nouveau train de laminage.

Cependant, *dans* une lettre adressée le 17 décembre au commissaire européen, M. Giraud soulignait son inquiétude devant les projets d'investissement dans la sidérurgie européenne, en faisant explicitement référence aux intentions des *Italiens et* des Belges. Le ministre français demandait, tout aussi explicitement, à la Commission de désapprouver ces initiatives en prononçant un avis défavorable. Aux termes des dispositions du traité CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier), tout investissement au-dessus de 5 millions d'ECU prévu par un Etat membre doit être notifié à la Commission. Un avis favorable de celle-ci offre la possibilité au pays concerné d'obtenir des prêts avec des bonifications d'intérêt, dont le financement est assuré par les fonds de la CECA.

Sept mille emplois

Comment explique-t-on à Bruxelles le changement d'attitude de la Commission ? Pour les uns, M. Davignon a préféré « *rester dans le coup* » d'une opération que — quel que soit l'avis de la Commission — les Italiens sont, de toute façon, décidés à réaliser en raison de l'aspect social du projet. Il s'agit pour eux de maintenir les sept mille emplois actuels dans une région particulièrement touchée par le chômage. Pour les autres, parmi lesquels figurent les représentants de la sidérurgie, le commissaire européen a donné son feu vert en échange de l'accord de Rome sur le code de conduite relatif aux aides des Etats membres à la sidérurgie.

L'Italie bloquait depuis plusieurs mois l'adoption par les Neuf de cet arrangement sur la restructuration du secteur. Il est symptomatique de constater que les Italiens ont levé leur veto le 18 décembre, c'est-à-dire le jour même où M. Davignon informait le gouvernement italien qu'un avis favorable au projet Bagnoli pouvait être envisagé (la Commission doit se prononcer formellement d'ici à la fin de février).

L'affaire se complique avec les projets d'investissement prévus par la Belgique (projet Carlamme) et l'Allemagne fédérale (Krupp et Thyssen) qui ont l'intention d'augmenter respectivement leur production de tôles larges de 1,7 million et de 1,4 million de tonnes. Comment la Commission pourra-t-elle se prononcer contre ces projets si elle donne son aval à l'opération Bagnoli ? Pouvant perdre dans cette affaire une partie de sa crédibilité, elle risque d'échouer dans son ambition d'être un interlocuteur privilégié dans le débat sur la restructuration de la sidérurgie européenne.

M. S.

LOGEMENT

Dans la région parisienne

« LES VENTES DEVRAIENT FLÉCHIR NETTEMENT EN 1980 » estime la Compagnie bancaire

Après la Fédération des agents immobiliers, M. Pierre Massé, directeur du CAPEM (Centre d'analyses et de prévisions) du groupe Compagnie bancaire, s'est vivement inquiété, lundi 12 février, au cours d'une réunion de presse, de l'évolution prévisible du marché immobilier dans la région parisienne en 1980.

Selon M. Massé, les ventes de logements neufs devraient au cours de cette année tomber à leur niveau le plus bas depuis quatorze ans, en raison de la « *désolvabilisation* » d'une clientèle qui faire face à une augmentation constante des prix de vente et du coût du crédit alors même que son pouvoir d'achat tend à fléchir. Selon le CAPEM, 25 % seulement des *acheteurs* potentiels d'un appartement de deux pièces sont aujourd'hui jugés solvables, pourcentage qui pourrait tomber à 20 %, voire 10 %.

M. Massé a, d'autre part, indiqué que le stock de logements neufs à Paris — *trois mille neuf* cents logements — représentait, à la fin de 1979, sept mois et demi de vente alors que le stock devrait, normalement, atteindre douze à treize mois. Confirmant enfin, les indications récemment données par les professionnels, M. Massé a indiqué que le prix moyen de vente est passé à Paris (y compris Boulogne et Neuilly) de 8 110 francs le mètre carré en janvier 1979, à 10 300 francs en janvier 1980.

AFFAIRES

B.S.N.-Gervais Danone prend le contrôle de Frigécrème

B.S.N.-Gervais Danone, numéro un français du secteur alimentaire, a décidé de se lancer dans le surgelé et les crèmes glacées, domaines dont le groupe était jusque-là absent. Il vient de réaliser, à cet effet, deux opérations significatives.

La plus importante concerne la société crémière nantaise (marque Frigécrème), troisième producteur français de crèmes glacées. B.S.N.-Gervais Danone va racheter au groupe des Nouvelles Galeries la *totalité du capital de cette société* dont les deux tiers seront réglés immédiatement, le reste faisant l'objet d'une option d'achat. Le coût total de l'opération devrait être de 40 à 50 millions de francs.

Cette nouvelle, nous signale notre correspondant, a *été* annoncée le 11 février aux cadres et au comité d'entreprise de la société nantaise, qui emploie cinq cent trente-quatre personnes pour un chiffre d'affaires de 250 millions de francs (en progression de 20 % *sur* 1978). C'est la seconde fois en quelques mois que la société Frigécrème change de mains. Les Nouvelles Galeries en étaient devenues propriétaires en août dernier lors de leur prise de contrôle de la société d'études Decré (S.E.D.), holding regroupant *les activités commerciales* (les grands magasins Decré et Frigécrème) créées au début du siècle à Nantes par la famille Decré.

La seconde opération réalisée par B.S.N., afin de se « placer » sur le marché des crèmes glacées et des surgelés, est le rachat de 55 % du capital de la société Guerraz-Nouki S.A., dont le groupe avait déjà acquis 45 % du capital en 1978. Cette société produit à *La* Roche-sur-Foron (Haute-Savoie) des crèmes glacées (sous la marque Nouki) ainsi que des pâtisseries surgelées.

Ces deux sociétés apporteront à B.S.N. un chiffre d'affaires de l'ordre de 300 millions de francs, ainsi que deux réseaux de distribution nationaux et une forte position sur le marché des crèmes glacées (16 % environ du marché français). Depuis la cession, il y a quelques années, par B.S.N. de la participation de 15 % qu'il détenait dans France-Glace (groupe *Nestlé*), à *qui il* avait concédé sa marque Gervais pour les crèmes glacées, le groupe de M. Antoine Riboud était absent de ce marché promis à un fort développement. Il semble que la stratégie du groupe, qui, après la cession à Pilkington de sa branche verre plat, dispose d'importantes liquidités, soit plus axée à terme sur le développement des produits surgelés que sur celui des crèmes glacées. Il est donc probable que le groupe poussera les projets que Frigécrème avait dans ce domaine, notamment la création d'une nouvelle unité de production et d'entrepôt près du terminal méthanier de Montoir-de-Bretagne (Loire-Atlantique).

Les professionnels de l'électronique font preuve d'un optimisme modéré pour 1980

Les responsables des industries électriques et électroniques font preuve d'un optimisme mesuré pour l'année en cours. A en juger par le niveau des commandes enregistrées, au cours du second semestre 1979, « *nous pouvons espérer de bonne perspective pour 1980* » a déclaré, le 11 février, M. Guy Brana, président du syndicat des industries électriques et électroniques (SIEE). L'année 1979, a vu une augmentation du chiffre d'affaires de la profession de 13 % par rapport à 1978. Pour la première fois, les ventes ont dépassé les 100 milliards de francs pour atteindre 106 milliards de francs.

L'année a été, selon M. Brana, « *très bonne pour le développement des exportations* » puisque ces dernières sont estimées à 40 milliards de francs, en augmentation de 22 %. L'excédent commercial passant de 5,8 milliards de francs, en 1978, à 8,3 milliards de francs, en 1979, soit une augmentation de 42 %.

Par *grands secteurs, l'évolution* a été la suivante :

— Biens de consommation (16,6 % du total) : c'est là que la progression a été la moins forte : 7,2 % ;

— Biens intermédiaires (10,8 % *du total*) : *l'activité* a *été* soutenue tout au long de l'année ;

— Biens d'équipement (72,6 % du total) : les évolutions ont été très différentes selon les secteurs : forte dans l'électronique professionnelle et l'informatique, modérée dans les biens d'équipement électrique, faible dans le téléphone et les câbles.

Trois éléments préoccupent cependant les industriels : la faiblesse relative de la croissance réelle, qui, en volume, n'a été en 1979 que de 2,5 %. La diminution des effectifs (— 2 %). Enfin, l'augmentation considérable des prix des matières premières qui va peser sur la compétitivité des entreprises. Les industries électriques et électroniques consomment en effet 70 % du cuivre utilisé en France, 13 % de l'argent et 12 % de l'or.

REVLON PREND UNE PARTICIPATION DANS L'INSTITUT JEANNE-GATINEAU

Le groupe américain Révlon, troisième fabricant mondial de produits cosmétiques (6,07 milliards de francs de chiffre d'affaires), vient de prendre avec l'accord du ministère des finances une participation de 80 % dans le *capital de la société française*, Institut Jeanne-Gatineau, jusqu'ici contrôlé à 100 % par M. Bourguignon.

« *L'entrée de Revlon dans notre capital*, explique-t-on chez Jeanne Gatineau, *a été rendue nécessaire pour accéder aux marchés étrangers.* »

L'Institut Jeanne-Gatineau est spécialisé dans la fabrication de produits pour le traitement du visage et du corps. Son chiffre d'affaires se situe entre 50 et 100 millions de francs.

● *R.A.T.P. : retour du trafic normal.* — L'occupation depuis le 22 janvier, des voies de raccordement de certains ateliers d'entretien du métro et du R.E.R. a pris fin le 12 février, annonce la direction de la R.A.T.P. En conséquence, le service normal devrait être rapidement rétabli.

« LES EXPORTATIONS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE DU JOUET SONT INSUFFISANTES » souligne M. Giraud

L'industrie française du jouet occupe sur le marché international une place insuffisante, a déclaré, le 11 février, M. Giraud, *ministre de l'industrie*, en inaugurant le dix-neuvième Salon international du jouet à Paris.

Sur un chiffre d'affaires total de 3,3 milliards de francs, les échanges commerciaux ont fait apparaître, pour les onze premiers mois de l'année 1979, un solde négatif de 957 millions de francs (contre 783 millions de francs pour la même période de 1978), a souligné M. Giraud, qui voit dans ce déficit une conséquence « *de l'accroissement des importations étrangères non compensées par un effort équivalent à l'exportation* ». Il est vrai, comme l'a souligné le ministre, que l'industrie française du jouet est fort peu concentrée — trois cents entreprises se partagent les quatorze mille trois cents personnes du secteur, ce qui ne facilite pas la tâche des industriels. Le gouvernement est prêt à les aider, a affirmé M. Giraud en rappelant que deux outils étaient à la disposition des professionnels : les services du directeur de la qualité et de la sécurité industrielle, en cas d'entrave non tarifaire à l'exportation, et les G.I.E., groupements d'intérêt économique, qui permettent à des petites firmes de s'associer souplement pour vendre à l'étranger. « *Il s'agit de jouer la qualité, d'avoir une stratégie offensive de vente et de faire preuve de créativité* », a conclu M. Giraud.

Le dix-neuvième Salon du jouet, réservé aux professionnels, accueille sept cent trente-cinq exposants dont plus de la moitié sont des firmes étrangères venues de vingt-sept pays. Il fermera ses portes le 15 février.

ÉTRANGER

APRÈS L'ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE DE L'ONUDI

La troisième conférence générale de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel) qui s'est tenue à New-Delhi, du 21 janvier au 9 février, s'est terminée par un échec. Un économiste algérien, M. Belkacem Si Ahmed, évoque à ce sujet la « décennie des illusions », l'actualité étant marquée, en dépit de l'interdépendance économique, par l'affrontement des pouvoirs nationaux. De son côté, un syndicaliste belge, M. Jean Auger, traite de la solidarité entre les travailleurs de l'Occident et ceux du tiers-monde, au-delà des positions défensives prises en ce moment par les classes ouvrières des pays industriels.

DEUX POINTS DE VUE

La décennie des illusions ?

par BELKACEM SI AHMED (*)

LES années 60 ont suscité un espoir universel ; la majorité des peuples achevaient de s'affranchir de la domination de leurs suzeraine. Le lancement des « décennies du développement » par une communauté internationale qui semblait avoir pris conscience de l'unité de son destin a laissé planer le rêve d'une nuit du 4 août pour les années 70 : la notion de nouvel ordre international allait franchir le cercle des économistes utopistes pour être prise en compte par des gouvernements enfin responsables et sages ! Et voilà que, aux premiers jours de la nouvelle décennie, on croit se retrouver un siècle en arrière, à l'époque des canonnières, de la lutte pour les débouchés, pour les comptoirs... Il est vrai que les motifs sont devenus plus élevés : sécurité stratégique, monde libre et liberté des peuples, produits stratégiques, sécurité des approvisionnements...

Un conflit local en 1973 a précipité ce que l'on n'a plus cessé d'appeler crise de l'énergie, cause de toutes les crises. Une prise d'otages, un autre conflit local, avec les embargos et les blocus qu'ils allaient entraîner, servent de révélateur à une crise alimentaire que toutes les conférences extraordinaires des Nations unies n'avaient pas réussi à mettre au premier plan pour émouvoir et faire agir l'opinion mondiale devant ce drame économique majeur. Pourtant, la crise de l'énergie a montré la dépendance des pays industrialisés à l'égard des pays sous-développés ; la crise alimentaire révèle à la majorité du tiers-monde, même aux pays producteurs de pétrole, combien ils sont tributaires de quelques pays exportateurs de denrées alimentaires.

Il s'ensuit une situation que l'on peut qualifier de paradoxale : au moment où il semblait s'élaborer une civilisation industrielle générale, une sorte de « mondialité économiste », voilà que les différentes formes de vie sociale, les cultures, se cristallisent dans des oppositions qui semblent irréductibles. A une époque où l'interdépendance économique pouvait être vécue comme une réalité tangible, les régimes et les pouvoirs nationaux s'affrontent et se menacent.

Cette situation d'interdépendance semblait éclairer d'une lumière nouvelle les relations économiques internationales, tant au niveau des organismes internationaux que des gouvernements : la mondialité, la solidarité, étaient prônées, et des mouvements intéressants semblaient se dessiner : conférences Nord-Sud, conférences de la F.A.O., interventions de l'ONUDI..., initiatives que l'on pouvait considérer comme étant de nature à apporter une facilité de traitement de ces crises et à trouver une solution aux contraintes propres au développement économique du tiers-monde, où, dans un climat de tension révolutionnaire, s'expérimentent régimes et systèmes de développement.

Un langage essentiellement militaire

La réalité et l'actualité nous indiquent malheureusement qu'il n'en est rien, que nous sommes et demeurons en présence d'intérêts opposés et dans une situation de de conflits permanents entre nations puissantes et nations dominées, pour employer la vieille expression que nous devons à M. François Perroux. Il en résulte naturellement un sentiment général d'impuissance, mêlé d'inquiétude. On peut s'interroger, en effet, pour savoir si le grand ensemble mondial né de la constatation des multiples interdépendances, au lieu de vivre des actions pour le développement enfin opérationnelles et conséquentes, mieux adaptées aux besoins résultant de ces crises, ne va pas connaître des conflits de plus en plus étendus.

En d'autres termes, on peut se demander si l'on ne va pas assister à la renaissance de l'antagonisme Est-Ouest, des conflits internes au capitalisme, internes au socialisme, internes aux pays sous-développés, conflits auxquels va devoir s'ajouter, dans une mêlée généralisée, la lutte pour les produits stratégiques. On commence, en effet, à ne plus s'étonner de voir les interdépendances, saisies au niveau des déficits des unes par rapport aux autres (matières premières, énergie, produits alimentaires, capitaux, haute technologie...), constituer des enjeux considérés comme fondamentaux et vitaux.

Il apparaît comme naturel que les termes, utilisés pour qualifier ces situations et le comportement des Etats devant leurs déficits, soient empruntés au langage d'essence militaire et de temps de guerre : embargo, étranglement, blocus, etc. Les optimistes peuvent penser que ce n'est là qu'un langage déjà en vogue, qui exprime une situation conflictuelle quasi permanente aux hommes, lesquels croient trouver partout des enjeux.

Il est vrai, sans doute, que cette notion de stratégie a investi de nombreux domaines : économique, politique, voire social et individuel avec les modèles de tout genre. Au sens usuel, en effet, le mot stratégie implique une idée de plan habile ou heureux, tandis que dans la théorie des jeux il désigne seulement un plan d'action complet ; une stratégie pouvant être bonne ou mauvaise, heureuse ou malheureuse, sa seule qualité étant d'être complète. Pourtant tout le monde semble donner le qualificatif de produit stratégique à tout produit dont la maîtrise subordonne un système économique, un pays ou même une branche d'activité qui en est dépourvu... et l'on voit l'étendue des conflits possibles.

Où sont les acteurs de cette grande illusion ? Il est probable que les historiens du siècle tout proche, qui pourraient être d'ailleurs du tiers-monde, retiennent ceci : les dirigeants successifs des pays industrialisés, à l'Est comme à l'Ouest, eurent une grande responsabilité dans la mesure où ils ne voulurent pas donner un sens naturel à la détente qu'ils avaient feint d'instaurer entre eux. S'il y avait un domaine où cette sagesse, qu'ils n'avaient cessé de se reconnaître, pouvait s'illustrer, c'était dans l'abandon de leurs privilèges pour donner une chance à ces damnés de la Terre et pour les rencontrer sur le champ de bataille contre la misère. Car enfin, ces peuples, comme leurs propres enfants, n'étaient-ils pas aussi les symboles de leur propre devenir et, qui sait, de leur éternité ?

Il est aussi probable que nos historiens ne pourront disculper les dirigeants des pays du tiers-monde, qui n'ont pas su entretenir le souffle de Bandoung qui avait soulevé leurs peuples. Ils ne pourront pas ne pas chercher à savoir pourquoi ces dirigeants, qui ne furent rien séparément, n'avaient pas su être quelque chose ensemble, comme l'avaient été un moment, les Nehru, Nasser et Tito... réunis. Reste à savoir s'ils ne vont pas les absoudre tous pour accabler les peuples qui, tout compte fait, n'eurent que les gouvernants qu'ils méritaient.

(*) Economiste algérien.



Intégrer le tiers-monde dans le combat syndical

par JEAN AUGER (*)

LORS d'une réunion, des travailleurs zaïrois ont assimilé des grèves qui venaient d'avoir lieu en Belgique à une querelle de gangsters se partageant le butin du tiers-monde après le hold-up sur les matières premières (1).

Le consommateur européen autorisé par un capitalisme calculateur à posséder « sa » voiture et « sa » télévision a été victime d'informations souvent manipulées avec le souci majeur de camoufler son rôle réel à lui, consommateur. Dans les années 1950-1960, le capitalisme a donné l'illusion aux travailleurs européens qu'ils participaient à une action généreuse en dotant le tiers-monde de l'indépendance politique. Le monde des affaires connaissait bien, lui, l'histoire contemporaine : l'exploitation la plus profitable avait lieu, non dans les colonies politiques, mais dans les pays indépendants brutalement livrés à eux-mêmes. « *Complice ou non d'un libéralisme proche d'un égoïsme outrancier, d'un laisser-faire manchestérien, le travailleur d'Europe, dans la recherche louable d'un emploi, dans la poursuite équitable d'un gain salarial plus élevé, dans sa volonté normale d'obtenir plus de confort social, a voulu et veut encore, à tout prix, tous les produits du tiers-monde pour faire tourner « ses » usines, pour fertiliser « ses » sols, pour se nourrir et nourrir son luxe et son superflu* », écrivait René Nolevaux dans *Tribune*, en septembre 1978.

Il fallait que cette leçon soit donnée par un syndicaliste, car c'était, jusqu'à présent, l'apanage des théoriciens de démontrer que le sous-développement du tiers-monde ou de la « périphérie » était la rançon payée pour le progrès et le développement de l'Occident ; que ce qui était distribué dans les pays développés du « centre » (profits capitalistes, prébendes technocratiques, mais aussi salaires réels accrus et hausse générale du niveau de vie), était enlevé aux économies dominées ; que notre progrès, notre plein emploi, notre démocratie étaient construits sur la famine, l'appauvrissement et le désespoir des autres. Ainsi s'exprimait un autre syndicaliste belge, Benoît Verhaegen (2).

Lorsque dans un pays comme la Haute-Volta le produit national brut annuel par habitant est estimé à 600 francs, soit soixante-six fois moins que celui de la France, lorsqu'une famille paysanne dispose seulement d'un revenu monétaire de moins de 100 francs par an pour une dizaine de personnes, lorsqu'un enfant voltaïque sur deux meurt avant d'atteindre l'âge de deux ans, lorsque le taux de scolarisation est de l'ordre de 10 % environ, lorsque l'on expédie à ce pays des médicaments périmés, de vieilles machines textiles, voire des produits pour maigrir ! lorsque, selon les termes d'un coopérant français, « *l'Afrique est devenue le dépotoir de l'Europe* », n'est-ce pas d'un véritable scandale qu'il s'agit ?

Un niveau de vie largement basé sur le pillage

Le tiers-monde compte plus de trois cents millions de chômeurs. Quatre-vingts pour cent de ses enfants sont victimes de la maladie, de la malnutrition et de la misère. Ce drame se joue dans des centaines de milliers de villages africains, asiatiques et sud-américains. De tout cela nous sommes responsables si nous ne luttons pas pour un autre ordre économique international.

Le consommateur européen se sent étranger à cette misère, dont il vient à peine de sortir. En effet, le temps n'est pas si lointain où ses propres ancêtres travaillaient dès l'âge de dix ans dans les usines de textile, voire dans les mines de charbon d'Europe.

(*) Syndicaliste belge.

Aujourd'hui, même si nous n'avons que des miettes du « butin », le plus souvent arrachées par les luttes sociales, nous devons être conscients que notre type de société repose sur le pillage du tiers-monde, au moins pour une large part. Comme l'écrivait B. Verhaegen : « *Ce que les mouvements ouvriers et les syndicats occidentaux ont arraché aux capitalistes, ceux-ci l'ont repris là où ils étaient encore en position de domination : dans les économies de la « périphérie ». La crise de l'énergie nous a montré que le prix du pétrole avait façonné nos économies au point de les rendre vulnérables au mouvement d'un seul produit. C'est toute notre structure économique qui est dépendante du bas prix des matières premières que nous importons et des facilités avec lesquelles nous exportons nos produits et nos services à haute technologie, quand ce ne sont pas nos armes ; mais derrière notre économie, ce sont notre niveau de vie, nos habitudes de consommation, nos lois sociales et nos exigences de liberté et de démocratie qui sont dépendants de notre capacité de dominer et d'exploiter les pays pauvres. Qu'en est-il dès lors de la lutte des classes et de la solidarité prolétarienne ?* »

Certes, le chômage frappe des millions de travailleurs européens, des dizaines de millions d'hommes et de femmes vivent très au-dessous du seuil minimal dans une société comme la nôtre. Certes, plus de 5 % de la population sud-européenne vit dans la pauvreté absolue et de larges zones de sous-développement et de misère existent dans la plupart des pays industrialisés, y compris aux Etats-Unis. Et la crise accroît l'ensemble des inégalités sociales, régionales et sectorielles.

Or, cette dernière tend à accentuer le repli sur soi du travailleur comme celui des classes ouvrières des pays industriels. Cela se comprend : le salarié a peur de perdre son emploi, le locataire d'être expulsé, le consommateur de ne pouvoir payer les traites. La classe ouvrière se situe le plus souvent dans une position défensive, en France comme ailleurs, pour conserver les acquis sociaux qu'elle a mis plus d'un siècle et demi à conquérir. Mais cette situation risque d'aboutir, si nous n'y prenons garde, à la constitution d'un « trilatéralisme » syndical entre l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord et le Japon, en oubliant les peuples du tiers-monde.

Tout en exportant des unités de production dans les pays à bas salaires du tiers-monde, le capitalisme brandit l'arme de la concurrence. Or nous ne sommes pas concurrents, mais solidaires.

Les uns et les autres ne sont en effet que des pions manipulés sur l'échiquier mondial par les dirigeants des transnationales.

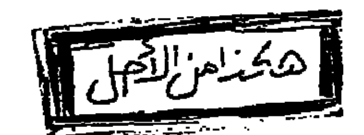
Le tiers-monde ne doit plus être une « annexe » des programmes politiques. Il doit être intégré à la vie quotidienne des peuples de l'hémisphère nord à travers les programmes politiques, les revendications syndicales, les politiques économiques et industrielles et surtout faire profondément partie des luttes syndicales.

Dans vingt ans, il y aura entre sept cents millions et huit cents millions de « nantis » confrontés à quatre milliards d'affamés. Or il n'est pas d'exemple dans l'histoire qu'un jour ou l'autre les pauvres ne se révoltent et ne viennent « brûler » les maisons des riches.

A défaut de générosité, ne peut-on demander aux travailleurs et aux consommateurs européens un peu de lucidité avant que le tiers-monde ne nous éclate en pleine figure.

(1) D'après l'article de René Nolevaux, paru dans *Tribune*, organe de la centrale des services publics de la Fédération générale du travail de Belgique (septembre 1978).

(2) « L'impérialisme est l'affaire de tous », *Bulletin de la Fondation André-Renard*, Liège, 1978.



RASSEMBLEMENT NATIONAL DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

des villes et des campagnes

GÉNÉRAL DE BÉNOUVILLE,

Président
député de Paris.

MARCEL DASSAULT,

Premier secrétaire
député de l'Oise.

Soixante-deux députés, de différentes formations, ont déjà adhéré au Rassemblement National du Commerce et de l'Artisanat

Personne ne peut rester insensible devant ces petits commerçants et artisans qui ont fait, et font faillite tous les jours, malgré la solidité de leur entreprise dont la création remontait souvent à plusieurs générations, devant ces foyers sans joie, devant ces enfants sans avenir qui auraient pris place tout naturellement dans l'entreprise familiale et qui, aujourd'hui, viennent grossir le nombre des chômeurs.

Si le petit commerce et l'artisanat venaient à disparaître, ce serait tout un pan de la nation qui s'effondrerait.

Si un petit commerçant ou un petit artisan trouvait, en ce moment, à emprunter au taux actuel de 16 à 18 %, il ne ferait que s'enfoncer davantage.

Il faut donc créer une Caisse du Commerce et de l'Artisanat, dont le capital proviendrait d'un impôt de solidarité exceptionnel sur la fortune, prélevé une fois pour toutes. Cette Caisse serait ainsi en mesure de consentir des prêts au taux de 3 % l'an.

Ces prêts permettraient aux petits commerçants et artisans, ainsi qu'aux petits industriels et agriculteurs, de redresser leur entreprise, ou d'en créer de nouvelles, plus tard de payer les intérêts et enfin de rembourser le capital que la Caisse prêterait de nouveau à d'autres entreprises.

Lors de la prochaine session de printemps, notre Rassemblement, sous la signature de ses soixante-deux adhérents, déposera sur le bureau de l'Assemblée Nationale une proposition de loi pour faire aboutir ce projet.

En outre, il serait souhaitable que la Caisse du Commerce et de l'Artisanat soit autorisée à consentir des prêts aux communes, toujours au taux de 3 %, pour restaurer leurs petites églises, joyaux de nos campagnes.

CONJONCTURE

SELON UNE ÉTUDE DE LA CHASE ECONOMETRICS

La reprise attendue pour 1981 sera « excessivement lente »

Washington (A.F.P., A.P.). — *« Le ralentissement de l'activité économique, qui s'est déjà manifesté aux États-Unis et en Grande-Bretagne, touchera à l'économie des autres principaux pays industrialisés d'ici à la fin de 1980 »*, estime la Chase Econometrics, dans une étude publiée le 11 février. La filiale de la Chase Manhattan Bank, spécialisée dans la prévision économique, précise toutefois que *« la baisse de l'activité ne sera pas aussi sévère qu'en 1974-1975 »*, mais elle ne voit guère la possibilité qu'un pays ou un groupe de pays puisse servir de *« locomotive »* pour *« sortir le monde de cette récession »*.

« Le seul aspect favorable de la situation mondiale, souligne Chase Econometrics, *est que 1980 ne ressemblera pas à 1974. Cette fois, il n'y a pas eu un « boom » synchronisé avant le ralentissement. On a aujourd'hui un bien meilleur contrôle des stocks. Et les hausses des prix de l'OPEP ne totalisent que 90 % en deux ans, soit peu de chose à côté du quadruplement de ces prix en six mois en 1974. »*

La société prévoit enfin que la reprise, attendue en 1981, sera *« excessivement lente »*, parce qu'il n'y aura pas à reconstituer les stocks, et parce que *« les balances des comptes courants des principaux pays industrialisés demeureront substantiellement déficitaires »*.

De son côté, dans son rapport annuel sur la conjoncture économique mondiale, publié le 8 février, le département américain du commerce prévoit un ralentissement de la croissance économique en Europe pour 1980, avec une hausse des prix qui devrait se maintenir à peu près au taux de 9 % pour la C.E.E.

Les experts américains s'attendent aussi que la C.E.E. ait six cent mille chômeurs en plus, soit 6,2 % de la population active contre 5,6 % en 1979. Le nombre des sans-emploi augmenterait dans la plupart des pays, sauf en Irlande où il diminuerait légèrement. Citant toutefois la Commission européenne, le rapport évoque quelques aspects favorables, notamment une meilleure stabilité des taux de change à l'intérieur du S.M.E. et une balance des paiements relativement saine dans la plupart des pays membres.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,0740	4,0770	— 120	— 80	— 170	— 130	— 500	— 400
$ can. ...	3,5150	3,5170	— 95	— 55	— 120	— 75	— 330	— 235
Yen (100).	1,6885	1,6910	+ 25	+ 55	+ 95	+ 165	+ 270	+ 330
DM	2,3400	2,3435	+ 50	+ 85	+ 130	+ 165	+ 400	+ 488
Florin ...	2,1230	2,1255	— 0	+ 20	+ 5	+ 25	+ 20	+ 85
F.B. (100).	4,4230	14,4380	— 470	— 290	— 650	— 465	—1815	—1315
F.S.	2,5175	2,5205	+ 125	+ 160	+ 280	+ 315	+ 805	+ 900
L. (1 000).	5,0520	5,0575	— 290	— 215	— 575	— 485	—1900	—1725
£	9,3800	9,3890	— 525	— 410	— 975	— 865	—2300	—2050

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 3/8	7 3/4	8 3/16	8 9/16	8 1/4	8 5/8	8 5/16	8 11/16
$ E.-U. ..	13 3/4	14 1/8	14 7/8	15 1/4	14 1/4	14 5/8	14 7/16	14 13/16
Florin ...	10 3/4	11 1/2	11 1/4	12	11 1/2	12 1/4	11 1/2	12 3/16
F.B. (100).	13 1/2	15 1/2	14 1/2	15 1/4	14 1/2	15 1/4	14 3/8	15 1/8
F.S.	5/8	1 1/8	4 3/8	5 1/16	4 11/16	5 1/8	5 1/4	5 11/16
L. (1 000).	12 3/4	16 1/4	17 3/4	20 1/4	17 3/4	19 3/4	18 1/4	20 1/4
£	17	18 1/4	18 1/4	19 1/8	18 1/16	18 13/16	17	17 3/4
Fr. franç..	12	12 1/2	12	12 1/4	12 1/4	12 1/2	13 1/16	13 5/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

M. JACQUES DE LAROSIÈRE ENVISAGE DE « GAGER SUR L'OR » LE COMPTE DE SUBSTITUTION A CRÉER AUPRÈS DU F.M.I.

A l'occasion d'une interview donnée à France-Inter lundi, M. Jacques de Larosière, directeur général du Fonds monétaire international (F.M.I.), a notamment déclaré qu'il conviendrait de *« calmer les marchés des changes et le système des liquidités internationales, notamment par la mise en œuvre d'un compte de substitution fortement gagé, peut-être par l'or du Fonds monétaire international »*.

A propos de ce compte de substitution, le directeur général du F.M.I., a dit qu'il *« consisterait à offrir aux pays, qui ont des excédents structurels, la possibilité de substituer aux dollars qu'ils possèdent ou qu'ils détiennent habituellement en contrepartie de leurs excédents, des instruments de réserve définis internationalement, que sont les droits de tirage spéciaux, et qui auraient le très grand avantage, pour les pays déposants, d'avoir une sorte de garantie de change qui les mette à l'abri des variations, un peu anarchiques, qui peuvent frapper telle ou telle monnaie dans lesquelles ils détiendraient leurs actifs et, deuxièmement, qui aurait l'avantage, pour l'ensemble de la collectivité internationale de mettre en quelque sorte hors marché une quantité importante de liquidités et donc de stabiliser le fonctionnement du marché des changes et des taux de change »*.

[Si la suggestion faite par M. de Larosière était retenue, il s'agirait d'une étape importante dans la voie d'une « remonétisation » de l'or. Resterait à déterminer, ce qui est l'essentiel, si les avoirs en D.T.S. émis par le compte de substitution en échange de dollars, pourraient être sous certaines conditions, effectivement convertis en or, et ce à quel taux. Faute de cette possibilité, la conversion, la notion de « gage » serait bien théorique. — P. F.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INVESTISSEMENT FRANÇAIS AUX U.S.A

Les conseils d'administration de SMAC-Acieroid et de Cerabati ont approuvé le principe d'une prise de participation commune dans la firme Monarch Tile, producteur et vendeur de carreaux céramiques aux U.S.A.

Cette participation commune, qui sera de 49.70 % du capital de Monarch et qui pourra être portée ultérieurement à 65 %, serait prise par une société formée entre SMAC-Acieroid (85 %) et Cerabati (15 %).

Les accords définitifs devraient être ratifiés avant la fin avril 1980.

Des arrangements commerciaux permettront à Cerabati, d'une part, et à SMAC-Acieroid d'autre part, de bénéficier des possibilités offertes par le réseau de ventes de Monarch qui s'étend à l'ensemble des États-Unis. Un accord d'assistance technique sera conclu simultanément.

SMAC-Acieroid est une filiale du groupe SCREG, un des premiers en France dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Le chiffre d'affaires consolidé de SMAC-Acieroid a atteint 1 300 000 000 de francs en 1979. Cette société exerce ses activités dans de nombreux secteurs du second œuvre du bâtiment, notamment l'étanchéité et la couverture.

Cerabati, dont l'activité remonte à 1884, est le premier producteur français de carreaux

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Le chiffre d'affaires du groupe C.G.E. (sociétés contrôlées et affiliées) s'est élevé en 1979 à 35 353 millions de francs hors taxes.

Ce chiffre est en augmentation de 12,1 % par rapport à celui de l'exercice 1978 qui s'élevait à 31 259 millions de francs, non compris CII-H.B., dans lequel le groupe a cédé ses intérêts au cours de l'année 1979.

Le chiffre d'affaires des sociétés contrôlées s'élève à 23 218 millions de francs, il est en augmentation de 12,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires des sociétés affiliées s'élève à 12 135 millions de francs, en augmentation de 10,9 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires consolidé des divers secteurs d'activité a évolué de la manière suivante d'un exercice à l'autre :

(millions de francs)	1978	1979	Variation d'une année à l'autre	Variation à structure constante
SOCIETES CONTROLEES				
Entreprise électrique	3 215	3 898	+ 21,2 %	+ 21,3 %
Entreprise et ingénierie	5 073	5 161 (1)	+ 1,7 %	+ 8 %
Télécommunications et péri-informatique	5 650	6 652	+ 17,7 %	+ 12 %
Câbles	1 559	1 705	+ 9,3 %	+ 10,8 %
Accumulateurs	2 112,5	2 488	+ 17,8 %	+ 17,1 %
Grand Public	571,5	649	+ 13,5 %	+ 14,9 %
Matériaux	1 000,5	1 163	+ 16,2 %	+ 16,2 %
Autres secteurs	1 408,5	1 502	+ 6,6 %	+ 12,9 %
Total	20 590	23 218 (1)	+ 12,8 %	+ 13,3 %
SOCIETES AFFILIEES				
Alsthom-Atlantique	9 565	9 996	+ 4,5 %	+ 4,5 %
Autres sociétés affiliées	1 374 (2)	2 139 (1)	+ 55,7 %	+ 20,1 %
Total	10 939 (2)	12 135	+ 10,9 %	+ 6,9 %
Total général	31 529 (2)	35 353	+ 12,1 %	+ 11 %

(1) L'africanisation d'une société d'entreprise à l'étranger a entraîné en 1979 le transfert de 312 millions de chiffre d'affaires des sociétés contrôlées aux sociétés affiliées.

(2) Non compris C.I.I.-H.B. (4 456 millions de francs).

SVENSKA TANDSTICKS AKTIEBOLAGET

COMPAGNIE SUÉDOISE DES ALLUMETTES

Certificats de dépôt de l'emprunt extérieur allemand 4 % antérieurement 6 % 1930 dit « Emprunt des allumettes »

Il est rappelé aux détenteurs de certificats de dépôt de l'emprunt extérieur allemand 4 % antérieurement 6 % 1930 dit « Emprunt des allumettes » qu'il leur sera remis une nouvelle feuille de coupons.

La nouvelle feuille, comprenant des coupons à échoir du 15 juillet 1980 au 15 janvier 1983, sera délivrée sur présentation du talon de recouponnement de l'ancienne feuille de coupons.

Les demandes pourront être adressées à partir du 15 février 1980 aux guichets du

CREDIT LYONNAIS
19, boulevard des Italiens,
75002 PARIS

et de ses agences en France.

SINTRA

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1979 s'est élevé à 328 millions de francs (H.T.), en augmentation de 1,5 % sur celui de l'exercice précédent, tandis que les commandes enregistrées ont atteint 443 millions de francs (H.T.), marquant une progression de 17,7 %.

Toutefois, l'évolution de ces chiffres n'est pas significative par suite de l'apport de l'activité péri-informatique civile à la société Transac réalisé fin décembre 1978.

Hors péri-informatique, l'augmentation du chiffre d'affaires réalisé en 1979 ressort à 18,4 %, et celle des prises de commande à 29,6 %.

PAPETERIES DE GASCOGNE

Les Papeteries de Gascogne et American Can Company ont signé le 1er février 1980 un important accord au terme duquel American Can est devenue actionnaire de Flexeurop, filiale des Papeteries de Gascogne, par l'apport à Flexeurop de la société Trentesaux Toulemonde S.A. Chacun des deux actionnaires, Papeteries de Gascogne et American Can, détient 50 % du capital de Flexeurop.

La direction de Flexeurop sera assurée par M. Jean-Marie Babaloyne, qui a été nommé président-directeur-général et qui dirigera l'ensemble des sociétés du groupe Flexeurop, à savoir : Trentesaux Toulemonde, Sopal, Polypapier.

Le montant des ventes hors taxes réalisées en 1979 par les sociétés françaises du groupe Flexeurop a été supérieur à 300 millions de F.

Le nouveau groupe ainsi constitué se situe parmi les sociétés françaises les plus importantes dans le domaine de la production et de la commercialisation des complexes flexibles pour le conditionnement, l'emballage et les applications techniques.

SOGINTER (SICAV)

Situation au 28 décembre 1979

Le conseil d'administration de Soginter a arrêté les comptes de l'exercice clos le 28 décembre 1979.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 22,27 francs (19,82 francs nets) qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon en fin d'exercice fait ressortir un rendement global de 5,20 %.

Au 28 décembre 1979, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 447,91 francs contre 416,93 francs un an auparavant. Compte tenu du détachement, le 2 avril 1979, du dividende net afférent à l'exercice précédent, la progression s'établit à 12,35 %.

A la même date, l'actif net s'élevait à 851,2 millions de francs.

SOGEVAR (SICAV)

Situation au 28 décembre 1979

Le conseil d'administration de Sogevar a arrêté les comptes de l'exercice clos le 28 décembre 1979.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 17,86 F (15,39 F nets) qui, sur la base de la valeur liquidative, ex-coupon en fin d'exercice, fait ressortir un rendement global de 4,54 %.

Au 28 décembre 1979, la valeur de l'action s'établissait à 408,74 francs contre 332,08 francs un an auparavant. Compte tenu du détachement, le 2 avril 1979, du dividende net afférent à l'exercice précédent, la progression ressort à 11,19 %.

A la même date, l'actif net s'élevait à 694 millions de francs.

SOGINCO (SICAV)

Situation au 28 décembre 1979

Le conseil d'administration de SOGINCO a arrêté les comptes de l'exercice clos le 28 décembre 1979.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 6,05 F (4,92 F net) qui, sur la base de la valeur liquidative ex-coupon en fin d'exercice, fait ressortir un rendement global de 4,74 %.

Au 28 décembre 1979, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 132,54 F contre 133,68 F un an auparavant. Compte tenu du détachement, le 2 avril 1979, du dividende net afférent à l'exercice précédent, la progression ressort à 2,86 %.

A la même date, l'actif net s'élevait à 129,8 millions de francs.

CIT ALCATEL

Le chiffre d'affaires de l'exercice 1979 s'élève à 4 309 millions de francs taxes comprises et à 3 782 millions de francs hors taxes contre respectivement 4 034 millions de francs et 3 545 millions de francs pour l'exercice précédent, soit une progression de 6,7 %.

Pour l'ensemble constitué par CIT-Alcatel et ses filiales, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé de l'exercice 1979 s'élève à 6 744 millions de francs contre 5 754 millions de francs en 1978, en progression de 17,2 %.

A structure identique, l'augmentation du chiffre d'affaires consolidé s'établit à 11,1 %.

CREDIT LYONNAIS

EUROPARTENAIRES :
Banco di Roma
Banco Hispano Americano
Commerzbank

SITUATION AU 2 JANVIER 1980

La situation au 2 janvier 1980 s'établit à 329 687 millions contre 310 735 millions au 30 novembre 1979. Au passif, les comptes d'Instituts d'Émission, Trésor Public, Compte Courants Postaux se chiffrent à 13 923 millions de francs et les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers à 110 636 millions de francs. Les ressources fournies par la Clientèle totalisent 140 517 millions de francs. A l'actif, les comptes de Banques, Organismes et Établissements Financiers s'élèvent à 130 526 millions de francs, les Crédits à la Clientèle à 124 149 millions de francs et les comptes ordinaires débiteurs de la Clientèle à 16 040 millions de francs.

INTERBAIL

Le conseil de surveillance s'est réuni le 8 février 1980 et a examiné les comptes arrêtés par le directoire.

Les chiffres caractéristiques de l'année 1979 sont les suivants : 113 364 000 francs H.T. d'opérations nouvelles ont été acceptés contre 93 323 000 francs H.T. en 1978, le volume global des engagements hors taxes de la société s'établissant désormais à 1 136 547 000 francs hors taxes.

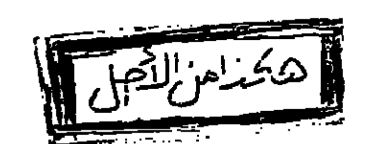
Le montant des recettes hors taxes s'est élevé à 158 210 000 francs contre 146 015 000 francs hors taxes un an auparavant.

Le bénéfice net atteint 57 millions 776 000 francs contre 46 millions 381 000 francs au titre de l'exercice 1978.

Il sera proposé à l'assemblée générale mixte qui est convoquée pour le 28 mars 1980 la mise en distribution d'un dividende unitaire de 22 francs au titre de l'exercice 1979 contre 19,10 francs pour 1980.

Ce dividende s'appliquera aux 2 292 284 actions composant désormais le capital social. Il sera, en outre, assorti d'un avoir fiscal de 0,15 franc, car une fraction des produits distribués en 1979 a déjà supporté l'impôt chez la société.

Ce dividende sera mis en paiement le 1er avril 1980 sur présentation du coupon numéro 13.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 FÉVRIER

Repli technique

« Après plusieurs séances consécutives de hausse, il était logique que des ventes bénéficiaires s'abattent sur la cote. » Ainsi justifiait-on autour de la corbeille le repli de 0,5 % subi mardi par l'indicateur instantané, à l'issue d'une séance « très active », selon les commis.

A terme, près d'une centaine de valeurs se sont repliées (contre une soixantaine de hausses), parmi lesquelles on trouvait, bien entendu, celles qui avaient le plus monté au cours de ces dernières semaines. Ainsi Roussel-Uclaf, Kali, B.H.V., C.E.M., Poclain, SEB et Esso ont-ils cédé entre 3,5 et 5 %. A noter également le recul de 2,7 % de l'action Peugeot-Citroën.

Au chapitre des hausses, la Rue Impériale, déjà à son plus haut depuis janvier 1979, a monté de 6,5 %. Dans la même situation, P.L.M., C.F.I. et Majorette ont progressé de 3 à 4 %. Les actions A.D.G., SCOA et Radiotechnique se sont adjugé entre 4 et 6 %. Mais la meilleure performance de la séance a été réalisée par Pierrefitte Auby dont la cotation était suspendue depuis le 8 février : + 24 % à 135 francs.

Aux valeurs étrangères, les américaines ont, à l'instar de Wall Street, subi elles aussi un repli technique général, tandis que les mines d'or sont restées bien orientées.

Le lingot n'a en effet cédé que 260 F à 90 050 F soit 687,32 dollars l'once contre 703,75 dollars au premier fixing de Londres mardi. Quant au napoléon, stable lundi, il s'est adjugé 4,50 F à 705 F. Le volume des transactions visibles a fortement baissé : 19,6 millions de francs contre 40,3 millions.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Ch. Rout. Ent. Gén., c. 35	2 p. 5	5 ..
Générale Biscuit, c. 1 ..	1 p. 17	.. ..

LONDRES

Déprimé par l'agitation sociale et la hausse des prix de gros, le marché se replie rapidement. Presque tous les compartiments sont touchés : les industrielles, les bancaires, les immobilières et les pétroles en tête. Tassement des mines d'or. Seule Goldfields progresse sur des rumeurs d'O.P.A. partielle par Anglo-American.

Or (ouverture) (dollars) 782 75 contre 710 50

VALEURS	CLOTURE 11/2	COURS 12/2
Beecham	129 ..	126 ..
British Petroleum	404 ..	402 ..
Courtaulds	78	77 ..
De Beers	11 3/4	11 13/16
Imperial Chemical	398	401 ..
Rio Tinto Zinc Cor.	464	462 ..
Shell	388	382 ..
Vickers	137	136 ..
War Loan 3 1/2 %	32 3/4	32 7/16
*West Driefontein	85 1/4	83 1/2
*Western Holdings	68 1/4	66 3/4

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

EASTMAN KODAK. — Le bénéfice net du groupe a atteint en 1979 un milliard de dollars (contre 902 millions en 1978) pour un chiffre d'affaires consolidé de 8,03 milliards de dollars contre 7,01 milliards en 1978.

MINNESOTA MINING MANUFACTURING. — Le dividende trimestriel, payable le 12 mars, est relevé à 70 cents contre 60 cents précédemment.

COMPAGNIE GENERALE D'ELECTRICITE. — Chiffre d'affaires consolidé hors taxes pour l'exercice 1979 : 35,35 milliards de francs contre 31,52 milliards en 1978.

DART INDUSTRIES. — Bénéfice net de l'exercice 1979 : 149,5 millions de dollars contre 127,1 millions en 1978. Dividende trimestriel : 50 cents contre 45 cents, soit 200 cents pour l'exercice entier.

ROBECO. — Au 31 décembre 1979, les actifs nets de la société s'élevaient à 4 145 millions de florins contre 4 202 millions un an plus tôt. Dividende final de l'exercice : *9 florins* par action contre 8 florins en 1978, sur un capital augmenté par attribution de 3 1/3 % en actions.

C. I. T. - ALCATEL. — Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes du groupe a atteint 6,74 milliards de francs en 1979 contre 5,75 milliards en 1978 (+ 11,1 % à structures identiques).

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 12 1/8 %

NEW-YORK

Vague de ventes bénéficiaires

Après quatre séances consécutives de hausse, une vague de ventes bénéficiaires assez importante s'est abattue lundi sur Wall Street. A l'issue d'une séance assez active (58,66 millions d'actions échangées contre 57,88 millions) l'indice Dow Jones a en effet cédé 6,14 points pour revenir à 889,59.

Sur 1 935 valeurs cotées, 1 012 ont reculé, 549 ont progressé et 374 sont restées inchangées.

Les pétroles, les valeurs d'armement et de haute technologie, qui étaient les principales bénéficiaires du mouvement de hausse précédent, ont été, très logiquement, les plus touchées.

Une rumeur, non confirmée, laissait par ailleurs prévoir un nouveau renforcement des mesures restreignant le crédit.

VALEURS	COURS 8/2	COURS 11/2
Alcoa	65 3/4	67 1/6
A.T.T.	51 3/8	51 1/2
Boeing	66 5/8	63 1/2
Chase Manhattan Bank	39 1/4	39 ...
Du Pont de Nemours	39 7/8	39 5/8
Eastman Kodak	46 1/2	45 7/8
Exxon	66 1/8	66 3/8
Ford	32 ...	32 3/8
General Electric	54 3/4	54 1/8
General Foods	28 5/8	28 1/8
General Motors	53 3/8	53 1/4
Goodyear	14 ...	13 3/8
I.B.M.	67 1/4	66 3/4
I.T.T.	28 1/2	28 ...
Kennecott	42 3/4	42 3/4
Mobil Oil	63 3/4	63 ...
Pfizer	37 ...	36 1/8
Schlumberger	114 5/8	112 3/4
Texaco	40 1/4	39 ...
U.A.L. Inc.	21 1/4	20 1/8
Union Carbide	44 3/8	43 7/8
U.S. Steel	21 1/4	20 3/4
Westinghouse	24 7/8	24 5/8
Xerox	64 1/2	63 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	8 févr.	11 févr.
Valeurs françaises ..	111	112
Valeurs étrangères ..	110,2	112,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général ...... 113,3 - 113,8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/2	12/2
1 dollar (en yens) ..	Clos	241 15

BOURSE DE PARIS - 12 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 80	1 107
5 %	49 70	0 164
3 % amort. 45-54	71	1 607
4 1/4 % 1963	93 80	1 732
Emp. N. Eq.5% 65	110 60	1 818
Emp. N. Eq.6%66	107 15	2 213
Emp. N. Eq 6%67	97	4 213
Emp. 7 % 1973	6310 .	. ...
Emp. 8,80 %77	100 70	6 396
Emp 9,80 % 78	98 10	5 784
E.D.F. 6 1/2 %	... ..	4 777
E.D.F. 5 % 1960	... ..	4 959

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	208 50	209 10
A.G.F. (Sté Cant.)	730 .	729 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	..	.
Concorde	370 ..	370 ..
Epargne France	305 .	305 ..
Financ. Victoire	350 .	360 ..
France I.A.R.D.	216 ..	216 .
GAN (Sté) Centr.	726	726 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	213	216 ..
U.A.P.	563	561 ..
Alsacien. Banque	355	359 .
Banque Hervet	196 50	194 ..
Bque Hypot. Eur.	292	290 .
Bque Nat.Paris	277 ..	277 ..
(Li) B. Scalb Dup.	115	114 .
Banque Worms	205 60	206 60
C.G.I.B	35 .	.. .
C Crédit Univ.	360	360 ..
C.A.M.E.	79	80
Créditel	122 50	172 50
Créd. Gén. Ind.	260	260 ..
Crédit Lyonnais	273	274 .
Electro-Banque	170 10	174 90
Eurobail	141 10	141
Financière Sofal	328	335 .
Fr. Cr. et B. (Cie)	96 80	95 .
France-Bail	310	305 ..
Hydro-Energie	21 60	21 10
Immobail B.I.P.	204	203 5.
Immobanque	324	316 .
Immofice	269 .	269 .
Interbail	231	235 .
— (obl. conv.)	206 ..	212 ..
Laffitte-Bail	172 .	171 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Locabail Immob.	328 50	328 50
Loca-Expansion	136	136 90
Locafinancière	203 60	208 ..
(Ly) Lyon Dép. Ct	139	139 .
Marseille Créd.	318 ..	318 ..
Paris-Réescompte	411 ..	408 .
Sequanaise Banq	258 ..	255 .
Sicotel	138 ..	137 50
SLIMINCO	295	308 .
Sté Cent. Banq.	69 80	68 5.
Sté Générale	242	243 60
SOFICOMI	246 ..	246 ..
Sovabail	340 .	338 .
UCIP-Bail	130 50	130 50
— (Obl. conv.)	... ..	
Unibail	270 ..	270 20
Un. Ind. Crédit	251 ..	251
Cie Foncière	150	151 30
C.G.V.	252 ..	261 .
Fonc. Ch.-d'Eau	780 .	793 .
(M.) S.O.F.I.P.	91 ..	. .
Fonc. Lyonnaise	932	870 .
Immob. Marseille	1700	1685
Louvre	334 80	340 ..
SINVIM	165	170
Cogifi	217 50	220 .
Foncina	167 20	170
Gr. Fin. Constr.	192	194 50
Imminde	188	188

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immlovest	150 ..	150 ..
Cie Lyon. Imm.	130	131 .
UFIMEG	112 60	112 60
U.G.I.M.O.	120 60	131 ..
Union Habit.	293 ..	292
Un. Imm. France	230	229 50
Acier Investiss.	120 50	121 ..
Sofragi	249	250 ..
Abeille (Cie Ind.)	315 .	315 ..
Applic. Hydraul.	240 ..	240 .
Artois	190	197 60
Centen. Blanzy	375 10	380 .
(NT) Centrest	125 ..	126 ..
(NY) Champex	...	... ..
Char. Réun.-(p.)	3890	3740 .
Comindus	499	481 ..
(LI) Dév. R. Nord	134 ..	134 ..
Electro-Financ.	313 ..	315 ..
(M) El. Particip.		95 ..
Fin. Bretagne	82 60	83 10
Fin. Ind. Gaz Eau	575	576
Fin. et Mar. Part	83 10	84 80
France (La)	695	710
La Mure	60 20	60 25
Lebon et Cie	300	296 ..
(NY) Lordex	119 ..	118 ..
Cie Marocaine	. ..	..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nord	26 20	.. ..
OPB Paribas	140	140 .
Paris-Orléans	185 10	189 ..
Paternelle (La)	234	216 .
Placem. Inter	183	183 ..
Providence S.A.	339 ..	335
Rosario (Fin.)	190 ..	190 10
Santa-Fé	38 .	.. ..
Saffa	130 ..	127 ..
Sofinex	380 .	... ..
Cambodge	82 ..	85 20
Clause	450	460 .
Indo-Hévéas	182 50	200
Madag. Agr. Ind.	26 50	25 50
(M) Mimot	17 .	.
Padang	200	200 ..
Salins du Midi	385 ..	365 80
Aliment Essentiel	287 ..	290 ..
Allobroge	397	396
Banania	165 10	165 90
Fromagerie Bel.	169	170 ..
Cédis	865	875 .
(M.) Chambourcy		660 .
Cofradel	605 .	606 .
Economats Centr	523 .	528
Epargne	715	
Euromarché	661	583
From. P.-Renard	472 ..	470 ..
Genvrain	198 ..	199 50
Goulet-Turpin	205 ..	201 ..
Lesieur (Cie fin.)	604 .	607 .
Gr. Moul. Corbeil	160 .	157
Gr. Moul. Paris	271 ..	282
Nicolas	... ..	.
Piper-Heidsieck	340 ..	340
Potin	810	820 .
Promodès	1180	1174
Rochefortaise	163 .	165 .
Roquefort	352 .	362 .
Taittinger	425	408 ..
Unipol	109 70	114 ..
Bénédictine	948 .	945
Bras. et Glac. Ind	506	508
Dist. Indochine	418 .	417 30
Ricqlès-Zan		119 50
Saint-Raphaël	146 20	146 20
Sogepal	446	451 .
Union Brasseries	69 90	68 ..
Sucr. Bouchon	150 20	152 ..
Sucr. Soissonnais	265 ..	273 ..
Chausson (US)	50 50	51 ..
Equip. Véhicules	82 .	82 ..
Motobécane	57 ..	55 ..
Borie	318 ..	315
Camp. Bernard	336	335
C.E.C.	36 50	36 50
Cerabati	122	127
Ciments Vicat	230	230 ..
Cochery	45 90	46
Drag. Trav. Pub.	378 ..	379 80
Fougerolle	142 ..	142 .
B. Trav. de l'Est	29 50	29 50
Héricq	153 90	150 .
Lambert Frères	85 10	85 ..
Leroy (Ets G.)	d 76 20	78 50
Origny-Desvroise	130 70	130 50
Porcher	230	229 .
Rougier	119 50	119 90
Sablières Seine	135	136
S.A.C.E.R.	39 30	39 30
Sainrapt et Brice	244 ..	249 .
Savoisienne	75 ..	76 ..
SMAC Acieroïd	99 .	98 80
Spie Batignolles	78 80	71 ..
Dunlop	19 50	19 50
Hutchinson	57 .	..
Safic-Alcan	198 ..	189 ..
Comiphos	125 ..	127 ..
Gaumont	520	540
Pathé-Cinéma	69 40	66 60
Pathé-Marconi	46 10	..
Tour Eiffel	155 20	155 ..
Air-Industrie	20	
Applic. Mécan.	27 50	28 50
Arbel	175 ..	173 10
Bernard-Moteurs	.. ..	. ..
B.S.L.	133 ..	139 ..
C.M.P.	306 ..	305 ..
De Dietrich	729 ..	733 .
Duc-Lamothe	330	353 ..
E.L M.-Leblanc	531 .	531 .
Ernault-Somua	37 10	37 10
Forges Strasbourg	130 20	129 20
(Li) F.B.M. ch. fer	82 .	82 .
Frankel	635 .	639
Huard-U.C.F.	87	89 60
Jaeger	265 20	269 90
Jaz	218	282 .
Luchaire	331	330 ..
Manurhin	929	930 ..
Métal Déployé	310	320 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Nadella	22 90	22 70
Nodet-Gougis	245	240
Peugeot (ac. ant.)	210 ..	210
Ratier-For G.S.P.		
Ressorts Ind.	169 40	169 40
Satam	77 ..	76
Sicli	90 10	89 10
Soudure Autog.	139 .	139 90
S.P.E.I.C.H.I.M.	219 50	215 .
Trailor	340 ..	337
Virax	71 60	70 70
At. Ch. Loire	19 80	20 50
Ent. Gares Frig.	149	146
Indus. Maritime	351 ..	352
Mag. gén. Paris	208	208
Cercle de Monaco	120	120
Eaux de Vichy	750	789
Sofitel	45 20	45 50
Vichy (Fermière)	385 .	390 .
Vittel	358	358 .
Aussedat-Rey	68 ..	66
Darblay S.A.	43 ..	43 90
Didot-Bottin	365 ..	365
Imp. G. Lang	. ..	
Papet. Gascogne	119 ..	120 .
La Risle	..	
Rochette-Cenpa	50 .	49 50
A. Thiéry-Sigrand	100 20	98 ..
Bon Marché	128	128 ..
Damart-Servip	710	700 ..
Mars Madagasc.	69 .	66 ..
Maurel et Prom.	63	.
Optorg	147 ..	153 .
Palais Nouveauté	310 ..	310
Uniprix	70	70 50
Europ Accumul.	229	228 ..
Ind. P. (CIPEL)	... .	217 .
Lampes	171 ..	168 ..
Merlin-Gerin	215 ..	220 .
Mors	38	36 70
Piles Wonder	219 50	211 50
Radiologie	136 ..	136 .
SAFT Acc. fixes	937 ..	939 .
S.I.N.T.R.A.	838	850 ..
Tél. Ericsson		.
Unidel	132 40	132 10
Carnaud S.A.	85 ..	.. ..
Escaut-Meuse	218 40	215 ..
Gueugnon (F. de)	49	49 70
Profilés Tubes Es	29 80	30
Senelle-Maub.	83	84 ..
Tissmétal	58 10	58 10
Vincey-Bourget	25 50	d 25
Huaron	250	d270 .
Kinta	365	368
Mokta	427 40	444 50
Amrep G.	950	949 .
Elf-Antargaz	289 90	289 90
Hydroc.-St-Denis	165 ..	160
Lille-Bonnières-C	340 .	338 ..
Carbone-Lorraine	183	188 .
Delalande S.A.	170 20	170 90
Finalens	71 10	74 ..
FIPP		..
(Ly) Gerland	331	340 .
Gévelot	112 50	105 10
Grande-Paroisse	115 ..	115 ..
Parcor	1360 ..	1360 ..
Ripolin-Georget	52 ..	d54 ..
Rousselot S.A.	493 ..	486
Soufre Réunies	218 ..	218 ..
Synthelabo	153 50	151 .
Thann et Mulh.	64 50	64 30
Ufiner S.M.D.	96 10	97 10
Agache-Willot	472 ..	472
Filés-Fourmies	..	13 50
Lainière-Roubaix	45 ..	45 ..
Roudière	270 ..	270 ..
Saint-Frères	60 ..	60 .
M. Chambon	143 .	140 ..
Gén. Maritime	37 50	37 50
Delmas-Vieljeux	260	255 ..
Nat. Navigation	78 50	78 50
Navale Worms	98 10	98 20
S.C.A.C.	147 ..	150
Stemi	295 ..	303
Tr. C.I.T.R.A.M.	124	126 .
Trans. et Indust.	113 30	115 10
(Li) Baignol-Farj.	58 60	61 .
Blanzy-Ouest	243 20	249 ..
La Brosse	. .	... ..
Degremont	125 10	127 ..
Duquesnes-Purina	339	330
Ferrailles C.F.F.	274 80	276 50
Havas	568	570
Locatel	345 60	346 .
Lyon-Alemand	149	150 .

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
G. Magnant	.. ..	..
M.I.C.	171 ..	172 50
O.F.P.-Om.F.Paris	357 10	357 10
Publicis	440	433
Sellier-Leblanc	272 50	273
Waterman S.A.	235 ..	228
Brass. du Maroc	... ..	240 .
Brass. Ouest-Afr.	80 ..	.. ..
A.E.G.	.. ..	.. ..
Akzo	..	. ..
Alcan Alum.	250 .	252
Algemene Bank	649 ..	640
Am. Petrofina	... ..	
Arbed	... ..	318
Asturienne Mines	.. ..	82
Bco Pop. Espano	49 .	50 ..
B. N. Mexique	58 30	58
B. Régl. Inter.	39300	37200
Barlow-Rand	37	
Bell Canada	70 20	71
Blyvoor	61 70	61 40
Bowater	16 15	16 10
Bowring C.I.	12 95	
British Petroleum	39 50	39 20
Br. Lambert (GBL)	... .	... ..
Caland Holdings	52 10	54
Canadian-Pacif.	170 ..	171 ..
Cockerill-Ougrée		55 ..
Cominco	265 90	270 .
Commerzbank	... ..	400 ..
Courtaulds	. ..	.
Dart. Industrie	169 90	169 80
De Beers (port.)	..	48 50
Dow Chemical	148 ..	153 .
Dresdner Bank	445 ..	435 .
E.M.I.		.. ..
Est-Asiatique	45 ..	.. ..
Femmes d'Auj.	... ..	... .
Finoutremer	... ..	122 ..
Finsider	.. ..	..
Foseco	15 ..	15
Gen. Belgique	238 ..	235 20
General Mining	.. ..	
Gevaert	... ..	138 10
Glaxo	43	
Goodyear	56	57 90
Grace and Co	174 .	174
Gulf Oil Canada	493	490 ..
Hartebeest	250 10	250 ..
Honeywell Inc.	363 30	380
Hoogovens	.	..
Johannesburg	280 ..	293 ..
Kubota	5 80	. ..
Latonia	103 60	102 30
Mannesmann	..	...
Marks-Spencer	8 50	8 10
Matsushita	12 40	12 20
Mineral-Resourc.	32 65	34 85
Nat. Nederlanden	252 50	250
Noranda	101 80	104 20
Olivetti	7 50	7 60
Pakhoed Holding	... ..	...
Petrofina Canada	.. ..	... ..
Pfizer Inc.	152 ..	... ..
Phoenix Assuranc	.. ..	.. ..
Pirelli	. ..	. ..
President Steyn	155 ..	156 10
Procter Gamble	289 ..	280 10
Rolinco	328 ..	327
Robeco	374 .	372 80
Shell fr. (port.)	25 10	
S.K.F. Aktiebolag	71 50	68 50
Sperry Rand	235 10	... ..
Steel Cy of Can.	182 10	... ..
Stilfontein	67 85	69 60
Suéd. Allumettes	85 ..	.. .
Tenneco	180 ..	176 ..
Thorn Electrical	27 ..	27
Thyss c. 1 000	172	179 ..
Vaal Reefs	300 ..	304 ..
Vieille Montagne	... ..	... .
Wagons-Lits	130	127 ..
West Rand	30 10	31 50
C.E.C.A. 5 1/2 %	...	... ..
Emprunt Young	... ..	... ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Intertechnique	1851 .	1851 ..
Sicomecip	206 80	..
Alser	135 ..	135 ..
Banq. Fin. Eur.	... ..	...
Cellulose Pin	... ..	36 80
Coparex	525 ..	495
Ecco	1270	1049
General Aliment.	...	...
Iéna Industrie	15 20	15 20
Métall. Minière	105 ..	...
Océanic	... ..	... ..
Pronuptia	... ..	... ..
Sab. Mor. Corv.	d120 ..	d120
Total C.F.N.	.. ..	.. ..
Ufinex	...	... ..
Voyer S.A.	2 50	. ..
Oce v. Grinten	.. ..	..
Rorento NV	224 .	223 50

SICAV

1re catégorie 10311 11 | 9843 54

9/2	Emission frais inclus	Rachat net
Actions France	164 19	156 74
Actions Sélec.	191 78	183 08
Aedificandi	231 02	220 54
A.G.F. 5000	189 17	180 59
Agfimo	289 73	276 59
A.L.T.O.	184 22	175 87
Amérique Gestion	193 13	184 37
Bourse-Invest.	189 14	180 56
C.I.P.	496 34	473 83
Convertibles	143 62	137 11
Convertimo	151 79	144 91
Credinter	189 94	181 33
Croiss. Immobil.	224 55	214 37
Drouot-France	160 90	153 88
Drouot Invest.	310 79	296 70
Energia	186 72	178 25
Epargne-Croiss.	675 68	645 04
Epargne-Industr.	300 06	286 45
Epargne-Inter.	327	312 17
Epargne-Oblig.	144 99	138 42
Epargne-Unie	439 83	419 89
Epargne Valeur	247 14	235 93
Euro-Croissance	207 44	198 03
Financière Privée	447 84	427 43
Foncier Investiss	449 84	429 85
France-Epargne	227 16	216 86
France-Garantie	252 04	247 10
France-Invest.	205 74	196 41
Fr.-Obl. (nouv.)	342 83	327 28
Francic	178 93	170 82
Fructidor	167 77	160 16
Fructifrance	318 93	304 47
Gestion Mobilière	260 48	248 67
Gestion Rendem.	364 08	347 57
Gest. Sél. France	259 91	248 12
I.M.S.I.	226 74	216 46
Indo-Suez Valeurs	299 70	286 11
Intercroissance	146 62	139 97
Interoblig	5398 54	5154 69
Intersélect Fr.	195 36	186 58
Inter valeurs Ind	288 84	275 74
Invest. St-Honoré	312 13	297 98
Laffitte-France	154 30	147 29
Laffitte-Rend.	137 42	131 19
Laffitte-Tokyo	327 55	312 70
Livret portef.	266 42	254 34
Multirendement	122 80	117 23
Mondial Invest.	224 21	214 04
Natio-Inter	426 63	408 71
Natio-Valeurs	373 94	356 98
Oblisem	127 80	121 81
Paribas Gestion	244 13	233 08
Pierre Investiss.	281 36	268 60
Rothschild-Exp.	412 89	394 17
Sécur. Mobilière	330 52	315 53
Sélec. Croissance	204	195 75
Sélection-Rend.	147 97	141 26
Sélection val. fr.	161 83	154 49
Sélec. Mobil. Div	207 46	198 05
S.P.I. Privinter	140 54	134 17
S.F.I. FR et ETR.	231 52	221 02
Sicavimmo	353 03	337 02
Sicav 5 000	146 44	139 80
S. L. Est	556 82	531 57
Silvafrance	252 36	240 92
Silvam	160 25	152 89
Silvarente	171 85	164 06
Silvinter	160 37	153 10
S.I.G.	373 67	356 32
S.N.I.	623 51	595 24
Sogépargne	278 36	265 74
Sogevar	464 12	443 07
Soginco	149 42	142 70
Soginter	510 28	487 14
Soleil-Investiss.	274 97	262 50
U.A.P.-Investiss.	185 42	177 01
Unifrance	175 48	167 52
Unifoncier	445 82	425 41
Unigestion	287 19	274 17
Uni-Hoche (Vern.)	330 84	315 87
Unijapon	317 39	303
Uni-Obl. (Vernes)	1836 76	1766 12
Uniprem. (Vernes)	1863 67	1791 99
Unirente	1206 78	1167 18
Unisic (Vernes)	265 80	196 47
Valorem	215 79	206
Worms Investiss.	332 38	317 23

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1831	4,5 % 1973	1984	1970	1965	1945 ..
3390	C.N.E. 3 %	3383	3370	3385	3365
365	Afrique Occ.	420	415 50	416 ..	407 20
495	Air Liquide	519	520	521 ..	515
183	Als. Part. Ind	183 ..	183	183 ..	181
365	Als. Superm.	400	400	400	400
61	Alsthom-Atl.	66 90	67 80	67 95	68 90
170	Appliq. gaz	188	197	203	203
182	Arjom. Prioux	176	171	170 80	167 70
475	Aux. Entrepr	477	477 90	477 90	477 90
850	Av. Dass.-Br	865 ..	858	867	850 ..
128	Babc. Fives	141	140	139 90	140
215	Bail-Equip.	217	215	216 ..	215 ..
215	— (obl.)	214 ..	214	214	214
340	Bail-Invest.	335 ..	331	331	335
120	B.C.T.	118	118 60	118 50	119 80
181	B. Rothschild	183 50	181 50	179	181 50
91	Bazar H.-V.	116	111	112	109
134	Beghin-Say	166	167 60	162 50	164 20
530	Bic	552	540	549	543
355	Bis	405	402	402 ..	398 ..
650	Bouygues	785	813	823 ..	820
850	B.S.N.-G.D.	1866	1869	1866	1870 ..
990	— (obl.)	1069	1054	1054	1054 ..
1590	Carrefour	1745	1760	1750	1739
270	— (obl.)	285	290	280	280
1410	Casino	1498 ..	1500	1500	1260
53	CEM	57 ..	54 80	54 80	53 70
176	Cetelem	186	185	185 ..	185 ..
192	Charg. Réun.	200	200	202	200
16 50	Chiers-Chat.	17 80	17 35	17 70	17
148	Chim. Rout.	155	155	155	147 ..
139	— (obl.)	140 50	142 80	142 80	142 80
148	Cim. Franç.	151	154 80	154 90	151 90
132	— (obl.)	136 50	138 50	138 50	138 50
1140	C.I.T. Alcatel	1199	1185	1180	1172
340	Club Méditer	373 60	360	366	360
310	C.M. Industr.	369 50	369 ..	368 50	359
315	— (obl.)	354	354	354	349 ..
120	Couetel	123 50	122 ..	122 ..	121 ..
164	Cofimeg	155	156 ..	155 ..	156
335	Cie Bancaire	361 ..	361	361	364 ..
335	C.G.E.	362 ..	363	360 ..	357
558	— (obl.)	363 ..	361 ..	361	360 ..
118	C. Entrepr.	131 ..	130	130 ..	131
385	Comp. Mod.	446	442 80	440 ..	440
184	Créd. Com. F	161 80	162	162 ..	160 ..
220	— (obl.)	219	219 ..	219	219
440	Créd. Fonc.	472 30	470 ..	469	472 90
210	C.F. Imm.	228	227 ..	228	227
260	Cr. Ind. Al.-L	252 60	252 ..	252	2[illegible]2
126	Créd. Indus.	130 ..	130 ..	130	127 50
130	Cr. Ind. Ouest	136	135	136	135 ..
370	Créd. Nat.	365 50	365	365	363
67	Créd. Nord	61 80	61	62	61
65	Creusot-Loire	66 80	67	67	68 ..
295	Crouzet	322	317 ..	317	317
645	C.S.F.	673	565	569	562
610	— (obl.)	640	630	633	625
440	Darty	443 ..	445	445 50	438 21
810	Docks France	860	915	915	9[illegible]0
69	Dollfus-Mieg	69	68 50	68 50	67 50
920	Dumez	902	885	851	882
448	Cie Gle Eaux	454 ..	448 ..	447 ..	447 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1340	Elf-Aquitaine	1440 ..	1518 ..	1518 ..	1504
260	— (certific.)	297 ..	293 ..	293 ..	294 90
260	E. J. Lefebvre	292 ..	294 ..	294 ..	291 50
820	Essilor	838 ..	838 ..	838 ..	833 ..
370	Esso S.A.F.	438 ..	426	424 50	424 ..
325	Eurafrance	340 ..	338 ..	338	...
970	Europe n° 1	1070 ..	1061 ..	1051 ..	1050 ..
455	Facom	450 ..	458 ..	450 ..	458 ..
315	Ferodo	350 50	347 ..	348 ..	351 ..
4[illegible]6	— obl. conv.	415	425	425 ..	425 ..
50	Fin. Dév. Ent.	59 80	58 90	58 9[illegible]	58 10
215	Fin. Paris PB	228 50	221	228 6[illegible]	218 ..
245	— obl. conv.	243	243 ..	243 ..	241 ..
166	Finextel	166 20	168 ..	168 ..	168
48	Fraissinet	56 50	56	56	55 50
250	Fr. Pétroles	274 80	275 90	275 ..	275 90
255	— obl. conv.	264 ..	262	262	257
61	— (certific.)	64 50	64 40	64 10	64 40
144	Galeries Laf.	135 80	135 10	135 10	133 50
126	Gle d'Entr.	193 ..	198 ..	198	197
220	Gle Fonderie	242 ..	237	237 ..	232 50
146	Gle Ind. Par.	162 ..	164 50	164 ..	162 80
290	Générale Oc.	304 ..	304	303 ..	304 ..
460	Gr. Tr. Mars.	472 ..	462 ..	464	465 ..
335	Guyenne-Gas.	359	355 ..	355	355 ..
225	Hachette	249	252	250 50	248 ..
88	Imétal	113 80	121 30	119 80	121 30
800	Inst. Mérieux	785	790	790	790 ..
124	J. Borel Int.	137 80	135	135 20	135 ..
143	Jeumont Ind.	145	143 60	143 60	145
99	Kali Ste-Th.	136	130	130	127 40
75	Kléber Col.	63 80	62 80	62 80	64 ..
790	Lab. Bellon	322	318 ..	318	318 ..
245	Lafarge	251	247	247	247 ..
290	— (obl.)	297	297 50	297 50	292 50
375	La Hénin	382 ..	386 ..	345	378
1450	Legrand	1564	1590	1559	1540 ..
2140	— (obl.)	2180 ..	2155	2136 ..	2192 ..
194	Locafrance	216 ..	217 ..	217 ..	218 ..
385	Locindus	390	391 ..	389 ..	388 ..
650	L'Oréal	723	719	715	719
3200	— obl. conv.	3300	3300	3380 ..	3300 ..
440	Lyonn. Eaux	434	461	450 ..	443
87	Mach. Bull	71 80	71 10	71 50	70 70
585	Mais. Phénix	666	664	664	657
850	(Ly) Majorel.	970	1001	1008	1009 ..
43	Mar. Wendel	41 30	41 20	41 50	42
38	Mar. Ch. Réu.	39 80	39 50	39 50	38 80
490	Martell	513	509	509	501
485	— (obl.)	505	487	487	437 ..
830	Mat. Téléph.	663	666	674	666
6910	Matra	9570	9520	9490	9500
46	Mét. Nav. N.	47 80	47 70	48 20	48 50
920	Michelin	845	840	843	835
540	— (obl.)	550	550	550	550
900	Midi Cie	94	910	929	920
515	Moet-Hennes.	540	534	596	526
500	— (obl.)	623 50	630	630	630
695	Mot. Leroy S.	722	732	733	730
57	Moulinex	83 40	83	83	81 40
4[illegible]0	Mumm	493	490	481	489
280	Nancéien. Cr.	280	278	278	278
210	Navig. Mixte	185 20	187	187	189
53	Nobel-Bozel	52 80	52	52	52
37	Nord-Est	40 10	39 20	39 30	38 45

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
85	Nouvel. Gal.	81 ..	80 80	80 50	80
176	Olida-Caby	204	201 50	201 80	198 10
183	Opfi-Paribas	185	186	185	185 ..
160	Paris-France	158 50	159 50	159 50	150
111	Pechelbronn	112	113 90	114 ..	114 80
98	P.U.K.	104 80	104	104	103
121	— (obl.)	125	125	125	125
73	Penarroya	125 10	124 10	125 ..	124 80
270	Penhoet	268	267	267	270 ..
270	Pernod-Ric.	297 50	299 50	299 80	297
265	Perrier	296 50	286	298 50	291 70
96	Pétroles B.P.	102 10	103 10	104	101 10
260	Peugeot-Cit.	270 ..	266 ..	266 ..	266
310	— (obl.)	328 ..	325	325	318 50
99	Pierre-Auby	... ..	135 ..	135	134 10
69	P.L.M.	81 ..	84	84	84
230	Poclain	254 ..	255 50	253	250 ..
215	Poliet	229 ..	230	228 90	225 50
90	Pompey	95	92	92	90 20
240	P.M. Labinal	280 50	281	280	275 40
33	Prénatal	32 50	33 50	33 60	32 85
265	Presses-Cité	308	305 ..	304	305
460	Prétabail Si.	466	462 ..	452	445
236	Pricel	237 10	234 ..	234	230 ..
245	Primagaz	259 90	259 90	259 90	256 ..
109	Printemps	101 10	100 50	102 50	100
560	Radar S.A.	525 ..	525	526	520
550	— (obl.)	525 ..	521	521	520 10
300	Radiotech.	305	321	316	314 50
187	Raffin. (Fse)	196 50	200 ..	200 50	200
425	Redoute	430	430	430	422 ..
500	Révillon Frè.	505	509	509	491
125	Rhone-Poul.	139 60	141 ..	141 50	141 ..
250	Roussel-Uclaf	273 50	260 50	261	260 ..
390	Rout. Colas	413	419	419	412 ..
450	Roche Pic.	452 ..	464 20	454 20	452
790	Rue Imp.	849	920	905	905
29	Sacilor	30 90	31	30 80	31 ..
155	Sade	148	149 50	149 50	149 50
830	Sagem	878	861	861	835
122	Saint-Gobain	133 80	134 20	133 20	134 20
132	St-Louis-B.	144 60	142	146	143 90
375	SAT	388	394 ..	394 ..	388 ..
61	Saulnes	64	62	63	60 80
170	Saunier-Duv.	165 20	164	164	163 20
225	Saupiquet	236	237 ..	237 ..	238
155	Schneider	157 50	157	157	157
40	S.C.O.A.	38 20	40	40 90	39 30
88	— (obl.)	85 30	86 80	86 80	85 30
205	Seb	226	219	221	219
168	Sefimeg	172	171	171	171
365	S.I.A.S.	378	366 80	366	359 60
670	Sign. E. El.	716	687	696	683
285	S.I.L.I.C.	284	289	289	284
260	Simco	265	266	264	258 70
131	S.I.M.N.O.R.	136	133 50	133 50	133 20
980	Ski Rossignol	1080	1040	1040	1030
180	Sogerap	199	200	201	197
340	Sommer-All.	398	392	394	385
270	Suez	284 50	285 50	284	281
250	Talc-Luz.	281	262	260	253 ..
730	T.R.T.	879	832 ..	858	879
745	Tél. Electr.	840	840 ..	831	828
121	— (obl.)	128 ..	128 ..	128 50	128 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
225	Thomson-Br.	231 50	227 50	228	226 60
250	— (obl.)	253	250	250	246 10
355	U.I.S.	350	356	357	360
170	U.C.B.	180 10	183	183 ..	184 70
165	Un. F. Bques	193 90	188 ..	188 ..	184 30
143	U.T.A.	149	147 ..	147 ..	149
15	Usinor	16 25	16 ..	16 ..	15 95
182	— (obl.)	104	104 ..	104 ..	102
104	Vallourec	103 ..	102 ..	103 ..	102 50
760	V. Clicquot-P.	886	812 ..	805	804
435	Viniprix	488	469 90	478	465 ..
900	Elf-Gabon	898	985	985 ..	895
280	Amax	238	237 50	237 50	234 ..
129	Amer. Expr.	118 20	117 50	117 50	118 50
215	Amer.-Tel.	212	209 80	210	210
54	Ang. Am. C.	61 10	61 20	61 50	61 50
260	Amgold	384	377	377	370 ..
510	B. Ottomane	500	489 ..	479 ..	479 ..
315	Bayer	347	340	348	340 ..
280	BASF (Akt.)	289	285	285	284 ..
142	Buffelsfont.	176 50	170 ..	169 90	170 ..
14	Charter	15 80	18 10	18 50	18 30
161	Chase Manh.	161 ..	159	159 20	159
144	Cie Petr. Im.	177 ..	173 50	173 50	174 10
41	De Beers (S.)	48 85	49 80	49 60	48 65
580	Deuts. Bank	609	595	594	602
220	Dome Mines	303 ..	293	293	298 80
163	Du Pont Nem.	166	163 80	163	160 50
197	East Kodak	190 10	188 ..	188	188 20
122	East Rand	129 50	129 10	128 50	126 60
92	Ericsson	101 50	101	101 90	100
230	Exxon Corp.	274	275 80	277	28[illegible] 20
139	Ford Motor	136	137 ..	137	137
220	Free State	246	246	245 10	245
225	Gen. Electr.	226 10	223 50	223 ..	223 50

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
215	Gen. Motors	225	221	221	218 50
39	Goldfields	49 95	49 90	49 80	49 20
71	Harmony	85	84 50	85	83 50
4 56	Hitachi	4 52	4 50	4 60	4 61
280	Hoechst Akt	281	279	279 ..	279
34	Imp. Chem.	36 50	37	37	36 80
105	Inco Limited	126 80	129 50	128	127 80
275	I.B.M.	279 80	272 50	272 50	271
107	I.T.T.	115 10	112	113	112 50
280	Merck	278	271 80	271 80	270
193	Minnesota M.	202 60	199 50	199 80	200
225	Mobil Corp.	268 50	263 50	263 50	262
8920	Nestlé	9000	9100	9100	9800
580	Norsk Hydro	604 ..	600	598	600
790	Petrofina	878	870	868	865
131	Philip Morris	138 40	140	140 80	140
42	Philips	42 90	42 35	42 40	42 15
164	Pres. Brand.	178 90	177 ..	177	177
335	Quilmes	460	446	449	438
280	Randfontein	320 60	325 90	324 ..	321
310	Royal Dutch	370 50	356	365 ..	353
34	Rio Tinto Zinc	42 70	44 35	44 ..	42 50
131	St Helena Co	154 ..	151 5.	152	151 5.
400	Schlumberger	485	467 ..	467	460 ..
38	Shell Fr. (S.)	36 10	36 10	38 10	35 50
606	Siemens A G	648 ..	627	627	618
29	Sony	29 10	29 30	29 20	29 ..
240	Unilever	245	245	245	246
63	Union Corp.	61 80	62 50	63 ..	62
112	U. Min. 1/10	120 40	132 ..	133	132
200	Valt. Techn.	211 50	2[illegible]7 50	207 60	209 10
330	West Driet.	350 50	340 50	346 50	347
166	West Deep.	191 50	188 90	188 ..	191 ..
280	West Hold.	267 50	265	266	264
256	Xerox Corp.	262	264 ..	255 10	254
4 80	Zambia Corp.	4 88	4 89	4 82	4 85

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/2	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 073	4 077	3 980	4 190
Allemagne (100 DM)	234 270	234 270	227 ...	239
Belgique (100 F)	14 425	14 436	13 700	14 400
Pays-Bas (100 fl.)	212 470	212 530	204	216
Danemark (100 krd)	74 900	74 770	72 500	77 500
Norvège (100 k)	83 760	83 700	80	85
Grande-Bretagne (£ 1)	9 393	9 384	9 100	9 600
Italie (1 000 lires)	5 052	5 053	4 650	5 ...
Suisse (100 fr.)	252 080	251 890	244	256
Suède (100 krs)	98 170	98 140	94 500	100
Autriche (100 sch.)	32 600	32 635	31 700	33 300
Espagne (100 pes.)	6 143	6 143	5 800	6 200
Portugal (100 esc.)	8 620	8 645	8 250	9 250
Canada ($ can. 1)	3 513	3 517	3 400	3 630
Japon (100 yens)	1 687	1 689	1 620	1 720

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/2
Or fin (kilo en barre)	89700	89700
Or fin (en lingot)	90310	90050
Pièce française (20 fr.)	700 50	705
Pièce française (10 fr.)	401	409 90
Pièce suisse (20 fr.)	600 50	603 .
Union latine (20 fr.)	572	570 .
Souverain	725 20	706 ..
Pièce de 20 dollars	3120	3100 ..
Pièce de 10 dollars	1565	1530 ..
Pièce de 5 dollars	...	910 ..
Pièce de 50 pesos	3600 50	3605 ..
Pièce de 10 florins	587 80	585 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. COMMUNISME : « Le grand bluff », par Jean Baudrillard ; « Les maîtres pleurnicheurs », par Pablo de La Higuera ; « Je suis un nouveau stalinien », par François George.

ÉTRANGER

3-4. AFRIQUE
— RHODESIE : M. Mugabe accuse les autorités d'avoir voulu le faire assassiner.
— TUNISIE : Tunis va informer le Conseil de sécurité de son différend avec la Libye.
4-5. LA CRISE AFGHANE ET SES RÉPERCUSSIONS
6. ASIE
— CAMBODGE : à l'issue de la visite de M. Heng Samrin en U.R.S.S., Moscou et Phnom-Penh affirment leur « totale identité de vues ».
6. PROCHE-ORIENT
— IRAN : la détention des otages : les « étudiants islamiques » s'opposent aux propositions de M. Bani Sadr.
6. AMÉRIQUES
7. EUROPE

POLITIQUE

8. Le succès d'*Appel aux vivants* : M. Garaudy et la politique à hauteur d'homme.

SOCIÉTÉ

9. EN MARGE DES « DOSSIERS DE L'ÉCRAN », LE DÉBAT SUR LA VIOLENCE :
— Le rapport d'un comité d'experts : plaidoyer pour la prévention.
— Après l'interpellation de douze mineurs dans le R.E.R. : enquête blanche pour le commissaire.
— A propos de la loi sur les immigrés : le gouvernement peut-il priver un individu de sa liberté ?
10. « Où en est la lutte contre les avalanches ? » (II), par Jacques Saunier.
11. JUSTICE : le tribunal de Pontoise aggrave les sanctions réclamées par le parquet : cinq inculpés du talc Morhange sont condamnés à des peines avec sursis.
11. SPORTS
12. EDUCATION : « Les vraies questions et les vraies réformes à l'Université », une libre opinion de Christian Benezech.
12. DÉFENSE

LE MONDE DES SCIENCES ET DES TECHNIQUES

13. Souvent plus coûteux et exposé au brouillage, le satellite n'a pas détrôné le câble sous-marin de téléphone.
— LIBRES OPINIONS : « Un arbitre pour la recherche océanologique », par Alain Devaquet.
14. Malgré six cents tremblements de terre par an, la sismicité reste faible en France.
15. ACTUALITÉ MÉDICALE

CULTURE

16. CINÉMA : *Cocktail Molotov*.
16. THEATRE : *Ils*, de Witkiewicz, à Nanterre.

INFORMATIONS « SERVICES »

19 et 20. MODE : les blousons et leurs cousins germains.

RÉGIONS

32. NORMANDIE : les lents chemins de la réunification ; un nouveau pont sur la Basse-Seine ? Honfleur ne veut pas devenir le « Neuilly de l'estuaire ».
33. Les élections des présidents des conseils régionaux.

ÉCONOMIE

34. SOCIAL : à Serre-Chevalier, des jeunes réinventent une politique de la montagne.
35. EUROPE : la contribution britannique au budget de la C.E.E.
36. ETRANGER : deux points de vue après l'échec de la conférence de l'ONUDI : « La décennie des illusions ? », par Belkacem Si Ahmed ; « Intégrer le tiers-monde dans le combat syndical », par Jean Auger.
38. CONJONCTURE

RADIO-TELEVISION (19)

Annonces classées (21 à 37) ; Carnet (33) ; *Journal officiel* (20) ; Météorologie (20) ; Mots croisés (20) ; Programmes spectacles (17-18) ; Bourse (36).

Le numéro du « Monde » daté 12 février 1980 a tiré à 626 306 exemplaires.

A B C D E F G

LA PRÉPARATION DE L'ENTRÉE DE L'ESPAGNE DANS LA C.E.E.

La Commission européenne suggère que des négociations soient engagées avec les pays méditerranéens associés

Bruxelles (Communautés européennes). — L'adhésion de l'Espagne à la C.E.E. est un « événement majeur » pour la politique agricole commune. L'agriculture espagnole modifiera sensiblement les équilibres actuels des marchés des vins, des fruits et légumes et de l'huile d'olive. Afin de compenser les dépenses « intolérables » pour le budget communautaire qu'entraîneront des mesures de soutien à ce dernier produit, il est nécessaire de taxer des matières grasses végétales produites et importées dans la C.E.E. Une période de transition comprise entre sept et dix ans est indispensable pour adapter le Marché commun agricole aux nouvelles dimensions de la Communauté. Parallèlement aux négociations sur la candidature espagnole, les Neuf doivent mettre en œuvre les moyens — commerciaux, économiques et financiers — permettant d'éviter aux pays méditerranéens associés une dégradation de leurs recettes tirées des exportations vers le marché européen.

Telles sont les principales conclusions de la communication aux Neuf sur l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. pour l'agriculture que la Commission européenne doit adopter en principe ce mardi 12 février à Strasbourg.

De notre correspondant

Pour la Commission, l'élargissement de la C.E.E. à l'Espagne est un « défi » lancé aux Neuf.

En ce qui concerne les échanges, souligne la Commission, l'Espagne s'approvisionne à raison de 90 % en dehors de la C.E.E. En revanche, 60 % de ses ventes, constituées essentiellement de vin, d'huile d'olive et de fruits et légumes, sont orientées vers la Communauté.

On peut estimer dès lors, d'une part, que le déficit agricole de la Communauté à l'égard des pays tiers augmentera ; d'autre part, que les marchés de ces trois productions seront excédentaires de façon structurelle.

Les aménagements envisagés sont les suivants :

● MATIERES GRASSES VEGETALES : l'élargissement du Marché commun à la Grèce puis à l'Espagne aura pour effet de créer dans le secteur de l'huile d'olive un excédent de 200 000 tonnes. Dans les conditions actuelles d'organisation de marché et de rapport des prix, le coût pour le budget de la C.E.E. atteindra, estime la Commission, entre 1,2 et 1,5 milliard d'ECU (1 ECU égale 5,80 francs), soit le double des dépenses actuelles. Elle exclut une réduction de la production d'huile d'olive pour des raisons politiques, techniques et financières.

Il s'agit donc de parvenir à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande par une augmentation de la consommation d'huile d'olive, notamment en Italie. Pour ce faire, estime la Commission, il faut modifier le rapport de prix entre l'huile d'olive et les huiles concurrentes au profit de la première, par le biais de la perception d'une taxe sur les matières grasses végétales produites dans la C.E.E. ou importées des pays tiers. Pour que cette taxe puisse améliorer sensiblement la relation de prix entre l'huile d'olive et les autres huiles, la Commission estime que son niveau devrait être fixé à 100 ECU la tonne, ce qui aurait pour effet, évalue-t-elle, d'augmenter en moyenne le prix à la consommation de la margarine de 5 % et celui des autres huiles de 8 %. La consommation d'huile et de graisses végétales de la C.E.E., élargie à la Grèce et à l'Espagne atteingnant 5,3 millions de tonnes, les recettes, qui seront versées au budget communautaire au titre des ressources propres, pourraient donc s'élever à 530 millions d'ECU.

● Les vins : Le marché espagnol des vins est excédentaire de la même façon que celui des Neuf. Aussi la Commission demande-t-elle aux Etats membres, de manière à retirer très vite du marché les excédents, d'utiliser les dispositions prévues par la réglementation communautaire sur les distillations en début de campagne. Elle rappelle la nécessité de réduire les droits frappant la consommation de vin, qui dans certains Etats membres (Royaume-Uni, Belgique, Pays-Bas, Danemark) sont « dissuasifs ».

● FRUITS E TLEGUMES : Au nom de la spécialisation régionale et compte tenu du coût de l'énergie, la Commission souhaite que les Etats membres produisant des fruits et légumes sous serres chauffées entreprennent des actions de reconversion. Elle préconise une amélioration du système d'intervention durant la période de pleine production pour les tomates, les aubergines, les pêches, les poires et les abricots.

A propos des importations en provenance d'Espagne, elle suggère la fixation de contingents pendant les trois premières années suivant l'adhésion, ces restrictions quantitatives devant être éliminées totalement à la fin de la période transitoire.

Enfin, craignant que l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. n'ait pour effet de pénaliser gravement les pays méditerranéens associés aux Neuf, la Commission « *attire l'attention des Etats membres sur la nécessité d'examiner les différents types de solutions qui devront être recherchées pour que l'élargissement de la Communauté n'apporte pas de bouleversements dans les relations avec ces pays* ».

La Commission estime que les partenaires méditerranéens des Neuf risquent de se détourner à terme du marché communautaire pour leurs approvisionnements en produits alimentaires et manufacturés si leur balance commerciale enregistre des déficits substantiels.

Pour prévenir ces difficultés, la Commission suggère aux Neuf, dans le même temps que se déroule la négociation avec l'Espagne, de trouver les moyens permettant de maintenir les recettes tirées par ces pays de leurs exportations agricoles vers la C.E.E. A cette fin, elle évoque la mise en œuvre d'instruments d'ordre commercial, économique, financier, sans formuler toutefois de propositions précises.

MARCEL SCOTTO.

M. STRAUSS A PARIS

Le candidat chrétien-démocrate souligne « la communauté de destin franco-allemande »

M. Franz-Josef Strauss, ministre-président de Bavière et candidat chrétien-démocrate à la succession du chancelier Schmidt, est reçu, ce mardi 12 février, par MM. Raymond Barre, François-Poncet, ministre des affaires étrangères, et Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale. Il a eu, lundi, un échange de vues avec M. Poher, président du Sénat, qui a porté aussi bien sur les prochaines élections en R.F.A. que sur l'Afghanistan.

L'ambassade de la République fédérale avait offert, lundi soir, en l'honneur de M. Strauss, un dîner auquel participaient notamment MM. Bourges, ministre de la défense, Couve de Murville, président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères et de la défense du Sénat, et Jobert, ancien ministre des affaires étrangères.

Après avoir conclu, à propos du projet Airbus (dont il préside le conseil de surveillance) : « *Il est de l'intérêt des Américains de ne pas demeurer sans concurrence et il serait bon que les Européens leur offrent plus de concurrence dans tous les domaines* », le candidat de la C.D.U.-C.S.U à la chancellerie a déclaré : « *La neuvième décennie de ce siècle sera la troisième dangereuse. La ceinture dangereuse de l'Iran à l'Afrique du Sud, la position de monopole de l'OPEP, l'Extrême-Orient et l'Amérique latine sont ces foyers de danger. Je ne suis ni chinois ni marxiste, mais c'est ce que m'a dit Deng Xiao-ping. La dépendance de l'Europe dans le domaine de l'énergie nous rend très sensibles et l'on peut nous faire chanter. Candidat au plus haut poste de la République fédérale d'Allemagne et désigné pour cela par le parti le plus fort de l'Allemagne, je voudrais affirmer, sans faire de politique intérieure allemande, la communauté de destin franco-allemande. Elle n'est pas seulement due à la situation actuelle. Depuis quinze ans j'interviens pour que l'Europe devienne plus indépendante des Américains. Elle n'y parviendra que si elle est plus unie. Ce n'est pas sans ironie que j'ai relu le* New York Times *d'il y a quinze ans me faisant passer pour le chef de bande des gaullistes allemands.*

» Personne n'a plus intérêt que nous à maintenir la paix. Nous avons un intérêt commun dans une politique réaliste de détente. Quelle est la différence entre une politique de détente illusoire et une politique réaliste ? Une politique de détente ne doit pas seulement signifier des affaires ou des conférences. Elle doit impliquer la réduction du potentiel et de la pensée militaires. Elle doit donc être définie d'un commun accord. Pas de politique de détente s'il y a paralysie psychologique ou de la volonté de défense d'un des partenaires. J'ose le dire, après m'avoir longtemps brocardé, le chancelier Schmidt me suit depuis peu. La politique de détente est géographiquement indivisible. »

En conclusion, M. Strauss a déclaré : « *Je suis profondément conscient de la communauté de destin des Européens et surtout franco-allemande. Comme chef du gouvernement et pendant la campagne électorale je ferai tout pour démontrer cette amitié, même par des actions concrètes. Après un nombre d'années appréciable d'expérience africaine, je puis dire que la paralysie américaine aurait causé une véritable catastrophe si les Français n'avaient pas pris le relais au Shaba. Je ne pense pas qu'il aille que des soldats allemands, ou le drapeau allemand, doivent y apparaître, mais nous pourrions dans ces affaires africaine appuyer nos alliés français, anglais, américains par des actes, des appuis logistiques, des transports de troupes et de matériels, et même des financements.*

*» Au gouvernement je ferai tout pour garantir l'approvisionnement en essence à partir de l'Afrique et du *Proche-Orient. Sans cela la sécurité de nos systèmes sociaux et de masse serait ruinée et poussée vers un extrémisme radical. Nous sommes tous sur le même bateau.* »

En Autriche

La « Pravda » juge « tranché » par le traité d'État le débat sur la défense nationale

De notre correspondante

Vienne. — Trois mois après le vingt-cinquième anniversaire de la signature du traité d'Etat autrichien, le 15 mai, l'Union soviétique a clos la discussion qui venait de rebondir en Autriche sur la clause de ce traité interdisant de doter l'armée autrichienne de « projectiles autopropulsés ou dirigés » (art. 13).

Saisissant le prétexte que lui offrait une interview du général Wilhelm Kuntner, commandant l'académie militaire, et proche du parti socialiste gouvernemental, la *Pravda* a affirmé le 6 février, à l'intention de l'Autriche, comme vraisemblablement aussi de l'Occident, que la « *question avait été tranchée de façon absolument claire en 1955* ». Le journal du P.C. soviétique s'est même demandé si « *l'Autriche ne s'inspirait pas de l'exemple de l'OTAN qui a jugé utile de moderniser son armement en renforçant sa dotation en fusées* ».

Le général Kuntner — qui est aussi conseiller militaire de la délégation autrichienne à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe — estimait dans cette interview qu'une juste interprétation du traité d'Etat autoriserait l'armée autrichienne à posséder un armement moderne autopropulsé. Il se référait au précédent finlandais et notait que Vienne avait pu acheter à la Tchécoslovaquie en 1959 des lance-roquettes de type RM-130. La terminologie en usage il y a vingt-cinq ans, ajoutait le général, se référait essentiellement à des armes de caractère offensif. Rien ne s'oppose aujourd'hui, selon lui, à l'achat, par l'armée autrichienne, de fusées de caractère défensif.

Le général a donné son interview alors que l'intervention soviétique en Afghanistan et la maladie du maréchal Tito amenaient l'opinion à s'interroger sur les capacités de défense du pays. La publication à grand fracas, en 1973, du « plan Polarka » avait alerté la population sur la position particulièrement exposée de l'Autriche, zone tampon entre le pacte de Varsovie et l'OTAN.

Ce plan, présenté comme d'origine soviétique, prévoyait en vue d'opérations en Yougoslavie une double attaque de l'Autriche du nord au sud à partir de la Tchécoslovaquie, et d'est en ouest à partir du sud de la Hongrie.

L'interview du général Kuntner prolongeait en fait un débat qui s'était ouvert à l'issue des grandes manœuvres militaires autrichiennes de novembre 1979 et qu'avait relancé la visite à Moscou de M. Otto Roesch, ministre de la défense nationale.

Si les militaires n'avaient pas caché à l'issue des manœuvres que celles-ci avaient clairement montré la nécessité d'un renforcement et d'une modernisation de moyens de lutte contre les chars et de couverture anti-aérienne, ce qui revenait à justifier sur les deux chapitres une dotation en « *projectiles autopropulsés ou dirigés* ». Les milieux officiels avaient observé un mutisme total sur les conversations que M. Roesch avait eues dans la capitale soviétique. Les experts militaires et l'opposition avaient en vain insisté pour savoir si le problème des fusées avait été posé et, dans l'affirmative, quelle avait été la réponse de Moscou. L'article de la *Pravda* vient de lever toute ambiguïté sur la seconde de ces questions.

WALTRAUD BARYLI.

Vice-président du conseil italien de la magistrature

LE PROFESSEUR BACHELET EST ASSASSINÉ A LA FACULTÉ DES SCIENCES POLITIQUES DE ROME

(De notre correspondant.)

Rome. — Le professeur Vittorio Bachelet, vice-président du conseil de la magistrature et ancien président de l'Action catholique italienne, a été assassiné mardi 12 février vers 11 h. 50 à la faculté des sciences politiques de Rome, où il venait de participer à une assemblée contre le terrorisme. Les agresseurs, au nombre de trois selon les témoins, se seraient enfuis à bord d'une voiture. Aucun groupe n'avait encore revendiqué l'attentat mardi en début d'après-midi.

Dès l'annonce de ce crime, appelé à avoir un certain retentissement en Italie, le Sénat a suspendu ses travaux. Le président de la République, M. Sandro Pertini, s'est rendu à la cité universitaire pour se recueillir devant la dépouille mortelle.

C'est la deuxième fois qu'un professeur d'université est assassiné par des terroristes. La précédente victime était M. Alfredo Paolella, criminologue, tué à Naples le 11 octobre 1978. Plusieurs autres enseignants ont été blessés par balles au cours des deux années écoulées.

Agé de cinquante-quatre ans, M. Bachelet était l'un des représentants les plus éminents du catholicisme italien. Il s'était fait remarquer par ses écrits pendant les années 50, notamment dans la revue *Civitas* dont il était le directeur adjoint. Elu président de l'Action catholique en 1959, il devait occuper ce poste pendant dix-sept ans et joué un rôle important au cours d'une période marquée par le concile Vatican II et l'alliance gouvernementale de centre-gauche.

M. Bachelet enseignait le droit administratif aux universités de Rome et de Trieste. Il avait été élu en décembre 1976, vice-président du conseil supérieur de la magistrature. Quelques mois plus tôt, il était devenu conseiller municipal (démocrate-chrétien) de Rome. — R. S.

En Yougoslavie

LES MÉDECINS DU PRÉSIDENT TITO ONT RELEVÉ « UNE CERTAINE FAIBLESSE CARDIAQUE »

(De notre correspondant.)

Belgrade. — Dimanche 10 février, les médecins qui soignent le président Tito faisaient état de difficultés découlant de troubles digestifs et du mauvais fonctionnement d'un rein. Lundi soir, ils ont publié un nouveau communiqué indiquant qu'une « *certaine faiblesse cardiaque* » compliquait le traitement du patient. Or depuis la première admission du chef de l'Etat au centre clinique de Ljubljana, le 3 janvier, l'état du cœur du président avait constamment été jugé satisfaisant, voire bon : à aucun moment il n'avait inspiré d'inquiétude. C'est pour une bonne part grâce au fonctionnement normal du cœur que le président a subi, avec une étonnante facilité pour un homme de quatre-vingt-sept ans, d'abord une opération des vaisseaux sanguins de sa jambe gauche, dans la nuit du 12 au 13 janvier, puis l'amputation de cette jambe, huit jours plus tard.

Le communiqué du lundi est, certes, bien laconique, mais il est évident que l'on se trouve en présence d'une nouvelle aggravation de l'état de santé général du président. Tout laisse à penser que de nouveaux dangers apparaissent du côté des organes digestifs, d'un rein et du cœur, dont les troubles de fonctionnement ont été mentionnés pour la première fois dans les communiqués des 10 et 11 février. — P. Y.

● *Les informations faisant état d'un prochain retrait partiel des troupes vietnamiennes du Cambodge (le Monde* du 13 février) sont des « *spéculations* », a déclaré, mardi 12 février à l'A.F.P., M. Nguyen Co Thach, ministre vietnamien des affaires étrangères. Cette déclaration, bien que faite à l'occasion d'une conversation privée, est la première réaction enregistrée de source vietnamienne depuis l'annonce, par le quotidien japonais *Yomiuri Shimbun*, que Hanoï pourrait procéder à un retrait partiel de ses troupes du Cambodge en mars ou avril.